This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1135

Soc. 3974. d. 234
N.S. 23

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

MÉMOIRES

DE LA CLASSE DES LETTRES

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

CLASSE DES LETTRES

VOLUME VINGT-TROISIÈME

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE, libraire, rue Hautefeuille
LYON
Ch. PALUD, libraire, rue de la Bourse
1885-86

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

État de l'Académie au 1er janvier 1886

MEMBRES ASSOCIÉS.

—

MM. JAYR, ancien préfet du Rhône, à Ceyzériat (Ain) (1842).
La Comtesse D'ALESKEWITCH (1842).
CHEVREUL, de l'Institut, à Paris (1852).
BONNASSIEUX, de l'Institut, à Paris (1869).
MEISSONIER, de l'Institut, à Paris (1873).
Le Commandeur DE ROSSI, à Rome (1876).
PASTEUR, de l'Institut, à Paris (1877).
BERTRAND (Joseph), de l'Institut, à Paris (1883).
COPPÉE (François), de l'Institut, à Paris (1885).

BUREAU POUR LES ANNÉES 1886 ET 1887.

	Classe des Sciences.	Belles-Lettres et Arts.
Présidents	MM. LOCARD,	CAILLEMER.
Secrétaires généraux.	BONNEL,	HEINRICH.
Secrétaires adjoints	ALLÉGRET,	E. GUIMET.
Trésorier.	H. MORIN-PONS.	
Archiviste	SAINT-LAGER.	

CLASSE DES SCIENCES.

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. TISSERAND, à Mâcon (1876).
MICHEL (Jules), à Paris (1878).
FALSAN, à Collonges-sur-Saône (1884).
DELOCRE, à Paris (1886).

2° MEMBRES TITULAIRES.

SECTION I^re^.

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

(Neuf Membres.)

MM. GLÉNARD (1857).
LOIR (1862).
AYNARD (1865).
LAFON (1873).
BONNEL (1874).
ANDRÉ (1878).
ALLÉGRET (1879).
VALSON (1882).
N.....

SECTION II^e^.

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Économie rurale.

(Neuf Membres.)

MM. JORDAN (Al.) (1850).
BERTHAUD (1873).
CHAUVEAU (1876).
LORTET (1876).
CHANTRE (1879).
LOCARD (1879).
SAINT-LAGER (1881).
DELORE (1884).
N.....

SECTION III^e^.

Sciences médicales.

(Six Membres.)

MM. BOUCHACOURT (1863).
TEISSIER (1863).
DESGRANGES (1864).
BERNE (1869).
OLLIER (1876).
ROLLET (1876).

3° MEMBRES CORRESPONDANTS.

—

MM. DE MONTMEYAN, à Aix (1840).
CARA, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Cagliari (1843).
BRESSON, à Paris (1844).
PAYAN, médecin, à Aix (Bouches-du-Rhône) (1847).
SCHIOEDTE, conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Copenhague (1849).

MM. Richard Owen, à Londres (1852).
Larrey, membre de l'Académie de médecine, à Paris (1852).
Dohrn, président de la Société entomologique, à Stettin (1852).
Renard, à Moscou (1853).
De Beust, directeur général des mines de Saxe (1855).
Leconte (John), de l'Académie de Philadelphie (1855).
A. de Candolle, à Genève (1856).
Jordan (Alexandre), ingénieur en chef en retraite, à Paris (1856).
Marschall (le comte), zoologiste, à Vienne (1857).
Rondot (Natalis), à Paris (1859).
Dareste (Camille), à Paris (1859).
Damour, membre de la Société géologique, à Paris (1860).
Perrey (Alexis), professeur honoraire, à Lorient (1862).
Noguès, à Paris (1862).
Perier, ancien médecin en chef des Invalides (1864).
Serpieri, à Urbino (1866).
Quesnoy, médecin-principal en chef, à Versailles (1867).
Frenet, à Périgueux (1867).
Arcelin, à Saint-Sorlin (1871).
Macario, médecin, à Nice (1872).
Perey, médecin à Nantes (1874).
Coppi, géologue, à Modène (1878).
Collet, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble (1878).
Chambrun de Rosemont, géologue, à Nice (1879).
Max Simon, médecin en chef de l'hospice de Bron (1880).
Ducrost (l'abbé), curé à Solutré (1881).
Duclaux, professeur à la Sorbonne, à Paris (1882).
Millière, à Cannes (1882).
De Tribollet, à Neuchâtel (Suisse) (1882).
Campardon, docteur en médecine, à Paris (1883).
Gubian, inspecteur des Eaux thermales à Lamotte-les-Bains (1883).

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. VALENTIN-SMITH, à Trévoux (1864).
BOUILLIER, de l'Institut, à Paris (1864).
DE BOISSIEU, à Lyon (1870).
ONOFRIO, à Paris (1875).
GAILLARD (Léopold de), à Paris (1876).
SOULTRAIT (le vicomte de), à Besançon (1876).
DE LAGREVOL, à Paris (1878).
HIGNARD, à Cannes (1885).

2° MEMBRES TITULAIRES.

SECTION I^re^.

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie.

(Sept Membres.)

MM. HEINRICH (1869).
FERRAZ (1871).
L. ROUX (1875).
SOULARY (1879).
R. DE CAZENOVE (1883).
H. BEAUNE (1884).
N.....

SECTION II^e^.

Histoire et antiquités.

(Six Membres.)

MM. H. MORIN-PONS (1861).
PARISET (1873).
GUIGUE (1877).
PERRET DE LA MENUE (1878).
BELOT (1882).
VACHEZ (1883).

SECTION III^e^.

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

(Neuf Membres.)

MM. A. MOLLIÈRE (1862).
GUINAND (1870).
P. ROUGIER (1872).
A. DUMONT (1873).
CAILLEMER (1876).
VALANTIN (1878).
E. CHARVÉRIAT (1879).
BERLIOUX (1881).
PERRIN (1883).

SECTION IV^e^.

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

(Six Membres.)

MM. FABISCH (1857).
DANGUIN (1865).
E. GUIMET (1867).
BRESSON (1871).
NEYRAT (1874).
N.....

3° MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. KNEMLIN, à Fribourg (1839).
ROSSIGNOL, archiviste (1841).
LEVOL (Florimond), à Paris (1842).
DE PUYMAIGRE, à Thionville (1846).
BAUX, archiviste, à Bourg (1849).
DU BOYS (Albert), à Grenoble (1850).
BERTINARIA, à Turin (1851).
MIGNARD, à Dijon (1852).
M^lle^ SASSERNO (Sophie), à Nice (1855).

MM. Grandperret (Th.), à Paris (1856).
Bacci de la Mirandole, à Modène (1857).
Regnault (A.), ancien archiviste au Conseil d'État (1858).
Desserteaux, conseiller à la Cour de Besançon (1862).
Le Duc (Philibert), inspecteur des forêts, à Belley (1862).
De Meaux (le vicomte) (1863).
Cannat de Chizy (Marcel) (1864).
De Flaux (1865).
Le Prince Vlangali (1865).
Negri (le commandeur Christophe), à Turin (1865).
Carra de Vaulx (1866).
Revoil, architecte, à Nîmes (1866).
De Gerando (le baron) (1869).
Chantelauze (Régis de) (1876).
Baguenault de Puchesse (1876).
Flouest, à Paris (1877).
José da Cunha, homme de lettres, à Bombay (1877).
Robert, professeur à la Faculté des lettres de Rennes (1877).
Lucas (Charles), architecte, à Paris (1881).
Labatie (Gabriel), à Talissieu (Ain) (1881).
Malo (Léon), à Pyrimont (Ain) (1882).
Rostaing (Léon), à Vidalon-les-Annonay (1883).
Widor (Charles-Marie), organiste à Saint-Sulpice, à Paris (1885).

ÉTAT AU 1ER JANVIER 1886

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

Fondation baron Lombard de Buffières. — Cette fondation, qui date de l'année 1882, a été créée par M. Lombard de Buffières, ancien avocat à la Cour d'appel de Lyon et ancien Conseiller de Préfecture, en vue d'honorer et perpétuer la mémoire de son père, M. le baron Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère. Le revenu annuel doit être employé « de façon à développer dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs *envers Dieu*, *envers soi-même et envers le prochain*, et à encourager tout ce qui pourrait tendre à faciliter et accroître ce développement. » L'Académie a décidé que ce revenu serait exclusivement affecté, en 1886, à des récompenses et médailles décernées AUX INSTITUTRICES.

Les titres et indications à l'appui de toute candidature devront être adressés à M. le Président de l'Académie, avant le 1er juillet prochain, terme de rigueur.

Prix Christin et de Ruolz. — Cette fondation date de 1756. Elle est due à Christin, secrétaire perpétuel de l'Académie, et à ses héritiers De Ruolz. Le prix Christin consiste en une ou plusieurs médailles de la valeur de 300 fr. chacune, que l'Académie décerne, à des époques indéterminées, au meilleur travail qui lui est offert sur une question choisie par elle dans les mathématiques, la physique ou les arts.

Le jugement sur le concours est rendu par une Commission

composée de cinq membres, nommée tous les quatre ans par l'Académie.

L'Académie a mis au concours, en 1884, le sujet suivant :

« *Étude historique sur les Sculpteurs lyonnais et leurs œuvres depuis l'année 1500 jusqu'à nos jours.* »

Le prix décerné sera une médaille d'or de la valeur de 900 fr. Les mémoires ne seront pas signés ; ils porteront en tête une épigraphe, et seront accompagnés d'un pli séparé et cacheté, renfermant la même épigraphe, avec le nom et l'adresse de l'auteur.

Tout envoi, pour ce concours, devra être parvenu à l'Académie avant le 31 mars 1886, terme de rigueur.

Prix Lebrun. — Ce prix, fondé en 1804 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille valant 300 fr. — Il est distribué annuellement aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises. Une Commission permanente de cinq membres, désignée tous les quatre ans par l'Académie, est spécialement chargée de recueillir et de vérifier les découvertes qui intéressent l'industrie en général, et celle de la soie en particulier.

Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine. Les inventions qui sont présentées après le 31 mars de chaque année sont mises au concours de l'année suivante.

Prix Ampère. — Le prix Ampère a été fondé, en 1866, par M. et M^me^ Cheuvreux, légataires universels de J.-J. Ampère.

Ce prix est d'une somme annuelle de 1,800 fr. Il est décerné, tous les trois ans et pour trois années consécutives, à un jeune homme sans fortune, né à Lyon ou dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences ou les beaux-arts, et il doit lui servir à perfectionner ses études ou à poursuivre le cours de ses travaux. Les candidats doivent avoir 17 ans au moins et 23 ans au plus.

Le concours pour le prix Ampère est annoncé six mois à l'avance par les journaux du département et jugé par une Commission spéciale de six membres, dont le tiers est renouvelé chaque année. En aucun cas le prix ne peut être divisé.

Le dernier titulaire du prix Ampère l'ayant obtenu en juillet 1883, le concours est ouvert dès à présent pour l'année 1886.

Prix Dupasquier. — Ce prix a été fondé, en 1873, par feu Louis Dupasquier, membre titulaire de l'Académie. Il consiste en une somme de 500 fr. accordée annuellement et à tour de rôle à un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur lyonnais.

La Commission permanente chargée de juger le concours est composée de sept membres nommés tous les quatre ans par l'Académie. Les œuvres doivent être soumises à l'examen de la Commission avant le 30 juin de chaque année.

Les candidats doivent ne pas avoir dépassé 28 ans, sauf les architectes, pour lesquels la limite d'âge est reculée à 35 ans.

En 1886, ce sera le tour de l'architecture.

Prix Herpin. — La fondation de ce prix est due à la libéralité de feu le docteur Herpin, membre correspondant de l'Académie. Ce prix, qui est entré dans les attributions de l'Académie en 1878, consiste en une somme de 1,200 fr. qui sera donnée, tous les quatre ans, aux auteurs de recherches ou de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

L'Académie a réglé, comme il suit, les conditions de ce concours :

1° La Commission d'examen est composée de cinq membres, désignés pour quatre ans par l'Académie;

2° Les candidats doivent être Français;

3° Les titres à l'appui de toute candidature, pour le prochain concours, doivent être adressés à l'Académie avant le 31 mars de l'année 1887.

Prix généraux. — Indépendamment des fondations qui précèdent, l'Académie reçoit, à toute époque, communication des découvertes scientifiques, des travaux d'érudition et des ouvrages de l'esprit. S'il y a lieu, elle accorde volontiers, à titre d'encouragement, aux auteurs ou inventeurs, une somme proportionnée à l'importance de leur communication.

L'Académie choisit aussi, chaque année, un ou plusieurs sujets se rapportant aux sciences, belles-lettres ou arts, qu'elle met au concours et qu'elle annonce dans l'une de ses séances publiques de juillet ou décembre, en même temps que les règles et conditions de ce concours. La somme affectée au concours est variable. L'Académie en détermine le chiffre elle-même, d'après l'intérêt qu'elle attache à la question et suivant les ressources dont elle dispose. Le jugement est prononcé sur le rapport d'une Commission spéciale de cinq membres, renouvelée tous les ans.

L'Académie n'a pas ouvert ce concours en 1886.

N. B. — Pour tout ce qui concerne les prix de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, s'adresser au Secrétariat général, Lyon, place des Terreaux, Palais Saint-Pierre (Bibliothèque).

NOTICE

SUR

M. VICTOR DE LAPRADE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MEMBRE ÉMÉRITE DE L'ACADÉMIE DE LYON

Lue dans les séances du 11, 18, 25 mars et du 1er avril

PAR

G.-A. HEINRICH

Secrétaire général pour la classe des Lettres.

Dante, parcourant avec Virgile ces Champs-Elysées chrétiens où le génie, sans donner droit au bonheur des élus, confère du moins le privilège d'échapper aux souffrances éternelles, voit se grouper autour d'Homère ceux des poètes anciens que le moyen âge tenait en plus haute estime, Horace, Ovide et Lucain ; et devançant pour lui-même l'arrêt de la postérité, il marque résolûment sa place au milieu d'eux.

« Ainsi, dit-il, je vis se réunir la belle école de ce prince « du chant sublime qui, au-dessus de tous les autres, vole « comme l'aigle.

« Lorsqu'ils eurent discouru ensemble quelque peu, ils « se retournèrent vers moi, avec un geste de salut, dont « mon maître se prit à sourire ;

« Et ils me firent encore plus d'honneur ; car ils m'admirent

« dans leur compagnie, de telle sorte que je fus le sixième « parmi ces nobles esprits (1) ».

Ne peut-on appliquer au grand poète que la France vient de perdre ce passage de la *Divine Comédie?* S'il est en effet dans notre siècle un homme de génie dont l'influence a engagé la poésie française en des voies nouvelles, si l'on peut dire des vers de Lamartine, comme Dante le dit ailleurs de ceux de l'*Enéide*, « qu'ils furent la divine flamme où plus de mille se « sont embrasés » (2), au-dessus de cette pléiade de poètes, où de réels talents valurent à plus d'un livre son heure de célébrité, quel petit nombre de noms marqués pour survivre à l'enthousiasme passager que suscite une œuvre réussie ! Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset tiendraient dans ce groupe privilégié la place d'Homère, de Virgile et d'Horace. Brizeux et Autran y apparaîtraient sans soulever d'orages, comme Dante y introduit Ovide et Lucain. Mais parmi eux, moins grand que les premiers, plus célèbre assurément que les seconds, Victor de Laprade y réclamerait cette sixième place qui n'est point ici le dernier rang ; qui est simplement la consécration d'une renommée impérissable. Qui prétendrait en effet comparer au poète florentin le chantre des *Métamorphoses* ou celui de la *Pharsale?*

(1) Cosi vidi adunar la bella scuola
Di quel signor dell'altissimo canto,
Che sovra gli altri com'aquila vola.
Da ch'ebber ragionato insieme alquanto,
Volsersi a mè con salutevol cenno,
E il mio Maestro sorrise di tanto.
E più d'onore ancora assai mi fenno :
Ch'essi mi fecer della loro schiera,
Si ch'io fui sesto tra cotanto senno.
Inferno, cant. IV, v. 93-102.

(2) Della divina fiamma
Onde sono allumati più di mille.
Purgatorio, cant. XXI, v. 95-96.

Les louanges décernées sur une tombe à peine fermée sont presque toujours suspectes. Pourtant la longue carrière de Victor de Laprade permet déjà de juger à distance non seulement ses premiers essais, mais la plupart des œuvres de son âge mûr. Plus heureux que la plupart de ses contemporains, même les plus grands, ce n'est point par ses plus belles œuvres qu'il a marqué ses premiers débuts. Presque seul, il a toujours grandi, tandis que tant de nobles esprits, après avoir charmé notre siècle par les plus splendides promesses, l'ont étonné par leur stérilité précoce ou affligé par leur décadence. Cette ascension continue du talent de Victor de Laprade a de bonne heure frappé les meilleurs juges. L'un de nos critiques les plus éminents, et par la largeur de ses vues, et par la finesse et l'équité de ses appréciations, Saint-René Taillandier, lui écrivait en 1852, au lendemain de la publication des *Poèmes évangéliques* : « Parti de la Grèce, vous « êtes arrivé sur les cimes du Calvaire après avoir traversé « les forêts druidiques. L'homme, la nature et Dieu, vous « avez chanté dans une harmonie progressive ces sujets qui « sont le fond de toute poésie. Vos *Poèmes évangéliques* at- « testent un progrès remarquable et qui se trouve parfaite- « ment d'accord avec l'élévation croissante de vos inspira- « tions. Il me semble que j'aurais des choses intéressantes à « dire sur l'unité de votre carrière poétique et sur le couron- « nement que vous venez de lui donner (1). »

Près de trente ans plus tard, le même critique, non plus dans l'épanchement d'une correspondance intime, mais dans une étude destinée à la *Revue des Deux Mondes*, reprenait sans y songer, sous une forme plus accentuée, les termes de sa lettre oubliée. « Victor de Laprade, disait-il, a gravi d'éche- « lon en échelon les hauteurs du monde de la pensée, comme

(1) Lettre du 5 décembre 1852.

« il gravissait à vingt ans les Alpes de Savoie. Il a pu défaillir, « il n'a jamais dévié. On l'a constamment vu se reprendre, se « relever, assurer sa marche, aller toujours plus loin, tendre « toujours plus haut... Penseur, il a complété ses ressources ; « poète, il a corrigé ses défauts ; citoyen, il a regretté ses « amertumes et n'a jamais désespéré de la patrie (1). »

Combien en trouverait-on, parmi nos écrivains récents, qui fussent vraiment dignes d'un tel éloge ? Sans doute pour ceux qui, toujours en quête de la popularité, ont flatté successivement toutes les idées et toutes les passions de leur siècle, la critique des arts, obligeante auxiliaire d'une adulation souvent intéressée, a fourni à la critique littéraire un euphémisme qui les excuse. Ils ont simplement changé de manière. Il resterait à examiner si « changement de manière » n'est point ici synonyme de palinodie. Pour Victor de Laprade, la constance ne fut pas seulement le résultat d'une singulière élévation morale. Lui-même aimait à proclamer que cette qualité était chez lui une sorte d'instinct héréditaire. Il avait au plus haut degré le culte des souvenirs de famille, et tout en souriant parfois de l'influence prédominante que la critique contemporaine attribue aux circonstances extérieures, il expliquait, avec un curieux mélange d'humilité personnelle et de fierté de race, les plus fécondes facultés de son intelligence et les meilleurs traits de son caractère par ce legs mystérieux qu'il tenait de ses ancêtres.

I

Ce n'est donc point obéir à une simple curiosité que de rechercher dans le passé les origines du poète. Ses aïeux sont issus d'une contrée peuplée par une forte race, et embellie

(1) *Revue des Deux Mondes*, 3e période, t. XXI, 15 février 1879.

par les plus pittoresques horizons (1). Les Richard de Pontempeyrat, souche des Richard de Laprade, habitaient de temps immémorial un manoir d'une médiocre importance sur les confins du Forez, du Velay et de l'Auvergne, au milieu des prés et des bois. Ils appartenaient à cette fraction trop peu nombreuse des vieilles familles qui sut résister aux séductions malsaines de Versailles et demeurer pauvre et fière au fond de la province. On y payait sa dette au pays en exerçant des fonctions utiles qui justifiaient par des services rendus les privilèges que l'autorité royale laissait encore subsister. Les Pontempeyrat furent, pendant plusieurs générations, et jusqu'à la suppression de cette juridiction au XVIII[e] siècle, capitaines châtelains au bailliage de Chauffour, un des quatre bailliages du Forez. C'était, comme toutes ces vieilles charges féodales, une fonction à la fois judiciaire et militaire. Aussi n'est-il point étonnant que le grand-père du poète, Marin Richard de Laprade, l'avant-dernier des huit enfants de Richard de Pontempeyrat (2), ait pris du service dès l'âge de quatorze ans. Il se distingua dans les guerres de Flandre, et y déjoua une surprise qu'une troupe anglaise, revêtue d'uniformes français, dirigeait contre nos avant-postes. La poignée d'hommes qu'il commandait fut écrasée sous le nombre, mais l'alarme avait été donnée. C'est, avec un dénoûment presqu'aussi tragique, un héroïsme assez analogue à celui du chevalier d'Assas. Fait prisonnier par les Anglais, il s'échappa, traversa en se cachant les marais de la Hollande, et finit par rentrer en France sain et sauf. Il se retira de bonne heure du

(1) Ces détails biographiques sont tirés en plus grande partie d'un manuscrit de famille qui a été également communiqué à M. Edmond Biré, pour les remarquables articles qu'il a insérés dans le *Correspondant.*

(2) Et non le second de dix enfants, comme on l'a dit par erreur. Sur ces huit enfants il y avait cinq fils. La descendance masculine des Pontempeyrat est aujourd'hui complètement éteinte. Il ne reste que les Richard de Laprade.

service. On ignore ce qui l'attira peu après à Avignon. Il plut au légat du pape, qui lui offrit le grade de lieutenant dans les troupes pontificales. Un incident qui lui fit grand honneur l'entraîna dans un monde bien différent.

Les créateurs de la chimie, Lavoisier et Fourcroy, faisaient alors un séjour à Avignon. Le jeune de Laprade les rencontra, fut enthousiasmé de leur conversation, et renonçant à toute autre carrière, partit pour Montpellier afin de se consacrer à la médecine et aux sciences naturelles. Reçu docteur, il alla exercer son art à Montbrison. Sa situation était plus que modeste. La terre de Laprade lui avait donné un nom plus qu'un patrimoine. Il avait épousé une jeune fille d'une grande distinction, mais sans aucune fortune. Le travail du médecin et du savant devait fournir les ressources nécessaires à l'entretien du ménage. Quelques écrits fixèrent sur lui l'attention; il reçut le titre honorifique de médecin du roi, et fut élu en 1774 membre de l'Académie de Lyon. Des travaux, fort originaux pour le temps où ils furent publiés, sur les *Eaux minérales du Forez*, lui assurent encore aujourd'hui une place dans l'histoire de la science (1). Personne avant lui n'avait appliqué l'analyse chimique à l'étude de leurs propriétés curatives. Le titre d'intendant général des eaux minérales du Forez et du Vivarais fut la récompenses de ces laborieuses recherches. Marin Richard de Laprade eut quatre enfants. Le second fut Jacques de Laprade, le père de notre poète.

Les nécessités d'une carrière amenaient donc pour la première fois dans une ville cette race demeurée jusqu'alors invariablement fidèle à la vie des champs. Victor de Laprade se plaisait à rappeler ce qu'il nommait ses origines rurales, parlant toujours de la campagne pour se glorifier de pouvoir

(1) *Analyse et vertu des Eaux minérales du Forez*. Lyon, 1777.

y chercher ses ancêtres, et presque jamais pour apprendre à ses interlocuteurs que ses ancêtres y avaient fait quelque figure. La Révolution ne vint donc pas changer brusquement la situation de cette famille dont la vie laborieuse et les habitudes austères ne différaient guère des traditions de simplicité des familles de modeste bourgeoisie. Elle lui permit seulement de manifester au sein de l'adversité tout ce qu'elle avait d'énergie morale. Le fils aîné de Marin Richard de Laprade, un oncle du poète, fut blessé en marchant avec une troupe de Montbrisonnais au secours de la ville de Lyon, qui avait pris les armes, non pour faire la guerre à la liberté, suivant l'affirmation mensongère du fameux décret de la Convention, mais pour échapper à la tyrannie et aux excès de la Terreur. Après la défaite, au moment des plus cruelles et des plus sanglantes représailles, le docteur de Laprade fut arrêté et ne dut la vie qu'à l'intervention d'un officier républicain auquel il avait rendu des services. Mais si Marin de Laprade échappe à la guillotine et aux fusillades, onze de ses parents ou alliés y succombent dans une première fournée de soixante-quatre victimes immolées à Feurs. Deux autres périrent plus tard, le comte de Rochefort et son fils Beauvoir, âgé seulement de seize ans, qui, épargné par une première décharge, réclamé par la foule attendrie, refusa la grâce, se jeta sur le corps sanglant de son père et se fit fusiller en le tenant étroitement embrassé.

Marin Richard de Laprade lui-même survécut peu à ces terribles émotions. Il mourut en 1797. Jacques Richard de Laprade, le père de notre poète, n'avait alors que seize ans. Son frère aîné, le blessé de la guerre civile de 1793, avait pour toute ressource un modique emploi dans ces bureaux de justice qui servirent tant bien que mal à expédier les affaires entre la suppression des anciens tribunaux et la réorganisation de la magistrature sous le Consulat. Il fallait vivre et faire

vivre une mère et deux sœurs. Jacques de Laprade ne désespéra point. Profitant de ce qu'il avait appris de chimie dans ses conversations avec son père, il ouvre intrépidement une pharmacie, obtient d'être, pour un chétif salaire, le pharmacien de l'hôpital, et mène tout de front, le service de sa petite officine, ses études chimiques et médicales, ses études classiques elles-mêmes, commencées chez les Oratoriens de Tournon et interrompues par l'expulsion de ses maîtres. Puis quand sa mère et ses sœurs sont assez au fait de la pharmacie pour aider à la préparation des remèdes, lorsque quelques économies les mettent à l'abri des besoins les plus pressants, il revient à Tournon, où les Oratoriens fugitifs ont essayé de se rassembler et de rouvrir le collège. C'est là qu'il termine rapidement ses études, donnant des leçons et des répétitions aux plus jeunes enfants, tandis qu'il était élève dans les plus hautes classes.

Il y eut alors, dans les annales de notre instruction publique, une courte période des plus curieuses à étudier, et qui rappelle, avec une vérité saisissante, l'état de ces écoles du V^e^ et du VI^e^ siècle, que quelques rhéteurs ou quelques moines ouvraient timidement, au lendemain d'une invasion, dans nos cités gallo-romaines ravagées par les barbares. On allait au plus urgent ; les professeurs étaient rares ; le programme de la maison comprenait ce qu'il était possible d'enseigner en tenant compte et des besoins des élèves et des capacités des quelques maîtres que le hasard y avait rassemblés. Souvent les plus grands élèves s'y faisaient les répétiteurs des plus petits, et indemnisaient ainsi le collège d'une hospitalité gratuite que la ruine de tant de familles rendait en bien des cas absolument nécessaire. L'économat s'en tirait comme il pouvait, et, en dépit de la proscription officielle du culte, le carême empiétait singulièrement au réfectoire sur tout le reste de l'année. C'est pourtant de ces collèges, dont l'orga-

nisation nous fait sourire, qu'est sortie la grande génération de la période de la Restauration ; tant il est vrai que l'élévation du niveau intellectuel et même la force des études tiennent plus à des conditions toutes morales qu'à la multiplicité des examens et à la perfection des programmes.

Des circonstances un peu plus prospères permirent à Jacques de Laprade, au sortir de Tournon, d'aller à Montpellier faire ses études médicales. Il y retrouvait le souvenir de son père sur les traces duquel il aspirait à marcher. Reçu fort honorablement docteur en 1804, il revint exercer sa profession à Montbrison, où il se maria. Il épousait la fille d'un ancien avoué de Montbrison, mort victime de la Révolution, M^lle^ Chavassieu. Le père de sa femme, dérobé aux recherches des terroristes, grâce à une cachette restée impénétrable dans sa propre maison, en était sorti brusquement en entendant conduire en prison son ami M. de Meaux, l'aïeul de notre contemporain, le vicomte Camille de Meaux, qui s'est allié à la famille de Montalembert. Enfermé avec son ami, il avait refusé de s'évader, répondant à sa femme, qui avait tout préparé pour sa fuite, qu'un bon citoyen ne doit sortir de prison qu'en vertu d'un jugement. Ce jugement fut un arrêt de mort. Il le subit en chrétien, et écrivit à sa femme une noble lettre d'adieux que sa veuve porta toujours sur elle comme une précieuse relique. Les prêtres qui faisaient partie du lugubre cortège consolèrent leurs compagnons de supplice. L'un d'eux récita à haute voix le *De profundis* auquel tous répondaient, et c'est ainsi qu'on arriva au lieu d'exécution. Avec de tels souvenirs la famille Chavassieu était digne de s'allier à la famille de Laprade. Le premier enfant issu de ce mariage fut notre poète. Pierre-Marin-Victor Richard de Laprade naquit à Montbrison, le 13 janvier 1812, dans l'humble maison où son grand-père s'était fixé en commençant sa carrière médicale, où son père la continuait non sans honneur ;

vieux nid de famille que Victor de Laprade a célébré plus tard en des vers touchants, et que ses enfants considèrent à bon droit comme un sanctuaire consacré aux aïeux (1).

Les travaux de Jacques de Laprade lui firent désirer de trouver de plus nombreuses ressources d'études en même temps qu'ils lui donnaient la légitime espérance de réussir sur un plus grand théâtre. Il fut en effet bien vite connu au delà de l'horizon restreint de la vieille capitale du Forez. Deux de ses mémoires avaient été successivement couronnés par la Société de médecine de Bruxelles. En 1805, le sujet mis au concours était : *L'influence de la nuit sur les maladies ;* en 1809, *Les effets produits par les orages sur l'homme et les animaux*. Les juges compétents se plaisent à reconnaître que ces deux travaux témoignent d'un grand sens médical et de connaissances approfondies (2). Profane en une telle matière, je me borne à une réflexion que m'a suggérée la lecture du second mémoire, le seul que j'aie eu l'occasion de feuilleter. Les notes ajoutées à la fin de ce travail, et où sont recueillis en assez grand nombre des textes empruntés aux auteurs anciens, attestent une érudition classique aussi solide que variée. Donc, à la fin de 1805, Jacques de Laprade vint s'éta-

(1) Enfants, je laisse un héritage
Modeste, comme de raison,
Mais, quand vous ferez le partage,
Gardez cette vieille maison.

Les beaux Messieurs de grande ville
Ne lui trouvent guère d'appas.
Ma petite maison tranquille,
Amis, ne la méprisez pas.

Le livre d'un Père, XLVIII. *La vieille Maison.*

(2) Discours de réception du docteur Potton à l'Académie de Lyon, dans la séance publique du 21 décembre 1861. Le docteur Potton, qui remplaçait, dans la section de médecine, le docteur Richard de Laprade, a consacré ce discours à l'éloge de son prédécesseur et à l'appréciation de ses travaux.

blir à Lyon. Il avait déjà été élu membre de l'Académie; le concours lui fit obtenir la place de médecin de l'Hôtel-Dieu, et il acquit bientôt dans le corps médical lyonnais une notoriété assez considérable pour qu'en 1821, au moment de la formation de notre École de médecine aujourd'hui transformée en Faculté, il fut nommé professeur de clinique et chargé de prononcer le discours d'inauguration à l'ouverture des cours (1). Notons en passant que ce discours fut imprimé chez Ballanche, qui préludait alors, par l'exercice de sa modeste profession d'imprimeur-libraire, aux grands travaux qui devaient plus tard illustrer son nom.

La brillante carrière de Jacques de Laprade fut brusquement interrompue par la révolution de Juillet. Légitimiste aussi sincère que libéral, il était de ceux qui n'avaient point ménagé aux hommes de la Restauration les avertissements qui auraient dû retenir le gouvernement sur la pente fatale où il s'engageait. Il pouvait se donner le mérite, facile après la catastrophe, d'avoir prévu et prédit les événements; il préféra s'associer aux vaincus. Il donna sa démission de professeur à l'École de médecine et de médecin du collège royal. Il soutint, dans une éloquente requête à l'Académie de Lyon, l'innocence de son ami M. de Chantelauze, joignant ainsi ses efforts à ceux qui devaient bientôt, devant la Chambre des Pairs, consacrer la réputation de Paul Sauzet. N'ayant pu conjurer une condamnation, il fit tout pour en adoucir les rigueurs, et tant que dura la captivité de M. de Chantelauze à ce fort de Ham, d'où devait s'échapper plus tard un prisonnier moins scrupuleux, chaque année le docteur Richard de Laprade bravait les fatigues d'un long voyage pour venir apporter au ministre déchu les consolations de l'amitié.

(1) 14 novembre 1821. Il est bon de rappeler cette date, qui marque l'origine d'une grande école.

Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher le docteur Richard de Laprade ne peuvent oublier cet aimable et vénéré vieillard chez lequel l'aménité et la bienveillance s'alliaient admirablement à cet esprit d'énergique décision qui fut le trait dominant de son caractère. Il sut pénétrer la vocation poétique de son fils; accepter, dans sa situation modeste, les sacrifices nécessaires pour assurer au jeune débutant l'indépendance de l'homme de lettres (1); encourager ses essais et juger ses œuvres avec l'impartialité du critique plus qu'avec la tendresse d'un père, s'attribuant, avec tout le sérieux que comporte un tel rôle, la place de « ce rigoureux et inflexible ami », que Boileau souhaite à chaque poète. C'est un de mes souvenirs de jeunesse que de l'avoir vu, auditeur non moins exigeant qu'attentif, assister aux premières leçons de son fils à la Faculté des lettres. Dix ans plus tard, au moment de l'élection de Victor de Laprade à l'Académie française, le soir même où une dépêche apportait la bonne nouvelle, il me fut donné de lui serrer la main, et de l'entendre annoncer aux amis du poète ce qu'il appelait sa dernière joie, modeste et calme au sein de ce triomphe dans lequel il avait quelque droit de réclamer une part. De tels hommes deviennent rares dans notre société contemporaine. Précisément parce que les opinions y sont de plus en plus livrées aux fluctuations des événements et aux calculs de l'intérêt, la vérité du moment prend trop souvent, dans la bouche de ses adeptes, ce caractère absolu qui n'est qu'une preuve de plus de leur sceptiscime. Ils élèvent au rang de loi du monde leur attitude de hasard, et à l'état de dogme leurs affirmations éphémères. Les convic-

(1) Le poète lui-même l'a noblement reconnu dans ces beaux vers :

C'est par vous que ma muse, à travers les années
Put attendre en rêvant ses moissons ajournées,
O mon père! et vous seul, dans vos mâles hivers
M'avez fait les loisirs d'où fleurirent mes vers.
(Dédicace des Symphonies.)

tions stables ne connaissent ni ces emportements de néophyte, ni ce fanatisme de sectaire. Ce vieux docteur qui avait brisé sa carrière par loyauté politique n'en était pas moins un esprit complètement ouvert aux plus nobles idées modernes ; ce chrétien convaincu n'en discutait pas moins avec une remarquable largeur d'idées les systèmes les plus opposés à sa croyance. La foi a ses degrés, et, selon le langage aujourd'hui à la mode, ses nuances ; mais au degré supérieur elle a trois qualités qui sont le signe certain de son élévation : l'ardeur, la fermeté, la tolérance.

Nous arrivons enfin au poète lui-même, et à cette enfance où l'impression fâcheuse des années de collège avait suffi à empoisonner pour lui les plus chers souvenirs. Le docteur Richard de Laprade, malgré ses éminentes qualités d'éducateur, s'était évidemment trompé en enfermant dans un internat cet enfant à l'humeur indépendante et fière. Une mère, deux grand'mères, avaient entouré ses premières années des soins que leur suggérait leur tendresse. C'était un triple motif d'exécrer les maîtres d'étude qui les remplacèrent brusquement. Une partie de cette heureuse enfance s'était passée au grand air, dans le Forez, près de sa grand'mère maternelle. Les hautes et noires murailles du lycée de Lyon n'en parurent que plus nécessairement le plus dur des cachots. Les poètes ne sont de race irritable que parce que les impressions sont chez eux d'une vivacité extrême. Il y eut chez l'enfant ainsi caserné un mouvement de recul et d'horreur qui lui laissa pour la vie une véritable haine. L'ardent plaidoyer de l'*Education homicide* était déjà en germe dans les désespoirs du petit écolier.

Tout est-il donc si affreux dans ces maisons d'éducation où grandit une notable partie de notre jeunesse ? En thèse générale, je suis d'accord avec le poète pour préférer, toutes les fois que c'est possible, à l'internat qui isole l'enfant de sa famille,

l'externat qui concilie la salutaire influence du foyer domestique et les avantages incontestés de l'éducation commune. Il en est du pouvoir du père de famille comme de toutes les charges sérieuses : il ne doit être délégué à des mains étrangères que dans les cas d'absolue nécessité, et en ce qui concernait ce jeune enfant, cette nécessité n'était nullement évidente. Les hyperboles de l'*Education homicide* ont, à nos yeux, le grand avantage de signaler le mal avec une vérité de sentiments et une verdeur d'expression bien propres à faire réfléchir ces parents trop nombreux, qui voient dans l'internat un moyen commode de rejeter sur les épaules d'autrui la plus grande partie de leur fardeau. Mais lorsque l'éloignement de tout centre d'études ou des circonstances spéciales rendent une séparation indispensable, en faut-il conclure qu'en envoyant un enfant dans un internat, on voue fatalement son corps à l'étiolement et son esprit aux pires influences ? Le poète alléguait, dans ses entretiens familiers, que cette impression ne lui était point personnelle. On a cité, plus d'une fois déjà, les rancunes non moins vives de Jules Janin, bien qu'elles n'aient jamais trouvé pour formule un si éloquent plaidoyer. On aurait pu ajouter l'œuvre moins connue d'un éminent contemporain et d'un digne ami de Victor de Laprade, le peintre Janmot. Dans une série de tableaux où il a représenté les diverses phases de la vie de l'âme, il consacre à l'éducation deux de ses toiles qu'il intitule, si je ne me trompe, le *Mauvais sentier*, et dans lesquelles son pinceau, ordinairement soucieux de l'idéal, va demander au réalisme et à la caricature toutes leurs plus repoussantes images. Encore une impression d'artiste et une rancune d'écolier, plutôt fait pour crayonner le profil du professeur que pour écouter ses leçons ! Dans une des classes qui suivaient celle de Victor de Laprade, le poète aurait pu trouver, il est vrai, parmi les externes, un jeune et studieux écolier qui s'appelait Frédéric

Ozanam, et qui a gardé de ses années d'études un tout autre souvenir. Pour moi, ces mêmes grands vieux murs ne me rappellent, avec les commencements de plus d'une amitié fidèle, que l'accueil bienveillant et les soins dévoués de quelques maîtres qui m'encouragèrent, sorti des rangs les plus modestes de la société, à me frayer mon chemin dans leur propre carrière, et aux conseils desquels je dois d'avoir pu y parvenir. Tous peut-être n'étaient point à la hauteur de leur mission. Il ne m'en est pas moins impossible de considérer mes années de collège comme un temps de cruelles épreuves, et quand je songe à ceux de mes maîtres que j'ai entourés d'une si persévérante et si légitime affection, tous mes souvenirs sont en quelque sorte emportés dans l'émotion de la reconnaissance.

N'est-ce pas d'ailleurs en ce même collège que Victor de Laprade connut les maîtres qui tirèrent sa vive et belle intelligence des limbes où elle avait paru demeurer ensevelie? C'est en rhétorique que l'écolier s'éveilla, grâce à l'enseignement d'un jeune professeur, M. Rabanis, qui lui fit comprendre la grandeur de la poésie antique et particulièrement du génie grec. Dès lors l'élève médiore devint l'un des premiers. L'année suivante l'influence du vénérable abbé Noirot devait achever cette transformation. Tout a été dit sur ce maître célèbre qui, dans sa classe de philosophie, se préoccupait moins d'enseigner un système que de former d'excellents esprits. Lié avec le docteur Richard de Laprade, il accueillit son fils avec une bonté toute particulière. Son enseignement socratique, qui laissait aux jeunes intelligences la joie de découvrir elles-mêmes la vérité, marqua notre futur poète d'une empreinte ineffaçable. Si Victor de Laprade a étonné plus tard et charmé ses contemporains par cette rare alliance d'un esprit net et ferme et d'un cœur enthousiaste; s'il a su se dégager rapidement du mysticisme nuageux des

romantiques pour aboutir à une mâle poésie, pleine de sages conseils et d'austères leçons, je n'hésite pas à attribuer à l'abbé Noirot la plus grande part dans le développement de ces dons heureux. La muse de Victor de Laprade doit à cette influence d'une saine philosophie ses traits les plus caractéristiques et ses plus incontestables beautés. Pour emprunter encore à Dante l'une de ses plus gracieuses images, bien que l'on ait trop souvent peut-être comparé le poète au papillon, c'est dans cette année d'une classe unique en son genre que se forma la chrysalide qui devait bientôt briser sa frêle enveloppe et déployer si brillamment ses ailes (1).

En attendant cette évolution que nul ne soupçonnait encore, la sortie du collège aboutissait à un mécompte, car elle coïncidait avec les journées de juillet 1830. Nous avons parlé de l'amitié qui unissait le docteur Richard de Laprade à M. de Chantelauze. Le garde des sceaux de Charles X devait attacher à son cabinet le jeune Victor de Laprade, et ce haut patronage lui promettait une belle carrière dans la magistrature. La révolution de Juillet fit évanouir ce rêve de l'ambition paternelle en transformant le protecteur en un prisonnier d'État. Restait la carrière médicale ; mais la maladie, non moins que les dégoûts irrésistibles qu'inspiraient les travaux d'amphithéâtre, se chargèrent d'en fermer l'entrée au jeune débutant. Deux ans de souffrances marquèrent alors dans son existence une sorte d'arrêt fatal. Lorsque la santé revint, son père songea à en assurer la durée par un séjour en un meilleur climat. Il avait à Aix un ami intime, M. de Magnan, jadis son condisciple à Tournon, l'un de ces élèves-maîtres qui avait, lui aussi, traversé la phase héroïque de

(1) Non v'accorgete voi, che noi siamo vermi
Nati a formar l'angelica farfalla.
(Purgatorio, cant. X, v. 124-125.)

la reconstitution des études et mené de front la fin de ses classes et les fonctions de répétiteur. M. de Magnan occupait alors à Aix une haute situation dans la magistrature. Sa présence y assurait à l'étudiant un guide et un protecteur. Victor de Laprade partit pour Aix en 1833. Les siens et lui-même ne songeaient qu'aux cours de la faculté de droit et à la perspective d'une carrière d'avocat. Le soleil de la Provence devait se charger de faire éclore le poète.

II

On ne trouve pas en effet, dans les premières années de Victor de Laprade, cette précocité poétique dont firent preuve Alfred de Musset et Victor Hugo. Si l'on a récemment rapporté qu'en quatrième il avait ébauché contre les maîtres d'études du collège un poème satirique, il est fort probable que l'indignation qui lui inspira quelques rimes d'écolier n'en fit nullement un autre Juvénal. Plus tard, le culte même qu'il avait pour la poésie antique le décourageait par avance de l'imiter, et s'il subit, comme toute la jeunesse d'alors, l'ascendant de ces maîtres nouveaux dont les succès excitaient, entre classiques et romantiques, tant de luttes et d'orages, on ne voit pas qu'il se soit hâté de marcher sur leurs traces. Ses professeurs de droit, interrogés sur son compte, l'eussent classé parmi leurs bons élèves ; ses camarades, en rendant à sa conduite la justice la plus méritée, l'eussent nommé parmi leurs plus gais compagnons ; mais nul ne pressentait un continuateur de Lamartine dans cet étudiant qui songeait sans arrière-pensée à tirer parti de la science du droit pour se frayer une voie, tout en prenant joyeusement part à mainte espièglerie. Et cependant l'œuvre se faisait. Cette vie qui bouillonnait dans la poitrine du jeune homme, après de longues souffrances, cherchait vaguement une expression que

l'enthousiasme poétique pouvait seul lui donner. Les séductions du climat, cette atmosphère si pure, cette lumière étincelante qui enveloppait les âpres sommets des Alpines de ses reflets dorés, tous ces charmes plus vivement sentis par un Lyonnais échappé du même coup à la prison du collège, à la réclusion de sa chambre de malade, et au ciel trop souvent brumeux de son pays natal étaient pour lui comme une révélation nouvelle de la nature.

> Largior hic campos æther et lumine vestit
> Purpureo.

Ce n'était pas seulement cet éclat inattendu, c'étaient aussi ces monuments anciens accumulés dans toute la région voisine du delta du Rhône, et dont les proportions sont en si parfaite harmonie avec l'horizon voisin, qui devenaient pour Victor de Laprade le vivant commentaire de ce qu'il avait entrevu dans la lecture des grands poètes de la Grèce ou de Rome. Son génie en a toujours conservé l'empreinte. Il ne fut séduit ni par les légendes du faux Ossian, alors si admirées, ni par cette évocation fantastique d'un moyen âge de convention qui fit confondre, à tant de ses contemporains même des mieux doués, l'étrange avec le grandiose et l'horrible avec le sublime. C'est la contemplation du plus classique des paysages qui lui fit proférer involontairement le fameux *anch'io sono pittore*, « et moi aussi, je suis peintre », et à défaut de la palette et du pinceau il traduisit ses impressions par ses premiers vers.

L'esprit des littératures du Nord, s'il eut alors quelque contact avec cette intelligence si largement ouverte en son premier épanouissement, le pénétra de la manière la plus heureuse, au milieu de religieuses et patriotiques émotions. Parmi les camarades de Victor de Laprade à Aix figuraient quelques étudiants polonais, jeunes fugitifs échappés aux sanglantes représailles de l'insurrection de 1831. Une étroite

amitié lia bientôt notre poète avec l'un d'eux, Constantin Gaszinski, et la mort seule brisa cette intimité qu'une noble compassion pour les proscrits avait inaugurée, et qu'entretint un même amour de la poésie, de la philosophie et de la liberté. Intelligence facile, esprit net et judicieux, Gaszinski s'assimila la langue française jusqu'à s'essayer en vers, non-seulement dans l'idiome classique de sa patrie d'adoption, mais même en cette poésie provençale dont la renaissance, alors à peine commencée, a jeté depuis tant d'éclat. Les jeunes étudiants polonais suivaient d'ailleurs avec le plus vif intérêt les débats littéraires qui passionnaient alors la jeunesse des écoles. Presque tous versés dans la langue allemande, familiers avec les œuvres de Schiller et Gœthe, trouvant d'ailleurs dans les essais des littératures slaves ces allures d'indépendance qu'on considérait alors en France comme de téméraires innovations, ces jeunes gens apportaient dans les discussions littéraires un esprit plus impartial, à la fois sympathique à l'école nouvelle et préservé de ses exagérations. Ils trouvaient à l'état natif, et dans le génie de leur propre idiome, ce qui n'était trop souvent chez les romantiques qu'une importation intempestive et une maladroite copie. Constantin Gaszinski fut d'ailleurs pour Victor de Laprade l'interprète des œuvres du célèbre poète anonyme de la Pologne, Sigismond Krasinski. Il était l'un des rares confidents de cet homme éminent qui se condamna toute sa vie à une obscurité volontaire, tandis que ses vers obtenaient chez tous ses compatriotes la plus universelle popularité. Le secret de cette mystérieuse existence fut, par l'entremise de Gaszinski, levé plus tard pour Victor de Laprade. En 1833, le poète anonyme n'en était, comme lui, qu'à ses premières ébauches; il n'en faut pas moins compter les ardentes sympathies polonaises de Victor de Laprade parmi les causes qui donnèrent à sa muse une impulsion féconde.

Ses études de droit terminées soit à Aix, soit à Paris et à Dijon, où le jeune poète fit quelques rapides séjours, Victor de Laprade rentrait à Lyon et débutait au barreau. Rien, en dehors du cercle de famille et de ses plus intimes relations, n'avait encore transpiré de sa vocation poétique. Quelques essais qui datent de son séjour à Aix avaient été publiés, sous des initiales de convention (1), dans des recueils de fort mince importance, entr'autres dans la *Revue Aptésienne*. Le choix de la ville d'Apt n'indiquait point évidemment un écrivain trop avide de renommée. Il prolongea pendant près de quatre ans à Lyon cette sorte de phase de transition de sa carrière. Tout en occupant un emploi de secrétaire chez un de ses parents, M^e^ Genton, l'un des avocats les plus justement estimés de la ville, tout en plaidant çà et là, de vant les diverses juridictions, les causes réservées aux avocats qui débutent, il commençait à écrire sous son nom des articles dans les divers journaux. Ce furent surtout des articles de critique, ou des chroniques théâtrales, auquels se mêlaient déjà des pièces de vers dont la *Revue du Lyonnais*, assez récemment fondée, eut généralement la primeur.

Cependant les vacances de 1838, consacrées en grande partie à un voyage en Suisse et en Savoie, avaient été pour lui l'occasion d'une véritable révélation (2). La grande et sublime nature des Alpes lui apparut alors dans toute sa majesté. Après avoir parcouru à pied, le bâton à la main, les sites les plus imposants de ces ravissantes contrées, il vint se recueillir et se reposer à la fois dans une riante solitude au bord du lac de Genève. Les chemins de fer n'amenaient pas encore vers le Léman cette foule

(1) W. Sh.

(2) Quelques biographies de Victor de Laprade rapportent ce voyage aux vacances de 1837 ; les notes manuscrites de l'auteur indiquent 1838. La pièce intitulée : *Dans les Roseaux*, est datée de Genève, octobre 1838.

cosmopolite de touristes pour lesquels ses rives verdoyantes, qui inspiraient en ce moment même à Töppfer des pages si délicates et si fines, se sont couvertes d'une suite ininterrompue de villas et d'hôtels somptueux. Vevey et Montreux n'étaient encore que des villages, et Vernex un simple hameau où l'on trouvait des paysans, des bateliers et une modeste auberge qui avait un cygne pour enseigne. Aujourd'hui on atteint en s'isolant de cette foule, trop souvent vulgaire, le spectacle grandiose de ces sites incomparables. On pouvait alors en jouir paisiblement loin du va-et-vient et du tumulte des passants. C'est dans cette retraite qu'une sorte d'examen de conscience, dont la belle pièce aux Alpes intitulée *Alma parens* (1) fut la poétique rédaction, révéla à l'auteur sa véritable voie. Il sentit qu'il était fait pour chanter cette grande nature. L'heure décisive sonne ainsi quelquefois dans la carrière des vrais poètes ou des artistes, tout en passant inaperçue pour ceux qui les entourent. La perspective s'est ouverte, le but est marqué; mais les circonstances retardent encore le départ.

Les confrères de Victor de Laprade au barreau de Lyon songeaient encore si peu à une séparation, qu'ils lui confièrent, en 1840, la mission de prononcer le discours de rentrée de la conférence des avocats. Ce fut pour le poète, qui méditait plus sérieusement que jamais de renoncer au barreau, l'occasion de faire preuve de ses facultés de critique. Ce discours sur *les habitudes intellectuelles de l'avocat* est une fine analyse des périls que les habitudes professionnelles font courir à une intelligence plus curieuse de découvrir des arguments en faveur de sa cause, que de juger les faits à la lumière d'une saine et droite raison (2). Victor de Laprade

(1) Publiée plus tard dans les *Odes et Poèmes*. La date de la première rédaction est, d'après les notes manuscrites de l'auteur : Vernex-Montreux, septembre 1838.

(2) *Revue du Lyonnais*, décembre 1840.

signale avec autant de vigueur que de perspicacité « ce scepticisme qui se déguise parfois chez l'avocat sous le dogmatisme et sous les formes hardies de l'affirmation ». Il prévenait spirituellement ses collègues contre cette tentation, si commune dans leurs rangs, d'entrer dans la carrière politique, et « d'y porter les vues étroites contractées dans la pratique exclusive des petits intérêts et des petites questions ». Il les convie à ces hautes et fortes études de philosophie qui seules peuvent donner à l'esprit la rectitude et la profondeur. Sans doute il félicite ses collègues d'avoir heureusement échappé à tous les dangers qu'il leur signale ; mais on peut prévoir que l'auteur ne restera pas longtemps dans une voie dont il décrit si bien tous les obstacles. La publication de *Psyché* allait d'ailleurs inaugurer la carrière de l'écrivain. Au mois d'août 1841, un petit volume, devenu rare aujourd'hui sous cette première forme, lancé simplement sans aucune préface, se chargeait d'annoncer au grand public que les lettres comptaient un adepte de plus (1). L'auteur avait vingt-neuf ans. Il débutait à l'âge où l'enthousiasme du poète n'est déjà plus la fougue de la première jeunesse, où les idées, tout aussi bien que la forme, procèdent du libre choix d'une raison déjà mûrie.

III

Psyché est en effet l'œuvre d'un penseur aussi bien que d'un poète, à tel point que, pour l'apprécier, il faut faire la part des doctrines philosophiques dont Victor de Laprade avait pu ressentir l'influence. Nous avons déjà nommé l'abbé Noirot. Si la conclusion pratique de son enseignement était une lumineuse démonstration de la vérité des idées chré-

(1) Paris, Jules Lafitte, 1 vol. in-12. Les notes manuscrites du poète donnent le 14 août 1841 comme date de la mise en vente de cette première édition.

tiennes, ce ferme et judicieux esprit, en analysant avec une rare finesse les divers systèmes de philosophie, marquait avec une extrême sagacité dans chacun d'eux la part, quelquefois minime, de vérité grâce à laquelle ils avaient pu séduire l'intelligence humaine. Il établissait ainsi deux idées qui lui étaient chères : d'abord, cette passion innée de nos âmes pour la recherche du vrai; en second lieu, cette loi miséricordieuse de la Providence, qui en laissant, dans le domaine de nos pensées, un vaste champ libre aux écarts de l'intelligence, renferme cependant l'erreur en des bornes qu'elle ne peut franchir, et la force, par ses propres abberrations, à démontrer, ne fût-ce que par l'absurde, et les effets salutaires et la puissance de la vérité. Cette méthode, exempte de tout péril pour ceux qui faisaient, comme lui, de la grande métaphysique chrétienne du XVII^e^ siècle et de la philosophie des Pères le point fixe de comparaison d'où résultait, dans les autres doctrines, le départ de la vérité et de l'erreur, pouvait peut-être, dans les moments de crise traversés par une âme, réconcilier un peu trop facilement les contraires. Cette conséquence exagérée du plus sage et du plus clair des enseignements ne fut point sans doute le fait de Victor de Laprade. Ses convictions chrétiennes ne subirent dans la vie pratique aucun obscurcissement. Mais si le cœur resta fidèle, l'intelligence parut un instant s'égarer dans le vague, et les rapports qu'il eut alors avec un autre penseur. chez lequel l'indécision des croyances s'alliait aux élans d'une âme ardente, explique assez naturellement ce qu'il y a de nuageux ou de contestable dans la philosophie dont *Psyché* est le poétique développement.

La Faculté des lettres de Lyon venait d'être créée en 1839, et la chaire de littérature étrangère y avait été confiée à Edgar Quinet. Né en 1803, Quinet, vers 1840, était dans toute la force du talent. Esprit érudit et chercheur, intelli-

gence facile qui s'assimilait rapidement les idées les plus diverses, investigateur infatigable du passé, et admirablement doué de la faculté d'évoquer par l'imagination les civilisations disparues, il avait tout ce qu'il fallait pour grouper autour de sa chaire nouvelle l'élite de la jeunesse lyonnaise. Ce qui manquait, et ce qui a toujours manqué à cette ardente nature, c'est l'équilibre. Une imagination exubérante débordait chez lui en productions à la fois puissantes et bizarres. Il avait déjà publié ces œuvres singulières qu'il avait intitulées poèmes, faute de pouvoir leur donner un autre nom, *Ahasvérus*, *Napoléon*, *Prométhée* (1), dans lesquelles sa prose hardie, et ses vers tout aussi audacieux, semblaient dépasser pour le fond et pour la forme les plus téméraires conceptions du romantisme contemporain. De ses aspirations confuses se dégageait une sorte de glorification de l'humanité qu'une force mystérieuse poussait, à travers la succession des mythes et des symboles religieux, vers une ère de progrès indéfini. Le monde physique avait part à cette espèce de transfiguration. Il faisait son personnage dans les scènes dialoguées. La nature, les pierres elles-mêmes s'animaient pour prendre part à d'étranges concerts ; la cathédrale chantait un hymne au Christ, et du vitrail où l'artiste avait peint sa figure, le Christ lui répondait. Mais un sincère amour des hommes, un véritable culte de la liberté faisait pardonner la bizarrerie de ces compositions. Elles correspondaient bien d'ailleurs à cette phase singulière que traversa notre littérature après 1830. On ébranlait alors toutes les doctrines avec une sorte de calme insouciance. N'étaient-elles point toutes au même degré les éléments de la religion de l'avenir? Ce ne fut que plus tard que ces rêves déçus se compliquèrent de l'aigreur qui suit les échecs. Edgar Quinet lui-même en fut un exemple. Il rendit le christianisme respon-

(1) *Ahasvérus* avait été publié en 1833, *Napoléon* en 1836, *Prométhée* en 1838.

sable des insuccès de l'homme politique. C'est un des traits de l'histoire générale de notre siècle que d'avoir vu s'accentuer les divisions, à mesure que le temps mit à l'épreuve cette sorte de bonne volonté naïve qui rêva la régénération du monde, sans daigner s'apercevoir que l'œuvre se poursuivait depuis dix-huit siècles. Mais on n'en était point là vers 1840. Edgar Quinet avait promptement discerné l'immense valeur du jenne poète débutant. Victor de Laprade lui-même, malgré les profondes divergences qui séparèrent plus tard ces deux hommes éminents, ne cessa de rendre justice à la bonne foi et à la générosité d'intention du penseur fourvoyé. La sympathie mutuelle qui s'adresse au caractère survécut chez eux à la communauté d'idées, qui fut un instant plus apparente que réelle. Il n'en demeure pas moins vrai que *Psyché* garde la trace de cette intimité passagère.

A côté d'Edgar Quinet, et dans une sphère où le christianisme conservait tous ses droits, bien qu'une scrupuleuse théologie pût s'effrayer de quelques points de doctrine, une autre influence excitait encore chez le jeune poète ces mêmes inspirations vers une perfectibilité indéfinie. Victor de Laprade, mis en rapport avec Ballanche, avait trouvé auprès de lui le plus paternel accueil. L'auteur de la *Palingénésie* avait sa philosophie de l'histoire, philosophie aussi noble, aussi douce, aussi indulgente que l'âme qui l'avait conçue. Par une série d'initiations, l'humanité, comme un être unique, s'élève de degrés en degrés vers le bien qu'elle avait possédé d'abord dans un état d'innocence, qu'elle a sans doute perdu par sa faute, mais que des épreuves successives la rendront digne de reconquérir. Les fautes et les crimes qui s'accumulent aux diverses étapes de cette autre voie douloureuse sont sans doute imputables aux âmes qui les commettent; mais, dans l'ensemble du plan divin, ces retards de la marche ascensionnelle de l'humanité servent à la purifier par l'épreuve. La

cause du bien et du progrès ne doit pas avoir seulement des soldats, mais aussi des martyrs. Les peuples méconnaissent souvent les biens qu'on leur apporte ; l'initiateur, ainsi que le constate naïvement Ballanche, est ordinairement tué par l'initié. Cette loi du sacrifice se retrouve à chaque transformation sociale et, dans la contemplation du progrès accompli, Ballanche est tenté de pardonner à ces sacrificateurs involontaires qu'une langue plus précise nommerait des bourreaux. La victoire finale du bien est sinon nécessaire, au sens philosophique du mot, au moins prévue comme une conséquence naturelle de l'intervention de la Providence dans les affaires du monde, et il semble que le séjour de la terre, avant que notre planète subisse la transformation définitive de la fin des jours, doive peu différer de cette vie bienheureuse dont l'humanité a conservé le souvenir confus qu'elle aspire à retrouver. Le progrès matériel comme le progrès moral tendent à réaliser cet idéal sublime, et Victor de Laprade s'est évidemment souvenu de cette théorie lorsqu'il écrivait à la fin de son *Age nouveau :*

> Une voix d'en haut vient conduire
> L'hymne par cent peuples chanté.
> Toute âme a des sons pour la lyre,
> Tout front a sa part de beauté.

Or, cette humanité, plutôt exilée que véritablement déchue, et prédestinée à une réconciliation, où trouvera-t-elle mieux son image que dans le gracieux mythe de *Psyché ?* La jeune fiancée de l'Amour n'est-elle point, par la signification même de son nom grec, la personnification de l'âme humaine, et la fable antique ne se prête-t-elle point aux interprétations même les plus chrétiennes de l'esprit moderne ?

C'était cependant un acte de témérité que de débuter ainsi par une œuvre où la métaphysique et l'allégorie, ces deux ennemies de la vraie poésie, devaient occuper une place si pré-

pondérante. C'était semer comme à plaisir les obstacles sous ses pas. Mais c'était aussi faire acte de conscience. Cette muse grave et austère témoignait ainsi, dès ses premiers essais, de cette loyauté avec laquelle, pendant toute une longue carrière, elle devait présenter ses aspirations au public, dans toute leur sincérité, et sans recherche aucune de la popularité. Lorsque tant de nos plus illustres contemporains ont terni la gloire la plus légitimement acquise par la révélation des plus tristes côtés de leur caractère, Victor de Laprade devait prouver, dès cette première œuvre, que l'estime inspirée par le poète peut conduire à la réputation et même à la gloire.

Psyché fut en effet bien accueillie par les contemporains. Le petit poème d'*Eleusis*, publié le 1^er^ juillet 1841 dans la *Revue des Deux Mondes*, avait préparé les esprits. Sainte-Beuve, alors favorable à Victor de Laprade, saluait l'entrée d'un nouveau poète dans ce qu'il appelait *la Pléiade*. Un petit fait peut servir de symbole à cette sorte d'adoption immédiate du poète lyonnais dans le groupe des jeunes émules qui s'élançaient sur les traces des maîtres qui leur avaient frayé les voies nouvelles. Dans la correspondance de Victor de Laprade et de Saint-René Taillandier, je trouve, quelques jours après la publication de *Psyché*, un simple et cordial billet qui convie le poète à une réunion avec Brizeux (1). Il était fraternellement accueilli par ses pairs avant d'être salué par eux comme un maître.

Or, il avait déjà de véritables droits à ce titre. Si, par l'élévation et par la gravité constante de la pensée, la forme rappelait les meilleurs accents de Lamartine, c'était aussi d'André Chénier que semblait procéder cette inspiration classique rajeunie par le souffle du XIX^e^ siècle. L'idylle mythologique

(1) 25 août 1841.

qui ouvre nécessairement le poème, l'arrivée de Psyché en Grèce, sa résurrection morale en présence des mystères d'une religion vouée au culte de la beauté, tous ces tableaux pleins de fraîcheur semblaient dérobés au poète, qui substitua à la solennelle antiquité conçue par le XVII[e] siècle une évocation plus fidèle de la Grèce avec la simplicité élégante de ses allures, ses passions vives, ses emportements sensuels, mais aussi avec cet instinct naturel de la perfection qui est le caractère de son génie. Les mêmes qualités et les mêmes tendances se révélaient dans les autres publications de Victor de Laprade. Ce n'était pas au pied des donjons ou dans les sombres forêts du moyen âge que sa muse allait se bercer de légendes. Il plaçait la scène à Eleusis, au cap Sunium, aux bords de cette Méditerranée inondée de lumière et vers laquelle convergent tous les grands souvenirs. Homère, Sophocle ou Platon semblaient être ses modèles. Aussi *Psyché* fut-elle, par certains juges des plus délicats, considérée comme une protestation contre les excès du romantisme; protestation assez analogue à celle qui justifia, dans le domaine de l'art dramatique, le succès de la *Lucrèce* de Ponsard. Ce parfum d'antiquité classique explique aussi la faveur dont jouit encore *Psyché* dans l'esprit de quelques lettrés. On n'a pas craint même, en jugeant l'œuvre complète de Victor de Laprade, d'y assigner à *Psyché* le premier rang. C'est un jugement plus que contestable. *Psyché* porte les traces les plus visibles des hésitations d'un esprit qui cherche encore sa voie. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'arrêter quelques instants sur les lacunes et les imperfections de ce beau poème.

Psyché n'est point en effet une simple étude d'après l'antique. L'Olympe hellénique y est sans doute évoqué, parfois avec une vérité saisissante ou avec une grâce qui n'est point indigne des plus heureux accents de la muse grecque; par-

fois aussi il n'apparaît à nos yeux que pour nous faire mesurer les prodigieuses transformations que lui a imposées l'âme chrétienne du jeune poète. Deux siècles plus tôt, quatre amis devisant ensemble avaient rédigé en prose et en vers ce charmant récit des *Amours de Psyché et de Cupidon*, où Racine avait mis le charme de son style, Boileau et Molière la verve de leur bon sens, et Lafontaine sa naïve bonhomie de conteur. Les dieux qu'ils nous montrent sont, au lieu des vrais dieux de la Grèce, ceux dont les statues peuplent les jardins de Versailles; mais ce badinage mythologique a une parfaite unité. Nous sommes dans le monde de la fable: nous y suivons, le sourire sur les lèvres, les mésaventures de la pauvre exilée dont les épreuves nous étonnent sans trop nous alarmer. Nous ne sortons de ce monde enchanté qu'en fermant ce spirituel petit livre qui a pris place dans les œuvres complètes de Lafontaine. La *Psyché* moderne se souvient trop qu'elle personnifie l'humanité en voie de reconquérir le divin idéal. La Grèce, en incarnant les symboles que son imagination féconde avait enfantés, laissait toute leur réalité puissante aux actions et à la vie de ses dieux et de ses héros. Ici nous entrevoyons trop dans *Psyché* la divinité que nous a léguée la fable antique, et la muse qui est l'interprète du poète. L'Olympe du troisième chant offre trop de tableaux profanes pour être le ciel des chrétiens, et trop d'images d'une pureté sublime pour être le séjour de divinités païennes. Les Grâces, que par une interprétation française assez téméraire de leur nom grec le poète appelle *Charités*, parlent un langage trop noble pour être, suivant une des versions de la théogonie antique, les filles de Bacchus et de Vénus (1). Le Jupiter

(1) D'autres traductions mythologiques faisaient les Grâces filles de Jupiter et d'Eurynome. Est-ce à cette tradition qu'a voulu se ratacher le poète en faisant dire aux Grâces ?

> Nous, tes plus purs rayons; nous, filles du sourire
> Par toi complaisamment jeté sur ton empire.
>
> (*Psyché*, l. III).

qu'elles implorent, qui leur accorde le pardon de Psyché, l'unit à Eros, et l'admet parmi les déesses, a dépouillé ses attributs traditionnels pour revêtir la douce et incomparable majesté du Dieu de miséricorde. Il est plutôt fait pour le ciel de Dante que pour l'Olympe. Et cependant la conception mythologique de l'œuvre a enfermé le poète dans une action où l'idée chrétienne ne peut trouver sa place. Si la faute de Psyché peut devenir le symbole de la chute, nulle part nous ne pourrons découvrir le symbole de la rédemption. C'est par ses seules forces que Psyché doit réparer son erreur et gravir péniblement tous les degrés de l'expiation. Un système religieux occupe ainsi nos regards tandis qu'un autre occupe nécessairement notre pensée : curieux dualisme d'où résultent parfois d'étranges dissonnances qui gâtent l'harmonie générale du poème.

Rien n'est moins antique, rien ne ressemble davantage à une concession au romantisme contemporain, que ces chœurs où les oiseaux, les plantes, les fleurs, les roseaux, les saules de la rive prennent tour à tour la parole pour adresser à Psyché des louanges ou des conseils. Je ne dirai pas, comme jadis Gustave Planche (1), que toutes ces voix de la nature, mêlées à celle de Psyché, rabaissent en quelque sorte à leur niveau l'âme intelligente qui les écoute et leur répond, et que, dans ce dialogue avec tout l'univers, Psyché, confondue avec ces existences qui entrent en rapport avec elle, ne semble plus qu'une émanation du grand être au même degré que tout ce poétique entourage. *Psyché* ne saurait être l'épopée du panthéisme ; il faut seulement reconnaître que l'auteur s'est quelquefois trop engagé sur le chemin qui y conduit.

L'antiquité sans doute avait animé toute la nature, mais c'est en la peuplant d'êtres semblables à l'homme. Ce ne sont point

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1856.

les forêts qui prennent la parole, mais du milieu des arbres sort la voix des Dryades ou s'échappe l'essaim des Faunes et des Satyres qui prend ses ébats dans les clairières. Gœthe a représenté dans une ballade célèbre l'attrait de l'eau qui fascine le pêcheur imprudent; dans la mythologie grecque, ce n'est point un élément dépourvu de conscience ou de passion, ce sont les Naïades qui attirent au fond des eaux le jeune Hylas dont la beauté les séduit. Si quelques symboles cosmogoniques apparaissent encore dans les plus vieilles traditions de la Grèce comme la représentation des forces de la nature, ils sont bien vite effacés par d'autres légendes où l'humanité, toujours soucieuse de se retrouver elle-même, divinisera ses sentiments et ses passions, et ne laissera subsister d'autres forces que sa liberté et son intelligence. La Grèce avait raison. La nature elle-même est éternellement muette. Sans doute elle est la manifestation sublime des perfections du Créateur; mais cette manifestation n'est aperçue que par notre âme. Il en est de l'univers comme de toute œuvre d'art. Les formes, les couleurs, les sons n'ont d'autres significations que celles que leur attribue notre intelligence. C'est nous qui prêtons à la nature ces accents qui nous charment, et si Dieu nous parle par sa voix, c'est que la parole divine a déjà retenti dans notre âme, et le monde visible en est tout au plus l'écho. Il y a quatorze siècles, un penseur de génie signalait déjà ces vérités avec une singulière vigueur : « La réponse de « la nature à nos questions, dit saint Augustin dans ses *Con-* « *fessions*, n'est autre que le jugement que nous portons sur « elle. Elle ne change pas son langage ou ses apparences, si « un homme se borne à l'apercevoir, si un autre, en la con- « templant, l'interroge. Elle apparaît de même à tous les « deux ; mais, sous cet aspect identique, pour l'un elle est « muette et pour l'autre éloquente, et ceux-là seuls la com-

« prennent qui comparent en leur esprit avec la vérité éter-
« nelle les voix qui leur arrivent du dehors (1). »

Mais ces traces du romantisme ou ces imitations des passages les plus étranges de l'*Ahasvérus* d'Edgar Quinet ne sont après tout que des taches légères. Quant au panthéisme mystique vers lequel semblait incliner parfois le jeune poète, si quelques images trop hardies prêtent évidemment à cette accusation, le sentiment moral qui se dégage de tant d'autres pages doit rassurer les juges les plus sévères. L'épreuve et l'expiation sont d'ailleurs la contradiction décisive du panthéisme. Les vagues évolutions d'un être infini n'ont rien à réparer, puisqu'un tel être ne peut déchoir. Une œuvre de réparation est le contraire du fatalisme, que les doctrines panthéistes ont pour inséparable compagnon. Même dans *Hermia*, celui de tous les poèmes de cette première période où la glorification de la nature semble dépasser par moments les limites d'une saine philosophie, l'âme humaine finit par se dégager vivement de cette étreinte du monde antérieur. L'élève de l'abbé Noirot n'a jamais oublié les fermes doctrines du spiritualisme.

Au chantre de *Psyché* et d'*Hermia*, répondrait d'ailleurs l'auteur plus hautement inspiré des *Poèmes évangéliques*. Nous citions tout à l'heure saint Augustin, n'est-ce point un commentaire de la pensée du grand docteur d'Hippone que cette strophe de l'*Évangile des champs* ?

Oui, ton livre, ô nature, à l'impie est fermé ;
La foi seule y pénètre.
Pour guider le regard sur ce texte animé,
Il faut le doigt du Maître (2).

(1) Non respondent ista interrogantibus, nisi judicantibus, nec vocem suam mutant, id est speciem suam, si alius tantum videat, alius autem videns interroget, ut aliter illi appareat, aliter huic ; sed, eodem modo utrique apparens, illi muta est, huic loquitur ; sed illi intelligunt qui ejus vocem acceptam foris intus cum veritate conferunt. (S. Aug., *Confess.*, l. X, c. VI).

(2) *Poèmes évangéliques*, VIII, *L'Évangile des champs*, II.

Le succès de *Psyché* ouvrit à Victor de Laprade les portes de l'Académie de Lyon. La classe des lettres et arts n'était point, comme aujourd'hui, subdivisée en sections. Le comité chargé d'examiner les titres des candidats présenta *ex æquo* Victor de Laprade et l'éminent graveur lyonnais Vibert. Ce fut dans les rangs de la classe des sciences que s'élevèrent quelques objections. MM. de Ruolz, Tabareau et Jourdan demandèrent que Vibert fût placé le premier, parce que l'art de la gravure n'avait alors aucun représentant à l'Académie. Le classement *ex æquo* fut maintenu, et dans cette même séance du 7 juin 1842, Victor de Laprade fut élu au second tour de scrutin. Il lut à la séance publique du 31 août suivant son discours de réception, dont le titre était : *Philosophie de la poésie.* Ce discours n'a pu être retrouvé dans les archives de l'Académie. Il est probable que l'auteur l'a refondu dans l'un des chapitres de ses *Question d'Art et de Morale.* Victor de Laprade, en prenant place à côté de son père à l'Académie de Lyon, y représentait la troisième génération d'académiciens. Espérons que les fils du poète ne voudront pas laisser trop longtemps vacant le fauteuil traditionnel de leurs ancêtres.

IV

La publication des *Odes et Poèmes* suivit de près celle de *Psyché;* elle eut lieu au mois de décembre 1843. L'édition primitive diffère assez notablement de celle qui figure aujourd'hui dans les œuvres complètes du poète (1). La classification, du reste fort juste, en œuvres inspirées par l'imitation de l'antiquité, œuvres inspirées par le sentiment de la nature, et

(1) L'édition princeps (1843) fut, comme celle de *Psyché*, publiée par Labitte. Il y eut une seconde édition, publiée plus tard chez Michel Lévy, puis l'édition complète *des Œuvres poétiques*, donnée par Lemerre, en 1881.

pièces diverses, n'existait pas dans ce premier recueil. L'effet fut peut-être plus grand encore que celui qu'avait produit *Psyché*. L'auteur attestait déjà toute la variété de son génie poétique. La délicatesse de plus d'une petite pièce séduisit ceux que la muse plus austère des longs poèmes aurait effrayés. Les émules que désignaient déjà les succès de quelques débuts heureux ne furent point jaloux. Un charmant passage d'une lettre d'Autran témoigne du sympathique accueil qu'il fit au nouveau livre : « Ma mère, écrit-il au poète, m'a de-« mandé l'autre jour : Que t'est-il arrivé de si heureux? — « Il m'est arrivé, lui ai-je répondu, un volume de vers de « Victor de Laprade (1). »

D'autres suffrages plus illustres fondaient en même temps la sérieuse renommée du poète. Lamartine exprimait hautement son admiration. Et ce n'était point seulement ces éloges publics dont ces grands auteurs contemporains ont été parfois trop prodigues, éloges intéressés, dont Victor Hugo, bien plus que Lamartine, a donné le triste exemple, et où l'approbation du maître n'est qu'une simple réquisition d'encens notifiée à la reconnaissance commandée des disciples; c'était dans l'intimité que les louanges de Lamartine étaient alors les plus accentuées et qu'elles ont été les plus durables. Un peu plus tard Autran écrivait à Victor de Laprade que l'auteur des *Méditations* l'avait appelé *le Phidias du vers français*, et il ajoutait : « Le mot est d'autant plus charmant qu'il est plus vrai (2). » Les premières œuvres de Victor de Laprade justifient en effet cette épithète. Si la pensée n'y atteint pas encore toute la grandeur à laquelle elle s'élèvera plus tard, la forme est peut-être plus élégante, la facture plus soignée, la rime plus irréprochable. Cette perfection du détail fait bien un peu

(1) *Correspondance inédite d'Autran. Lettre de Marseille*, 21 janvier 1844.

(2) *Lettre d'Autran*, non datée, mais évidemment de 1847.

songer à la Grèce, tandis que les œuvres de l'âge mûr rappellent plutôt la mâle vigueur de Corneille.

D'autres amis songeaient à assurer l'avenir du jeune poète, en lui faisant confier quelque fonction publique qui pût remplacer pour lui, non sans quelque avantage, les bénéfices toujours assez précaires d'un avocat débutant. Appelé au Collége de France en 1841, Edgar Quinet avait eu immédiatement la pensée de lui laisser sa chaire de littérature étrangère. Victor de Laprade hésitait, ne se sentant pas suffisamment préparé. La nomination de M. Eichhoff vint d'ailleurs couper court à toute incertitude et changer tout à fait le caractère de l'enseignement. Quinet pensait tout haut devant son auditoire plutôt qu'il ne professait. L'intérêt de ses leçons résultait surtout des aperçus ingénieux, des digressions inattendues qui, au milieu de beaucoup de paradoxes ou d'idées contestables, provoquaient cependant la réflexion, et devaient maintes fois ouvrir des horizons nouveaux aux plus intelligents de ses auditeurs. Avec M. Eichhoff, les discussions érudites remplacèrent ces courses aventureuses à travers le monde intellectuel, et l'auditoire changea complètement d'aspect. Edgar Quinet songea une autre fois, sans plus de succès, à introduire Victor de Laprade dans sa chaire. En 1846, lorsque les scènes tumultueuses du Collège de France forcèrent le gouvernement à suspendre les leçons de Michelet et de Quinet, il fut question de donner des suppléants aux deux professeurs dont les témérités avaient provoqué cet orage. Edgar Quinet pensa aussitôt à Victor de Laprade, qui, après un instant d'hésitation, déclina cet honneur. Il ne pouvait en effet ni continuer la tradition d'un enseignement dont les doctrines heurtaient ses convictions religieuses, ni se poser en contradicteur déclaré de l'homme qui lui adressait un bienveillant appel. La chaire demeura vacante.

L'absence ou les dissidences d'opinions n'avaient nulle-

ment refroidi la vive affection d'Edgar Quinet pour le jeune poète. C'est avec un fraternel empressement qu'il lui transmettait de Paris, à chaque publication nouvelle, l'approbation des juges les plus difficiles (1); et lorsqu'il s'engageait dans cette déplorable voie de luttes religieuses où il devait dépenser, sans profit pour la cause qu'il prétendait servir, tant d'efforts et de talent, il écrivait encore à Victor de Laprade dans un moment d'épanchement. « Quand je pense à l'avenir, « je pense à vous, et vous êtes une de mes meilleures preuves « dans toutes les choses auxquelles j'espère (2). » Et plus tard, du sein de l'exil, au moment où Victor de Laprade venait d'être élu à l'Académie française, il lui adressait ces paroles émues : « J'ai assisté au commencement de votre renommée. « Quand vous étiez déjà en pleine possession de toutes vos « forces, le monde ne vous connaissait pas; mais je vous « connaissais et je vous aimais. Depuis ces moments, vous « avez marché à grands pas, et dans quelque situation que « je me sois trouvé, j'ai battu des mains à chacune de « vos victoires (3). » C'est un grand exemple de ce que la noble droiture de Victor de Laprade pouvait lui conquérir d'admirateurs sincères dans les camps les plus opposés, et parmi ceux-mêmes qui partageaient le moins ses opinions ou sa foi.

Le temps approchait d'ailleurs où cette renommée grandissante allait attirer sur lui les faveurs officielles. Les deux derniers ministres de l'instruction publique sous le gouvernement de Juillet, Villemain et de Salvandy, se préoccupè-

(1) C'est ainsi qu'après la publication de *Psyché*, il lui avait fait part de l'éloge qu'en avait fait Fauriel : « Vous ai-je écrit que Fauriel « était charmé de *Psyché?* Ce n'est pas un suffrage à dédaigner. » *(Lettre du 25 avril 1842.)*

(2) *Lettre datée de Charolles*, 17 octobre 1844.

(3) *Lettre datée de Linthal, canton de Glaris, le 11 août 1858.*

rent l'un et l'autre de le faire entrer dans l'enseignement des facultés. On a beaucoup parlé des boutades bizarres et des injustices de Villemain. La vérité historique, comme l'équité, imposent cependant de constater, qu'en dépit des accès d'humeur de ce caractère fantasque, nul ne prit plus de souci de la véritable grandeur de l'enseignement public ; nul ne songea davantage à grouper dans l'Université, sans mesquine exigence d'une adhésion politique, l'élite des intelligences du pays. Cette tradition fut continuée par de Salvandy, qui voyait dans les facultés de province moins un établissement scolaire qu'une simple occasion de créer un centre intellectuel, et faisait très volontiers du talent l'équivalent des services ou des grades universitaires. Quelques hommes de lettres entrèrent ainsi de plain-pied dans l'enseignement supérieur : Méry et Hippolyte Fortoul à Aix, Saint-René Taillandier à Strasbourg, puis à Montpellier, précédèrent Victor de Laprade dans cette carrière. Les correspondances échangées dans ce groupe de jeune lettrés nous font assister, non sans quelque tentation d'en sourire, aux hésitations de plusieurs d'entre eux. On voit que les grandes et solennelles divagations des romantiques sur l'indépendance absolue du poète, sur le sacerdoce de ces prophètes chargés de conduire l'humanité à des destinées inconnues, hantaient encore un certain nombre des meilleurs esprits. On redoutait une fonction, une attache, dont on faisait, par métaphore, la plus dure des chaînes, tandis que cette servitude devait simplement assurer, avec la dignité de la carrière, la vraie liberté du travail et rendre seule possible une consécration définitive au culte des lettres. Saint-René Taillandier, nommé à Strasbourg, a besoin pour se consoler de se citer les noms de tous les poètes qui professent dans les universités allemandes. Il se promet d'être et de rester toujours avant tout poète, sans se douter que, grâce à l'enseignement, les meilleurs et les plus solides aptitudes

de son charmant esprit vont se faire jour, et qu'au succès fort contestable de son épopée de *Béatrice* va se substituer l'autorité d'un maître en l'art difficile de la critique (1).

L'enseignement est en effet la meilleure épreuve qu'on puisse faire de la valeur de ses propres idées. Pour faire pénétrer dans les intelligences ce que l'on croit juste ou vrai, il faut se replier sur soi-même, examiner en quelque sorte toutes les chances qu'on a de convaincre son auditeur, et prévoir toutes les résistances naturelles qu'une pensée étrangère peut opposer aux propositions qui lui sont soumises. L'enseignement est bien une des aptitudes de notre tempérament intellectuel. Il développe et fortifie dans les esprits la qualité française par excellence, la clarté. Il fait justice des exaltations passagères où l'âme est tentée de confondre l'émotion du sentiment avec la manifestation de la vérité. On ne sait bien ce que l'on veut dire, a remarqué finement l'un de nos moralistes, que lorsqu'on l'a dit. Cette précision que la nécessité d'une formule exacte donne à la pensée était un bienfait pour les intelligences qui venaient de traverser la crise du romantisme.

Sans doute la forte éducation philosophique de Victor de Laprade l'avait préservé de la plupart des aberrations où avaient pu s'égarer un bon nombre de ses contemporains. Il n'en doit pas moins à ses fonctions de professeur quelques-unes des éminentes qualités critiques qui nous ont valu, à côté de ses vers, tant de pages d'une prose judicieuse et ferme. S'il m'est permis de rappeler ici un souvenir personnel, j'ai assisté à la transformation d'une de ses opinions à laquelle l'exercice de l'enseignement n'a point été étranger. Au début de ses leçons sur la littérature française, il avait subi, sans peut-être s'en rendre bien compte, l'influence du jugement défavorable que Lamartine a porté sur Lafontaine. Quelques années

(1) *Lettre datée de Strasbourg*, 11 avril 1842.

plus tard je fus agréablement surpris d'entendre le professeur, mûri par l'expérience, rendre pleine justice à notre grand fabuliste, et faire admirer dans ses apologues l'union de la grâce et du bon sens, de l'attendrissement et de la verve satirique, de l'imagination la plus vive et de la langue la plus exquise qu'un Français ait jamais parlée. La raison en est simple : pour faire comprendre Lafontaine, il avait dû entrer en commerce plus intime avec ce charmant esprit ; et il avait été bien vite converti à une appréciation plus équitable.

Ce n'est point à Villemain que revient l'honneur d'avoir nommé Victor de Laprade professeur de faculté. Mais il n'en fut pas moins l'un des plus bienveillants protecteurs du jeune poète. L'amitié de Ballanche avait ouvert à Victor de Laprade ce salon de l'Abbaye-aux-Bois où M^me^ Récamier réunissait encore autour d'elle tout ce que Paris renfermait de plus illustre. C'est là qu'il fut encouragé à solliciter de Villemain une audience que le grand critique, ce jour-là en veine d'amabilité, transforma en une causerie intime où il se montra, comme il savait le faire en ses meilleurs jours, étincelant de verve et d'esprit. Après la publication des *Odes et Poèmes*, ce fut le ministre qui prit l'initiative et manda auprès de lui le jeune auteur. La conclusion pratique de l'entretien fut une mission gracieusement octroyée pour visiter l'Italie. Il s'agissait, au moins pour la forme, d'explorer des bibliothèques et de faire un rapport sur les documents qu'elles renferment. Le poète n'était ni un philologue, ni un érudit ; mais la bienveillance des hommes supérieurs, auxquels la modestie et la réserve du jeune écrivain plaisaient chaque jour davantage, sut encore lui aplanir toutes les difficultés. Ce sera dans notre siècle l'honneur de la monarchie parlementaire d'avoir confié à l'élite intellectuelle du pays la direction de tous les services de l'État. M. Mignet, fort influent au ministère, traça lui-même pour l'historien improvisé le plan d'une suite de recherches sur

les rapports des rois de Naples de la maison d'Anjou avec la République de Florence. L'illustre Augustin Thierry prit aussi à cette mission le plus cordial intérêt. Avec de telles recommandations, Victor de Laprade était sûr de trouver au delà des Alpes le meilleur accueil. L'Italie était d'ailleurs à ce moment pour les Français une terre essentiellement hospitalière. C'est vers la France que se tournaient tous les regards de ceux qui méditaient d'affranchir l'Italie de la suprématie autrichienne. Aussi le voyage de Victor de Laprade fut pour lui un perpétuel enchantement. La terre classique des arts, l'asile des grands souvenirs ne lui laissa que les impressions les plus favorables, et l'intelligent missionnaire put cependant prouver à ceux qui l'avaient envoyé que la conscience et le zèle peuvent tenir lieu parfois d'une préparation toute spéciale. Guidé par l'un des hommes qui connaissaient le mieux les archives de Florence et qui se mit à sa disposition avec une rare obligeance, le professeur Canestrini, il put, tout en visitant la péninsule, faire une assez ample moisson de documents, et étonner au retour par la ponctualité avec laquelle il avait suivi des instructions qui, dans la pensée de ses protecteurs, n'avaient été qu'une sorte de passeport.

Ce voyage d'Italie remplit une grande partie de l'année de 1845. Au retour, sur le paquebot qui faisait route de Civita-Vecchia à Marseille, Victor de Laprade, qui avait déjà connu à Florence quelques-uns des membres de la famille Bonaparte, fut par hasard le compagnon de route du jeune prince Jérôme Bonaparte, que la tolérance du gouvernement de Louis-Philippe autorisait à rentrer en France. Les notes de voyages recueillies par Victor de Laprade sur ses conversations avec le prince Jérôme pendant cette traversée montrent déjà en lui le partisan déclaré de l'unité italienne et l'adversaire non moins résolu du catholicisme et de la papauté. Les mêmes notes intimes consignent les sou-

venirs d'une conversation de M. Guizot, qui a lui-même confirmé au poète ce fait parfois contesté, qu'une ordonnance, toute préparée pour être revêtue de la signature du roi, allait ouvrir officiellement les portes de la France à l'ex-roi Jérôme et à sa famille, et le créait membre de la Chambre des pairs avec cent mille livres de rente, reversibles sur la tête de son fils, lorsque la révolution de Février vint ouvrir à la famille Bonaparte d'autres perspectives et lui aplanir le chemin du pouvoir. Nul n'ignore d'ailleurs comment la famille d'Orléans fut récompensée de ses intentions généreuses par la confiscation de ses biens.

C'est au retour de ce voyage que Victor de Laprade songea sérieusement à entrer dans les facultés. Dans un concours à l'Académie, il avait obtenu une mention honorable. Le sujet proposé était la *machine à vapeur*. Victor de Laprade en prit occasion pour écrire cette apologie des merveilles de la civilisation moderne qu'il a publiée depuis sous le titre de l'*Age nouveau* (1). Une pièce plus technique d'Amédée Pommier, où la description ingénieuse avait davantage le mérite de la difficulté vaincue, fut préférée, en dépit des objections des membres les plus éminents de l'Académie, à cette œuvre d'un souffle puissant et dont quelques parties ont une véritable grandeur. Le ministre de l'instruction publique, de Salvandy, était parmi les champions les plus résolus de Victor de Laprade. Il vengea leur commune défaite en lui envoyant la décoration. Peu après, en 1847, la création de la Faculté de Grenoble laissait vacante à la Faculté de Lyon la chaire de littérature française, celle qui convenait le mieux à notre poète. Le titulaire, M. Maignien, devenait doyen de la nouvelle Faculté. M. de Salvandy le remplaça par Victor de Laprade, avec le titre de chargé de cours jusqu'à ce que le diplôme de docteur permît

(1) La pièce figure sous le titre d'*Utopie* dans le recueil complet des œuvres poétiques, dans les *Varia*.

une nomination définitive. L'arrêté ministériel est du 27 septembre 1847. Dans le même mois (1), l'administration municipale de Lyon avait confié à Victor de Laprade la direction de la bibliothèque du Palais-des-Arts, vacante par la translation du possesseur de cette charge, M. Monfalcon, à la grande bibliothèque de la ville. Le jeune poète était récompensé de ses longs et persévérants efforts. Il touchait à l'aisance comme il touchait à la gloire. On sait que de ces deux promesses la seconde devait seule être largement accomplie.

Victor de Laprade débuta dans sa chaire au mois de décembre 1847. Son succès fut considérable, et du meilleur aloi. Il ne réunit pas sans doute autour de sa chaire l'immense auditoire qui avait forcé l'un de ses collègues, le professeur d'histoire M. François, de transporter son cours dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. On peut même dire que les deux cours formaient le plus parfait contraste. D'un côté une facilité oratoire qui tenait plus de la faconde que de la véritable éloquence, la sonorité de la voix, les artifices de l'action, la science des gestes ; de l'autre un débit quelque peu monotone, une lecture simplement animée par l'émotion contenue du professeur, mais une profusion d'idées, et l'attestation constante d'une méditation sérieuse et d'un immense travail. La reconnaissance, l'une des nombreuses qualités de notre poète, eut sa part dans ses débuts. Ballanche était mort en 1847 ; Victor de Laprade avait eu l'honneur de représenter l'Académie de Lyon à ses funérailles, et de prendre la parole sur sa tombe après le représentant de l'Académie française. Il voulut en quelque sorte placer son enseignement sous le patronage de cette mémoire vénérée et consacra, si je ne me trompe, trois leçons à une intéressante biographie de Ballanche et à une appréciation de son système. Il eut longtemps

(1) 4 sept. 1847.

le projet de donner une édition complète, qui manque encore aujourd'hui, des œuvres de celui qu'il appelait parfois « le doux philosophe » et auquel il avait dû la plupart des plus illustres relations qu'il avait nouées à Paris. Les souffrances de ses dernières années l'ont empêché de donner suite à ce projet dont il m'a plusieurs fois entretenu, et auquel il m'avait demandé de collaborer. Ces leçons ont été la matière du petit écrit qu'il a consacré à Ballanche.

La Révolution de 1848 vint brusquement interrompre cet enseignement qui s'inaugurait sous de si brillants auspices. Lorsque le calme relatif de la rue permit de reprendre les cours, Victor de Laprade remonta dans sa chaire. Sa leçon de rentrée, sur le *principe moral dans la République*, contrastait étrangement, par l'élévation de la pensée et la gravité des réflexions, avec les professions de foi dont les premiers candidats du suffrage universel inondaient alors la France. Il y démontrait que la moralité d'un peuple est à la fois la condition et la mesure de sa liberté, et au lieu de s'attarder à jeter l'anathème aux vaincus, il montrait à la démocratie naissante le chemin qu'elle avait à parcourir pour fonder avec quelque stabilité un ordre nouveau. D'aussi austères conseils durent paraître bien pâles en comparaison des promesses de félicité dont la plupart des candidats étaient alors prodigues ; aussi ne fut-il pas étonnant, que Victor de Laprade, porté sur une liste modérée, n'ait réuni qu'un nombre assez faible de voix. Il n'avait d'ailleurs fait autre chose pour cette candidature que d'autoriser l'inscription de son nom sur une liste, et nul ne peut se souvenir de l'avoir vu dans les clubs quêter les applaudissements ou les suffrages. Son esprit avait d'autres préoccupations ; les premières années de son professorat furent consacrées à amasser les matériaux de ses cours. Ses publications poétiques en furent même notablement retardées. Le sens du devoir à accomplir a toujours été la note domi-

nante de sa vie. Cette même abnégation lui fit prendre très au sérieux le service de garde national, service fort rude en ces jours troublés, et auquel il attribuait une partie considérable des douleurs rhumatismales qui ont affligé la fin de sa carrière.

V

Ce ne fut qu'au début du second Empire qu'il se créa un nouveau titre littéraire, par la publication des *Poèmes Évangéliques*. Sa thèse de docteur sur le *Sentiment de la nature dans la poésie d'Homère*, publiée dans l'intervalle, a été refondue dans les curieuses études critiques qu'il a consacrées à cette grande question. Nous la retrouverons plus tard sous une forme plus définitive. Le professeur était devenu titulaire ; il s'était marié. J'extrais de sa correspondance intime avec Saint-René Taillandier l'annonce de cette grande nouvelle. Il venait de traverser une période assez longue de souffrances : « Je vais mieux, dit-il à son ami, depuis que j'ai « pris un peu de ce repos de cœur que l'on goûte dans un « mariage désiré. J'y trouve toutes les conditions de bonheur « que l'on peut rechercher. Ma femme est la digne sœur « d'un homme d'un mérite solide, Félix de Parieu, qui a été « notre ministre, et qui avait été mon condisciple au collège « de Lyon (1). »

Le coup d'état du Deux Décembre suivit d'assez près le mariage du poète. Son beau-frère se rallia au pouvoir nouveau. Un de ses amis de jeunesse, un ancien élève de l'abbé Noirot, Fortoul, devenait ministre de l'instruction publique, et allait attacher son nom à cet essai bâtard de réforme des études qu'on a désigné sous le nom de bifurcation. Les

(1) *Lettre du 14 septembre 1851.*

faveurs ne se seraient point fait attendre si l'on se fût même simplement résigné à les accepter. Victor de Laprade s'enferma dans une calme et digne réserve, et le nouvel Empire sut bien vite que, s'il ne prenait pas rang parmi ses ennemis, il n'irait jamais grossir la troupe de ses flatteurs. Les amis de Victor de Laprade se souviennent encore que, dès le début du régime, il prédit souvent que l'empire démocratique ne serait jamais qu'une pâle copie du césarisme romain, et qu'il aboutirait fatalement à laisser, après une lutte suprême, la France vaincue et démembrée. Lui-même a souvent rappelé à son entourage, après nos malheurs de 1870, ce funeste horoscope, dont il déplorait tout le premier la réalisation. Ses conversations avec les princes Bonaparte, pendant son voyage en Italie, lui avaient en quelque sorte révélé l'avenir. La société conservatrice dans laquelle il vivait à Lyon était alors pleine d'illusions et d'espérances. Les lettres sont le refuge naturel de ceux qui ne demandent rien aux pouvoirs d'ici-bas et sont en désaccord avec leur entourage. Il consacra tous ses soins à la révision de ses *Poèmes Evangéliques*, qui parurent en 1852.

Cette publication marque pour certains critiques une date décisive dans la carrière de Victor de Laprade. Les esprits un peu timorés auxquels la mythologie de *Psyché,* et le panthéisme, à l'état latent dans quelques passages des premières œuvres, avaient inspiré des inquiétudes, saluèrent dans les *Poèmes Evangéliques* une profession de foi chrétienne, et prirent acte de ce qu'on appela le retour ou la conversion du poète. La très belle dédicace *à sa mère*, qui ouvre le recueil, sembla une sorte d'amende honorable en même temps qu'un hymne de reconnaissance, et peu s'en fallut que quelques rêveurs ne vissent dans M^me^ de Laprade une autre sainte Monique, à laquelle les lettres étaient redevables d'un autre Augustin. Sans doute Victor de Laprade avait connu, et il

n'en a jamais fait mystère, les doutes de son siècle (1). Quelle âme n'a connu en notre temps ce que M. Guizot appelait, d'un terme énergique et précis, la crise de la foi ? La possession de la vérité s'achète toujours plus ou moins par l'épreuve. Les convictions qui n'ont rien coûté sont rares en notre âge troublé. Mais la chronologie fait justice de ce roman de la conversion d'un incrédule ; car la plupart des pièces réunies dans les *Poèmes Evangéliques* appartiennent aux premières années du poète. *Les Parfums de Madeleine* sont de 1837 ; *La Colère de Jésus* est de 1839 ; *Le Calvaire*, de 1843, au lendemain même de la publication des *Odes et Poèmes*. Un sincère et digne admirateur, Reboul, était donc le jouet d'une illusion de son âme naïve, quand il écrivait au poète : « Je n'avais jamais si bien compris le texte sacré qui dit que « le retour d'une âme réjouit le ciel et ajoute même à l'éter- « nelle félicité (2). » Il était mieux inspiré quand il lui disait, lecture faite du volume, avec la simplicité touchante qui était le privilège de cette droite nature, et dans cette prose un peu contestable qui trahit l'instruction incomplète : « Il y a sans « doute dans vos autres écrits des beautés littéraires que j'ai « toujours admirées ; mais je n'y avais pas trouvé cette abon- « dance de pensées, de sentiments et de vie que je trouve « dans votre nouveau volume.... Je ne sais ce qu'en diront « les lettrés de la capitale, mais je sais que les cœurs chrétiens « bénissent et applaudissent, et à défaut de foi, les hommes « raisonnables, fatigués de cette continuelle et *putride* exaltation de la chair (3). »

C'était Théophile Gautier, ou les imitateurs maladroits d'Alfred de Musset, que Reboul avait évidemment en vue.

(1) Quel homme de nos jours, hésitant sur sa route,
S'il évita l'erreur, n'a pas connu le doute?
(Dédicace des Symphonies.)

(2) Reboul. *Lettre du 7 juin 1852.*

(3) Reboul. *Lettre du 18 janvier 1853.*

L'œuvre de Victor de Laprade fut bien en effet une sorte de protestation contre le sensualisme satisfait des premières années de l'Empire, et un appel, trop peu entendu, quoique fort admiré, vers des régions plus hautes. Quelques timides blâmèrent ce qu'ils appelèrent « la mise en scène de la personne du Rédempteur. » La *Tentation*, où le poète suppose le Sauveur troublé un instant par la pensée d'un amour humain, scandalisa quelques consciences timorées qui avaient apparemment oublié la parole des Ecritures : *Tentatum in omnibus absque peccato.* Au point de vue purement littéraire, l'importance des *Poèmes Évangéliques* demeure considérable; car ils donnent la solution d'une des grandes questions de l'esthétique chrétienne.

Boileau n'a pas eu tort de soutenir que le merveilleux est l'essence de l'épopée. Son erreur a été, sous prétexte de laisser les vérités chrétiennes dans l'arche sainte où Descartes les avait enfermées, de soutenir que les fictions mythologiques peuvent suffire à l'esprit moderne. Châteaubriand l'avait réfuté victorieusement, en montrant qu'il n'y a de merveilleux acceptable que celui qui repose sur nos croyances, et qu'en des temps chrétiens, la foi seule peut donner à la poésie cet élément surnaturel. Mais le poète ne peut créer que sa propre image; l'homme seul peut exciter notre intérêt, parce que, seul, il éprouve nos sentiments et nos passions. La face de Dieu est trop imposante pour apparaître dans un tableau sans effacer tout ce qui l'entoure. La Trinité est faite pour être adorée, et non pour obéir aux conceptions de la créature. Elle se prête aux élans de la poésie lyrique; mais Dieu ne peut faire son personnage dans l'épopée ou le drame sans se réduire aux proportions de l'homme. Dès qu'on l'évoque, on s'expose ou à faire languir l'intérêt, ou à dégrader la majesté divine.

Aussi les grands poètes qui ont touché aux choses religieu-

ses sont-ils plus émouvants dans les passages où ils mettent l'homme en scène que dans ceux où ils se sont faits les interprètes du dogme. Adam et Eve, et Satan lui-même qui personnifie, en dépit de la théologie, bien plus les révoltes de l'orgueil humain que les déchéances de la nature angélique, font l'intérêt principal de l'épopée de Milton. Dante n'est jamais plus pathétique que lorsque les vers de son *Enfer* sont l'organe de ses passions, de ses colères, de ses espérances ; et, plus près de nous, Klopstock, malgré la noblesse de mainte inspiration, n'a pu faire de son *Messie* une œuvre d'un réel intérêt. C'est un livre où l'on reprend assez volontiers la lecture de plus d'un magnifique passage ; mais cette lecture doit nécessairement être intermittente, pour échapper à une monotonie solennelle et à l'ennui.

L'appel aux sentiments religieux doit donc être, comme tout ce qui provoque l'élan, une chose passagère. Notre faible nature ne peut rester indéfiniment dans les hauteurs. La poésie chrétienne n'a que deux formes : le lyrisme ou la méditation. L'une et l'autre exigent que l'auteur n'excède point certaines limites. Lamartine a donné précisément à notre siècle l'exemple de l'alliance de ces deux formes de la poésie. Ses plus belles œuvres résultent de cette union intime de la réflexion et de l'enthousiasme. L'heureuse inspiration de Victor de Laprade a été d'appliquer à la vie du Sauveur cette révélation d'un genre poétique nouveau. Ses *Poèmes Evangéliques* sont, à la lettre, une succession de tableaux. Comme dans ces musées où les œuvres de l'école Ombrienne nous offrent le saisissant commentaire des scènes du Nouveau Testament, on s'arrête un instant devant chaque peinture. Les personnages prennent sous nos regards une vie nouvelle. Après chaque tableau la scène change. Nous sommes libres de pousser plus loin l'examen, ou de goûter en silence cette impression unique. L'âme et l'intelligence sont à la

fois excitées, satisfaites et jamais lassées par un trop long effort. Concluons par un mot que cette lecture inspire et justifie à la fois : c'est la forme moderne du poème religieux qui est définitivement trouvée. On ira difficilement plus loin et plus haut ; mais si l'on dépasse jamais notre poète, ce sera en suivant les voies qu'il a tracées.

Les *Poèmes Evangéliques* contribuèrent puissamment à rendre populaire le nom de Victor de Laprade. Ils lui valurent beaucoup de ces amis inconnus qu'un grand poète chrétien est sûr de rencontrer partout où il y a des âmes dont la piété développe l'élévation naturelle et qui trouvent dans ses vers l'écho des sentiments de leur propre cœur. Il fut dès lors adopté par tous ceux qu'affligeait le silence de la muse de Lamartine. Dans les accents religieux des *Poèmes Evangéliques* on voyait l'accomplissement de ces hautes espérances chrétiennes, que l'apparition des *Méditations* et des *Harmonies* avait fait concevoir sans les réaliser d'une manière complète. La publication des *Symphonies* allait, bientôt après, augmenter encore sa réputation.

Ce titre de *Symphonies* peut sembler étrange. Il a, en effet, au premier abord, le tort de ressembler à ces titres malencontreux si fréquents chez les imitateurs de Lamartine. Assez d'œuvres médiocres n'avaient eu d'autre parenté avec les *Harmonies* que les synonymes plus ou moins bizarres que leurs auteurs avaient inscrits sur la première page. Les *Symphonies* sont au contraire l'expression d'une pensée profonde dont ce titre est l'exacte traduction. Les voix que le poète a prêtées aux divers objets de la nature extérieure s'unissent dans sa pensée en une suite de concerts. Non seulement l'homme fait sa partie, mais l'âme est toujours l'inspiratrice unique de cet orchestre mystérieux, et c'est vers la glorification du monde invisible qu'elle en dirige tous les accords. Un immense progrès s'est accompli depuis les *Odes*

et Poèmes. Sans doute l'amour de la nature est toujours aussi vif et atteste toujours avec quelle tendre prédilection le poète salue ces campagnes d'où l'invasion de l'homme et de son industrie exile trop souvent le pittoresque et, avec lui, la grande et sublime empreinte de la majesté divine. L'inépuisable fécondité qui couvre de fleurs les prairies alpestres, le splendide aspect des hautes cimes neigeuses ou des forêts profondes, toutes les scènes en un mot dans lesquelles la nature, malgré les bornes où l'a renfermée le Créateur, semble nous donner quelque idée de l'infini, continuent à faire l'objet des prédilections du poète. Comme jadis dans la belle pièce de la *Mort d'un Chêne*, il insulterait volontiers à la « lâche cognée » qui a frappé le géant de la forêt. Mais les austères nécessités qui contraignent l'homme à dompter cette nature dont les séductions ont leurs dangers lui apparaissent aussi en pleine lumière. S'il y a toujours, comme autrefois dans *Hermia*, des pages tout embaumées des senteurs du printemps, les scènes graves et sévères ont leur place ; le sens des symboles se dégage avec une netteté parfaite ; plus de mysticisme nuageux ou d'obscurités dans lesquelles la pensée paraît se dérober à l'investigation du lecteur ; tout s'achemine vivement et tout conclut à l'action. Si l'âme contemple, c'est pour s'améliorer. Elle cherche dans les spectacles du dehors moins des émotions que des preuves de sa divine origine, et au besoin des armes pour le combat. Le chantre des *Odes et Poèmes* était bien le fils de son siècle ; ses vers étaient le résultat de ce culte du monde extérieur dont les littératures du Nord avaient inspiré le goût à toute notre génération. Mais le XVII[e] siècle se laisse entrevoir de nouveau à partir de la publication des *Symphonies.* Corneille réclame sa part en face de Lamartine, de Goethe ou de Byron. La notion du devoir est glorifiée. Le poète, tout en restant fidèle à cette forme descriptive qui fait son originalité, et qui marquera sa

date dans notre histoire littéraire, réduit de plus en plus la nature à ne lui fournir que le décor du drame. On sent que, deux siècles plus tôt, il se fût essayé dans la tragédie et eût tenté de marcher sur les traces de Corneille.

Cette grande inspiration morale dans la peinture du monde visible ne se dégage nulle part mieux que dans la *Symphonie des Saisons*. Les premiers tableaux sont pleins de grâce, presque de gaîté, bien que cette note ne soit pas habituelle à notre poète ; mais la fraîcheur du printemps, les ardeurs de l'été, les riches récoltes de l'automne, tout aboutit à l'hiver. Les arbres perdent leur couronne, la terre sa parure ; un linceul de neige recouvre la campagne. L'hiver se charge ainsi de nous enseigner la vanité de toutes choses, et l'âme, rappelée aux considérations les plus graves sans être affaiblie ni découragée, se reporte nécessairement à des cieux plus stables dont les nuages et les frimas ne peuvent plus altérer la splendeur. C'est quelque chose d'analogue à l'impression que produisent certains tableaux de Saint-Jean, le grand peintre de fleurs lyonnais. Au milieu de ces roses, de ces branchages artistement groupés, où la perfection du détail ne nous faisait pressentir qu'un copiste amoureux de la nature, tout à coup une perspective ménagée dans un coin du tableau, ou même au milieu des roses les plus éblouissantes, un antique panneau de boiserie d'église, un Christ sculpté, une image de la Madone, nous détachent de toutes les séductions de ce monde éphémère des fleurs, et nous ouvrent un tout autre horizon. Laprade et Saint-Jean se rencontrent ainsi, avec les différences de langage qui résultent des limites mêmes des arts qu'ils cultivent, dans une même expression du sentiment de la nature. Ils peignent le monde sensible, les regards fixés sur un monde supérieur.

Ces vérités, qui ne sont que transparentes dans la *Symphonie des Saisons*, ont leur formule presque officielle en quelques

autres pièces, et notamment dans la *Symphonie du Torrent* ou la *Symphonie des Morts*. La *Symphonie du Torrent* surtout place le lecteur dans une atmosphère morale aussi saine, aussi fortifiante que l'air qu'on respire sur ces hauts sommets d'où s'échappent les ondes bouillonnantes auprès desquelles l'auteur fait deviser un poète et un pâtre. Jadis, dans la *Revue des Deux Mondes,* un critique éminent, malgré ses boutades d'humeur morose, Gustave Planche, avait reproché à Victor de Laprade de n'avoir pas su varier le langage de ses deux interlocuteurs, et d'avoir placé, dans la bouche de son pâtre, des réponses trop élevées et de trop nobles accents. Je suis moins frappé que lui de ce défaut auquel cette mâle poésie ne nous laisse guère le temps de songer. Les deux voix qui se répondent sont bien deux échos de nos âmes, et nous les avons entendues plus d'une fois en ce siècle. Le poète et le pâtre nous introduisent seulement, comme des personnages d'un autre dialogue de Platon, sur la scène où va se débattre l'un des grands intérêts de l'humanité. Le pâtre réfute ce romantisme maladif, qui, depuis cette littérature de mélancolie et de désespoir dont Werther, René, Manfred ont été les éclatants symboles, a hanté un trop grand nombre d'âmes, et les a vouées à l'analyse stérile de leurs souffrances. Un grand comique aurait eu beau jeu à écrire, au sujet de ces malheureux éternellement plaintifs, une sorte de parodie du *Malade imaginaire* de Molière. Victor de Laprade leur donne une consultation sérieuse par la bouche de son pâtre, et cette consultation reproduit, sans s'en douter, une leçon bien plus ancienne encore : celle que donnaient, il y a quatorze cents ans, les Pères de l'Eglise à ceux qui avaient aussi, de leur temps, le dégoût de la vie, cette mélancolie noire et surtout cette paresse stérile que les Pères appellent *acedia*. La vie est faite d'humbles devoirs plus que de grands sacrifices. Il faut savoir être homme en attendant d'être un héros. Ou

plutôt la vraie grandeur, celle que réclame le Créateur de toutes ses créatures qu'il appelle sans distinction à la sainteté et à la béatitude, c'est la fidélité obscure, mais persévérante à ces devoirs qui nous enlacent, et dont l'accomplissement porte avec soi le bonheur. Le poète est converti par le pâtre. Les simples leçons de l'homme des champs rendent la santé de l'âme à l'homme de la civilisation, à l'homme des livres et des systèmes, au sceptique désolé qui allait s'enfermer dans une dédaigneuse indolence. La *Symphonie alpestre*, sans nous en avertir, nous montre évidemment les fruits de cette conversion. Cet amant des hautes solitudes, ce Franz, dont le poète évoque la gracieuse image, n'est plus seulement un enthousiaste de l'idéal. On ne perdra point sa trace comme celle de l'*Excelsior* de Longfellow. Ranimé par cette ascension salutaire, il redescendra dans la plaine prendre part aux luttes et aux combats qui l'attendent. La nature n'a fait que rendre à son âme une sérénité nouvelle : .

Chantez, fleurs du désert dont l'haleine est si douce,
Près de vous je respire un calme inattendu.
L'orage qui grondait en mon cœur éperdu
Se dissipe en touchant la bruyère et la mousse.

Mais il y a une voix qui parle « plus haut que le glacier géant », plus haut que les fleurs des solitudes, c'est celle des Pères hospitaliers qui se dévouent à sauver les voyageurs. Leur leçon sublime conclut cette méditation poétique. La nature n'y a pas le dernier mot : il appartient à la volonté humaine transfigurée par la foi :

Nous n'avons pas si haut porté notre demeure,
Pour y rêver sans vivre et devancer notre heure,
Et pour nous adorer dans notre oisif orgueil ;
Mais, comme l'aigle aux cieux planant ivre de joie,
Notre amour y vola pour découvrir sa proie,
Et l'embrasser au loin d'un plus large coup d'œil.

L'âme qui sait atteindre à la cîme où nous sommes
S'y rapproche de Dieu sans s'éloigner des hommes ;
Elle est là pour descendre et monter tour à tour ;
Et des sommets parés de neige et de bruyères
Elle s'élance au ciel en gerbes de prières,
Et revient sur la terre en semences d'amour.

Les excès du romantisme ne sont pas moins puissamment réfutés dans une pièce de moindre étendue et qui, selon moi, doit prendre rang parmi les plus belles. Elle a même quelque importance dans l'histoire littéraire lyonnaise, en ce sens qu'elle est une reproduction éloquente des idées que l'un des disciples de l'abbé Noirot, Blanc Saint-Bonnet, avait développées dans son livre de la *Douleur* (1). Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier l'œuvre philosophique de ce penseur, peut-être trop injustement oublié, mais qui expie, par l'obscurité où sont demeurées ses œuvres, en dépit des qualités éminentes qui les caractérisaient, son dédain exagéré de la forme. Sa langue, à la fois téméraire et négligée, n'a jamais su atteindre à cette clarté lucide, sans laquelle les spéculations philosophiques ne peuvent se traduire en conclusions précises à la portée d'un grand public. Il parle un langage d'hiérophante dont les difficultés enveloppent d'une ombre mystique une foule d'idées justes, et découragent le lecteur de discerner si les difficultés du style procèdent de l'insuffisance de l'écrivain, ou de la profondeur de ses pensées. Combien le poète a su dépasser ici le philosophe ! Cette doctrine de la régénération de l'âme par la douleur, cette pensée si éminemment chrétienne, qui montre dans les coups dont la Providence nous frappe autant d'arrêts miséricordieux dont la vie future nous révélera le secret, sont exposées avec la mâle précision d'un Corneille, avec cette indéfinissable

(1) Le livre de la *Douleur* fut publié en 1849, sous l'impression même des événements de 1848.

union de l'intelligence qui discute les causes et du cœur qui subit les décrets divins, dans les beaux vers qui terminent la pièce, et qu'il faut citer sans les abréger :

Vous, mon Dieu ! parmi nous, quand nos âmes sont mûres,
Vous cheminez ainsi, malgré nos vains murmures,
Faisant votre moisson ; et lorsque vous voulez
Respirer des parfums dans nos cœurs récélés,
La douleur vous précède ; elle vient, sans colère,
Ainsi que le coursier foulant le blé sur l'aire,
Et brise sous ses pieds, comme moi ces rameaux,
Nos fleurs et nos fruits mûrs, et nos espoirs nouveaux.
Vous dirigez, Seigneur, tous les coups qu'elle porte ;
Les plus durs sont toujours pour l'âme la plus forte.
C'est vous, dans la douleur, qui nous êtes présent ;
Vous ne nous visitez, mon Dieu, qu'en nous brisant.
Mais c'est alors aussi qu'à travers ses blessures,
La fleur exhale au loin ses senteurs les plus pures.
Alors, mon Dieu, le cœur brisé par le chagrin
Vous livre ses vertus comme l'épi son grain,
Et mille odeurs ont fui de ses veines subtiles,
Qui dormaient jusque-là dans la plante inutiles.
Alors, enfin, versant de l'argile ou de l'or
Le flot immaculé qui s'y gardait encor,
L'homme à vos pieds répand, comme fit Madeleine,
Les plus divins parfums dont son âme était pleine.

A la publication des *Symphonies* se rattache un petit incident fort curieux qui montre une fois de plus la vérité du vieil adage *genus irritabile vatum*. Cette *Symphonie du Torrent*, si grande et si belle, était, dans l'édition primitive, précédée d'une dédicace en vers adressée à Brizeux. Par une susceptibilité assez bizarre, Brizeux crut voir dans cette dédicace une satire de sa manière, et dans les paroles du poète une sorte d'accusation de ses propres sentiments. Ce qui n'était que l'hommage d'une amitié sincère lui parut une sorte d'ironie. Les *Symphonies* avaient paru ; les premiers exemplai-

res étaient en vente lorsqu'une lettre assez amère de Brizeux vint avertir le poète de sa méprise : « Jamais je n'ai prêté l'o-« reille à la voix du torrent, lui écrivait l'auteur de *Marie*, ja-« mais je ne me suis promené en désespéré sur les montagnes. « Il ne fallait donc pas, pour détourner sans doute l'attention « de l'original, mettre en quelque sorte mon nom sous son « portrait. Cette dédicace, qui, ailleurs, m'aurait été si douce « et si honorable, m'a blessé. »

Victor de Laprade répondit à cette injuste accusation par la plus noble condescendance. La vente fut arrêtée ; les exemplaires qu'on put reprendre rentrèrent chez l'éditeur, et un carton fit disparaître les vers qui avaient choqué le poète breton. Lui-même reconnut bientôt son erreur. Un premier billet était déjà une sorte d'amende honorable ; un second le suivit bientôt, et fait trop d'honneur à Brizeux pour qu'on ne le cite pas en entier :

« Vous m'avez affligé très involontairement, je le sais, et « le mal, très réel, est déjà détruit. — Je vous ai affligé tout « aussi involontairement sous le coup d'une brusque sur-« prise. Reconnaissez-le : les âpres vérités qu'il est noble de « s'adresser à soi-même retombaient sur moi. Ce mal durera-« t-il ?

« Le carton que vous avez fait à votre livre, je le fais à ma « lettre (1) ».

La paix se rétablit donc entre les deux amis. La dédicace en vers a été supprimée; mais le nom de Brizeux a reparu, à titre de simple hommage, en tête de la *Symphonie du Torrent,* et ceux qui l'y lisent aujourd'hui ne se doutent guère qu'on ait dû l'en effacer momentanément.

Une autre cause peut-être assombrit encore les derniers rapports des deux poètes. Le succès des *Symphonies*, s'ajou-

(1) *Lettre du 5 avril 1857.*

tant encore à tant d'autres titres, rendait on ne peut plus sérieuse la candidature de Victor de Laprade à l'Académie française. Brizeux l'avait précédé quelque peu dans la carrière poétique, et il semblait qu'il dût avoir le pas en cette circonstance (1). Cependant cette candidature de Brizeux avait le sort, assez fréquent dans les compétitions au titre d'académicien, de ces choses dont tout le monde parle comme imminentes et qui sont indéfiniment retardées. C'est la chose qui se fera dimanche, et ne sera peut-être pas faite lundi, comme disait M^me^ de Sévigné. Les chances de Brizeux allèrent diminuant, tandis que celles de Victor de Laprade allaient s'affirmant chaque jour. En 1857 sa candidature fut une première fois posée. Il s'agissait de la succession de Salvandy, du ministre qui avait ouvert au poète la carrière de l'enseignement supérieur. C'était une occasion de payer une dette de reconnaissance tout en faisant l'éloge d'un écrivain d'un réel mérite. La majorité de l'Académie se prononça en faveur de son concurrent Emile Augier (2). Mais la mort d'Alfred de Musset laissa vacante une place qui semblait encore plus naturellement destinée à notre poète. Tous les membres les plus éminents de l'Académie s'intéressèrent à cette élection, et le 11 février 1858, Victor de Laprade héritait du fauteuil d'Alfred de Musset (3).

Ni Lamartine ni Victor Hugo ne prirent part au vote qui décidait de la succession de leur illustre émule. Victor Hugo était en exil, et d'ailleurs il est douteux qu'il eût donné sa voix à Victor de Laprade ; Lamartine, retenu loin de Paris

(1) Une lettre de Brizeux, à la date du 5 août 1856, témoigne de cette préoccupation de voir Victor de Laprade arriver avant lui.

(2) La défaite de Victor de Laprade avait été d'ailleurs des plus honorables. Il avait obtenu 18 voix et Émile Augier 19.

(3) Victor de Laprade obtint 17 voix contre 15 données à Jules Sandeau sur 33 votants. Il y eut quatre tours de scrutin. Sept candidats s'étaient partagé les voix au premier tour.

par la maladie, ne put qu'applaudir à une victoire qu'il avait désirée sans pouvoir y contribuer. Il le fit avec l'émotion la plus sincère. « Mon cher et illustre ami, écrivait-il au lende-« main de l'élection, je suis consolé, puisque mon absence « n'a pas empêché votre triomphe. Toute la France était « pour vous. La postérité sera de même si vous continuez à « chanter dans cette belle langue d'Orphée chrétien que vous « avez inventée. Sachez combien on se réjouit à Mon-« ceaux..... »

Autran ne s'associait pas avec moins d'effusion au succès de son ami. « En vous nommant, lui écrit-il, l'Académie vient « de faire une grande chose ; elle a donné la consécration à « la poésie pure, à l'art austère et religieux dans sa forme la « plus délicate et la plus savante. Quiconque porte encore « en France quelqu'intérêt à ce qu'on nommait autrefois les « belles-lettres doit à cette heure battre des deux mains (1). »

Brizeux garda le silence. La souffrance fut son excuse. Profondément atteint du mal incurable qui devait l'emporter peu de temps après, il ne put profiter de la cordiale bonne volonté avec laquelle Victor de Laprade, arrivé le premier au sommet, eût fraternellement tendu la main à son vieil ami pour l'aider à franchir le dernier pas. Au commencement du mois de mai 1858, Brizeux s'éteignait à Montpellier, consolé à ses derniers moments par les soins affectueux de Saint-René Taillandier (2). Ce fut Autran qui put recueillir, mais seulement plus tard, le bénéfice de cette confraternité qui, au début de la carrière, avait si sincèrement uni Victor de Laprade à ses plus dignes émules. Les succès les plus incon-

(1) Lettre d'Autran, 12 février 1858.

(2) Saint-René Taillandier a raconté avec la plus vive émotion, dans une lettre à Victor de Laprade, les derniers jours de Brizeux. Nous donnons, dans les notes qui terminent ce travail, ce récit qui contient des détails curieux.

testés désignaient Autran aux suffrages de l'Académie française; il échoua pourtant en 1861 dans une première tentative, mais le zèle de Victor de Laprade contribua puissamment à lui assurer en 1868 la succession de Ponsard (1).

Le discours de réception où Victor de Laprade dut faire l'éloge de son prédécesseur a été plusieurs fois attaqué. Il était impossible qu'il n'accusât pas la différence absolue de tendances qui sépare les deux poètes. Victor de Laprade sut, par sa noble franchise et l'expression sincère de son admiration, désarmer la plupart des susceptibilités. « Vous avez, « lui écrivait un bon juge en pareille matière, Saint-René « Taillandier (2), loué Alfred de Musset en poète, mais en « poète indépendant, en poète qui a son idéal, et qui ne « confond pas l'admiration avec une banale complaisance.... « Il fallait pour cette tâche si délicate un rare mélange de « fermeté, de précision et de souplesse. Rien de tout cela « ne vous a manqué. Votre œuvre est complète. Vous avez « peint Alfred de Musset, et vous vous êtes peint vous-« même. »

La noble cité qui se glorifiait de compter Victor de Laprade pour l'un des siens ne pouvait rester indifférente à sa gloire. De toutes parts, à Lyon, on adressa au poète les plus vifs témoignages de sympathie. L'Académie de Lyon, qui était à bon droit pour l'écrivain l'une de ces « petites patries » qu'il a délicieusement chantées et auxquelles il a conservé un culte si persévérant, fêta solennellement son admission parmi les Quarante. Les amis du poète eurent aussi leur fête de famille, et parmi les louanges qui durent le plus toucher son cœur, je cite quelques strophes émues qui associaient délicatement, dans leurs louanges, au poète récompensé de ses efforts le père si vénéré pour lequel il professait un véri-

(1) Le succès d'Autran fut décisif; il fut élu par 24 voix sur 37 votants.
(2) Lettre du 5 avril 1859.

table culte. C'est à M. Mollière, aujourd'hui l'un des présidents de l'Académie de Lyon, que l'amitié avait inspiré ces accents, qui ne sont point indignes d'être associés aux vers de Victor de Laprade (1) :

Au pays de ton choix où ta muse novice
Osa ses premiers pas, tenta son premier vol,
Oh ! que n'adhères-tu comme la plante au sol,
Comme à la tige le calice !

Au moins des vieux amis ressouviens-toi toujours,
Si de ton doux commerce un jour Paris les frustre !
Ils t'aimèrent obscur, aime-les donc illustre.
L'amitié se plaît aux retours.

Mais que longtemps encor, longtemps le ciel propice
T'enchaîne près de nous à l'autel du foyer !
Car devant cet autel ton genou sait ployer ;
Ton cœur aime son sacrifice.

Heureux fils, c'est par toi que ton père est heureux.
En ces deux simples vers tient toute votre histoire :
Il t'enseigna l'honneur et tu lui rends la gloire.
Vous êtes quittes tous les deux.

Buvons donc à tous deux ! Versons nos vœux limpides
Sur ces jeunes lauriers et sur ces cheveux blancs.
Qu'ils vivent l'un pour l'autre, et qu'au banquet du Temps
Leurs coupes ne soient jamais vides !

Les *Idylles héroïques* avaient suivi de près la publication des *Symphonies*. Elles en sont une dépendance et procèdent de la même inspiration. Le titre même, malgré son apparente singularité, exprime peut-être mieux encore que les *Symphonies* cette alliance intime des sentiments qui font la force de l'âme avec ces tableaux où se complaisait l'imagination de notre poète. Trois grandes compositions, *Franz*, *Rosa Mystica*, *Herman*, remplissent ce nouveau recueil. La dédicace de ce troisième poème, adressée à la jeunesse, respire toute la grandeur morale empreinte dans ces beaux vers.

(1) Banquet offert au poète le 25 février 1858.

L'*Excelsior* de Longfellow, dont je parlais tout à l'heure pour l'opposer au héros de la *Symphonie alpestre*, en a inspiré les plus fiers accents. Quel siècle donnera à notre patrie abaissée une jeunessse capable de comprendre d'aussi sublimes conseils ?

A vous de mépriser ce qu'un autre âge envie,
Tout bien et tout renom qu'on acquiert sans efforts !
Dieu vous a faits si fiers, si purs, si pleins de vie,
Pour les belles amours et pour les belles morts...

Plus haut dans le mépris des faux biens qu'on adore !
Plus haut dans ces combats où le ciel est l'enjeu !
Plus haut dans vos amours ! Montez, montez encore
Sur cette échelle d'or qui va se perdre en Dieu !

Mais une phase nouvelle allait s'ouvrir dans la carrière du poète. Sa muse contemplative allait descendre dans l'arène et se mêler aux querelles des partis. Elle semblait peu préparée à cette lutte ; le poète n'avait eu jusqu'alors sur les lèvres que des paroles d'encouragement ou de miséricorde toutes les fois qu'il s'était adressé aux humains. Toute malédiction lui paraissait répugner à sa mission pacifique. C'est ainsi qu'il s'était écrié dans sa belle pièce de la *Colère de Jésus :*

Ah ! même en servant Dieu, que la colère est rude !
Ah ! qu'elle laisse en nous de sombre lassitude !
Qu'il est dur de mêler l'anathème à ses chants,
Et qu'on souffre à frapper, même sur les méchants !
Ah ! malheur au mortel investi de la lyre,
S'il la garde montée au ton de la satire !
S'il lance l'ironie et le mépris par choix,
S'il s'arme enfin du fouet plus d'une seule fois !
Sois doux et patient, même à l'heure où nous sommes ;
Demande à Dieu pardon d'avoir maudit les hommes ;
Pour frapper sans pécher, il faut pouvoir guérir ;
Il faut, comme Jésus, aimer jusqu'à mourir (1).

(1) *Poèmes évangéliques.*

Quelles circonstances jetèrent donc dans une voie toute militante cette muse qui avait horreur des combats? Il faut, pour s'en rendre compte, jeter un coup d'œil rapide sur la situation du pays, au moment où commençaient les événements qui changèrent la face de l'Italie et bientôt celle de l'Europe.

VI

Le second Empire, à ses débuts, s'était hautement attribué le rôle d'un gouvernement essentiellement conservateur. Il avait ainsi rallié à sa cause et la bourgeoisie, effrayée des excès de 1848, et surtout le clergé qui, avec une imprudence qu'il a chèrement expiée depuis, lui prodigua les adhésions et les éloges. Tout changea de face en 1859. Au dehors la politique d'utopie et d'aventure se substitua à ces anciennes traditions de notre diplomatie française qui, à la fin de la guerre de Crimée, avaient fait un instant de Napoléon III l'arbitre de l'Europe. Au dedans, par un bizarre assemblage, tout en prétendant maintenir à la religion la protection trop officielle des premières années, le gouvernement concluait une alliance avec ses pires ennemis. L'unité de l'Italie et la spoliation du pape ramenèrent vers l'Empire tous les moins intraitables des vaincus du Deux Décembre. Aux adulations de l'*Univers* succédaient les flatteries du *Siècle*. La démagogie et le césarisme ont des affinités naturelles, et tel qui se proclamait républicain faisait bon marché des libertés confisquées par le coup d'état, pourvu que l'Empire fît les affaires de son parti. L'erreur capitale de la démocratie contemporaine est de croire que tout ce qui nuit aux idées religieuses profite à la liberté. On s'alliait volontiers avec un gouvernement autoritaire, pourvu que l'Eglise catholique payât les frais du marché. Compliquée encore par les irrésolutions de

l'Empereur, accélérée tour à tour ou entravée par les influences fort diverses qui s'entremêlaient dans ses conseils, cette politique tortueuse aboutissait au plus singulier mélange de compromis révolutionnaires et de reculs conservateurs; politique désorganisatrice, contraire au plus vulgaire sens commun, qui abandonnait le plus souvent aux événements le soin de décider les questions que ses tergiversations la laissaient impuissante à résoudre, qui affectait d'être profonde et flottait à la merci du hasard. Les résistances, qu'un régime parlementaire sérieux eût rendues faciles et efficaces, étaient paralysées d'avance. Servi par une majorité docile, l'Empire, comme tant d'autres pouvoirs, se croyait infaillible et immortel parce qu'on le proclamait impeccable. Les revues et les journaux pouvaient seuls protester à leurs risques et périls; une guerre d'articles et de brochures s'engagea non sans quelque retentissement. Le poète qui avait eu, dès le début du règne, de si sombres pressentiments, devait être tenté d'y prendre part. Ce qui s'était accumulé de mécontentement dans son âme fit explosion, et le chantre des Alpes s'élança brusquement sur les traces de Juvénal.

On a mis en doute et vivement nié qu'il en eût le droit. Les gouvernements auxquels un long passé garantit davantage la sécurité de l'avenir tolèrent plus facilement cette sorte de partage entre la régularité professionnelle du fonctionnaire et les opinions indépendantes de l'homme privé. Les pouvoirs contestés qui se sont succédé dans notre siècle de révolutions ont été trop portés à voir dans le fonctionnaire de tout ordre plutôt un auxiliaire politique que le serviteur du pays, et ceux qui ont le plus hautement inscrit sur leur drapeau le mot de liberté ont été les moins scrupuleux à réclamer, en outre de ce tribut légitime du service professionnel, cette confiscation de l'indépendance individuelle et de la conscience.

Sans doute il faut distinguer entre l'homme que ses fonc-

tions associent fatalement à la politique présente d'un pouvoir ou d'un ministère, et celui dont les services correspondent simplement à ces lois nécessaires de l'ordre social sans lesquelles, sous tous les régimes, un État ne pourrait subsister. Un préfet ne saurait être que l'agent d'un ministre; mais l'employé des finances dont le travail pourvoit aux besoins incessants de l'administration, le magistrat qui rend la justice, le professeur qui instruit la jeunesse seront d'autant plus utiles que les fluctuations de la politique auront sur eux moins d'influence ; et puisqu'on a tant abusé de la comparaison de l'État à un organisme vivant, j'assimilerais volontiers leurs fonctions à celle de la respiration et de la nutrition, tandis que je comparerais la politique proprement dite au mouvement qui dépend si souvent du caprice ou du hasard.

Mais si l'indépendance du for intérieur et la liberté d'exprimer des opinions purement théoriques doivent être revendiquées avec un soin d'autant plus jaloux qu'elles ont, dans notre siècle tourmenté, couru plus de périls et essuyé plus d'atteintes, il n'en résulte nullement qu'un professeur ait le droit de sortir de la sphère des idées pour se jeter bruyamment dans la lutte et se transformer en pamphlétaire. Toutefois ce délit, si hautement reproché par la presse officieuse de l'Empire, a-t-il été aussi grave qu'on l'a soutenu ? Si l'écrivain, comme il l'a plus tard reconnu lui-même (1), avait évidemment dépassé les bornes de la prudence, le professeur était resté dans sa chaire absolument irréprochable. Rien, dans son enseignement, ne pouvait être accusé de faire la moindre allusion aux polémiques du temps. La publication de ses *Questions d'Art et de Morale*, contem-

(1) Victor de Laprade écrivait plus tard à Saint-René Taillandier : « Je me sens trop nerveux pour être vraiment sage, et je reconnais que j'ai très souvent manqué de mesure. » *(Lettre du 1er décembre 1877.)*

poraine de ses premières satires (1), suffirait d'ailleurs à montrer quelle élévation et quelle impartialité il apportait dans l'étude de ces problèmes littéraires qu'il avait mission de discuter devant son auditoire. Le seul coupable était donc le poète. Mais la poésie n'a-t-elle point quelque droit à l'hyperbole ? Mieux inspiré, l'Empire eût affecté de ne point se reconnaître dans les tableaux un peu noircis du satirique. La pièce la plus agressive contre le régime, les *Muses d'État*, était aussi une réponse à Sainte-Beuve, qui, dans un article du *Constitutionnel*, avait fort malmené le poète. Un ministre homme d'esprit eût feint de n'y voir qu'une querelle de littérateurs. Ce n'était point le cas, et le ministre d'alors, M. Rouland, par la brutalité et l'irrégularité de la répression, réussit à mettre tous les torts de son côté. Aucun avertissement préalable ne fut donné au poète ; aucun rapport ne fut demandé à ses chefs immédiats. Le télégraphe apporta un matin la nouvelle de la révocation. C'était un jour de cours ; Victor de Laprade allait à la Faculté faire la leçon qu'il avait paisiblement préparée pendant la matinée, lorsque les deux premiers visiteurs qui venaient lui apporter leurs témoignages de condoléance lui apprirent la nouvelle dont ni le Recteur, ni le Doyen, ni lui-même n'avaient encore été informés. Le poète rentra tout simplement à la maison et, selon moi, il eut tort. A sa place, aucune loi n'obligeant les citoyens à lire les journaux, je serais monté dans ma chaire. Que la responsabilité de cette exécution sommaire doive remonter à l'Empereur lui-même ou au ministre qui provoqua la décision, l'affaire fit grand bruit. Tout l'enseignement supérieur se sentit atteint par la brusquerie d'une destitution qui prouvait que les situa-

(1) Les *Questions d'Art et de Morale* furent publiées en 1861. La révocation du poète eut lieu au mois de décembre de la même année.

tions les plus légitimement acquises étaient à la merci des dénonciations de la presse officieuse et de la mauvaise humeur du souverain ou de ses ministres; la réprobation qu'excita cet acte arbitraire nuisit plus à l'Empire que ne l'auraient fait les satires insérées dans le *Correspondant*. Autrefois le pouvoir eût été préservé de ses propres entraînements par l'inamovibilité des professeurs de Faculté. Mais l'Empire, par un décret de 1852, leur avait enlevé cette prérogative qui, même aujourd'hui, ne leur est pas encore rendue d'une manière claire et précise.

De toutes parts, dans la jeunesse des écoles, comme dans ce qu'on appelait alors le parti libéral, on adressa au poète les plus vifs témoignages de sympathie; mais au-dessus de ces condoléances fort mêlées, dans lesquelles les louanges de futurs adeptes du radicalisme ou de la Commune font aujourd'hui avec les paroles émues des hommes graves le plus étrange des contrastes, Victor de Laprade fut surtout touché des marques d'affection que lui prodiguèrent ses amis. Le monde des lettres rivalisa avec son plus intime entourage. « Chaque fois qu'un grand talent et un noble courage ont « été mis en cause, lui écrivait Autran, la foule a sur le « champ pris le parti du persécuté... Après votre en- « trée à l'Académie, il semblait que vous eussiez atteint le « sommet de la montagne... Il vous restait encore un degré « à gravir, et vous y voilà parvenu (1). » Saint-René Taillandier lui traduisait les vers dans lesquels Hoffmann de Fallersleben, destitué par le gouvernement prussien, célébrait vaillamment sa rentrée dans une vie libre et indépendante (2). Cependant les amis du poète se préoccupaient, non sans raison, de son avenir. Lui-même prenait noblement son

(1) *Lettre du 23 décembre 1861.*

(2) *Lettre du 18 décembre 1861.* Voir aux notes des fragments de cette lettre.

parti des privations que la perte de son traitement allait lui infliger (1). « Le trouble que cela met dans ma situation est « assez grand, écrivait-il à Saint-René Taillandier; mais ma « femme a des habitudes spartiates, et j'espère encore com- « bler une partie de ce déficit en m'ingéniant de quelque « façon avec ma plume (2). » C'est, en effet, à cette période, qui s'étend de 1861 à 1870, que se rapportent un certain nombre de ses publications en prose (3). Une délicate requête du comte de Chambord fit aussi rédiger au poète, pendant près de deux ans, des lettres sur le mouvement littéraire du temps, dans lesquelles la postérité trouvera plus d'un détail curieux sur les publications contemporaines et sur l'histoire intime de l'Académie française. Ce recueil, désigné sous le nom de *Lettres à un prince exilé*, est encore inédit, et, comme tous les mémoires, doit attendre que l'histoire ait au moins commencé pour la période dont il retrace les vicissitudes.

Quant à la destitution, on peut dire qu'elle resta sans réparation. Lorsque le ministère du 2 janvier 1870 inaugura le régime fort éphémère de l'empire libéral, Saint-René Taillandier devint secrétaire général du ministère de l'instruction publique, et l'une de ses premières préoccupations fut de rendre au poète la situation dont il avait été privé. Mais la chaire de littérature française à la Faculté de Lyon, dignement occupée par un professeur absolument étranger aux mesures qui l'avaient rendue vacante, était devenue une pro-

(1) Le poète ne conservait plus, en effet, aucun traitement. Il avait renoncé, il y avait bien longtemps, à sa place de bibliothécaire du Palais-des-Arts quand il avait été nommé professeur titulaire à la Faculté.

(2) *Lettre du 24 décembre 1861.*

(3) Outre le Recueil poétique intitulé *Voix du Silence* (1865) et l'épopée de *Pernette* (1868), il a publié, en effet, en 1867, le *Sentiment de la nature chez les modernes* (2e édition, en 1868), l'*Éducation homicide, plaidoyer pour l'enfance* (1867), le *Baccalauréat et les études classiques* (1869).

priété légitime à laquelle on ne pouvait plus toucher (1). On songea à faire de Victor de Laprade un recteur. Il fallait qu'un poste fût disponible; cela imposait quelque attente au bon vouloir de ses meilleurs amis. L'occasion désirée sembla enfin s'offrir : le rectorat de Grenoble devint vacant, et les journaux annoncèrent même la nomination prochaine du poète. Cette combinaison ne put aboutir, et c'est un peu plus tard, pour le rectorat d'Aix, que le nom de Victor de Laprade fut sérieusement prononcé. Mais il fallait un décret du souverain, et on se heurta chez l'empereur à un vif souvenir et à une amère rancune du passé. On sollicita donc une démarche du poète (2). Sa fière dignité se refusa à tout ce qui pouvait paraître une excuse ou être interprété comme un désaveu. Il n'avait, du reste, jamais eu la moindre illusion sur l'issue des démarches que ses amis tentaient pour lui; en leur traçant, dès le début, les limites qu'il entendait ne point franchir, il leur avait prédit l'insuccès final de leur entreprise.

La Révolution de 1870 fit de Victor de Laprade un député. Aucune fonction ne pouvait lui être confiée pendant qu'il siégeait à la Chambre. Lorsqu'il donna sa démission en 1873, sa santé trop ébranlée lui interdisait de reprendre une vie active. Je m'honore d'avoir contribué à lui faire conférer, en 1874, sous le ministère de M. de Fourtou, le titre de professeur honoraire à la Faculté des lettres, et de l'avoir ainsi rattaché au corps où il avait laissé de si profonds souvenirs. Mais ce n'était qu'une satisfaction platonique, et la seule ré-

(1) Le titulaire de la chaire de littérature française, M. Philibert Soupé, avait, dès ses premières leçons, dissipé tout malentendu sur ce point délicat, et tout récemment il a été un de ceux qui ont rendu au poète défunt le plus digne hommage. (*Articles publiés dans le* Salut public *de Lyon à la date du 15 et du 16 décembre 1883.*)

(2) Voir à ce sujet (note 3) une lettre de Saint-René Taillandier sollicitant du poète une démarche à laquelle il ne voulut point consentir.

paration efficace fut due à l'initiative de M. Wallon, qui, pendant son ministère, fit allouer à Victor de Laprade une pension de trois mille francs (1). Trois ans plus tard, la succession du père de M^me^ de Laprade, M. de Parieu, changeait notablement la situation du poète, et avec cette délicatesse qui inspira toujours ses actes, Victor de Laprade prévint aussitôt le ministre d'alors, M. Bardoux, qu'il renonçait aux faveurs du Gouvernement. Cette pension, si bien due à l'homme qui illustrait la France par ses écrits, ne fut donc qu'une indemnité essentiellement passagère.

Revenons à ces *Poèmes civiques*, cause première de la disgrâce. Lorsqu'on les feuillette aujourd'hui dans l'édition des œuvres complètes, on est quelque peu désorienté par la diversité des pièces réunies sous ce titre. Les satires qui provoquèrent la destitution y précèdent des pièces d'une tout autre inspiration, et les patriotiques douleurs de 1870 n'ont guère de rapport avec les amers réquisitoires dirigés contre les abus du régime impérial. Ces disparates me semblent une erreur. Il aurait fallu séparer plus nettement ce qui procède de circonstances si dissemblables. Les satires ont de nobles accents; mais on sent que la muse du poète n'est point faite pour l'ironie. Elle sait flétrir avec une rare énergie tout ce qui est bas et vil; elle a de fières malédictions pour toutes les lâchetés; elle oppose avec grandeur les austères enseignements du devoir aux prévarications d'une société corrompue, mais l'ironie lui réussit mal. C'est la partie faible des satires. Le vers vraiment vigoureux y procède de l'indignation, comme chez Juvénal (2); il est mort-né quand il procède de la mo-

(1) Si tout l'honneur de cette décision réparatrice revient à M. Wallon, il est juste de dire que deux amis du poète, M. Léopold de Gaillard, alors conseiller d'État, et Saint-René Taillandier, après s'être concertés à son insu, appelèrent sur lui l'attention du Ministre qui répondit à leur désir avec non moins d'empressement que de délicatesse.

(2) *Facit indignatio versum.*

querie. On sent un homme fait pour enseigner son siècle et non pour l'amuser. Le réalisme de l'expression, auquel il vise parfois, rehausse par contraste certaines apostrophes éloquentes, et détone quand l'auteur veut châtier par le ridicule les travers qu'il attaque. Son imagination n'a point les ressources infinies de l'auteur des *Châtiments*, et s'il respecte davantage et la langue et le bon sens, il ne sait pas, comme lui, tirer de rapprochements inattendus ces effets puissants qu'on admire si souvent chez Victor Hugo tout en réprouvant la pensée.

La même critique s'adresse aux pièces dialoguées réunies sous le titre de *Tribuns et Courtisans*. La forme dramatique réclame la création de véritables caractères, et il ne suffit pas de quelques traits heureux et forts pour les esquisser. Quelques bons mots ne font point davantage une comédie. Ces pièces portent avec elles leur date; l'allusion leur a valu leur succès; nos souvenirs nous y font encore prendre quelque intérêt; mais elles rentrent dans ces œuvres que la postérité ne pourra lire sans commentaire; ce qui équivaut presque à l'oubli (1).

Tout autres sont les cris de douleur ou de colère qu'arrachent nos désastres de 1870. Victor de Laprade a raconté lui-même, dans ses notes intimes, qu'accablé sous le poids des malheurs du pays, il ne songeait plus à écrire, lorsqu'une lettre de son ami Émile Grimaud vint le tirer de son accablement, lui rappelant ses devoirs de poète. La pièce *Aux Soldats et aux Poètes bretons* ouvrit la série de ces chants que les

(1) Les mêmes observations s'appliquent au fort curieux essai de tragédie intitulé *Harmodius*, et publié par Victor de Laprade en 1870, à la veille du plébiciste, pendant les négociations qui pouvaient faire de lui un recteur, comme une sorte de protestation de son indépendance. Ce sont de belles scènes et de beaux vers. Ce n'est pas une action dramatique véritablement nouée. On peut avoir l'esprit cornélien sans pouvoir marcher sur les traces de Corneille.

meilleurs organes de la presse répétèrent partout où l'étranger ne foulait pas encore notre sol. Les gens de bien se sentirent consolés par ces nobles paroles. Aux appels emphatiques de plus d'un tribun impuissant, on opposait avec émotion les sincères accents d'un patriote, d'un vrai fils de cette France que dévastait l'envahisseur :

> Lève ton front sanglant et montre ta blessure,
> Mère ! nous sommes prêts pour de nouveaux combats.
> Lance un dernier appel, avec une foi sûre,
> A ton Dieu dans le ciel, à ton peuple ici-bas (1).

Toutefois, les deux plus grandes inspirations ne sont point contemporaines des jours de lutte. L'*Hymne à l'épée,* qui ouvre le second livre des *Poèmes civiques*, a précédé nos désastres, et la magnifique invocation *A la terre de France* date de 1872, du temps où les luttes des partis, devenant de plus en plus vives, semblaient déjà faire oublier le grand devoir de travailler à la régénération de la patrie abaissée.

La critique a ses caprices comme la mode, et ce n'est point la première fois qu'on remarque que notre siècle, en apparence si frondeur, est celui qui a le plus le culte du fait accompli. La chute du second Empire ayant donné raison aux prophéties pessimistes de Victor de Laprade, cela a suffi pour valoir à ses satires un regain de popularité. On n'a pas rendu assez de justice à une autre de ses œuvres qui procède de la même inspiration pour s'élever bien plus haut. Tout ce que les satires politiques ont de verve et de puissance se retrouve, sans aucun de leurs défauts, dans les *Voix du Silence*. Ces pièces sont contemporaines des jours où la pauvreté était venue se faire l'hôte du poète destitué, où la maladie commençait à multiplier ses souffrances, et jamais son âme fière n'a bravé l'adversité avec de plus nobles et de

(1) *A la France* (décembre 1870), *Poèmes civiques,* l. II, XIII.

plus virils accents (1). Qu'on relise cette prédication d'héroïsme qu'il a si justement intitulée *Psaume de Combat* (2). Qu'on relise surtout cet *Entretien avec Corneille*, si bien fait pour être rappelé dans les fêtes du second centenaire et auquel nul n'a songé ni à Rouen ni à Paris. Victor de Laprade y a prêté cependant à son interlocuteur un langage digne de ses plus belles inspirations. L'auteur de *Polyeucte* ou le traducteur de l'*Imitation* reconnaîtrait volontiers et sa langue et sa vigoureuse manière dans ces admirables vers :

Tu souffres, tu te plains ; il faut qu'on te soutienne !
Souffrir, et qu'est-ce donc pour une âme chrétienne ?
Qu'est-ce que la douleur dont l'assaut t'a surpris ?
Un rapide combat dont Dieu même est le prix.
Nous souffrons, nous semons ; c'est la mort qui recueille ;
Qui des moindres vertus ne perd pas une feuille,
Qui pèse chaque effort, qui compte chaque pleur.....
La mort n'abolit rien, excepté la douleur.
Quand la terre s'enfuit et que le ciel demeure,
Qu'importe une tourmente et des soucis d'une heure ?
Qu'importe au fier oiseau l'aspérité du sol
Qu'il effleure du pied, prêt à prendre son vol ?
Des lois, des dieux, des mœurs ton siècle impur se joue ;
A nous qui fendons l'air, qu'importe cette boue ?
Passons, les yeux fixés sur ces sommets chéris :
Ne touchons à ce temps que par notre mépris.

Le poste de l'honneur est près de ce qui tombe,
Mais sur nos droits blessés ne fermons pas la tombe ;
Tant qu'une arme nous reste et tant que nous vivons,
N'avouons pas vaincu le Dieu que nous servons.
Même à cette heure encor la parole est un glaive !
Qu'un poète se dresse et qu'une voix s'élève !

(1) Victor de Laprade s'est peint lui-même avec une grande vérité en définissant le poète :

L'homme qui tient son cœur plus haut que sa fortune.
Le Livre des adieux, IX. *Adieux à la Muse.*

(2) *Les Voix du Silence*, XVI.

Moi, sujet de Louis, paisible homme de bien,
Je voudrais aujourd'hui parler en citoyen :
Comme jadis, soldat de Brute et de Pompée,
Chez les derniers Romains j'aurais porté l'épée ;
Comme aux pieds de Jésus, prêt à dire : « Je crois »,
Chez les premiers chrétiens j'aurais porté la croix (1).

L'imagination, dans ces *Voix du Silence*, réclame aussi sa part en des vers moins austères. Un petit poème chevaleresque, la *Tour d'ivoire*, mainte conception gracieuse, inspirée par la vue des champs, prouvent surabondamment qu'une âme forte n'est pas seulement maîtresse du corps qu'elle anime, comme disait Bossuet, mais des épreuves qui viennent peser sur elle et ne peuvent réussir à l'abattre. Ce qui me fait, d'ailleurs, préférer les *Voix du Silence* aux *Poèmes civiques*, c'est qu'aux reproches adressés par le poète à notre génération amollie se mêle davantage l'espoir de la régénérer. Ce ne sont point des accents de désespoir; ce n'est plus le chant du soldat qui tombe en se voilant la face dans son manteau de guerre. C'est un touchant appel à ce qui nous reste d'instincts généreux et de saines croyances. C'est une affirmation de l'inépuisable fécondité de notre race. Le poète va revoir la place où s'éleva jadis le grand chêne dont la chute lui inspira de si pathétiques accents. Il est étonné de retrouver une forêt nouvelle en ces lieux dont la mort du géant séculaire avait fait pour un moment une solitude désolée. Tout a reverdi : la place même encore visible du tronc jadis déraciné se couvre de jeunes pousses et de fleurs, et à cette vue les anciennes malédictions du poète se changent en un hymne de confiance et de pardon :

Peut-être avec ces bois un monde recommence,
Et, pareil au grand arbre où Dieu m'a visité,
Un de ces rejetons, devenu chêne immense,
Tiendra sous ses rameaux tout un peuple abrité.

(1) *Les Voix du Silence*, III. *Entretien avec Corneille.*

Et les fils de mes fils viendront, rêveurs paisibles,
Chantant d'un cœur plus pur et plus épanoui,
Reprendre avec l'oracle et les voix invisibles
Le sublime entretien dont j'ai si peu joui.

Peut-être un d'eux, priant sous ce dôme sonore,
Verra l'hôte attendu sortir des antres verts,
Et vainqueur sans combat du sphinx qui nous dévore,
Emportera d'ici le mot de l'univers.

Ah ! qu'ils soient plus heureux du moins que nous ne sommes !
Qu'ils ne connaissent pas la honte de servir !
Qu'ils cherchent ici Dieu, mais sans y fuir les hommes,
Et qu'alors le devoir ne soit plus de haïr (1) !

L'amant passionné de la nature devait en effet reparaître par intervalles, même dans ces pièces tout inspirées par des événements dont le poète fut témoin. Si l'adieu adressé *aux Arbres du Luxembourg* fut un instant si populaire dans la jeunesse, s'il excita un jour à la Sorbonne d'unanimes applaudissements (2), c'est que le sentiment de la nature y évoque, avec une véritable puissance, l'image de cette pépinière du Luxembourg, reste gracieux de la campagne au sein de Paris, et dans laquelle toute notre génération est allée promener ses rêves de vingt ans. L'*idylle héroïque*, c'est-à-dire ce singulier mélange de descriptions charmantes et d'austères conseils, voilà bien le genre créé par Victor de Laprade. C'est là surtout qu'il a montré toute son originalité et sa puissance. C'est ce qui restera son domaine propre dans l'histoire de la poésie lyrique en notre siècle.

VII

N'oublions pas cependant que le premier essai de Victor de Laprade avait été un poème épique; sa muse, plus sûre

(1) *Voix du Silence*, x. *Silva Nova*.

(2) Voir, note 4, le curieux rècit de Saint-René Taillandier racontant à Victor de Laprade l'effet produit à son cours par la lecture de cette pièce.

d'elle-même, devait tenter de ce côté un nouvel effort. Ce ne fut pas sans quelque surprise qu'on vit, en 1868, apparaître *Pernette*. Les érudits s'effrayèrent de voir le poète s'essayer sur les traces de Gœthe et introduire en France ce genre de l'épopée domestique inauguré non sans gloire par la *Louise* de Voss, immortalisé par *Hermann et Dorothée*. Par une sorte de pruderie patriotrique, on décréta en quelques petits cénacles que l'auteur avait fait acte de mauvais citoyen en glorifiant un réfractaire. Quelques délicats blâmèrent les descriptions enthousiastes de la nature du Forez et prétendirent que le décor empêchait de voir les personnages que le poète évoquait. D'autres relevèrent quelques inégalités ou çà et là des négligences de style. Les objections se multiplièrent, les unes futiles, d'autres sérieuses : le public se chargea de les réfuter en bloc. Il eut pour Pernette les yeux de Pierre, comme eût dit notre vieux Boileau.

Convenons cependant sans détour que l'œuvre porte avec soi sa date, vu qu'elle précède nos malheurs de 1870. Deux ans avant l'écrasement de la patrie, on pouvait se reporter à ces réquisitions sans pitié du premier Empire qui arrachaient à sa charrue le dernier homme valide, à la famille son dernier soutien. Le réfractaire pouvait être considéré comme une protestation vivante contre la tyrannie dont les siens étaient les victimes, et l'école pseudo-libérale, qui dénatura surtout les sentiments du poète, oubliait sans doute dans ses réclamations que la plupart de ses adeptes avaient chanté les *Contrebandiers* de Béranger, ou célébré comme un acte de patriotisme la chanson si connue dans laquelle il excitait à la révolte l'armée envoyée en Espagne en 1823. Deux ans plus tard, les amis du poète allaient combattre et mourir sous le drapeau de la République, sans regarder qui le tenait et ne songeant qu'à sauver le pays. Lui-même eût suivi leur exemple si la souffrance n'eût paralysé son bras. Il l'a dit en

fort beaux vers qui sont la meilleure réponse à ses accusateurs :

Ah ! si j'étais encor, chez les pâtres gaulois,
Un alerte chasseur, souple comme autrefois,
D'un œil sûr dirigeant le plomb des carabines,
Et d'un jarret d'acier franchissant nos ravines,
Je bondirais alors sur ces infâmes loups,
Et mes cris s'entendraient d'aussi loin que mes coups.
Alors, ne rêvant plus que vengeance et victoire,
Sur les coteaux lorrains ou sur tes bords, ô Loire,
L'essaim des francs-tireurs me verrait accourir,
Et j'oserais chanter, étant prêt à mourir (1).

L'homme hors la loi, l'*outlaw*, tel que l'ont célébré le grave Augustin Thierry lui-même et Walter Scott, peut donc, à certains moments de l'histoire, être entouré d'une sorte de légitime auréole. La noble fin de Pierre, frappé en combattant contre l'envahisseur, ne rachète-t-elle pas d'ailleurs cette tache originelle ? S'il a refusé de servir le maître qui immolait tout à son ambition, ne verse-t-il pas son sang pour son pays ? Ne meurt-il pas au sein d'une victoire ? Quoi qu'en aient dit certains censeurs chagrins, ces pages, où respire le plus vif amour de la patrie, ne sauraient être une mauvaise école pour le citoyen.

Elles méritent de rester un triomphe pour le poète. Les vers jaillissent en effet du plus profond de son cœur. La forme tantôt familière, tantôt élevée, toujours sobre, souvent gracieuse, est celle d'un maître en pleine possession de son talent et qui condense, dans une œuvre de prédilection, ses plus chers souvenirs. Si le cadre de l'épopée est purement fictif, ce sont des émotions personnelles qui inspirent au poète ses vers les plus touchants. Il a placé la scène dans ces montagnes du Forez, au berceau de ses aïeux, dans les

(1) *Aux soldats et aux poètes bretons (Poèmes civiques*, l. II, x).

forêts aimées qu'il a tant parcourues et si souvent chantées. Ces personnages anonymes et si vivants, le curé, le docteur, sont des figures dessinées d'après nature. Le curé, c'est le vénéré prêtre qui, après le concordat, restaura le culte à Montbrison et y fit refleurir la foi par ses exemples (1); le docteur, c'est le père du poète, l'austère et viril conseiller dont la vie entière prêchait l'abnégation et la fidélité au devoir. On a regretté qu'il n'ait pas donné à ses personnages si fortement conçus des noms qui les rendissent populaires. Gœthe a-t-il donné des noms au pasteur, au pharmacien, au juge qu'il a mis en scène dans son poème ? Savons-nous comment s'appelle l'aubergiste du Lion d'Or ? Les deux noms sans cesse répétés, nécessaires pour la popularité de l'œuvre, sont ceux d'Hermann et de Dorothée. Tout se rapporte à eux, et la simple indication du rapport des autres personnages à ces êtres aimés suffit pour fixer notre attention et exciter notre intérêt. Tout gravite de même autour de Pernette et de Pierre, et dans cette fille des champs, si charmante dans son amour, si grande dans sa douleur et son austère veuvage, le poète retrace les traits chéris de sa grand'mère maternelle. La simplicité des mœurs d'autrefois se prête à cette transformation d'une femme distinguée en une héroïne villageoise et cette sorte d'abaissement aboutit à la glorification la plus délicate et la plus touchante de cette figure vénérée. Témoin du culte que M^me^ Chavassieu avait voué à son mari victime des fureurs révolutionnaires, le poète avait appris comment on honore une chère mémoire. De l'aïeul qu'il n'avait pas connu il a fait un fiancé. Ainsi, devant le poète comme devant le peintre, passent des modèles dont l'art ennoblit les traits, et quand la pureté des sentiments, quand la sainteté même transfigurent déjà ces visages et que l'art se

(1) Il s'appelait M. Populus.

borne seulement à les mettre en lumière, qu'y a-t-il d'étonnant que l'œuvre ait un incomparable cachet de grandeur ?

Pernette est bien ainsi l'épopée du foyer domestique. Elle naît, comme tout ce qui est véritablement épique, d'une tradition vivante, de souvenirs ineffaçables, que la poésie vient, à un moment donné, revêtir de cette beauté sans laquelle il n'y a ni grande inspiration créatrice ni durée. Je n'ai nulle envie de faire de Victor de Laprade un autre Gœthe ; ce serait l'exposer à la confusion prédite par l'Évangile au convive obligé de céder à un hôte plus illustre la place qu'il s'était indûment attribuée. Placer *Pernette* immédiatement après *Hermann et Dorothée* suffit à la gloire d'un poète. Qu'il soit permis cependant de faire remarquer ce que *Pernette* a de profondément original. Le charme du poème de Gœthe est tout entier dans la peinture de l'amour : deux âmes simples et fortes conçoivent un grand sentiment dont la pureté leur vaut le bonheur dont elles sont dignes. Tout aboutit donc, dans l'œuvre allemande, à cette félicité dont il ne faut point sourire, puisqu'elle est la glorification du foyer domestique. Une impression saine se dégage de ces vers, et, après avoir été émus de cette délicieuse éclosion de l'amour dans les cœurs d'Hermann et de Dorothée, nous saluons avec respect la famille qu'ils vont fonder. Dans *Pernette*, tout aboutit au sacrifice et au martyre. La bénédiction nuptiale donnée à l'héroïne aux côtés de son fiancé expirant nous ouvre un tout autre horizon que les noces qui vont, à la fin de l'œuvre de Gœthe, faire l'étonnement de la petite ville. Les derniers chants de l'œuvre française : *la Noce*, *la Veuve* surtout, ce touchant épilogue qui résume en quelques traits si heureux et si forts la vie de Pernette et ses funérailles, n'ont trouvé nulle part leur modèle. Les héroïnes de Voss et de Gœthe seront d'excellentes mères de famille, d'admirables ménagères confortablement établies dans une maison bien ordonnée. L'hé-

roïne de Victor de Laprade est une sainte. Enfin, les souffrances de la patrie, les douleurs de l'exil, tout cela n'est, dans l'œuvre allemande, qu'un fond de tableau entrevu dans le lointain. Si Dorothée a eu sa part des misères communes, elle en est désormais affranchie et l'hymen la fait aboutir au port après l'orage. Combien la lutte et la guerre tiennent une place plus grande dans l'œuvre française! Qui inspire une plus vive horreur de l'invasion étrangère, ou du poème qui nous peint une petite ville rhénane comme une oasis tranquille, ou des vers de cette épopée de *Pernette* qu'on a accusée d'insulter au vrai patriotisme?

Là encore Victor de Laprade a ouvert une voie nouvelle. Il a montré comment les destinées de la plus humble demeure, ingénieusement rattachées au souvenir de quelque terrible épreuve nationale, peuvent offrir un intérêt vraiment épique. La muse française, pendant notre grande période classique, n'avait su créer de chefs-d'œuvre que dans le genre héroï-comique : elle avait produit le *Lutrin* et *Vert-Vert*. Les essais épiques de notre siècle n'ont abouti qu'à de vastes conceptions mal définies dont quelques épisodes à peine ont pu être ébauchés, ou à des œuvres étranges qui ne pouvaient prétendre à un succès durable. Seule, la *Légende des siècles* de Victor Hugo, malgré tant d'inégalités, présente aux regards cet ensemble majestueux qui est bien l'un des vrais caractères de l'épopée. Mais ce n'est, comme si Victor Hugo avait imité sans le dire les *Poèmes évangéliques* de Victor de Laprade, qu'une épopée en tableaux successifs. Aucun lien ne rattache entre elles ces peintures prises capricieusement dans la suite de l'histoire. C'est un musée où il y a beaucoup de chefs-d'œuvre, mais où toutes les écoles semblent groupées au hasard. *Jocelyn* et la *Chute d'un Ange* ne sont que les épisodes d'un immense poème qui n'a jamais existé que dans les rêves de Lamartine, et *Jocelyn*, bien plus

que *Pernette,* pourrait encourir le reproche de laisser languir l'action et de tourner au poème descriptif. *Pernette* a ces justes proportions qui permettent de produire une impression profonde sans que le lecteur soit lassé par la multiplicité des détails. Les facultés épiques dont notre race a fait preuve au moyen-âge y reparaissent. C'est la *chanson de geste* des pauvres, des humbles, des petits : chanson de geste aussi héroïque et aussi chrétienne que si elle racontait les exploits des preux chevaliers. Victor de Laprade avait raison d'éprouver pour *Pernette* une réelle prédilection. Ce sera probablement l'un de ses titres de gloire les plus durables.

VIII

Est-ce pour confondre une fois de plus ses accusateurs, ou est-ce par un pur effet du hasard et pour se conformer simplement aux lois de la chronologie que le poète, dans ses œuvres complètes, a fait suivre *Pernette* du *Livre d'un Père?*

Les deux œuvres se sont, en effet, partagé la faveur du public. Ce sont les deux succès éclatants des dernières années, les livres dont plusieurs éditions ont attesté la popularité, et que d'éminents artistes ont illustrés. Si *Pernette* a généralement le suffrage des juges les plus délicats, le *Livre d'un Père* correspond encore davantage à nos sentiments les plus intimes et les plus chers. Il est fait pour le sanctuaire de la famille; mais à chaque instant, du foyer auprès duquel il fut écrit, la pensée s'envole en quelque sorte vers la patrie, et les vertus domestiques deviennent l'austère école du citoyen.

Si vous voulez dans votre cœur,
Quand mes os seront sous la terre,
Sauver ce que j'eus de meilleur,
Garder mon âme tout entière,

Aimez sans vous lasser jamais,
Sans perdre un seul jour l'espérance,
Aimez-la comme je l'aimais,
Aimez la France (1).

Les meilleurs livres sont ceux qui ne procèdent point d'une ambition littéraire, ceux qu'on n'a point écrits pour se faire un nom, mais pour obéir à l'impulsion d'un grand sentiment ou pour accomplir un devoir. C'est ainsi que s'était fait le *Livre d'un Père*, et l'auteur ne pensait ni à lui donner un titre, ni à le mettre au jour.

Il avait abonné son plus jeune fils au *Magasin d'Éducation et de Récréation,* publié par Hetzel. L'ingénieux et spirituel moraliste qui, sous le pseudonyme si connu de Stahl, réalise l'alliance fort rare de l'éditeur habile et de l'homme de lettres éminent, voyant le nom du poète sur la liste des abonnés, lui demanda une pièce de vers pour le recueil. Les strophes réclamées furent envoyées, publiées, et plurent tellement que Stahl lui écrivait peu de jours après : « Encore « quelques morceaux de ce genre; nous en ferons un vo- « lume et je vous promets que ce sera votre plus grand « succès. » Stahl ignorait alors que le volume était fait plus qu'aux trois quarts. Le poète avait souvent exprimé dans des vers restés inédits les émotions du père; il ne restait qu'à revoir et à compléter ces feuilles auxquelles il avait confié les plus douces préoccupations de son âme. *Le Livre d'un Père* fut publié, et l'événement prouva que l'éditeur était bon prophète.

Jamais on n'a parlé davantage de l'enfant qu'en ce siècle où les liens de famille se relâchent. Des différentes œuvres de Victor Hugo on a extrait ce recueil intitulé : *Les Enfants*, auquel l'*Art d'être Grand-Père* est venu servir d'épilogue.

(1) *Le Livre d'un Père*, XIX, *La France.*

Plus récemment, un poète ingénieux, M. Jean Aicard, a publié *la Chanson de l'Enfant*, et son livre, couronné par l'Académie française, orné lui aussi d'illustrations coquettes, est venu sur mainte table faire les délices des veillées d'hiver. Et j'omets tant de pièces éparses en maint ouvrage. Le sujet est évidemment à la mode.

Ceux qui ont tant soit peu médité les graves problèmes de l'éducation, ceux surtout qui ont essayé, d'une manière quelconque, de faire passer leur âme en quelques pages destinées à leurs fils, remarqueront probablement que, chez Victor Hugo, en dépit de mainte inspiration gracieuse, l'enfant n'est qu'un jouet avec lequel le poète vieillissant charme les heures qui fuient. L'enfant est le héros de mainte scène vivement esquissée; je retrouve dans cette peinture tout ce que l'enfance a de séductions, souvent aussi tout ce qu'elle a de boutades imprévues et de capricieuses mutineries; mais je cherche parfois en vain l'âme de ces petits êtres adulés, et je crains que le poète n'oublie de la former, de la préparer aux devoirs et aux combats de la vie. Pour lui le gouvernement de la famille n'est qu'une abdication constante, et les témoignages d'amour du grand-père ne sont que les aveux répétés de son insigne faiblesse. *La Chanson de l'Enfant*, de M. Jean Aicard, ne manque ni de délicatesse, ni de verve; mais ce sont surtout des effusions des jours heureux, de gracieuses images qu'on voit passer sous ses yeux non sans plaisir. La supériorité du *Livre d'un Père* vient surtout de l'élévation constante de la pensée, de la grandeur des leçons morales qui se dégagent sans cesse des émotions du poète. On se le représente bien tel qu'il revit dans les souvenirs de ceux qui l'approchèrent en ces dernières années : brisé par des souffrances incessantes, mais conservant, au sein de la maladie, une incomparable énergie morale. Il cherchait, dans les consolations de la vie de famille, un

adoucissement que la marche incurable du mal rendait toujours plus passager ; mais ces éclairs de joie sereine n'en sont que plus vifs et plus doux, et les vers qu'ils inspirent ressemblent tout à un rayon de soleil qui, entre deux nuages, inonde à coup la campagne de sa lumière. La pensée est grave; l'âge et la douleur ne peuvent guère s'unir que pour donner une note mélancolique ; mais les espérances du chrétien et les tendresses du père adoucissent aussitôt cette tristesse, et la plus noble résignation ramène la sérénité dans l'âme du poète et le sourire sur ses lèvres. Surtout les virils encouragements, les nobles conseils abondent. L'enthousiasme pour toutes les grandes causes, l'amour de Dieu et du pays, c'est là ce que prêchent ces vers dont Victor de Laprade voulait faire comme son testament :

Élevez vos cœurs et vos yeux
Vers les sommets de notre histoire;
Saluez l'œuvre des aïeux,
Et leurs noms rayonnants de gloire.

Pour exciter votre vigueur,
Nourrissez-vous de leurs exemples ;
Humbles comme eux près du Seigneur,
Soyez fiers au sortir des temples.

Fuyez, oubliez pour toujours,
Tout prêts à de sanglants baptêmes,
Les fleurs, les chansons, les amours,
Mes chères Alpes elles-mêmes ;

Le bleu des lacs si doux à voir,
Les bois, ma vieille idolâtrie...
Tout ce qui n'est pas le devoir,
Tout ce qui n'est pas la patrie.

Ne soupirons plus mollement.
Fuyons toute lyre énervante,
Arrière le faux sentiment !
Place à la foi ferme et vivante !

Il faut de plus mâles sauveurs
Dans l'affreux orage où nous sommes.
Nous avons eu trop de rêveurs ;
Soyez des hommes (1).

Le *Livre d'un Père* est, en effet, digne de préparer une génération qui panse les blessures de la patrie et la relève de ses désastres. La forme répond à la délicatesse ou à la force des pensées. On a cité le mot d'un critique qui, profondément séparé sur une foule de points des opinions professées par le vieux poète catholique, n'hésitait point à écrire : « Sur quarante pièces, vingt chefs-d'œuvre (2). » Le vers, presque toujours simple et coulant, n'a rien de cette raideur solennelle que certains censeurs ont reprochée aux premières œuvres. Plus de longueurs ; des proportions justes ; des pièces que le coup d'œil du lecteur embrasse en une page ou deux, tandis qu'une pensée nette et un sentiment vrai viennent, du même coup, illuminer l'intelligence et faire battre le cœur. Livre charmant où tous les âges peuvent chercher des leçons, où la jeunesse apprend le respect des ancêtres, où l'âge mûr s'incline doucement vers elle, sans allure morose, avec la dignité qui sied à l'autorité paternelle, avec l'effusion qui résulte du plus ardent amour !

La carrière du poète semblait toucher à sa fin. Lui-même disait à son entourage que le *Livre d'un Père* était l'épilogue de ses œuvres. Il devait se donner presqu'immédiatement le plus heureux démenti. Dans l'édition générale de ses poésies, un nouveau livre intitulé *Varia*, en reproduisant quelques pièces publiées jadis isolément, en renfermait assez d'inédites ou de récentes pour prouver qu'au milieu des plus vives souffrances le poète conservait toute son activité intellectuelle,

(1) *Le Livre d'un Père*, XLV. *Soyez des hommes.*
(2) Article de M. Schérer dans le journal le *Temps*.

et que les cruelles insommies dont il se plaignait se transformaient souvent en veilles fécondes. Enfin le *Livre des Adieux*, dont la mort du poète devait trop tôt justifier le titre, est tracé d'une main plus ferme, plus maîtresse d'elle-même que jamais. C'est le privilège de quelques grandes âmes et la plus noble récompense que la Providence puisse accorder à une noble carrière que cette persistance de la vigueur intellectuelle en présence de l'affaiblissement des forces physiques. C'est comme une affirmation miséricordieuse de notre vie future à laquelle l'âme semble se préparer, tandis que la ruine de sa demeure visible lui rappelle la nécessité du départ. Le poète envisage sans effroi, avec l'humilité du chrétien, mais aussi avec la résolution du sage, cette échéance prochaine; ses chants ne sont point la plainte du cygne, ingénieusement caractérisée en deux jolis vers de Lamartine (1). C'est l'accent viril et résolu du soldat qui a combattu le bon combat, et qu'on relève du poste où il a fait son devoir.

> Rien n'opprimera plus ta raison asservie;
> Du combat de la mort tu te feras un jeu,
> Et tu t'élanceras dans l'éternelle vie,
> Libre et sûr de toi-même et certain de ton Dieu (2).

Cette revue de ses affections, ce rappel de ses enthousiasmes de jeunesse ne sont point l'amer désenchantement de l'homme qui voit s'évanouir à l'état de fantômes ce qu'il avait pris pour des réalités. Jetant sur sa longue carrière le regard scrutateur du chrétien qui s'attend à paraître devant son juge, si le poète constate en lui les défaillances de la faiblesse humaine, il ne découvre aucune tache dans les objets de son culte ou

(1) Les poètes ont dit qu'avant sa dernière heure
En sons harmonieux le doux cygne se pleure.
(*La Mort de Socrate.*)

(2) *Le Livre des Adieux*, III. *Deo optimo maximo.*

de son amour, et sa muse, retrouvant la forme simple et naïve des meilleures strophes du *Livre d'un Père*, adresse à toutes ses affections un adieu ou plutôt un au revoir dont la mélancolie n'exclut pas la grâce familière :

De mon cœur je ferai le tour,
Et dans le recoin le plus sombre
Mes adieux de mort et d'amour
N'omettront pas une seule ombre.

Je vous revois, êtres sacrés,
Vous gardez encor tous vos charmes !
J'adresse à vos fronts adorés
Ces vers, mes baisers et mes larmes.

Sites chéris, chers compagnons,
Amis sans peur et sans reproche,
Je veux dire ici tous vos noms...
Il faut s'arrêter... l'heure est proche.

Mais, au bord de l'éternité,
Tant que je suis encor moi-même,
Tout mon cœur vous sera jeté ;
Tout, dans ces seuls mots : « Je vous aime. »

Assez !... Quitte en paix ce bas lieu,
Plein d'espoir, d'un espoir immense.
J'ai fini, me voilà, mon Dieu !
Je m'abandonne à ta clémence (1).

Et pourtant le poète ne veut pas que la mort même le sépare de ceux qui lui sont chers et surtout de cette « douce France » qu'il a entourée de tant d'amour. Il émet le vœu que son âme, invisible et présente, se joigne à tous les protecteurs de la France et obtienne aux défenseurs de la patrie le secours divin dans les luttes qui les attendent.

(1) *Le Livre des Adieux*, IV. *Aux Souvenirs.*

Cher pays, je m'en vais dormir sous tes grands chênes ;
D'un véritable amour j'emporte les remords.
Pourtant s'il faut livrer des batailles prochaines,
Parmi tes bons soldats compte aussi tes vieux morts.

Tu le sais mieux que moi, chère âme de la France,
Les amours que Dieu veut survivent au trépas ;
Tous ceux qui dans le Christ ont mis leur espérance,
L'immense éternité ne les sépare pas.

Aux œuvres d'ici-bas, fidèles ouvrières,
Les âmes de nos morts ont la meilleure part ;
Il se forme un faisceau d'indomptables prières,
Des légions d'esprits qui vaincront tôt ou tard (1).

IX

Si grande et si légitime qu'ait été pour Victor de Laprade sa renommée de poète, on ne le connaît pas tout entier si l'on n'apprécie en lui le prosateur. La forte éducation philosophique de sa jeunesse avait éveillé en lui ces facultés critiques que son enseignement à la Faculté des lettres ne fit que développer et mettre en relief. Dans ses leçons, il élevait toujours au niveau d'une question d'esthétique l'examen d'un auteur ou l'appréciation d'un texte. Une certaine timidité, qui l'obligea pendant toute la durée de son professorat à écrire la majeure partie de ses leçons publiques, eut du moins pour résultat de donner aux pensées qu'il développait devant son auditoire cette forme arrêtée et précise qui résulte d'une rédaction dont on a dû peser les termes. Il disposait ainsi de matériaux considérables dont la mise en œuvre était facile. Ce n'est pas qu'il pensât que ses cours pussent être publiés dans la forme même où il les avait professés. En dépit des exemples donnés

(1) *Le livre des Adieux*, v. *A la Patrie*.

par les maîtres qui ont illustré la Sorbonne au temps de la Restauration, autre est la physionomie d'un cours de littérature, autre la méthode qui convient à un livre, où l'on doit proscrire et les redites indispensables dans l'enseignement oral, et cette sorte de diffusion de la pensée si naturelle dans une exposition familière. Il écrivait de nouveau, au sens strict du mot, tous ses livres, et c'est ainsi qu'il a droit de compter parmi les bons prosateurs contemporains.

Les poètes échouent souvent dans cette épreuve. Plus ils manient avec une heureuse audace la langue de la poésie, moins ils réussissent parfois à exposer leurs idées dans une prose claire, sobre, élégante. Je laisse de côté Alfred de Musset dont le charmant esprit, si amoureux de la justesse de l'expression, cisèle sa prose comme ses vers, et n'affecte la négligence que pour donner, par un abandon plus simulé que réel, un relief inattendu à sa pensée. Mais Lamartine se berce si bien dans ses longues périodes qu'il paraît s'y endormir ; il y prodigue les synonymes au point de provoquer la fatigue, et d'aboutir, dans ses dernières publications en prose, à un pur fatras où le mauvais goût le dispute à la monotonie. Quant à Victor Hugo, qui a toujours cru que la langue devait obéir aux caprices de son imagination impétueuse, il n'a jamais daigné comprendre que la prose excluait les licences poétiques, et il semble, par ses métaphores heurtées, ou les assemblages incohérents qu'il multiplie dans ses phrases, vouloir rappeler à chaque instant, dans son sens littéral le plus rigoureux, l'expression proverbiale « ni rime ni raison ».

On pourrait reprocher, au contraire, à la prose de Victor de Laprade d'être un peu incolore. C'est l'exposition sage et sérieuse d'une pensée longuement méditée, exprimée avec le ton ferme d'une conviction bien arrêtée, mais avec la simplicité d'un homme qui veut intéresser son lecteur et non l'étonner. On y trouve parfois une véhémence contenue, qui résulte du

sujet et de la manière de le concevoir. Mais c'est un simple dessin au trait; l'artiste n'a pas songé à la couleur. La langue est remarquablement pure et correcte. A peine, çà et là, quelques souvenirs des témérités de style de l'école romantique. Victor de Laprade disait assez souvent que l'Université était la dernière gardienne de la langue dans notre France contemporaine. On sent qu'il avait pris du service dans cette légion des défenseurs des saines traditions littéraires.

Les *Questions d'Art et de Morale*, qui venaient de paraître au moment de sa destitution, comme les *Essais de critique idéaliste* qu'il publia à la fin de sa carrière(1), sont un exemple frappant de cette discussion élevée, de cette préoccupation constante de mettre en lumière le côté moral de toute analyse littéraire, de juger les auteurs, moins en vertu du plaisir qu'ils nous donnent qu'au nom du bien que leurs œuvres accomplissent dans nos âmes. Ce n'est pas que le critique dédaigne la forme et ne rende pleine justice à la grâce et au charme de l'expression. On en peut citer comme preuve son article un peu sévère sur la *Morale de Molière;* jamais peut-être la langue de notre grand comique, son admirable entente des effets de la scène, sa puissance d'observation du cœur humain n'ont reçu un plus sincère hommage. Mais il personnifie en quelque sorte dans le plus illustre des maîtres cette impuissance du théâtre comique à nous rendre meilleurs, et la conclusion, plus sous-entendue qu'exprimée, est un arrêt d'infériorité rendu contre la comédie au profit de la tragédie ou du drame. De là aussi ses préférences pour Corneille; ce culte qu'il avait pour les mâles enseignements du *Cid* ou de *Polyeucte*. C'était aussi l'explication de sa prédilection pour Lamartine et de l'inépuisable indulgence avee laquelle il

(1) Les *Essais de critique idéaliste* ont paru en 1882, un an avant la mort de l'auteur.

prenait en toutes circonstances la défense du poète et de l'homme. Les *Méditations* et les *Harmonies* lui apparaissaient comme l'œuvre capitale qui avait arraché notre génération au matérialisme du dix-huitième siècle; et au nom de cet immense service il excusait, trop facilement peut-être, les lacunes ou les faiblesses des derniers écrits.

Ce même souci de la dignité morale des lettres et des arts explique l'acte d'accusation que le poète, au grand scandale de quelques-uns de ses admirateurs, a rédigé *Contre la Musique*. Était-il donc l'ennemi « de cet art tout puissant qui « mérita chez les Grecs de donner son nom au monde entier « de l'intelligence, aux neuf déesses de l'esprit » ? Il est si loin d'un tel sentiment qu'il déclare qu'il estime l'art de la musi- « que à l'égal du sien (1) ». Qu'attaque-t-il donc ? Deux choses : le facile parti que prend la société contemporaine de l'amollissement des caractères, sous prétexte de jouissances artistiques, et la perte de temps, la dépense inutile de forces imposée à presque toute notre jeunesse, sous prétexte d'une culture musicale superficielle qui fatigue les doigts sans profit ni pour l'exécutant ni pour ses auditeurs. « Talents d'agrément, et combien peu d'agréables ! » s'écriait spirituellement Töppfer, il y a plus de quarante ans, lorsque cette musique obligatoire n'était pas encore érigée en axiome d'éducation. Un philosophe qui sentait profondément la musique, le P. Gratry, se plaint dans un passage de ses œuvres « que nous en ayons fait un brillant tapage qui ne repose pas même les nerfs (2) ». Que de plaintes semblables ne pourrait-on recueillir chez les maîtres les plus éminents ! Les connaisseurs les plus délicats sont ceux qui proscriraient le plus sévèrement les piètres faiseuses de bruit qui nous infligent dans les salons une succes-

(1) *Contre la Musique*, ch. I. *Philosophie de la Musique.*
(2) P. Gratry. *Les Sources.*

sion de notes que la politesse oblige à prendre pour de l'harmonie.

Les objections de quelques contemporains, tout heureux de prendre en flagrant délit d'exagération un défenseur avéré des idées spiritualistes et chrétiennes, ont contribué, plus que l'auteur lui-même, à donner à son œuvre une signification excessive qui était fort loin de sa pensée (1). Victor de Laprade s'est laissé trop facilement imposer ce titre dont la forme paradoxale a peut-être contribué au succès de l'œuvre, mais lui a donné, en dépit des distinctions de l'écrivain, une physionomie d'emprunt complètement en désaccord avec le fond de la doctrine. Surtout il n'a pas assez marqué que les reproches faits par lui à la musique peuvent s'adresser aussi à tous les arts. Par cela seul que le beau emprunte nécessairement une forme sensible, associe nos sens et notre imagination au choix de l'expression par laquelle l'artiste le manifeste, tout art peut s'égarer dans une sorte de provocation sensuelle des appétits inférieurs de notre nature. La peinture, la sculpture ne peuvent-elles donc s'abaisser à des représentations obscènes, ou, sans tomber aussi bas, se stériliser dans une imitation servile des objets extérieurs, et profaner l'art et la nature elle-même par les ornements qu'elles ajoutent à ses conceptions ? La poésie n'est pas à l'abri d'une telle décadence, et les beaux vers que Victor de Laprade place dans la bouche de Corneille peuvent très bien servir d'épigraphe aux pages qu'il a écrites sur la musique :

> On t'a dit que notre art, pareil à l'art des femmes,
> Est chargé d'assoupir et d'enchaîner les âmes,
> D'étouffer sous les fleurs les courroux généreux
> Et d'orner les loisirs et l'ennui des heureux.

(1) Parmi ces objections je fais, bien entendu, une place à part aux fines et spirituelles critiques que M. de Falloux adressa à l'auteur dans le *Correspondant*. En publiant son livre, Victor de Laprade y a loyalement reproduit ce charmant plaidoyer.

La perle, assurent-ils, naît d'une maladie,
Et c'est des cœurs malsains que sort la mélodie ;
Et pour eux le chanteur est le plus accompli
Qui sait mieux leur verser la folie et l'oubli (1).

Les *Questions d'Art et de Morale* et surtout les deux volumes publiés sur l'*Histoire du sentiment de la Nature* répondaient par avance à toutes les objections en donnant la véritable théorie du maître sur les arts et leur rôle dans le développement de l'intelligence humaine. Toute cette philosophie du beau resta dans l'ombre pendant cette discussion, et le poète ne sut pas assez y renvoyer ses contradicteurs.

L'*Histoire du Sentiment de la Nature avant le Christianisme et chez les modernes,* et surtout le volume de *Prolégomènes*, publié en dernier lieu, bien qu'il forme l'introduction nécessaire de ces études, est en effet un livre de la plus haute portée. Il donne à Victor de Laprade sa place à part au milieu du groupe de nos poètes en le séparant nettement des exagérations des romantiques, en le rangeant, à un autre point de vue sans doute que nos écrivains du XVII^e^ siècle, mais dans un même esprit, parmi ceux qui ne veulent rien répudier du magnifique héritage que l'antiquité classique nous a laissé. Ceux qui ont accusé de panthéisme le chantre de *Psyché* ou d'*Hermia* se seraient rassurés en lisant les pages consacrées à la Grèce, en l'entendant célébrer comme une terre d'élection ces lieux où la personnalité humaine a revendiqué tous ses droits. Dans ce grand livre de la nature où tant de générations d'artistes, de penseurs et de poètes sont venues successivement déchiffrer les feuillets les plus divers, Victor de Laprade se préoccupe surtout de retrouver deux noms, celui de Dieu et celui de l'âme, et de nous préserver contre une absorption dangereuse de notre intelligense au sein de

(1) *Les Voix du Silence*, III. *Un Entretien avec Corneille.*

cette matière à laquelle l'ordre et la beauté du monde visible prêtent tant de séductions.

C'est ce même esprit, ouvert à toutes les grandes choses, et toujours préoccupé d'élever les intelligences en purifiant les âmes, qui respire dans son livre de l'*Éducation libérale.*

L'*Éducation homicide* et le travail fort curieux intitulé *Le Baccalauréat et les Études classiques* n'avaient été que deux manifestes destinés avant tout à signaler les abus. Le livre de l'*Éducation libérale* reprend toutes ces idées, dépouillées de leur forme agressive et ramenées à ces considérations sereines, où toutes les dissidences passagères s'effacent devant la grande et unique question à poser entre les partisans des études classiques et leurs adversaires : « Voulez-vous une génération d'hommes capables de sentir les belles choses et de traduire dans leurs actes cette élévation morale que leur a value une culture intellectuelle bien dirigée ? » Pour atteindre un tel but, il est naturel que les examens et les programmes multipliés dont ils provoquent la création presque annuelle et la réforme non moins incessante, paraissent à l'auteur chose fort secondaire. Il avait assez fait d'examens pour devenir sceptique sur la valeur de ces diplômes de bachelier obtenus trop souvent par un travail superficiel de révision des études, travail presqu'inutile pour l'avenir, dans lequel un effort de mémoire atteste la présence momentanée de réponses toutes faites, et où rien ne prouve que ce savoir d'emprunt corresponde à une assimilation véritable. Que dirait-il, aujourd'hui que nos programmes, développés encore davantage et surchargés outre mesure de notions scientifiques et de faits de toute nature, déterminent dans l'intelligence des élèves le plus inévitable encombrement et la plus fatale confusion ? Les sciences ont leur grandeur ; qui songe à le nier ? Les connaissances dont elles meublent nos intelligences donnent à l'esprit de la rectitude en même temps qu'elles lui

ouvrent de vastes horizons. Qui le conteste ? Mais ces grandes lignes s'aperçoivent quand on a franchi le dédale des faits et des notions élémentaires, et pour les percevoir il faut une maturité intellectuelle supérieure à celle de nos jeunes écoliers. L'erreur des rédacteurs de nos programmes a été d'oublier que les lettres sont plus propres que les sciences à donner aux jeunes esprits cette portée d'où résultera plus tard l'aptitude à embrasser spécialement tel ou tel genre d'études appliquées. Pour Victor de Laprade, comme pour son maître l'abbé Noirot, comme pour l'évêque d'Orléans ou les autres véritables grands éducateurs du siècle, c'est l'âme qu'il s'agit d'élever, de fortifier, et non l'esprit qu'il s'agit de disperser en une foule de directions dont il n'a le temps de suivre aucune. C'est pourquoi les lettres et la philosophie leur paraissent devoir tenir le premier rang dans nos études classiques. Toutes les discussions critiques de l'auteur aboutissent donc à une conclusion unique. Tous ses travaux en prose ne sont qu'une série de plaidoyers en faveur du spiritualisme; plaidoyers fortement motivés, s'adressant, chose à noter chez un poète, infiniment moins à l'imagination qu'à la plus haute raison. La méthode critique n'en est point fort à la mode. Les affirmations y choquent assez souvent nos préjugés les plus courants et les idées les plus en faveur. Ils inspirent cependant, même à leurs adversaires, cette estime que commande l'exposition ferme et sincère des vues d'un grand et noble esprit.

X

D'autres ont raconté les derniers incidents de la carrière de Victor de Laprade et retracé cette vie de souffrances où le corps, épuisé par de perpétuelles insomnies, éprouvé tour à tour par de violentes douleurs rhumatismales ou de fréquents

accès de bronchite, imposait à cette vive intelligence de reconquérir, à force d'énergie, les rares instants de trêve qu'elle pouvait consacrer au travail. Tous ceux qui ont approché le poète vieillissant ont admiré cette calme et virile possession de soi-même qui lui faisait conserver, en dépit de l'abattement des organes, le plus vif intérêt à tout ce qui se passait autour de lui. Rien de ce qui lui avait été cher ne lui devenait étranger. Il n'oubliait aucun ami ; il suivait avec une attention passionnée les vicissitudes du monde des lettres. Séparé de l'Académie française par l'impossibilité de faire quelque séjour à Paris, il n'en était pas moins préoccupé des travaux et du recrutement de ce grand corps dont il était l'un des vétérans et dont il se nommait plaisamment l'un des invalides. Quand on pénétrait dans ce cabinet de travail qui était en même temps sa chambre de malade, le plus souvent on le trouvait abattu, parlant péniblement, respirant à peine. S'il jugeait à propos d'enfreindre, en faveur d'un ami, cette consigne du repos et du silence que ses médecins jugeaient nécessaire, peu à peu, dès qu'il arrivait à des sujets familiers et chers, sa conversation s'animait, la flamme reparaissait dans ses regards, les anciens et curieux souvenirs se pressaient dans ses paroles ; il se plaisait à évoquer toute cette pléiade d'hommes illustres dont il était l'un des derniers survivants. Assez pessimiste par tempérament, il s'effrayait trop, peut-être, des symptômes qui nous menacent d'une décadence ; mais il n'en croyait pas moins, avec une foi invincible, à quelque grand siècle futur que la Providence pouvait réserver à notre patrie ; prédiction dans laquelle la foi du chrétien avait encore plus de part que les aspirations du patriote ; prédiction désintéressée, car le « long espoir » du poète ne pouvait être le fait d'un valétudinaire qui se sentait avancer vers le bord de sa tombe. Mais cette prédiction attestait ce profond amour de la France par lequel il souffrait des humiliations de la patrie encore plus que de ses propres maux.

La fortune était venue lui apporter cette indépendance tardive qu'avait chantée Virgile.

Libertas quæ, sera tamen, respexit inertem.

S'il en profitait pour passer quelques hivers au soleil du Midi, il avait aussi voulu réaliser un des rêves de toute sa vie, et fonder ce manoir de famille autour duquel pourraient se grouper tous les souvenirs qui conservent les fortes traditions domestiques et le culte des aïeux. C'est dans son cher Forez qu'il fit l'acquisition du domaine du Perrey, sur les flancs des montagnes qui séparent le bassin du Rhône de celui de la Loire; situation charmante d'où il dominait la plaine de Feurs, apercevait sa vieille ville de Montbrison, et voyait en face les grands bois et les pentes ardues où il avait placé la scène de *Pernette*.

La restauration de cette demeure un peu délabrée et dépourvue du confortable que requéraient nos habitudes modernes et le séjour d'un malade, fit une diversion relative à ses souffrances. Il s'y attachait pour les siens plus que pour lui-même; il a décrit, non sans charme, dans quelques lettres intimes, et la terrasse où il jouissait de son vaste horizon et la petite vallée agreste où il était maître d'un assez vaste espace de forêt et du cours d'un torrent. Mais il sentait toujours qu'il n'était là qu'un possesseur fort transitoire. C'est l'arrêt mélancolique d'Horace :

Cedes coemptis saltibus et domo.

Et s'il parle de ses bois, s'il s'occupe de sa maison, il s'occupe surtout de son âme, et la dispose à paraître devant le souverain juge. Il y met cette simplicité toute chrétienne que son maître Corneille a si noblement dépeinte en traduisant l'*Imitation* :

Pour t'élever de terre, âme, il te faut deux ailes :
La pureté du cœur et la simplicité.

Au Perrey, il écoute avec une respectueuse docilité les conseils de son curé ; à Lyon, il présente à un visiteur, avec l'accent pénétré d'une vraie reconnaissance, le vicaire de la paroisse d'Ainay qui vient consoler le malade et le préparer au dernier passage. Il repasse sa vie, sans amertume, sans découragement, mais avec ce profond sentiment de son insuffisance qui est le trait caractéristique des véritables grandes âmes. Quand on a aperçu Dieu, et compris ce qu'il a droit de réclamer de sa créature, tout ce qu'on a pu accomplir ici-bas ne paraît que misère et faiblesse en comparaison de ce qu'aurait exigé l'éminente dignité d'une vie chrétienne. C'est le mot de l'Évangile : « Nous sommes des serviteurs inutiles. » Et en le plaçant par avance sur les lèvres de ceux qui devaient l'aimer, le Rédempteur voulait à la fois leur rappeler l'humilité et les assurer de sa miséricorde.

C'est avec de tels sentiments que Victor de Laprade a vu venir la mort. Une première fois, à Cannes, dans l'hiver de 1882, il l'avait regardée en face et s'y était préparé. Les soins qu'on lui prodigua avaient pu l'y arracher. Mais ce fut le dernier hiver qu'il consentit à passer loin de tous les siens. Il leur répétait affectueusement qu'il ne voulait ni mourir à l'auberge ni qu'un seul d'entre eux lui manquât à ses derniers moments (1). Ramené non sans peine du Perrey à Lyon à la fin de l'automne de 1883, il sentit bien que ce trajet si difficile n'était que le prélude du grand voyage. Il assista, doucement résigné, admirable de patience et de sérénité, à l'affaiblissement graduel de ses forces, généralement silencieux,

(1) C'est dans ce dernier séjour à Cannes que les visites et les soins affectueux de notre confrère M. Hignard vinrent souvent dédommager le malade de la réclusion que lui imposaient ses souffrances, et lui rappeler ses meilleurs souvenirs lyonnais.

replié sur lui-même, à la fois par fatigue physique et par une sorte de goût du recueillement, vivant avec ses pensées, et aussi avec son Dieu. Le 11 décembre, on lui avait, sur sa demande, donné les derniers sacrements. Le 13 décembre, on vit que cette extinction progressive allait avoir son terme ; il le comprit lui-même et parla à l'une de ses filles du jour de sa mort. Les prières des agonisants lui furent récitées le matin ; il s'y associa avec une grande fermeté et bénit tous les siens. Ce ne fut cependant que le soir qu'il entra en agonie, manifestant toujours, même quand il n'avait plus la parole, la même résignation et la même lucidité d'esprit.

Tout a été dit sur ses funérailles, où l'Académie de Lyon remplaça dignement l'Académie française, qui ne se dérange plus pour ses morts éloignés. L'initiative toute personnelle de son illustre confrère, l'évêque d'Autun, valut cependant à Victor de Laprade une sorte de dédommagement de cette abstention trop rigoureuse de l'Académie française. En venant présider la cérémonie religieuse dans la vieille église de l'abbaye d'Ainay, Mgr Perraud rendait hommage à la fois au poète et au chrétien. Le corps fut porté à la gare de Montbrison pour aller reposer dans cette terre du Forez où il avait fait ériger une sépulture de famille. C'est là que l'Académie de Lyon et la Société d'éducation lui adressèrent leurs derniers adieux, auxquels il me fut donné de joindre ceux de la Faculté des lettres (1). A Montbrison, les funérailles prirent le caractère d'un deuil public de la cité qui honorait le plus célèbre de ses enfants. C'est là qu'un monument va perpétuer sa mémoire. Mais plus que la pierre ou le marbre les œuvres de Victor de Laprade lui assurent, dans l'histoire littéraire de

(1) Le beau discours de notre président, M. Rougier, a pris place de droit dans nos Mémoires. L'Académie a bien voulu permettre d'y joindre les paroles du doyen de la Faculté des lettres. (Voir la note 5).

notre siècle, une place éminente qui ne saurait lui être disputée.

Cette place, quelle est-elle? Laissons au premier rang les trois hommes de génie qui personnifient la renaissance de la poésie lyrique de notre âge. Mais après eux, qui donc, si ce n'est Victor de Laprade, peut avoir le pas sur les poètes contemporains? Et ne peut-on même découvrir chez lui certaines qualités qui ont manqué à ces maîtres de notre art moderne et qui eussent accru leur gloire?

La poésie de sentiment a trouvé dans les vers de Lamartine la plus haute expression qu'il lui ait été donné d'atteindre en notre siècle. Mais cette cadence si harmonieuse, cette phrase gracieuse ou mélancolique qui nous charment ne tournent-elles pas trop souvent à une vague rêverie? Lamartine est avant tout homme d'impressions. Dans cette âme qui vibre avec une incomparable puissance à l'unisson de tout ce qui retentit en elle, je cherche en vain une doctrine précise. Les vers de Lamartine ont multiplié la religiosité dans la société de son temps; ils n'ont point fait école de chrétiens, et le grand poète, tout en servant évidemment la cause du spiritualisme, a laissé son siècle plus enchanté que convaincu. Sa langue elle-même participe de cette indécision trop fréquente de la pensée. C'est une suave mélodie, mais ce n'est pas l'accent viril et ferme qui donne à l'idée la force de conclure et convie la volonté à l'action. Combien son disciple Victor de Laprade a gagné non seulement à devenir cet Orphée chrétien que Lamartine vieillissant saluait en lui, mais à dérober souvent à Corneille la mâle vigueur de son langage!

Si le sentiment répand sur les vers de Lamartine un charme indéfinissable, l'imagination déborde dans ceux de Victor Hugo. Qui a plus que lui fouillé notre langue dans ses dernières profondeurs pour découvrir toutes les combi-

naisons que les alliances de mots les plus inattendues peuvent fournir au poète ? Il se meut sans cesse dans la région de l'imprévu. Il étonne, saisit, déconcerte, stupéfie plus qu'il ne satisfait ou ne ravit. De cette langue, qu'il plie à son gré comme un métal flexible, jamais, même dans les plus charmantes et les plus délicates inspirations de sa jeunesse, il n'a su tirer un seul ouvrage d'un goût parfaitement correct et pur. Ce n'est plus la rime, c'est la langue elle-même, qui devient une esclave et qu'il brutalise. Plus il avance dans sa carrière, plus ce défaut s'accentue, plus cette confusion du grandiose et du beau, qui gâtait déjà ses premières œuvres, aboutit à des conceptions bizarres, à des expressions étranges, à des images outrées. A force de croire à l'infaillibilité de son génie, il en arrive à dédaigner le sens commun. Il est certain que cette fameuse édition définitive de ses œuvres, solennellement intitulée *ne varietur,* devra toujours être considérée comme le plus vaste monument littéraire de notre siècle ; mais ce ne sera certainement pas le plus beau. Je laisse de côté les métamorphoses de l'homme pour éviter le mot de palinodies ; car ce poète impétueux, cet esprit violent que n'arrêtent ni la logique ni la grammaire, a été le courtisan plus que docile de la popularité, allant sans cesse vers le plus grand nombre, là où il espérait grossir la foule de ses admirateurs. Il n'a sans doute rien à emprunter à Victor de Laprade des secrets de leur métier de poète. Il en possède toutes les ressources, il en connaît tous les procédés ; nul n'a su, mieux que lui, unir l'habileté de la facture aux plus hautes inspirations du génie. Mais il eût pu découvrir dans les œuvres de son humble émule ce qu'on appelle une conviction et y apprendre le respect de soi-même.

Le plus parfait des trois, si l'on regarde à la netteté de l'expression et au sentiment exquis du français, le plus grand des trois peut-être, même le plus grand des trois sans aucun doute si, dès ses débuts, les *Contes d'Espagne et d'Italie*

n'eussent attesté la précocité de la démoralisation en même temps que la précocité du génie, Musset a élevé dans notre siècle un de ces monuments qui provoquent une mélancolique admiration par tout ce qu'ils impliquent d'espérances et par tout ce qu'ils excitent de regrets. Qui a en effet, depuis Molière ou La Fontaine, parlé une langue plus gracieuse et plus sobre, plus coulante et plus forte, où l'idée trouve toujours la forme précise qul lui convient, l'image qui la rend sensible ou charmante, sans un mot de trop, sans un effort apparent, avec ce naturel qui est le suprême degré du génie? Pendant que les romantiques défiguraient le bel idiome du XVII^e^ siècle sous prétexte d'y introduire des effets nouveaux, les téméritès de style de Musset n'étaient que la spirituelle parodie de leurs extravagances, et ses négligences le raffinement d'un art sûr de lui-même. Qui a traduit enfin en plaintes plus déchirantes les terribles angoisses de ces âmes faites pour les plus nobles croyances et condamnées par un incurable scepticisme à repousser ces lumières d'en haut dont, plus que personne, elles seraient capables de révéler les splendeurs?

Quæsivit cælo lucem ingemuitque reperta.

Musset est bien l'historien et la victime de ces maladies morales qui ont été l'un des fléaux des premières générations de ce siècle. Il y a profané les plus admirables dons, usé sa verve, diminué sa gloire et laissé sa vie. Quel douloureux contraste entre la stérilité inéluctable des dernières années de Musset, et cette ascension continue de Victor de Laprade!

Sur la seconde ligne, à un rang plus qu'honorable, puisqu'après de tels génies on peut encore récolter une véritable gloire, Alfred de Vigny, aux yeux de quelques critiques, dispute la première place à Victor de Laprade. Comme lui, il séduit par l'élévation de la pensée et la grandeur des senti-

ments. Mais combien son œuvre est moins vaste et moins variée ! Victor de Laprade a tout aussi bien connu, tout aussi bien dignement célébré l'honneur :

> Surtout ce vieil honneur, richesse peu commune,
> Par qui l'homme est toujours plus haut que sa fortune ! (1)

Et il a, de plus qu'Alfred de Vigny, la gloire du chantre inspiré de la nature et du poète chrétien. *Moïse* ou *Éloa* peuvent charmer encore quelques juges délicats. Ces poèmes auront-ils jamais la légitime popularité de *Pernette* ? Alfred de Vigny, en dehors des lecteurs de plus en plus rares qui retrouvent en le feuilletant leurs souvenirs de jeunesse, rentre chaque jour davantage dans le domaine des érudits ou des curieux. La renommée de Victor de Laprade ne fait au contraire que grandir.

Brizeux, dans son poème de *Marie*, égale les meilleures inspirations de Victor de Laprade. Il rivalise avec lui dans maintes pièces par le caractère religieux de ses inspirations. Mais religion et poésie ne sont chez lui qu'une forme de son patriotisme local, de sa prédilection pour sa vieille terre bretonne. En dehors de cette note, qui vibre chez lui avec puissance et avec grâce, Brizeux ne dépasse pas le niveau de ces œuvres estimables qui valent un succès mérité, mais ne donnent pas une gloire durable.

Autran est bien plus près de Victor de Laprade par sa vive conception du sentiment de la nature et par la diversité de ses œuvres. Ses campagnes de Provence, toutes dorées par le soleil, les horizons splendides de sa chère Méditerranée, la vie rurale, la vie militaire, les rudes épreuves du marin, quel vaste cadre pour des tableaux tracés d'une main à la fois délicate et ferme ! N'est-ce pas d'ailleurs une grande et ingé-

(1) *Dédicace des Symphonies.*

rieuse pensée que de s'être fait le chantre de la mer, de même que Victor de Laprade avait fait de ses Alpes son propre domaine? Talent souple et flexible, ayant l'élégance que la Grèce semble avoir laissée en héritage à ces vives populations méridionales qu'elle a jadis imprégnées de son esprit; talent susceptible de se rajeunir, comme l'a amplement prouvé cette jolie floraison d'automne qu'il a intitulée *Sonnets capricieux!* Poète assez proche évidemment de celui dont il fut à la fois l'émule et l'ami, devancé cependant par Victor de Laprade aux yeux des contemporains comme à ceux de la postérité!

Donc, parmi tous les poètes que je désignerai volontiers comme orientés vers la grande période littéraire de la Restauration, nul ne peut réellement disputer à Victor de Laprade cette quatrième place si digne d'être enviée.

La fin du siècle me paraît devoir lui en maintenir la possession. Je souhaite à notre muse française de donner à Victor de Laprade des égaux, des rivaux dignes de lui; mais je n'aperçois pas de supérieurs. Sans doute, il est délicat de juger ses contemporains, et plus périlleux encore de se mêler de prédire l'avenir. Si Leconte de l'Isle et Théodore de Banville semblent avoir atteint un niveau qui ne sera point dépassé, ni Sully-Prudhomme ni surtout Coppée n'ont encore dit leur dernier mot. L'heureux mortel qui recueille la double succession d'Alfred de Musset et de Victor de Laprade rappelle souvent, comme par une singulière prédestination, quelques-unes des qualités de ses deux grands prédécesseurs. Sa muse peut aussi atteindre les hauteurs sans perdre cette précision du tour, cette heureuse audace d'expression qui font songer à Musset. Elle a de fiers accents que ne désavouerait point l'auteur des *Voix du Silence* ou de *Pernette;* elle sait les unir à la verve demi-mélancolique et demi-railleuse de ce *Passant*, qui força si vite et si bien pour elle les portes du temple de la Renommée.

La muse patriotique de Paul Deroulède n'a qu'une belle note : l'enthousiasme belliqueux. C'est un clairon de l'armée de la revanche auquel il faut souhaiter pour le moment de ne pas trouver trop d'échos ; car, dans l'état actuel de notre pays il ne sonnerait qu'un faux départ. Quant à Jean Richepin, que j'ai entendu naguère proclamer le quatrième poète du siècle, je ne saurais admettre qu'on passe grand homme pour avoir essayé de monter au diapason de la philosophie la lyre ordurière de Vadé. Le prétendu grand écrivain qui, aux applaudissements d'une tourbe littéraire, a célébré « le champignon au cœur plein de fumier » pourrait bien n'être, comme lui, qu'une excroissance parasite dont une rapide décomposition fera justice. La *Chanson des Gueux* et surtout les *Blasphèmes* pouvaient et devaient faire du bruit ; mais le bruit n'est pas la réputation. Il en est des peuples comme des gens : quand ils sont malades, ils ont des goûts dépravés. Question de temps et affaire de mode : rien de plus. Et grâce au bon sens français, c'est encore chez nous que de pareilles aberrations durent le moins.

La gloire de Victor de Laprade ne dépendra point de ces caprices passagers. Tant qu'il y aura de nobles âmes faites pour aimer la nature, la famille, leur patrie et leur Dieu, il y aura des lecteurs pour les *Symphonies* et le *Livre d'un Père,* pour *Pernette* et les *Poèmes évangéliques.* La foule, peut-être, connaîtra moins ce nom qui restera cher à un public d'élite. Mais quel est, chez nous, le poète qui puisse se vanter de pénétrer véritablement dans les couches profondes de notre société moderne ?

Notre poésie n'existe que pour l'élite intellectuelle de la nation. C'est à elle que s'est adressée Victor de Laprade, sans calcul, mais conduit simplement par l'instinct naturel de son noble et ferme esprit. On peut donc, sans craindre d'être démenti par l'avenir, prédire aux œuvres de Victor de Laprade

cette immortalité à laquelle l'humble chrétien mourant ne songeait plus que pour son âme. Car la nuit du tombeau, tout illuminée d'espérances célestes, n'aura été pour lui que cette nuit d'été dépeinte par son ami Autran en trois vers splendides :

> ... Cette nuit, faite à moitié d'aurore,
> Qui, dans le vaste ciel, joyeux de son retour,
> D'une main sème l'ombre et de l'autre le jour (1).

(1) Autran, *L'Eté.*

Note I.

LETTRE DE SAINT-RENÉ TAILLANDIER SUR LA MORT DE BRIZEUX.

Montpellier, 8 mai 1858.

..... Brizeux avait été malade à Paris tout l'hiver ; il m'écrivait au mois de janvier qu'il n'était plus qu'une ombre. Je l'engageai à venir dans le Midi et lui offris une hospitalité fraternelle. Je ne reçus pas de ses nouvelles pendant trois mois et j'espérais qu'il s'était rétabli, quand j'appris tout à coup par une lettre d'Auguste Barbier qu'il venait de partir pour Montpellier, après être resté une dizaine de jours chez son frère, M. Boyer, sous-préfet de Corbeil. C'est le 16 avril, dans la matinée, qu'il arriva à Montpellier, si faible, si épuisé, qu'il n'eut que la force de se faire porter à un hôtel voisin du chemin de fer et de se mettre au lit... C'est seulement le samedi 17 qu'il m'écrivit un billet pour m'annoncer son arrivée. Mme Taillandier et moi nous allâmes le voir immédiatement ; nous eûmes le cœur navré ; il avait l'air d'un homme qui va rendre le dernier soupir. Brizeux se sentait si mal qu'il ne voulut pas accepter notre hospitalité. « C'est inacceptable, nous disait-il, je ne veux pas attrister votre maison du spectacle de mes misères ; quand je serai rétabli, je m'inviterai moi-même chez vous. » Nous ne pouvions pas insister ; dans l'état où il se trouvait, il fallait qu'il pût commander, ordonner, et ne se gêner en aucune façon ; d'autant plus que sa maladie lui inspirait à tout instant maintes fantaisies capricieuses, impérieuses, et qu'une liberté absolue lui était nécessaire. Quelle était cette maladie ? Le médecin que je lui amenai le soir même (le docteur Combal, le meilleur médecin de Montpellier), vit immédiatement qu'il était perdu sans ressources. Après l'avoir ausculté avec soin, il constata dans la poitrine des lésions effroyables. Les poumons étaient déchirés, perforés ; l'un d'eux était en pleine dissolution.... La fièvre ne le quittait pas. En un mot, la phthisie pulmonaire était arrivée à son dernier période. Le docteur me dit qu'il pouvait mourir dans une heure, comme aussi il était possible qu'il vécût encore deux ou trois semaines. Comment le médecin de Paris n'avait-il pas vu tout cela ? Comment l'avait-il laissé partir seul dans un pareil état ? Le domestique de son frère, M. Boyer, l'avait accompagné de Paris à Dijon ; mais de Dijon ici, il était venu seul, au risque de mourir en chemin de fer. Je considérai comme un devoir urgent de prévenir la famille.... Mme Boyer a quatre-vingts ans ; il lui fut impossible de partir ; M. Ernest Boyer était retenu ; l'un et l'autre se désolaient ; heureusement, du moins, nous étions là, Mme Taillandier et moi, tout prêts à remplacer autant que possible les soins d'une mère et d'un frère. Nous nous occupâmes tout d'abord de le faire sortir de l'hôtel. Je lui trouvai une jolie petite chambre, de plain-pied sur un jardin bien exposé, chez de braves gens en qui nous avions toute

confiance. Nous l'y installâmes le 19 avril. Il fut tout heureux d'être si bien logé; cette petite chambre éclairée par le soleil du midi, d'où il voyait les arbres et un jardin rustique avait un caractère poétique dont il était ravi. Il lui sembla qu'il allait renaître. C'est là que j'ai veillé auprès de lui pendant quinze jours. Vers midi je l'habillais (car il était déjà incapable de se venir en aide), je l'installais dans un fauteuil sous les ombrages du jardin, les pieds au soleil, et là, ma femme nous tenant compagnie, nous restions deux ou trois heures à causer. Il s'assoupissait assez fréquemment; mais, dès qu'il se réveillait, il avait toute la netteté de son esprit. Jamais je ne lui ai vu plus de finesse et de vigueur. Il disait quelquefois : « Il n'y a plus que le cerveau qui vive encore chez moi. » Chaque jour l'affaiblissait. Le lundi 26, il voulut voir une dernière fois la campagne; je le fis monter dans une voiture et le conduisis à une lieue de la ville; nous eûmes bien de la peine à le faire descendre, tant il était épuisé et incapable de se mouvoir. Son agonie, sa dernière agonie a commencé le dimanche 2 mai, dans la matinée, agonie très douloureuse par instants, calmée de temps à autre par les soins du médecin qui l'a très peu quitté pendant cette journée, apaisée tout à fait vers minuit et transformée en un sommeil dont notre ami ne s'est pas réveillé. Le samedi, il m'avait longuement parlé de la vie future; il est mort dans les sentiments de la plus vive confiance en la bonté de Dieu. « J'ai fait des fautes, me disait-il, mais j'étais si faible! » — Il a pensé à tous ceux qu'il quittait, à sa mère, à son frère Ernest, à tous ses amis. Votre nom a été plus d'une fois prononcé par nous dans nos entretiens. Son vœu était de reposer sous la terre de sa Bretagne, mais il craignait que sa famille ne pût faire ce sacrifice. « Si je meurs, me disait-il (car, à moitié mort, il espérait encore se relever), si je meurs, vous ferez dans le journal de Montpellier une petite note très brève, très modeste, et vous y insinuerez que mon pays devrait faire rapporter mon corps, au moyen d'une souscription, comme j'en ai provoqué une pour Legouëdic, mort aussi loin de la Bretagne. » J'ai transmis ce vœu à Ernest Boyer, sous-préfet de Corbeil, à qui j'écrivais tous les jours et qui a été parfait dans ces douloureuses circonstances; M. Boyer s'est empressé de fournir à sa mère la somme nécessaire pour le transport du corps. La mort était si prévue que tout était réglé d'avance. C'est le lundi 3 mai, à 6 heures du matin, que le pauvre Brizeux a rendu le dernier soupir. J'écrivis aussitôt à Lorient, comme cela avait été convenu; je convoquai tous mes amis, tous mes auditeurs, dans une lettre qui n'est pas restée sans effet. Le lendemain mardi, nous avons accompagné le corps du poète à l'église Sainte-Eulalie, et, de là, au cimetière, où il a été déposé dans un caveau d'attente. Le beau-frère de Brizeux, M. Arnoux, capitaine d'artillerie de marine à Lorient, est arrivé ici jeudi pour transporter le corps en Bretagne. J'ai accompli avec lui toutes les formalités nécessaires, et M. Arnoux s'est mis en route aujourd'hui, emportant ce pauvre corps que j'ai vu tant souffrir.....

Voilà, mon cher ami, le récit sommaire de ces trois semaines. Mais comment vous donner tant de détails?... Comment vous répéter tant de

paroles charmantes, tant de pensées délicates, élevées, profondes sur la vie et la mort?... Au nom de notre ami, au nom de ses dernières volontés, de ses derniers sentiments, je vous serre la main pour lui.

Adieu et tout à vous du fond du cœur.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

NOTE II.

LETTRE DE SAINT-RENÉ TAILLANDIER A VICTOR DE LAPRADE AU SUJET DE SA DESTITUTION. — TRADUCTION D'UNE POÉSIE D'HOFFMANN DE FALLERSLEBEN.

Mon cher ami,

Je ne m'attendais pas à un pareil acte de violence envers un homme tel que vous. Mais vraiment convient-il de vous plaindre? Le coup qui vous frappe est la consécration d'un grand succès; les applaudissements de vos amis et les cris de fureur de ceux que vous avez stigmatisés, vous dénonçaient également aux rigueurs du pouvoir.....

Je ne sais, mon cher ami, si je dois vous consoler ou vous féliciter. Quand je songe au père de famille, je me mets à sa place, je me trouble, je m'inquiète, je souffre... Quand je pense au noble poète, je me rappelle ces strophes écrites il y a une vingtaine d'années par un de vos confrères d'Allemagne, par un poète destitué aussi pour de libres chants politiques :

« J'ai été professeur; me voilà destitué. Autrefois je pouvais faire des leçons; que puis-je faire maintenant?

« Maintenant je puis parler, je puis chanter, j'ai la liberté d'enseignement et rien me gênera plus, d'aujourd'hui jusque dans l'éternité.

« Point de ministre qui m'inquiète, point de Majesté, point d'étudiants ni de philistins, point d'Université non plus !

« On a enterré le professeur; un homme libre est ressuscité. Que puis-je désirer de plus? Vive la patrie! »

Adieu, mon cher ami; dites bien, je vous prie, à Mme de Laprade combien je m'associe du fond du cœur à tout ce qui vous touche. Mme Taillandier me charge de vous exprimer aussi ses plus vives sympathies, ses vœux les plus ardents. Quand vous aurez quelques moments, donnez-moi des détails de cette affaire, donnez-moi surtout de vos nouvelles, et puissions-nous apprendre que ce coup ne vous atteint pas, que votre existence n'en sera pas troublée! Adieu encore, je vous serre cordialement la main.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Note III.

LETTRE DE SAINT-RENÉ TAILLANDIER DEMANDANT A VICTOR DE LAPRADE DE FAIRE UNE DÉMARCHE AUPRÈS DE L'EMPREUR

Paris, le 26 juin 1870.

Mon cher ami,

M. Mège (1) a prévenu ce matin l'Empereur qu'il allait, au premier jour, vous proposer pour un rectorat. La réponse de l'empereur n'a pas été ce que j'espérais ; il a parlé de vos sentiments hostiles à son égard, et M. Mège a été un peu désappointé de cette résistance. M. Mège, en effet, ainsi que M. Ollivier, avait attribué, jusqu'à présent, les dispositions peu favorables de l'Empereur à je ne sais quelles dénonciations occultes de M. Clément Duvernois, et il croyait ces impressions effacées depuis longtemps. Il en a parlé à M. Ollivier, dont il connaît les sentiments pour vous. M. Ollivier est resté à Saint-Cloud pour reprendre l'affaire en son nom.

J'étais fort impatient, vous le pensez bien, de savoir le résultat de cette conversation. Je viens de chez M. Émile Ollivier, qui me charge de vous écrire ceci :

« La résistance de l'Empereur ne tiendra pas deux minutes devant une lettre de M. Victor de Laprade. Cette lettre ne peut être que noble, puisqu'elle portera cette noble signature. Elle pourrait, en substance, être conçue ainsi :

« Votre gouvernement m'a offert le rectorat de l'Académie d'Aix; je me suis montré tout disposé à l'accepter avec reconnaissance. Aujourd'hui j'apprends que Votre Majesté m'attribue des sentiments hostiles ; je ne tiens pas au rectorat, mais je tiens à faire savoir à l'Empereur que, si j'ai pu blâmer le gouvernement alors qu'il suivait d'autres voies, je me suis associé très sincèrement aux patriotiques espérances qu'a fait naître la transformation de l'empire libéral. »

M. Ollivier a ajouté : Je ne doute pas qu'une lettre ainsi conçue, ou toute autre du même genre, n'écarte immédiatement les fâcheuses impressions que des ennemis ont suscitées dans l'esprit de l'Empereur. Je remettrais cette lettre moi-même à l'Empereur, et si elle ne produisait pas le résultat que j'en attends, je la redemanderais sur-le-champ à Sa Majesté pour la rendre à M. de Laprade. Tout se serait passé entre nous.

Je me borne, cher ami, à vous faire connaître la situation. Je n'aurai

(1) Alors ministre de l'instruction publique ; il avait succédé à M. Segris qui avait d'abord occupé ce poste dans le ministère du 2 janvier 1870.

pas l'indiscrétion de vous donner un conseil. Je puis bien dire seulement ce que je ferais à votre place. Je n'hésiterais point, pour ma part, à faire une démarche si simple, si logique, si naturelle et qui peut être faite si dignement.

Tout à vous de cœur.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

NOTE IV.

LETTRE DE SAINT-RENÉ TAILLANDIER APRÈS LA LECTURE FAITE A SON COURS DE LA POÉSIE DE VICTOR DE LAPRADE INTITULÉE : « AUX ARBRES DU LUXEMBOURG ».

Paris, 28 décembre 1865.

Mon cher ami,

Si vous aviez été ce matin à la Sorbonne, vous auriez vu qu'il ne faut jamais désespérer de la jeunesse française. Je parlais de Ronsard, je venais de citer et de commenter les beaux vers sur la forêt de Gastine, l'invective aux bûcherons, le regret des grands bois,..... il était impossible de ne pas songer au Luxembourg et à Victor de Laprade. Donc, après avoir demandé si les portes étaient bien closes, après avoir préparé l'auditoire à votre hardiesse (et à la mienne) avec toutes les précautions nécessaires, je me hasardai à lire vos strophes. Le succès a été immense. On souriait, on était ému, on battait des mains, et moi, heureux d'être le rapsode de mon ami, je continuai mon chant d'une voix plus vibrante. Quand j'arrivai à ces deux vers :

Frêlons, cherchez d'autre butin,
Laissez ce parterre aux abeilles,

il y eut une véritable explosion, des tonnerres de bravos. A la fin de la lecture, les salves se prolongèrent ; c'était une fête de poésie, une fête complète.

Satire et enthousiasme, vengeance et triomphe !

Ce qui m'a charmé, c'est que parmi ces quatre ou cinq cents auditeurs, il y avait à la fois beaucoup de jeunes gens et beaucoup de têtes grises, et que tous, jeunes et vieux, s'unissaient dans un même sentiment poétique. C'était bien là votre auditoire :

Maîtres se faisant écoliers,
Écoliers qui seront des maîtres.

Je vous envoie, cher ami, cette bonne nouvelle, qui vous réjouira comme poète et comme fils du XIX^e^ siècle. C'est mon cadeau du Jour de

l'An. Recevez-le, avec tous mes vœux de bonheur, de bonne santé, de bonne réussite en toutes choses, pour vous et votre chère famille. Veuillez, je vous prie, faire agréer mes respectueux hommages à Mme de Laprade.

Tout à vous bien cordialement.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

NOTE V.

PAROLES PRONONCÉES AUX OBSÈQUES DE VICTOR DE LAPRADE PAR LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

« Messieurs,

« L'Université tout entière et notre Faculté des lettres ne peuvent rester indifférentes à ce grand deuil de notre cité. Si Lyon perd une de ses gloires, nous ne saurions oublier que la collaboration de Victor de Laprade a été pendant quatorze ans un des titres d'honneur de notre Faculté; que c'est dans nos rangs que les suffrages de l'Académie française sont venus lui décerner la plus haute récompense de l'homme de lettres, et que tous nous nous sommes sentis frappés le jour où une rigueur excessive le sépara de nous. Le plus jeune de ce groupe d'anciens collègues qui furent si fiers de son amitié, je viens, au nom de la Faculté nouvelle, où il m'a été donné de le voir reprendre sa place, payer à celui qui était si volontiers redevenu l'un des nôtres un juste tribut de sympathie et de douleur.

« Si nous portons nos regards vers cette glorieuse aurore de notre siècle où les lettres renouvelées, où la poésie fécondée à des sources plus larges, semblèrent promettre à notre langue un autre âge de splendeur et valoir à la patrie écrasée en 1815 sa revanche, par la pacifique et irrésistible conquête de l'Europe étonnée, qui donc a, parmi nos poètes, plus que Victor de Laprade, continué la tradition de ces maîtres dont les chants avaient enthousiasmé nos pères ?

« Qui a, mieux que lui, consolé la Muse française du silence de Lamartine vieillissant, et prolongé jusqu'à notre génération l'écho des *Méditations* et des *Harmonies ?*

« Mais ne faisons point de notre vénéré collègue le simple gardien des traditions d'un autre âge! Au-dessus de cette nature qu'il a si bien comprise et délicieusement chantée, à côté de cet infini dont sa muse a tenté de pénétrer et de traduire les splendeurs, la patrie, cette patrie française de laquelle il a pu dire, avec un si généreux accent :

Je t'aimais glorieuse et t'adore insultée,

revit dans ses vers avec toutes les angoisses que nos derniers malheurs ont accumulées dans son histoire. C'est là, Messieurs, le secret de cette popularité si légitime dont la touchante expression adoucit pour les siens l'amertume de ces funérailles. Cette âme droite et loyale n'a jamais fait mystère de ses convictions, jamais dissimulé son drapeau ou renié sa foi. Et cependant cette grande et austère figure ne trouve, au moment du dernier passage, que des témoignages unanimes d'admiration et de respect. Ceux qui auraient pu être les adversaires de l'homme s'unissent, pour pleurer le poète, à ses plus fidèles amis. C'est que dans notre France, malgré les incertitudes et les divisions de l'heure présente, trois choses saisissent les cœurs et imposent la vénération : le sentiment de l'honneur, la dignité du caractère, l'amour de la patrie. C'est que tous, les yeux fixés sur cette longue existence, s'il nous est peut-être loisible de constater un dissentiment qui nous sépare de l'écrivain, nous ne découvrirons pas une seule tache qui obscurcisse la gloire du patriote et l'auréole du chrétien. La poésie n'a jamais été pour Victor de Laprade la quête de la popularité ou la recherche des honneurs. Il n'a flatté personne et n'a servi que la vérité et la justice. Jeune débutant dans la carrière, il comprenait la poésie comme un sacerdoce. C'est alors qu'il s'écriait dans son *Age nouveau :*

O poète, ô pasteur des humaines pensées,
Qui nous montres du doigt les haltes avancées ;
Toi qui portes dans l'or de ton cœur filial
Un rayon toujours chaud du soleil idéal ;
Gardien du feu pur, non, tu n'as pas à craindre
Qu'un souffle épais des sens ne vienne en nous l'éteindre.
Tu le sais mieux que nous : un Dieu nous tend la main ;
Chaque siècle vers lui pousse le genre humain.

« Ses derniers vers ont tenu cette promesse. La forme est devenue plus mâle. La douce rêverie de Lamartine s'est alliée à la vigueur d'un autre Corneille ; dans les images les plus gracieuses, dans le cadre qui entoure l'idylle héroïque de *Pernette* comme dans les plus tendres conceptions du *Livre d'un Père,* l'austère notion du devoir, l'idée du sacrifice font entrevoir je ne sais quoi de divin à tous les horizons. L'âme du poète s'est transfigurée par cette noble participation à tous les deuils de la patrie, comme par ces souffrances physiques qu'elle a longuement endurées avec une résignation si touchante. Qu'elle s'élève donc en paix consolée par sa foi chrétienne, vers ces hauteurs sereines où elle a aspiré toute sa vie, et vers lesquelles ses dernières œuvres semblent lui présager un si facile accès ! Et nous, soit que nous ayons été les témoins de cette carrière si pure, soit que nous apprenions ce qu'a été Victor de Laprade de la bouche de ceux qui l'ont connu et aimé, inclinons-nous devant cet intrépide soldat du devoir, devant cet ennemi de toutes les bassesses, devant ce Français si pénétré des plus légitimes aspirations des sociétés modernes, devant ce chrétien des anciens jours. Que son exemple nous

inspire à tous le culte de l'honneur ! Qu'il apprenne à ceux qui seraient tentés de faiblir comment on honore ses croyances par l'unité de toute une vie, comment on fait respecter sa foi ! Qu'il suggère au moins, même aux plus sceptiques, une confiance nouvelle dans les destinées de cette France qu'il a tant aimée, et qu'il rêvait chrétienne, libre et vengée ! »

BROCHURES

RELATIVES A LA GUERRE DE TRENTE ANS

PAR

E. CHARVÉRIAT

J'ai eu l'honneur, il y aura bientôt quatre ans, d'entretenir l'Académie des origines du journalisme en Allemagne pendant la première moitié du XVII[e] siècle. J'essaie de lui parler aujourd'hui des brochures politiques publiées à la même époque.

Deux auteurs allemands, MM. Grünbaum et Hitzigrath, ont fait paraître, en 1880, à la librairie Niemeyer, à Halle : le premier, sous le titre de *Ueber die Publicistik des dreissigjæhrigen Krieges* (1), un examen de vingt-quatre brochures relatives à la période danoise de la guerre de Trente ans ; le second, sous le titre de *Die Publicistik des Prager Friedens* (2), un examen de soixante-quatre autres brochures ayant rapport à la paix de Prague de 1635. Je me propose, à l'aide de ces deux ouvrages, de dire quelques mots de ces écrits politiques, des événements qui leur ont donné naissance, des faits qu'ils élucident, et de diverses questions qu'ils discutent.

(1) « Sur les brochures politiques de la guerre de Trente ans. »
(2) « Les brochures politiques sur la paix de Prague. »

I.

LES BROCHURES POLITIQUES.

Leurs titres. Pseudonymes ; fausses attributions et mensonges. Auteurs et informations. Style, arguments. Les Brochures impériales. Prédictions.

Le nom de brochures ne caractérise peut-être pas avec une entière exactitude ces sortes d'écrits. Plusieurs dépassent, en effet, les dimensions que nous avons l'habitude d'assigner aux brochures, et forment de véritables volumes. On l'emploiera néanmoins, parce que si l'on traduisait *Publicistik* par *presse politique*, cette désignation aurait l'inconvénient de comprendre la presse périodique, c'est-à-dire les journaux, dont il n'est pas ici question.

Le plus grand nombre de ces brochures, imprimées presque toutes dans le format in-quarto, se distinguent par la bizarrerie de leurs titres : « l'Estomac du loup espagnol », *Spanischer Wolffsmagen ;* « la Trompette porte-paix de Dane-« mark », *Classicum paciferum Daniæ ;* « la Grande cloche de « l'horloge », *Magna horologii campana ;* « la Danse du mas-« que espagnol avec la reine Helvétie », *Vermumbter Spannischer Dantz mit der Konigiinn Helvetia.* L'une d'elles a pour titre cette phrase : « Si tu veux connaître l'empereur, regarde « derrière dans cette lettre », *Wilt du den Kayser sehen ? So siehe hinten in diesen Brieff.* On trouve aussi « l'Hameçon « espagnol », *Spanisch Angel-Haken* (1); « l'Oracle de Do-« done », *Oraculum Dodonœum ;* « le Bouclier contre les « traits des calomniateurs », *Clypeus adversus tela obtrectatorum ;* « l'Avant-coureur des funérailles », *Vortrab der*

(1) De Campanella.

Leichbestattung ou *Prodromus exequiarum;* « le Brutus alle-« mand », *Der teutsche Brutus*, auquel répond le *Bruti bruta vox et oraculum*, « la voix stupide et l'oracle de Brutus ».

Les titres, dont on ne donne ici que les premiers mots, sont généralement aussi longs que variés. On en trouve qui remplissent près d'une page. Ce sont alors de véritables sommaires. Les brochures sont écrites, soit en allemand, soit en latin, surtout en allemand, mais avec assaisonnement fréquent de mots latins. On n'en a qu'une seule en français, « le Discours sur le traité de Prague » ; encore n'est-elle qu'une traduction de la *Deploratio pacis germanicæ.*

La plupart, non-seulement ne portent pas les noms de leurs auteurs, mais donnent de faux noms ; les indications d'imprimeurs, de libraires, de lieux d'origine, sont également fausses ; les dates seules semblent exactes. Quel intérêt avait-on à se cacher ainsi ? Voulait-on se mettre à l'abri des représailles ? Espérait-on pouvoir changer plus impunément de parti ? Il serait difficile de répondre à ces questions. Certains auteurs se contentent de dénaturer leur nom, ou de le traduire. Tilemann Stella, publiciste allemand aux gages de la France, s'appelle *Justus Asterius*. Chemnitz, autre publiciste allemand aux gages de la Suède, prend le nom d'*Hippolithus à lapide*. Le mot *chemnitz* signifiant *pierre* en langue wende, il le traduit deux fois : d'abord en grec latinisé, *Lithus,* qu'il fait précéder d'*Hippo*, et ensuite en latin, *à lapide* (1). Ces pseudonymes se retrouvent d'ailleurs dans tous les partis ; ainsi un jésuite italien, appelé *Ofondi*, écrit sous le nom de *Christianus de Pura* (1).

On ne se bornait pas à écrire sous des pseudonymes ; on

(1) D'après Barthold, *Geschichte des grossen deutschen Krieges*, I, 365, *Hippolithus* serait un anagramme de *Philippe*, l'un des prénoms de Chemnitz.

publiait des brochures sous le nom de ses adversaires, et on les remplissait de faussetés propres à les rendre odieux et à soulever contre eux l'opinion publique. Ainsi les adversaires de l'Empereur publièrent, sous le nom de son général Aldringer (1) et sous celui de son confesseur le père Lamormain (2), deux brochures dans lesquelles ces personnages étaient censés l'engager à ne pas tenir ses promesses aux hérétiques, à faire de pieux mensonges pour tromper les villes hanséatiques et le roi de Suède, à procurer à son ambassadeur à Lübeck une dispense du pape pour lui permettre de prêter de faux serments.

Ce stratagème, qu'on ne trouve employé que dans le parti hostile à l'Empereur, eut un succès complet. Les deux brochures furent répandues à profusion parmi les adversaires de Ferdinand II ; celle attribuée à Lamormain eut cinq éditions ; celle attribuée à Aldringer en eut quatre. On ne connaît pas l'auteur de la première; l'auteur de la seconde fut un Danois, nommé Levin Marschall, qui représenta aux négociations de Lubeck Christian IV, roi de Danemark (3). De toutes les brochures politiques, celle qui obtint le plus de succès fut la *Deploratio pacis germanicæ,* publiée par Stella, en 1636, contre la maison de Habsbourg ; elle eut sept éditions.

Les adversaires de l'Empereur ne se bornèrent pas à lui attribuer faussement des idées et des desseins qui devaient le rendre odieux ; ils en publièrent des réfutations, et, dans cette seconde manœuvre, ils n'eurent pas moins de succès que dans la première. Un des agents les plus actifs de Gustave-Adolphe en Allemagne, Christophe-Louis Rasch,

(1) La brochure *Wilt du den Kayser sehen.*

(2) La brochure *Copia Schreibens.*

(3) Gfrörer, *Gustav Adolph*, 4^me^ édition, p. 483, attribue à tort cette brochure au parti des princes menacés par Wallenstein.

fut l'auteur de deux réfutations (1) de la brochure attribuée au confesseur Lamormain, et ces réfutations inspirèrent à leur tour, dans le même sens, plusieurs autres écrits (2).

Il serait trop long de réfuter tous les mensonges que contiennent les pamphlets hostiles à la maison d'Autriche. Celui qui en renferme le plus est peut-être « la Grande cloche de l'horloge », *Magna horologii campana,* dont on croit pouvoir attribuer la rédaction à un Hollandais. Ce n'est pas que les auteurs fussent mal informés et réduits pour ainsi dire à inventer. Ils appartenaient, en général, aux divers gouvernements en lutte; Rusdorf (3) était un conseiller du Palatin; Levin Marschall, un représentant du Danemark; Rasch, un agent, et Chemnitz, un historiographe de la Suède; Stella, un agent de la France. Le père Joseph, le bras droit de Richelieu, avait même organisé ce que M. Hitzigrath appelle un *Pressbureau*, un bureau de presse politique, où divers publicistes travaillaient, écrivaient sous sa direction, et où, grâce à l'admirable réseau des agents français, les renseignements les plus complets et les plus sûrs ne pouvaient manquer d'arriver (4).

Le style des brochures politiques, quelquefois remarquable (5), n'échappe pas toujours au mauvais goût du temps.

(1) *Hansischer Wecker*, « le réveilleur hanséatique »; *Nachklang des hansischen Weckers*, « L'écho du réveilleur hanséatique ».

(2) On trouve d'autres exemples de supposition de noms : voir dans Hitzigrath, p. 48, une lettre d'un jésuite de Cologne adressée aux jésuites de Pont-à-Mousson.

(3) L'auteur du *Vortrab der Leichbestattung*, « L'avant-coureur des funérailles ».

(4) Tout ne marchait pas alors, en France, au gré du père Joseph; on trouve, en effet, le passage suivant dans une lettre qu'il écrivait à Feuquières, le 4 novembre 1635 : « Les affaires se rétabliront dans peu de temps. Il y a vingt-quatre heures au jour, durant lesquelles, si les Français sont toujours fols, Dieu qui veille pour eux est sage. » *(Lettres et négociations du marquis de Feuquières*, III, 296.)

(5) M. Grünbaum, p. 94 et 104, cite le *Nachklang des Hænsischen Weckers*, « L'Écho du réveilleur hanséatique », de Rasch.

On y rencontre à tout propos des citations tirées de la Bible, ou d'auteurs tant anciens que modernes. Si un publiciste impérial dit, avec saint Paul (Ep. à Tite, III, 1) : « Qu'il faut obéir aux puissances », un publiciste danois lui répond, avec les Actes des Apôtres (V, 29) : « Qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». On donne quelquefois aux mots les significations les plus singulières. Ainsi un avocat, nommé George Pahlen, dans un écrit où il célèbre la paix de Prague, et qu'il intitule, il est vrai, *Brevia joco seria*, entreprend de démontrer que le mot *pax*, « paix », veut dire : « la sainte Trinité », parce que la lettre *p* signifie *Pater*, « le Père », *a*, *Agnus*, « le Fils », *x* ou *s*, *Spiritus Sanctus*, « le Saint Esprit ».

Dans plusieurs brochures, le nombre des arguments semble avoir plus d'importance que leur solidité. Un auteur met en ligne, au commencement de son travail, les huit raisons, *octo rationes,* pour lesquelles l'Empereur doit faire la guerre au roi de Danemark. Un autre, sur la question de savoir si l'électeur de Saxe pouvait signer la paix de Prague sans le concours de ses alliés, range en bataille, du côté de la négative, quinze arguments, et du côté de l'affirmative, treize. Le combat s'engage, et la négative est sur le point de l'emporter, lorsqu'un quatorzième argument, apparaissant comme un renfort de troupes fraîches, donne la victoire à l'affirmative. Quatorze arguments ont ainsi triomphé de quinze ; mais ailleurs, c'est bien le nombre qui obtient la victoire. Dans la brochure intitulée : *Herrn Ernesten Antwort*, « Réponse du sieur Ernest », sur la question de savoir si l'amnistie à accorder par l'Empereur doit être générale, l'affirmative l'emporte, avec dix-sept arguments, sur la négative, qui n'en a que seize. Enfin, l'auteur inconnu des *Pirnische und Pragische Friedens-Pacten* « Traités de paix de Pirna et de Prague », a la patience de relever, entre les préliminaires

de Pirna et le traité de Prague, trois cent trente et une différences.

Les brochures qui soutiennent l'Empereur sont moins nombreuses, moins importantes que celles qui l'attaquent. Celui qui se défend, et le parti de l'Empereur était dans ce cas, a toujours moins d'ardeur au combat que celui qui prend l'offensive. Plusieurs brochures impériales sont cependant pleines de talent. M. Hitzigrath cite, parmi les meilleures, l'*Hiatus Jacobi Cassani obstructus*, « la Bouche de Jacques Cassanus fermée », de Franz Zypæus, prévôt archidiacre d'Anvers, sujet de la couronne espagnole. Après avoir constaté que l'Allemagne a été attaquée par des Allemands tels que Chemnitz et Stella, M. Hitzigrath regrette que l'auteur qui l'a le mieux défendue ait été un étranger.

Les révolutions ébranlent généralement les esprits. L'imagination des uns les pousse à tout prédire, et la crédulité des autres les dispose à tout croire. Au commencement du XVII[e] siècle, le goût des prophéties était tellement répandu, que l'on traitait d'athée quiconque n'y croyait pas, et que Képler lui-même en remplissait des almanachs (1).

Une brochure de l'année 1635 collectionne les prédictions tirées de trente-trois calendriers; la plupart annoncent la paix de Prague. On trouve d'autres prophéties dans des brochures rédigées après cette paix. Les publicistes y font assaut d'invention et quelquefois d'extravagance. Les prédictions d'un parti amènent les prédictions opposées d'un autre. Certains annoncent que l'électeur de Saxe sera dépouillé de ses États, que la maison d'Autriche sera détrônée, que la Suède possédera une partie de l'Allemagne. Ces élucubrations, publiées en 1638, eurent même l'honneur d'une seconde édition en 1645. Mais d'autres brochures, dont l'une est intitulée

(1) Valson, *Savants illustres*, I, 172.

Speculum veritatis, « miroir de vérité », y répondent en annonçant tout le contraire. Une brochure, le *Schwedischer Seehund*, « le Chien de mer suédois », prédit spécialement la ruine de la Suède. Elle raconte qu'un chien de mer, égaré dans l'Elbe, a remonté ce fleuve jusqu'à Dresde, et qu'après de grands efforts il a été capturé et tué. Ce chien de mer, d'après l'auteur, Astrophilus Christianus, est évidemment la Suède; et la meilleure preuve qu'il nous en donne, c'est que cet animal était une femelle, absolument comme la reine Christine de Suède; *Der Seehund ist weiblichen geschlechtes gewesen, ebenso wie die Schwedenkœnigin* (1).

De ces prédictions à l'astrologie, il n'y a qu'un pas; aussi sommes-nous peu étonné d'apprendre qu'au mois de juin 1635 un gentilhomme écrivait à l'électeur de Saxe : «... pour la France, son roy estant venu au monde sous les balances, vous ne devés attendre de luy que la justice mesme (2). »

II.

LES PARTIS, LEURS DESSEINS.

Des brochures; religion de leurs auteurs; calvinistes, luthériens, catholiques. Caractère politique de la guerre. La monarchie universelle.

Les brochures politiques, on l'a déjà vu, sont de deux sortes : celles qui attaquent la maison de Habsbourg et celles qui la soutiennent. Les premières sont l'œuvre des partisans du Palatin, de la Hollande, du Danemark, de la Suède et de

(1) Hitzigrath, 129.
(2) Archives du Ministère des affaires étrangères, fonds Allemagne, XIII, 2.

la France; les secondes viennent des partisans de l'Empereur, de l'Espagne et de la Saxe. Il serait difficile de les classer d'après la religion de leurs auteurs. Les calvinistes, ou réformés, ont toujours été hostiles à la maison d'Autriche; mais les luthériens, ou évangéliques, se sont divisés; la plupart ont soutenu l'Autriche, parce qu'elle était l'alliée de la Saxe, et que l'électeur de Saxe était le chef du luthéranisme en Allemagne; quelques-uns cependant l'ont combattue pour soutenir le Danemark et la Suède. Partagés sur le terrain politique, les luthériens étaient tous d'accord sur le terrain religieux contre les calvinistes. En Poméranie, les pasteurs luthériens priaient pour l'extirpation des calvinistes comme pour celle des catholiques. En Saxe, le docteur Mathias Hoë de Hoeneck (1), confesseur de la cour, consulté par l'électeur Jean-George sur la conduite à tenir à l'égard des calvinistes, déclarait que non-seulement on ne pouvait pas leur accorder la liberté religieuse, mais que ce serait pécher que de prendre les armes pour eux, ou de retarder la paix à cause d'eux. En vain le prédicateur calviniste de la cour de Hesse-Cassel, Jean Crocius, essaya-t-il de prouver que, dans le passé, les luthériens et les calvinistes s'étaient unis contre les catholiques; en vain les calvinistes recherchèrent-ils l'alliance des luthériens, en leur montrant que leur union obligerait les catholiques à leur accorder à tous de meilleures conditions de paix, et qu'une division des protestants, pour des points dénués d'importance, ne pourrait profiter qu'aux catholiques; l'électeur de Saxe ne les poursuivit pas moins de sa haine jusqu'à la paix de Westphalie (2). Cette haine avait sans doute des motifs religieux; mais elle en avait surtout de po-

(1) Hoeneck était né en Autriche. (Grünbaum, 32).

(2) La brochure *Vermumbter Spannischer Dantz*, publiée à Zurich en 1629, et dont l'auteur est inconnu, conseille aux Suisses de résister à la maison de Habsbourg.

litiques; ainsi l'électeur de Saxe ne pardonnait pas au Palatin, chef des calvinistes, de s'être emparé de la couronne de Bohême. Parmi les catholiques, tous les Allemands soutinrent la maison de Habsbourg; et si les Français la combattirent, ce fut par des motifs exclusivement politiques. Quant au parti catholique impérial, il se partagea aussi en deux : les modérés, qui étaient d'avis d'empêcher seulement les protestants d'envahir les biens ecclésiastiques, et les ultras, qui affirmaient que la paix était incompatible avec l'existence du luthéranisme et du calvinisme (1).

La question de savoir si la guerre qui désolait alors l'Allemagne était politique ou religieuse ne pouvait manquer d'être traitée dans les brochures. Chacun des deux partis affirmait à son tour qu'il ne songeait qu'à se défendre, tandis que son adversaire ne songeait qu'à l'attaquer dans sa religion et dans ses biens. Au fond, pour les deux partis, d'après M. Grünbaum, la religion était au second plan. Ajoutons toutefois qu'il y avait entre eux cette différence, que les catholiques entendaient maintenir l'ancienne constitution de l'Empire avec les États ecclésiastiques, tandis que les protestants, surtout les calvinistes, voulaient la changer, en supprimant cette sorte d'États, et en diminuant en outre le pouvoir déjà si faible de l'Empereur.

La maison de Habsbourg a fait tous ses efforts pour maintenir l'ancienne constitution de l'Empire et défendre le catholicisme. A-t-elle eu d'autres desseins? voulait-elle établir à son profit une monarchie universelle? On l'a souvent affirmé, et on a soutenu que le Pape le voulait aussi. La monarchie universelle, qu'on a encore désignée sous les noms *d'absolutus dominatus*, *spanischer dominatus, spanische Dienstbarkeit*, « monarchie absolue » ou simplement « monarchie »,

(1) Voir le *Classicum paciferum Daniæ*.

devait consister dans la domination de la maison de Habsbourg sur toute l'Europe, et même sur toute la terre, avec le catholicisme comme seule religion. Elle aurait eu trois chefs : l'Empereur, le roi d'Espagne et le Pape; l'Empereur et le roi d'Espagne, comme représentants de la maison de Habsbourg, et le Pape, comme chef de l'Église catholique; il n'y aurait eu, de la sorte, qu'un État et qu'une Église.

C'était l'Espagne, disait-on, qui avait eu la première, et depuis un siècle, l'idée de cette monarchie. Elle n'avait pu réussir jusqu'alors, parce que les prédécesseurs de Ferdinand II lui avaient refusé leur concours; mais Ferdinand II le leur accordait maintenant; il avait négocié pour cela, en 1515, avec les ambassadeurs de Philippe III; il s'était obligé par serment, en 1619, à se soumettre sans conditions à un directoire des conseils secrets, *directorium secretorum consiliorum;* on devait conquérir d'abord l'Allemagne, puis les Pays-Bas, enfin l'Angleterre et la France. Toutes ces affirmations sont fausses.

Dans « l'Avant-Coureur des funérailles », Rusdorf déclare que l'Empire est une république; le pouvoir appartient aux électeurs, et les empereurs sont de simples consuls; Ferdinand II et Ferdinand III veulent transformer cette république en un empire héréditaire, et visent, ainsi que l'Espagne, à la monarchie universelle; les électeurs, qui ont consenti à ce changement, doivent être dépouillés de leurs dignités (1).

Par une contradiction assez singulière, les brochures calvinistes, tout en parlant du projet de monarchie universelle,

(1) Les Silésiens déclaraient que le pouvoir avait été donné à l'Empereur par ses sujets, et que l'Empereur voulant leur imposer une religion fausse, ils avaient le droit de chercher un appui à l'étranger.

Au Congrès de Bruxelles de 1626, il ne fut pas question d'établir une monarchie universelle. (De Villermont, *Tilly*, I, 357 et suivantes).

constatent avec soin de grandes différences de conduite entre l'Empereur, la Ligue et l'Espagne. Elles parlent avec respect de Ferdinand II. Le pieux Empereur, disent-elles, ne peut pas si mal penser. Fidèle au serment de capitulation par lequel il s'est engagé à maintenir la paix de religion, il n'attaque pas le protestantisme. C'est l'Espagne, c'est la Ligue, ce sont les jésuites, qui veulent la guerre, qui se proposent d'enlever à leurs ennemis, non-seulement leur religion, mais encore leurs biens. L'Empereur, ajoutent-elles, désapprouve tout ce que l'on fait en son nom ; mais il est malheureusement sans influence et sans énergie. Les calvinistes exagèrent à dessein ce manque d'influence et d'énergie, afin de justifier leur révolte. Ce qu'ils combattent, disent-ils, ce n'est pas l'Empereur, c'est l'Espagne. Ils se donnent presque l'air de défendre Ferdinand II, et ils poussent la sollicitude à son égard jusqu'à lui donner le conseil de se défier de Philippe III. Enfin la *Magna horologii campana*, laissant l'Empereur et l'Espagne sur le second plan, met le Pape au premier. L'Empereur, dit cette brochure, doit rendre à l'Empire ce que le Pape lui a pris ; en d'autres termes, il doit supprimer les États ecclésiastiques.

Les indications relatives à l'établissement d'une monarchie universelle ne se trouvent que dans les brochures hostiles à l'Empereur ; il est douteux qu'elles soient vraies. Que les rois d'Espagne et les Empereurs aient rêvé d'agrandir leurs États, il n'y a là rien d'étonnant. Louis XIII, Gustave-Adolphe et bien d'autres ont rêvé d'agrandir les leurs. Mais qu'ils aient conçu, à cet égard, un plan précis, et surtout un plan concerté avec le Pape, rien n'est moins certain. On s'exagérait beaucoup alors la puissance de l'Espagne et celle de l'Empereur ; on se croyait toujours au temps de Charles-Quint ; on ne voyait pas combien l'Espagne était déjà affaiblie dans les premières années du XVII[e] siècle. Une seule

brochure, celle intitulée *Wilt du Kayser*, fait exception sur ce point : elle remarque la faiblesse de la maison de Habsbourg en 1629 (1). Les autres parlent de sa puissance; mais peut-être se proposent-elles seulement par là d'effrayer assez les adversaires pour les empêcher de se soumettre.

Si l'on exagérait la puissance de la maison de Habsbourg, on n'exagérait pas moins l'accord de ses deux branches, soit entre elles, soit avec le Pape. L'Espagne et l'Empereur étaient loin de s'entendre. Philippe III aurait voulu s'emparer d'une partie des possessions de l'Autriche en Allemagne, et l'Autriche n'en voulait rien céder (2). L'Espagne désirait avant tout soumettre la Hollande ; l'Autriche ne songeait qu'à pacifier ses États héréditaires, et à faire rendre aux catholiques les biens ecclésiastiques usurpés par les protestants. Les deux branches de la maison de Habsbourg s'entendaient moins encore avec la papauté, surtout avec Urbain VIII, qui régna de 1623 à 1644. Ce pape craignait autant la domination de la maison de Habsbourg que celle des protestants, parce que, si le triomphe des protestants eût menacé l'existence du catholicisme, celui des Habsbourg eût menacé l'indépendance nécessaire à cette existence elle-même. Comment croire, dès lors, que le Pape voulût fonder la monarchie universelle au profit des Habsbourg ? On doit donc admettre que ce projet d'une monarchie universelle, qui aurait été concertée entre l'Empereur, le roi d'Espagne et le Pape, n'a jamais existé sé-

(1) L'auteur de la brochure *Wilt du Kayser*, faussement attribuée à Aldringer, cherche à effrayer les princes, en donnant à l'Empereur le conseil d'imiter la conduite de Philippe III à Naples, et d'opposer en Allemagne le peuple aux princes.

Le grand dessein de Henri IV n'eut pas plus de solidité que le projet de monarchie universelle de l'Espagne. (Voir Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*, 448 et suivantes).

(2) Voir Gindely, *Geschichte des bœhmischen Aufstandes*, I, 9, 14, 20, 38, 52 et 55, et Ranke, *Zur deutschen Geschichte*, 248.

rieusement (1). Il ne faut pas néanmoins s'étonner que des adversaires peu scrupuleux des Habsbourg et du catholicisme en aient affirmé l'existence; c'était, en effet, le meilleur moyen à employer pour réunir tous les protestants, et pour détacher de l'Empereur les princes catholiques allemands eux-mêmes.

III.

GUERRE DANOISE.

Caractère de cette guerre. Le roi de Danemark, l'électeur de Saxe; l'Espagne et le Sund. L'Empereur et les villes hanséatiques.

Examinons maintenant les deux faits auxquels se rattachent les brochures : la guerre danoise et la paix de Prague.

Les brochures relatives à la guerre danoise sont au nombre de vingt-quatre, et elles ont été publiées de 1624 à 1630. La première question qu'elles examinent, est celle de savoir si le roi de Danemark avait de justes raisons de faire la guerre à l'Empereur. Les publicistes favorables à l'Autriche soutiennent la négative. Ils affirment que le roi de Danemark n'agit que dans des vues temporelles, ce qui signifie qu'il voulait agrandir ses États en y annexant des biens ecclésiastiques. Les publicistes défavorables à l'Autriche affirment, au contraire, que le roi de Danemark fait la guerre pour défendre la religion et la liberté des États. Ils ne disent malheureusement pas en quoi la religion et la liberté étaient menacées, en sorte qu'on peut conclure avec un autre écrit (2) et avec M. Grün-

(1) Voir Gregorovius, *Urban VIII, im Widerspruch zu Spanien und dem Kaiser.*

(2) La brochure *Discursus politico juridicus.*

baum, que, pour le Danemark comme pour ses adversaires, la religion n'était qu'un manteau destiné à cacher des vues politiques. Le *Classicum paciferum Daniæ* semble exagérer cependant ces vues politiques, lorsqu'il accuse le roi de Danemark de vouloir extirper le catholicisme, opprimer l'Allemagne et s'emparer de la couronne impériale.

Pendant toute la durée de la guerre danoise, l'électeur de Saxe, bien que protestant, garda la neutralité. Certains publicistes l'en blâment, et disent qu'il aurait dû protéger les luthériens contre les catholiques, comme il les avait déjà protégés contre les calvinistes; d'autres l'en louent. En gardant la neutralité, l'électeur de Saxe ne songeait d'ailleurs qu'à son intérêt personnel. Il voulait, comme le roi de Danemark, agrandir ses États avec des biens ecclésiastiques; mais il sut les obtenir sans faire la guerre : l'Empereur lui en abandonna une partie pour sauver le reste.

Le but du roi de Danemark, en attaquant l'Empereur, était donc de s'emparer de biens ecclésiastiques ; le but de l'Empereur, en lui résistant, fut de les conserver à l'Eglise, et il faut ajouter, de les conserver aussi aux cadets des maisons souveraines et de la noblesse catholiques. Ferdinand II avait-il d'autres desseins ? se proposait-il, le Danemark une fois conquis, de le garder et de commencer ainsi l'exécution du plan de monarchie universelle qu'on lui attribuait ? Cela est peu probable, puisque, à la paix de Lübeck, qui mit fin à la guerre, il rendit au roi tous ses États, en lui reprenant seulement les biens ecclésiastiques. Mais les desseins qu'il n'eut pas, d'autres les eurent pour lui. Wallenstein aurait voulu que l'Empereur gardât le Danemark, et Ofondi, qui écrivit peut-être à son instigation la brochure *Classicum paciferum Daniæ*, soutenait que Ferdinand II avait sur le Danemark des droits héréditaires. Les Espagnols, de leur côté, semblent avoir poussé à l'annexion. Comme les Hollandais tiraient leurs

céale sréet leurs bois de construction des pays situés sur les rivages de la Baltique, ils étaient obligés de traverser le Sund. L'Empereur, s'il était devenu souverain du Danemark, aurait pu le leur fermer; la Hollande, privée de ces ressources, aurait été plus facilement soumise par l'Espagne; et l'Empereur aurait possédé en même temps la douane la plus productive de l'Europe. Les vues des Espagnols semblent avoir été soutenues par le vice-chancelier de l'Empire, Strahlendorf; mais elles ne prévalurent pas, et les Espagnols furent même écartés des négociations qui aboutirent à la paix de Lübeck.

Le Danemark était un royaume à la fois continental et maritime. La perte du Holstein et du Jutland ne détermina pas encore le roi à traiter. Il continua la guerre, en occupant la Baltique et en incendiant les ports allemands. Pour l'atteindre dans les îles et sur mer, il fallait une marine; l'Empereur n'en avait pas : il s'adressa aux villes libres hanséatiques. Des négociations s'ouvrirent; mais Wallenstein n'eut pas la patience d'en attendre le résultat; il entreprit de s'emparer des villes hanséatiques par la force, et il commença par assiéger l'une d'elles, Stralsund.

Toutes les brochures qui traitent de la question des villes hanséatiques sont hostiles à l'Empereur. Deux d'entre elles, le *Hansischer Wecker* et le *Nachklang*, ont été rédigées par Christophe-Louis Rasch, l'un des agents les plus actifs de Gustave-Adolphe; car le roi de Suède se préparait déjà à intervenir dans les affaires de l'Allemagne. Elles engagent les villes hanséatiques à ne pas se livrer à l'Empereur, à appeler Gustave-Adolphe à leur aide, et à secourir Stralsund. Malgré toutes ces excitations, les villes gardèrent la neutralité, et elles éludèrent les offres du roi de Suède.

IV.

PAIX DE PRAGUE.

L'électeur de Saxe se rapproche de l'Empereur. Négociations de Pirna, congrès de Francfort. Hoë de Hoheneck et les calvinistes. Préliminaires de Pirna et paix de Prague. Brochures pour ou contre la paix. Consultations de théologiens. Lettre de Ferdinand II à Urbain VIII. Chemnitz et Stella.

Parmi les soixante-quatre brochures relatives à la paix de Prague et publiées de 1635 à 1645, les unes sont antérieures à cette paix et cherchent à l'empêcher de se conclure, les autres sont postérieures et s'efforcent d'en entraver l'exécution.

Après la mort de Gustave-Adolphe, on avait pensé que l'électeur de Saxe prendrait la direction du parti protestant en Allemagne. Il n'en fut rien ; l'électeur, au lieu de continuer contre l'Empereur la guerre que lui avaient faite le Palatin, le Danemark et la Suède, résolut de se réconcilier avec lui. Il accueillit favorablement la médiation du roi de Danemark que l'ambition de Gustave-Adolphe avait rapproché de Ferdinand II, puis les propositions de Wallenstein, et celles que le duc Jules de Lauenbourg vint lui faire à Dresde, au nom du roi de Hongrie, fils de l'Empereur ; enfin, après avoir demandé jusqu'alors que la paix fût générale, il finit par consentir à une paix séparée. Ses ambassadeurs eurent une première conférence avec les représentants de Ferdinand II, le 15 juin 1634, à Leitmeritz, en Bohême. Les négociations furent ensuite transférées à Pirna, en Saxe, à cause de l'invasion de la Bohême par les Suédois. Pendant que l'électeur de Saxe se rapprochait ainsi de l'Empereur, Oxenstierna essayait de renforcer le parti suédois, en réunissant le congrès de

Francfort (1). Pour ne pas se brouiller avec les protestants, l'électeur de Saxe s'y fit représenter par son gendre, le landgrave George de Hesse-Darmstadt. Il semblait hésiter encore, lorsque la victoire remportée à Nordlingue, le 6 septembre 1634, par les Impériaux sur les Suédois, le fit pencher définitivement du côté de l'Empereur. Le landgrave de Hesse-Darmstadt quitta le congrès pour venir à Pirna. Il était accompagné de son chancelier, le docteur Wolff de Todtenwart.

On s'inquiétait beaucoup, à Francfort, des négociations de Pirna; on s'en inquiétait d'autant plus qu'on n'en savait rien de certain. Plusieurs brochures témoignent de ces inquiétudes. Les publicistes inspirés par le parti suédois engagent les luthériens à s'unir, et à ne pas négocier séparément, comme a fait l'électeur de Saxe. Ce fut alors que le confesseur de la cour de Dresde, Hoë de Hoeneck, consulté par l'électeur, émit un avis favorable à la paix séparée. L'auteur de l'*Oraculum dodonœum*, brochure publiée à Francfort même, attaqua cet avis avec une telle violence, que le conseil de ville, redoutant pour ce fait l'inimitié de l'électeur, lui offrit de confisquer la brochure et d'en exiler l'imprimeur. L'ambassadeur saxon s'y opposa. Comme le landgrave de Hesse-Cassel, qui était le principal chef du parti calviniste depuis la mort du Palatin, et l'un des adversaires les plus acharnés de l'Empereur, en avait déjà répandu cinq cents exemplaires, une saisie n'aurait fait qu'en accroître le succès. Hoë y répondit seulement par un gros livre, farci de textes de la Bible et d'auteurs anciens et modernes, et rempli d'injures à l'adresse des calvinistes.

Les préliminaires de Pirna furent signés le 24 novem-

(1) Le Congrès de Francfort, ouvert le 7 avril 1634, fut dissous le 13 septembre de la même année.

bre 1634, et la paix de Prague le 30 mai 1635. Un écrit intitulé *Bedenken von dem Krieg und Friedstand*, « Considérations sur la guerre et la paix », avait indiqué les conditions exigées par les ennemis de l'Empereur avant la bataille de Nordlingue ; c'étaient : l'expulsion des jésuites, l'élection d'un empereur évangélique, le retour des biens ecclésiastiques à ceux qui les avaient possédés en 1612, c'est-à-dire à un moment où un grand nombre de ces biens se trouvaient entre les mains des protestants. Les conditions acceptées par l'électeur de Saxe à la paix de Prague furent bien différentes. Les calvinistes en demeurèrent exclus, comme ils l'avaient été déjà de la paix d'Augsbourg. Les biens ecclésiastiques devaient appartenir à ceux qui les avaient possédés, non pas en 1612, mais au 11 novembre 1627, c'est-à-dire à un moment où, par suite des succès remportés par les Impériaux contre le Danemark, ces biens étaient retombés entre les mains des catholiques. Et même, de ce qu'ils possédaient encore au 11 novembre 1627, les protestants ne devaient garder définitivement que les biens dont ils s'étaient emparés avant la paix de Passau de 1552 ; ils ne devaient posséder ceux dont ils s'étaient emparés depuis, que pendant quarante ans, après quoi on déciderait à qui ils devraient appartenir. L'édit de restitution fut maintenu. Il reçut toutefois certains tempéraments ; ainsi le roi de Danemark, pour s'être entremis en faveur de la paix, reçut l'archevêché de Brême pour son fils Frédéric ; et l'électeur de Saxe, pour l'avoir signée, reçut l'archevêché de Magdebourg pour son fils Auguste, plus la Lusace, que lui cédait directement l'Empereur (1).

Plusieurs brochures célébrèrent la paix de Prague et la soutinrent ; un plus grand nombre l'attaquèrent. Si les calvi-

(1) La paix de Prague était moins favorable aux protestants que les préliminaires de Pirna ; ainsi les calvinistes, admis au bénéfice de la paix dans les préliminaires, ne l'étaient plus dans l'acte définitif.

nistes furent unanimes à la repousser, les luthériens se divisèrent. Les catholiques se partagèrent également. Les catholiques français l'attaquèrent, mais uniquement au point de vue politique. Parmi les catholiques allemands, auxquels on peut joindre des espagnols, les uns, les modérés, c'est-à-dire le plus grand nombre, la soutinrent ; les autres, les exagérés, l'attaquèrent, et pour des raisons tout opposées à celles des calvinistes. D'après les calvinistes, la paix n'accordait pas assez aux protestants ; et, d'après les ultra-catholiques, elle leur accordait trop.

Les publicistes qui trouvaient la paix de Prague insuffisante, accusèrent l'électeur de Saxe d'avoir décidé du sort des autres princes de l'Empire sans leur consentement, d'avoir affaibli son parti et fortifié celui de l'Empereur, d'avoir abandonné les héritiers du Palatin et les protestants des États héréditaires de l'Autriche, d'avoir accepté une amnistie partielle au lieu d'une amnistie totale. On reprochait encore aux négociateurs saxons (1) de s'être laissés acheter par l'Empereur. On répondit à ces publicistes, que l'électeur avait traité seul, parce que ses alliés avaient refusé d'accepter des conditions raisonnables ; qu'il avait, du reste, agi dans leur intérêt, comme *negotiorum gestor*, et avait obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir. Les ennemis de l'Empereur s'étaient emparés du bien d'autrui, et, contrairement aux constitutions de l'Empire, ils avaient vendu à des princes étrangers des territoires appartenant à l'Allemagne. Les Suédois commettaient de grands excès. Si la paix de Prague n'avait pas accordé la liberté religieuse dans les États héréditaires de l'Autriche, la paix d'Augsbourg ne l'avait pas accordée non plus. Pourquoi, d'ailleurs, l'Empereur aurait-il moins de droit

(1) C'étaient le docteur Dœring, conseiller privé de la Chambre des finances, les conseillers auliques de Sebottendorf et le docteur Oppel.

dans ses États que les autres princes de l'Empire dans les leurs ? Des publicistes, dans le *Clypeus adversus tela* et l'*Antwort auf*, « Réponse, etc. », lavèrent les négociateurs saxons du reproche de vénalité. Enfin, l'électeur de Saxe défendit à ses sujets d'attaquer la paix.

L'électeur avait consulté ses théologiens luthériens sur la question de savoir s'il devait signer le traité. Après cette signature, d'autres souverains demandèrent aux leurs s'il fallait l'accepter. La Faculté de théologie de Helmstædt (1), consultée par le duc George de Lunebourg (13 juillet 1635), répondit (17 juillet) par sa *Theologisches Bedenken*, « Considération théologique », que cette paix confirmant celle d'Augsbourg, aucun prince évangélique ne devait la repousser. Un professeur à la Faculté d'Iéna, Gerhart, soutint que tout évangélique pouvait en conscience l'accepter ; il alla jusqu'à déclarer que, par sa rébellion, la Bohême avait obligé l'Empereur à retirer la lettre de majesté, et que Ferdinand aurait eu le droit d'imposer le catholicisme à ce pays.

Ces avis de théologiens luthériens amenèrent la publication d'avis contraires. Un jeune théologien suédois, Joachim Gerdson, soutint (2), contre la Faculté de Helmstædt, qu'on devait rejeter la paix de Prague, et qu'aucun évangélique ne pouvait servir contre la couronne de Suède. Les pasteurs de Stettin envoyèrent à leur souverain, le duc de Poméranie, un avis dans lequel ils distinguaient dans la paix de Prague dix cas de conscience, et pressaient le duc de la rejeter et de résister à l'empereur avec le courage d'un « Matathias ».

Les ultra-catholiques attaquèrent, de leur côté, la paix de Prague. Ils accusèrent l'Empereur, comme leurs adversaires avaient accusé l'électeur de Saxe. Urbain VIII ayant dit à

(1) Dans le Brunswick.
(2) *Copey dreier Schreiben*, « Copie de trois lettres ».

l'ambassadeur impérial, à Rome, que son maître avait fait trop de concessions aux hérétiques, Ferdinand II se justifia dans une lettre latine adressée au Pape. Il y disait que la paix avait été nécessaire pour sauver les territoires catholiques; qu'elle avait rendu leurs biens à l'Église et aux partisans de l'Église; qu'à la vérité, elle laissait aux protestants la possession provisoire pendant quarante ans de quelques biens ecclésiastiques; mais que, ce délai passé, l'Empereur en disposerait; que, d'ailleurs, la paix aurait été plus avantageuse, si la France n'avait pas soutenu les hérétiques; qu'enfin elle permettrait à l'Empereur de repousser les Turcs, et à l'Espagne de soumettre les Hollandais. Cette lettre de l'Empereur eut quatre éditions latines ou allemandes, et comme elle prêtait le flanc aux attaques de ses adversaires, elle fut plus répandue chez les protestants que chez les catholiques. On en a contesté l'authenticité. Une recherche dans les archives du Vatican pourrait seule trancher cette question.

A ces attaques des Allemands eux-mêmes contre la paix de Prague, s'ajoutent celles des étrangers. Chose remarquable, ni l'Angleterre, ni la Hollande, celle-ci bien menacée cependant, n'écrivirent contre la paix; mais elle fut vivement attaquée par la Suède dans la brochure *Vindiciæ secundum* (1), et par la France dans la *Deploratio* (2).

La Suède, affaiblie par sa défaite de Nordlingue et par la paix de Prague, eut un moment l'idée de mettre elle-même fin à la guerre et de retirer son armée de l'Allemagne. Elle négocia dans ce dessein avec l'électeur de Saxe, pendant les derniers mois de l'année 1635; on ne put s'entendre, parce

(1) *Vindiciæ secundum libertatem Germaniæ contra pacificationem pragensem*, « Revendications, conformément à la liberté de l'Allemagne, « contre la paix de Prague ».

(2) *Deploratio pacis germanicæ*, « Lamentations sur la paix de Prague ».

que l'électeur offrait un dédommagement en argent, vingt-cinq tonnes d'or (1), tandis que la Suède voulait un dédommagement territorial. Les négociations furent rompues en décembre 1635. Ce fut surtout après avoir signé avec la France le traité de Wismar (30 mars 1636), et avoir remporté sur les Austro-Saxons la victoire de Wittstock (4 octobre 1636), que les publicistes suédois attaquèrent la paix de Prague. La brochure *Vindiciæ secundum*, qui avait été composée en 1635, mais que la mauvaise situation des armes suédoises avait empêché de publier, vit alors le jour.

L'auteur des *Vindiciæ secundum,* Philippe Bogislas Chemnitz, connu aussi sous le pseudonyme d'*Hippolithus à Lapide,* était né en Allemagne à Stettin, en 1605, et avait étudié à l'université d'Iéna (2). En 1627, il embrassa la carrière des armes, et prit du service, d'abord en Hollande pour combattre le roi d'Espagne, puis en Suède pour combattre l'Empereur ; il fit les campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne. Par une assez singulière contradiction, il se déclare à la fois patriote allemand et sujet de la couronne de Suède. Parvenu au grade de capitaine, il quitta le service, on ne sait en quelle année, s'occupa, sous la direction d'Oxenstierna, de divers travaux de publiciste, et accompagna probablement au Congrès de Leipzig, en 1631, le comte Philippe Reinhard de Solms, ambassadeur de Gustave-Adolphe (3). La reine Christine l'anoblit, et le nomma en 1643 historio-

(1) 2,500,000 florins.

(2) Son père, Martin Chemnitz, professeur de droit à l'université de Rostock, avait assisté à la diète impériale de Ratisbonne en 1613, et était mort en 1627 (Hitzigrath 87). Hitzigrath le dit tantôt père (89), tantôt oncle (86, note) de l'historien.

Voir Gfrörer, *Gustav Adolph*, 542, et Dudik, *Schweden in Bœhmen und Mæhren*, 1640-1650, p. VI.

(3) Droysen, *Gustaf Adolf*, II, 294.

graphe de la Suède (1). Ce fut en cette qualité qu'il écrivit, avec la plus grande partialité en faveur des Suédois, l'histoire de la guerre d'Allemagne (2). Il mourut en 1678, dans le domaine suédois de Hallstædt, que la reine de Suède lui avait donné.

La brochure *Vindiciæ secundum* attaque spécialement l'électeur de Saxe. Elle lui reproche d'avoir signé la paix de Prague, malgré le traité de Torgau, qui l'obligeait à ne pas négocier avec l'Empereur sans le consentement de la Suède. Ce traité n'avait pas été abrogé par la mort de Gustave-Adolphe; il avait été conclu, non-seulement avec le roi, mais encore avec la couronne de Suède, non-seulement entre deux souverains, mais entre deux États; il était, non pas personnel, mais réel. Chemnitz déclare que le roi de Suède s'était uniquement proposé de défendre l'honneur de Dieu et de l'Église évangélique; il n'avait convoité ni territoires allemands, ni couronne impériale. Cependant, comme on objectait qu'il avait exigé l'hommage de la part de certains pays, Chemnitz répondait qu'il n'avait fait, en cela, qu'user du droit du vainqueur. C'était avouer précisément l'ambition du roi. Cette ambition, du reste, avait survécu à Gustave-Adolphe, puisque les Suédois repoussaient avec dédain l'offre d'un dédommagement en argent et réclamaient un dédommagement en territoires. La paix de Prague lésait enfin, d'après Chemnitz, les droits de plusieurs millions d'évangéliques, auxquels elle n'accordait pas la liberté religieuse. Elle avait enterré la liberté de l'Empire et fondé la monarchie universelle. Pour tous ces motifs, elle était nulle; ce n'était qu'un

(1) En 1643, d'après Hitzigrath (75); en 1642, d'après Onno Klopp, *Tilly*, II, 445.

(2) En six livres; deux seulement furent d'abord imprimés; les quatre autres l'ont été récemment. (Dudik, *Schweden in Bœhmen und Mœhren*, 1640-1650, p. VII.)

roseau agité par le vent; il fallait détrôner et extirper la maison de Habsbourg.

La brochure de Chemnitz est très-habile, pleine d'esprit, de vivacité; elle bafoue l'électeur de Saxe, son armée, son général Arnim; et elle ne ménage pas davantage l'électeur de Brandebourg, son conseiller catholique Schwartzenberg, et tous ceux qui ne soutenaient pas alors la politique suédoise.

Un second écrit de Chemnitz, la *Dissertatio de ratione status in Imperio*, « Dissertation sur la constitution impériale », critique encore la paix de Prague. Leibnitz traite ce livre de détestable ouvrage, *pessimus liber* (1).

La paix de Prague fut attaquée par la France comme par la Suède; et le principal publiciste de ce côté fut encore un transfuge allemand, Tilemian Stella, plus connu sous le pseudonyme de *Justus Asterius*. Stella était né à Deux-Ponts, dans le bas Palatinat, et avait fait ses études dans une université allemande. Il vint à Paris et embrassa le catholicisme. En 1634, il publia un panégyrique de Richelieu, et obtint ainsi la faveur du tout-puissant ministre.

Au mois de mars 1625, peu de temps avant la paix de Prague, les Espagnols avaient enlevé Trèves, qu'occupaient les Français, et en avaient fait l'électeur prisonnier. Après la paix de Prague, non-seulement l'électeur de Trèves ne fut pas rétabli dans ses États, mais les Impériaux lui enlevèrent Philippsbourg, et le bruit courut à Paris qu'un article secret cédait à l'Espagne le bas Palatinat. La France allait donc être cernée de tous côtés par la maison de Habsbourg. Richelieu vit dans la paix de Prague une ligue offensive contre la France, et il résolut de commencer la lutte par des pamphlets politiques. Le principal, la *Deploratio*, fut rédigé par Stella, sous la direction du père Joseph. Au lieu d'attaquer

(1) Gfrörer, 543.

l'électeur de Saxe, comme avait fait Chemnitz, Stella attaque l'Empereur; et, se plaçant au point de vue catholique, soutenant ainsi la même cause que les ultras de Vienne, il l'accuse d'avoir acheté la paix en dilapidant les biens d'église, c'est-à-dire en les cédant à des protestants. Stella prend ensuite la défense de la constitution impériale contre l'Empereur, qui l'aurait violée en faisant du royaume électif de Bohême un royaume héréditaire, en séparant la Lusace de la Bohême, en transférant à Maximilien de Bavière la dignité électorale du Palatin (1). Les reproches d'ingratitude que Chemnitz avait adressés à l'électeur de Saxe, Stella les adresse à l'Empereur, qui, oubliant que la France l'avait sauvé au congrès d'Ulm en 1620, lui déclarait maintenant la guerre au sujet de la Lorraine.

Mais la partie la plus importante de la brochure est celle où Stella affirme le droit de la France à posséder une partie du territoire de l'Empire, et à protéger tous les autres. Il déclare en effet que le roi de France, comme héritier des rois francs, devait régner, non-seulement sur Trèves et la Lorraine, mais encore sur toute l'Austrasie. Stella n'indique pas de quelle Austrasie il entend parler; elle devait comprendre sans doute toute la rive gauche du Rhin. Quant au reste de l'Allemagne, le roi devait en protéger la liberté contre les attaques de la maison de Habsbourg (2). Quelques années plus tard, en 1649, Stella, devenu résident, c'est-à-

(1) Louis XIII, après avoir pris connaissance de la paix signée par l'électeur de Saxe, se serait écrié : « Ce Saxon, avec sa paix, a livré l'Allemagne. » (Hitzigrath, 91).

(2) Stella devait accompagner d'Avaux à un Congrès que le Pape avait proposé de réunir à Cologne; mais le Congrès n'eut pas lieu. En janvier 1640, il se trouvait à Brisach pour mettre en ordre les papiers de cette ville et des environs. En 1641, il vint incognito à Ratisbonne pour recommander la neutralité à Maximilien de Bavière. En 1642, il négocia secrètement en Suisse avec un ministre bavarois, auquel il offrit, pour le même prince, la couronne impériale.

dire représentant de Louis XIV à Strasbourg, publia un livre pour soutenir que la couronne impériale revenait au roi de France, comme descendant de Pharamond.

Je n'examinerai pas le droit que la France pouvait avoir sur la rive gauche du Rhin. Quant à ses prétentions à protéger les libertés politiques de l'Allemagne, elles ne semblent pas plus admissibles que celles de la Suède à en protéger les libertés religieuses (1).

La *Deploratio* eut un grand succès; aussi valut-elle à son auteur la haine des Impériaux et l'admiration de leurs adversaires; les premiers le traitèrent de *stella erratica*, « étoile vagabonde », et les seconds de *stella provida*, « étoile pleine de prudence ».

Peu de temps après, Stella, sur l'ordre du père Joseph, continuait la lutte en attaquant, dans son *Examen comitiorum Ratisbonensium*, l'élection de Ferdinand III à l'Empire.

Cette dernière brochure fut réfutée, à la demande du baron de Reck, président du Conseil aulique, par Pierre Ostermann, secrétaire de l'archevêque de Mayence, dans un écrit dont le titre est un mélange de grec et de latin: *Justus* Ρωμαιο Βασιλικος στέφανος, « Légitime élection du roi des Romains. » La *Deploratio* le fut par plusieurs brochures, dont l'une, intitulée *Hiatus Jacobi Cassani obstructus,* fut composée en latin, en 1638, par Franz Zypœus, prévôt et archidiacre d'Anvers, et dédiée au cardinal-légat Ginetti. Cet ouvrage, répondant aux ultra-catholiques et aux Français, déclare que le Pape avait autorisé l'Empereur à disposer des biens ecclésiastiques. Il réfute Stella avec une grande vigueur, et accuse Louis XIII d'avoir excité les Allemands à la rébellion (2).

(1) Les sujets de l'Empereur jouissaient alors de plus de libertés politiques que ceux du roi de France.

(2) L'auteur affirme que l'électeur de Saxe pouvait annuler le traité de Torgau, parce qu'il était contraire aux intérêts de son pays. Cette doctrine pourrait mener loin.

Plusieurs autres brochures soutiennent encore la paix de Prague, en défendant, soit l'électeur de Saxe, soit l'Empereur, soit seulement l'Allemagne. Elles reprochent aux Suédois d'avoir détruit un grand nombre de temples évangéliques, d'avoir commis des extorsions, de ne songer qu'à s'enrichir, de vouloir prendre des territoires, tout en donnant de belles paroles. La *Dankbarkeit*, « Reconnaissance », justifie la Saxe à l'égard de la Suède ; l'électeur avait le droit de conclure la paix de Prague sans la Suède, parce que le traité de Torgau avait été abrogé par la mort de Gustave-Adolphe ; il ne méritait pas le reproche d'ingratitude, car il avait offert aux Suédois un dédommagement de vingt-cinq millions de florins d'or (1). Le roi de Suède n'avait d'ailleurs fait la guerre que dans son propre intérêt, et l'électeur devait empêcher les Suédois de s'approprier des territoires allemands.

Le *Der deutsche Planet*, « La planète allemande », attaque l'avidité des Suédois, qui ont emporté dans leurs pays les richesses de l'Allemagne, et l'ambition de la France, qui, sous prétexte de maintenir les droits et les libertés de l'Allemagne, veut constituer à son profit la monarchie universelle.

Enfin, une brochure officielle brandebourgeoise, la *Deutsche treuhertzige Warnung*, « Cordial avertissement allemand », attaque Gustave-Adolphe directement, et lui enlève son auréole de générosité (2) ; elle lui reproche, entr'autres choses, de ne pas avoir rendu au Palatin ses États.

(1) L'auteur confond avec vingt-cinq tonnes. (Hitzigrath, 60, 66).

(2) Il ne semble pas, comme le dit M. Hitzigrath, que cette brochure ait été la seule à accuser l'ambition du roi de Suède ; la *Dankbarkeit* l'accuse également.

V.

L'IDÉE DE PATRIE ; LA FOI DUE AUX HÉRÉTIQUES.

L'opinion publique ; l'idée de justice ; but des combattants. L'idée de patrie en Allemagne, en Espagne et en France. Ferdinand n'a pas admis le principe : *hæreticis non esse servandam fidem.*

L'existence de toutes ces brochures prouve que l'opinion publique avait déjà, au commencement du XVII[e] siècle, une grande autorité ; on n'aurait pas mis tant de soin à la gagner, si elle eût été sans valeur. Ces publications sont de plus un hommage rendu à l'idée de justice et à la religion ; elles s'adressent presque toutes, en effet, à ces deux éléments de la vie sociale ; chaque parti affirme qu'il soutient la justice et la religion, tandis que son adversaire les attaque ; mais le but caché, le but véritable de presque tous les combattants, c'est l'intérêt. Gustave-Adolphe voulait créer, sur les rivages de la Baltique, un empire suédois, dont les limites auraient été d'autant plus reculées que le succès de ses armes aurait été plus grand. L'Autriche entendait maintenir le *statu quo*. L'Espagne se proposait de soumettre les Pays-Bas révoltés, c'est-à-dire de reprendre ce qu'elle avait perdu. Quant à la France, elle songeait à s'étendre jusqu'au Rhin. Ces divers États ont été accusés tour à tour d'aspirer à la monarchie universelle ; il ne semble pas qu'ils y aient plus pensé les uns que les autres. Les efforts qu'ils ont faits, soit pour se maintenir, soit pour s'étendre, nous montrent qu'ils formaient déjà des nations bien distinctes, et nous amènent à rechercher, dans les brochures, quelle puissance avait en Allemagne le sentiment qui affirme et assure le mieux la nationalité d'un peuple, je veux dire le sentiment ou l'idée de patrie. On ne se tromperait pas trop, sans doute, en affirmant

qu'on ne rencontre alors en Allemagne, ni Espagnols, ni Français, écrivant contre l'Espagne ou contre la France ; on pourrait peut-être en conclure que l'idée de patrie avait plus de force dans ces deux pays qu'ailleurs (1). Si, de plus, on recherche cette idée en Allemagne, on la trouve plutôt chez les partisans de la maison de Habsbourg que chez ses adversaires. Les brochures favorables à l'Empereur se distinguent par leur patriotisme. Elles parlent de la patrie allemande, et de l'Empereur, qui en est le défenseur ; elles rappellent leurs devoirs envers l'Empire aux Allemands partisans de l'étranger, qu'elles désignent par les noms de *favoris*, *affectionnés*, *adhérents* de la Suède et de la France. Une de ces brochures, le *Discursus politico juridicus*, s'appuie sur l'idée de patrie, pour montrer aux membres du cercle de Basse-Saxe, qu'ils ne doivent pas se révolter contre l'Empereur. Ils sont des Allemands, et non des Danois, et c'est l'Empereur qui les protège contre les Mahométans (2).

On comprend pourquoi l'Allemagne avait alors moins de patriotisme que les autres pays. C'est qu'elle était divisée en un grand nombre d'États, le plus souvent mal délimités, n'ayant ni la même religion, ni le même gouvernement ; elle manquait d'unité. On comprend également pourquoi, parmi les Allemands, ceux qui avaient le plus de patriotisme étaient les partisans de l'Empereur. C'est que l'Empereur était en Allemagne le principal élément d'unité, le principal lien politique entre les diverses parties du pays. Ceux qui, soit catholiques, soit luthériens, se rattachaient à lui, avaient seuls un centre commun ; et chez eux l'idée de patrie était encore for-

(1) Voir, sur cette absence de patriotisme en Allemagne, au XVII^e^ siècle, Koch, *Geschichte des deutschen Reichs unter der Regierung Ferdinands III*, II, 518 et 519 ; Hanser, *Deutschland nach dem dreissigjæhrigen Kriege*, p. 101, 247, 253 et surtout 337. Mémoires de Pontis, édition Petitot, II, 382.

(2) Grünbaum, 11.

tifiée par cette considération, que leurs adversaires ne soutenaient la lutte qu'avec l'appui des étrangers.

Le défaut d'unité dans la religion, les idées et le gouvernement, a été une des causes des guerres qui ont déchiré l'Allemagne dans la première moitié du XVII[e] siècle. Les Allemands ne formaient pas alors un peuple ; ils n'étaient qu'une race, et les brochures politiques nous les montrent accessibles à toutes les influences de leurs voisins. Comment l'idée de patrie a-t-elle pu se développer chez eux en dépit de leurs divisions ? La réponse à cette question serait une philosophie de l'histoire de l'Europe moderne. On peut dire seulement que la France y a eu une large part.

Je termine cette revue de brochures politiques par l'examen d'une question que ces brochures soulèvent, et qui a exercé pendant la guerre de Trente ans une certaine influence ; je veux parler de la question de savoir si les catholiques se croyaient obligés à tenir la foi envers les hérétiques, à observer les engagements contractés envers eux, ou s'ils admettaient le prétendu principe *hæreticis non esse servandam fidem*. Stella, dans la *Deploratio*, n'attribue pas ce principe d'une manière générale aux catholiques. Écrivant au nom de la France puissance catholique, il ne pouvait pas le faire. Il dit seulement « qu'aucun empereur ne se croit lié par un traité conclu « avec des hérétiques, ainsi que Ferdinand II l'a prouvé par « sa conduite à l'égard de ses sujets de Styrie ». Stella n'indique malheureusement aucun fait certain. Son accusation est fausse à l'égard des prédécesseurs de Ferdinand II ; ils ont observé en effet la paix d'Augsbourg, qui avait été conclue avec des hérétiques. Est-elle vraie à l'égard de Ferdinand II ? L'exemple qu'il cite sans rien préciser, à propos des Styriens, ne semble pas exact. Ferdinand II n'a jamais promis la liberté religieuse à ses sujets de Styrie (c'est sans doute d'une pro-

messe de ce genre que Stella entend parler), et il n'est que juste d'ajouter qu'il ne la leur a jamais accordée.

Pour la paix de Prague, Stella déclare qu'elle est nulle, parce que l'Empereur l'a signée avec l'intention de ne pas l'exécuter, et que l'Empereur a cette intention, parce qu'il y cède à des hérétiques des biens ecclésiastiques dont il sait n'avoir pas le droit de disposer. On n'a qu'une réponse à faire à Stella, c'est que Ferdinand II a exécuté la paix de Prague, et cédé à des hérétiques, au roi de Danemark et à l'électeur de Saxe, les biens ecclésiastiques qu'il leur avait promis. Stella part du principe *hæreticis* pour annoncer que le traité ne sera pas exécuté ; Ferdinand II, en l'exécutant, a prouvé qu'il n'admettait pas le principe.

Plusieurs autres faits prouvent encore que Ferdinand II n'admettait pas ce prétendu principe. Le 5 juin 1619, pendant que Thurn l'assiégeait dans Vienne, il fut assailli dans son palais par les chefs du parti protestant de la basse Autriche, qui réclamaient avec menaces la liberté religieuse. Si Ferdinand avait admis le principe *hæreticis non esse servandam fidem*, il aurait pu se tirer facilement d'affaire en prenant des engagements qu'il n'aurait pas tenus. Il ne le fit pas ; il résista, et fut sauvé par l'arrivée fortuite de quatre cents cuirassiers, commandés par un officier français, Gilbert de Saint-Hilaire (1).

A la fin de la même année 1619, les princes calvinistes s'étant réunis à Nurenberg (2), pour prendre des mesures destinées à soutenir le Palatin contre Ferdinand, celui-ci leur envoya le comte de Hohenzollern pour leur faire des

(1) Saint-Hilaire, gentilhomme bourguignon, était venu en Autriche pour accompagner la veuve de Charles IX, Isabelle, fille de l'empereur Maximilien II (Gindely, *Rudolf II*, I, 40. *Geschichte des Bœhmischen Aufstandes* II, 77).

(2) Du 18 novembre au 10 décembre 1619 (Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinands II*, t. I, 177 et 182, note).

propositions de paix. Les princes refusèrent de négocier. Des brochures protestantes soutenaient déjà que la théologie catholique enseignait qu'on ne devait pas tenir parole aux hérétiques. En réponse à ces brochures, Ferdinand offrit à la ville de Nurenberg de prouver la fausseté de cette imputation ; il déclara qu'on n'avait qu'à lui demander quelque chose pour lui donner l'occasion de remplir une promesse, et qu'il consentait que l'on crût à toutes les accusations, s'il ne la remplissait pas. Les princes calvinistes refusèrent (1). En 1627, une brochure protestante, hostile à l'empereur, le *Politischer Discurs von jetzigen Kriege in Deutschland*, « Discours politique sur la guerre d'Allemagne », reconnaît que Ferdinand observe le serment qu'il a prêté à la constitution de l'Empire ; tout le mal, dit-elle, vient du Pape et de la ligue. Si Ferdinand tient son serment à l'égard des protestants, il n'admet donc pas le principe *hæreticis* (2).

Je laisse ici de côté la partie théorique, ou plutôt théologique de la question, pour m'en tenir à la partie historique et relative à l'Allemagne au XVII[e] siècle. Je me borne à réfuter les assertions de Stella. Je laisse à de plus compétents l'examen de la question théologique et de la question d'histoire générale.

(1) Onno Klopp, *Tilly*, I, 53.
(2) Grünbaum, p. 42.

RAPPORT SUR LE CONCOURS

POUR LE

PRIX LOUIS DUPASQUIER

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 22 juillet 1884

PAR

M. FABISCH

Professeur à l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon
Ancien Directeur de l'École
Officier d'Académie

La Commission était composée de MM. REIGNIER, DANGUIN, BRESSON, PERRET DE LA MENUE, GUIMET, ROUGIER et FABISCH, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Je suis heureux que votre Commission ait bien voulu me faire l'honneur de me choisir pour être son interprète dans le jugement du prix Dupasquier, affecté, cette année, à la sculpture : ce sera, pour moi, une occasion d'affirmer une fois de plus, en votre nom, ces grandes doctrines spiritualistes qui élèvent l'art à la hauteur d'une mission civilisatrice et en dehors desquelles il n'y a plus que honte et décadence.

A l'heure présente, où toutes les doctrines philosophiques et morales, toutes celles qui font les sociétés humaines grandes et fortes sont remises en question et discutées, n'est-il pas nécessaire que celles qui régissent les arts soient aussi bien établies ? C'était l'opinion d'un éminent écrivain, d'un

antiquaire distingué, M. le comte Melchior de Vogüé, à qui la science archéologique et les arts ont de grandes obligations pour ses travaux si consciencieux et si érudits sur l'architecture civile et religieuse de la Syrie, du premier au septième siècle, sur les églises de la Terre-Sainte et surtout sur le Temple de Jérusalem. C'est dans la préface de ce dernier ouvrage que nous lisons ceci : « Nous assistons de nos jours « à un spectacle étrange : la grande ardeur de savoir se joint « à l'ignorance des conditions de la vraie science ; à force de « vouloir atteindre une certitude qui nous est refusée, on a « compromis les bases mêmes de la certitude ; un réalisme « brutal a envahi non-seulement le domaine de l'art, mais « celui de la pensée, et, contre l'attente de ses adeptes, il les « a éloignés du but qu'ils voulaient atteindre ; retournant la « pensée de Descartes, ils ont déclaré la réalité des faits « matériels supérieure à celle de la pensée humaine, et voilà « que les faits leur échappent, les laissant en face de l'incer- « titude absolue, en face du doute et de ses conséquences « pratiques. C'est que les faits sont un guide insuffisant et « dangereux, quand, pour pénétrer leur sens intime et com- « prendre leur enchaînement, on n'est pas conduit par une « croyance supérieure ; mais lorsqu'ils sont étudiés à la « lumière du flambeau divin, les faits sont de puissants « auxiliaires de la vérité, et puisque c'est sur ce terrain que « la critique moderne porte la discussion, la science chré- « tienne doit l'aborder. »

M. de Vogüé écrivait ce qu'on vient de lire en 1864. Ah ! depuis, le mal a bien empiré. On refusait, à cette époque, la porte de nos expositions publiques aux apôtres du réalisme ; aujourd'hui on leur élève des statues !

Les limites dans lesquelles doit se renfermer votre rapporteur ne lui permettent pas de s'étendre longuement sur ces grandes questions, qu'il aimerait à traiter devant vous,

pour affirmer ses doctrines en matière d'art ; doctrines, il en est convaincu, qui sont celles de l'Académie, qui étaient celles du fondateur du prix que nous avons à décerner aujourd'hui et qui sont déjà et seront, j'espère pouvoir le démontrer bientôt, celles de celui qui aspire à être le lauréat de ce prix. Voyons donc sommairement ce que nous entendons par spiritualisme ou réalisme dans l'art.

Cette doctrine qui dit que l'art doit s'adresser par les yeux à notre âme pour l'émouvoir et lui faire aimer le beau, le vrai et le bien, est la nôtre ; c'est la doctrine spiritualiste, celle qui a enfanté les chefs-d'œuvre des temps anciens et modernes. L'autre veut que l'art s'adresse à nos sens pour les distraire et les amuser : c'est la doctrine réaliste ; l'imitation de la nature paraît être la base de ces deux doctrines principales ; mais l'une en fait un moyen et le considère comme un langage qu'elle cherche à rendre le plus élevé possible et qu'elle met au service des grandes pensées, des grandes actions, afin d'arriver au beau par le vrai et faire dire que le beau est la splendeur du vrai ; elle s'éclaire de toutes les lumières et ne repousse pas la science ; quand elle a choisi un sujet, elle cherche dans la nature et son imitation, le modèle qui convient à son sujet, et ce qu'elle appelle l'idéal n'est que le rayonnement par l'expression de l'âme sur une belle forme. L'autre doctrine fait de l'imitation servile de la nature le but de l'art, et la justesse de l'œil, l'habileté de la main est le moyen unique pour atteindre ce but ; le reproche qu'elle veut éviter, c'est de faire une œuvre d'art avec des livres : aussi, la critique la plus amère que le réaliste puisse faire d'une œuvre d'art, c'est de dire qu'elle n'est pas amusante. On a pu dire de la comédie qu'elle châtiait les mœurs en riant ; mais quand l'art prétend vous amuser, ce n'est pas, certes, pour châtier les mœurs, c'est malheureusement le contraire qui arrive.

Examinons maintenant les titres du candidat au prix Dupasquier, et voyons par les deux œuvres qu'il nous présente s'il fait espérer de devenir un émule des grands sculpteurs de l'antiquité et des temps modernes.

Votre candidat est né à Lyon, le 22 octobre 1860; il a été élève, d'abord, à la Martinière et y a reçu, par conséquent, les premiers éléments du dessin basés sur les études géométriques que M. L. Dupasquier, le fondateur de notre prix, y avait établies et qui font encore autorité dans cet établissement; reçu ensuite dans notre École, il y a suivi avec assiduité les différents cours et étudié le dessin de la figure, sous l'habile enseignement de notre éminent professeur M. Danguin, notre collègue à l'Académie. Entré, plus tard, à notre École de sculpture, il s'y est conduit comme un élève sérieux, studieux et très attentif à mettre en pratique les préceptes de son professeur. Il a remporté, en 1880, le premier prix, la médaille d'or, au concours de fin d'année, et l'année après, en 1881, le prix de Paris. Entré dans un des ateliers de l'École de Paris, celui de MM. Dumont et Bonnassieux, où il a retrouvé les traditions d'enseignement qu'il avait suivies à Lyon, il remporta, en 1883, deux prix, une troisième médaille (antique) et une troisième médaille (nature).

Il présente à votre appréciation deux sujets : le *Génie de la Sculpture* et l'*Enfant*. Le premier et le plus ancien est l'ouvrage fait en loge à notre École des Beaux-arts et qui lui a valu, en 1881, le prix de Paris, pour l'obtention duquel les premiers élèves de chaque spécialité, la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure, concourent ensemble, après un concours d'essai et dont le lauréat reçoit, pendant trois ans, une pension de 1,800 fr. pour aller continuer ses études à l'École spéciale des Beaux-arts de la capitale.

Le programme donné, selon le règlement, par le Conseil

d'administration de l'École, indiquait pour sujet le Génie de la Sculpture et devait être exécuté par une figure en ronde bosse, sous la forme d'un jeune homme, tenant d'une main un ciseau, et de l'autre un maillet, appuyé sur un cype où se voit une Renommée tendant une palme; le Génie de la Sculpture semble se recueillir avant de commencer une œuvre et chercher dans sa pensée le caractère qu'il donnera à cette œuvre. Certes, l'exécution de ce premier ouvrage d'un élève, conçue et menée à bonne fin, sans direction, sans conseil, laisse bien à désirer; mais quelles bonnes intentions ne trouve-t-on pas dans la pose et l'expression de la tête? Non, jamais un réaliste n'aurait fait une tête ainsi, qui joint à toutes les qualités et à l'originalité que donne à une œuvre d'art la copie de la nature, cette expression que l'artiste trouve dans sa pensée seulement, et que nul modèle ne saurait lui donner.

La seconde figure, intitulée l'*Enfant*, accuse incontestablement un grand progrès. Elle a figuré à notre dernière exposition de la Société des Amis-des-Arts, et forme le second envoi réglementaire que chaque lauréat de ce prix doit faire, chaque année, au Conseil d'administration de l'École, pour constater ses travaux et ses progrès. Ces progrès, à notre point de vue, sont très sensibles. Mais, comme il est facile de le témoigner, les qualités qui caractérisent ce deuxième ouvrage sont en germe dans le premier, et n'en sont que l'éclosion très sensible, et prouvent d'une manière très accentuée que jamais le sculpteur Ploquin n'appartiendra à cette école, dite *réaliste* et qu'il serait mieux d'appeler sensualiste et matérialiste. Il a intitulé son sujet: l'Enfant, et s'est inspiré de ces vers de Victor Hugo:

> Tout est désert; mais non, seul, près des murs noircis,
> Un enfant aux yeux bleus, un enfant grec assis,
> Courbait sa tête humiliée.

Assis sur un fragment d'architecture grecque, l'enfant, de

dix à douze ans, rend bien, en effet, par sa pose, le choix du modèle, et, par l'expression, les vers du poète; la forme en est très étudiée, très souple et très individuelle, et sans les cheveux, qui sont à peine massés et manquent de style, on n'aurait rien à critiquer; et cette imperfection, qui est due, croyons-nous savoir, au temps limité pour l'envoi à Lyon, n'a pas empêché votre Commission de considérer cette seconde figure comme une œuvre donnant les plus grandes espérances et réunissant toutes les qualités voulues; elle a donc décidé, à l'unanimité, que le prix Dupasquier serait, cette année, accordé à M. Ploquin, né à Lyon, le 22 octobre 1860, ancien élève de l'École de la Martinière, de l'École des Beaux-arts de Lyon, et de celle de Paris.

Lyon, le 14 juillet 1884.

Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées par l'Académie, dans la séance du 15 juillet 1884, le prix Dupasquier a été décerné à M. Ploquin, en séance publique, le 22 juillet suivant.

DU VISIBLE ET DE L'INVISIBLE

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 22 juillet 1884

PAR

M. ANTOINE MOLLIÈRE

Président de la classe des Lettres.

MESSIEURS,

C'est à mes modestes travaux dans l'ordre philosophique que j'ai dû l'honneur de mon entrée dans votre savante Compagnie. Je ne crois donc pas trop abuser de votre bienveillante attention, et de celle de l'honorable assistance qui a daigné répondre à notre appel, en venant vous communiquer un de ces soliloques de l'intelligence recueillie, qui, dans les âmes droites, peuvent être comme de faibles lueurs, préludant à de plus éclatantes lumières.

Les solennités littéraires ont, d'ordinaire, je le sais, un intérêt plus séduisant ; mais n'est-il pas bon, d'autre part, que, de temps à autre, elles s'essaient, présomptueusement peut-être, à des allures plus graves, à de plus hautes tendances ? Et n'est-ce pas, du reste, la conséquence de la constitution même de notre Compagnie, qui réunit dans son sein, comme en une sorte d'Institut, toutes les branches de la littérature avec tous les ordres du savoir humain ? De même que ceux des sciences physiques, les travaux des sciences métaphysi-

ques doivent donc s'y produire. Mais que ce soit avec la réserve que son austérité réclame. Aussi je serai court : un simple aperçu.

D'ailleurs, l'éminent confrère qui va me succéder (1) ne manquera pas, j'y compte, de compenser, par le charme de son sujet et de sa parole, ce qui va manquer à la mienne, pour répondre aux exigences de votre bon goût.

Au soir de la vie, quand les rêves charmants de l'enfance, les enivrantes espérances de la jeunesse et les réalités prétendues de l'âge mûr se sont successivement effacés sous les ombres crépusculaires, annonce funèbre de la grande nuit, c'est l'heure où l'homme qui pense, se retournant vers ce passé sitôt enfui, se demande si c'est bien là pour lui toute l'existence, s'il n'est qu'un simple atome vivant, prêt à s'absorber dans l'immensité muette du monde matériel, ou si des destinées plus hautes l'attendent dans un monde futur, que semblent réclamer ses aspirations au bonheur, inassouvies ici-bas.

Le problème des êtres et des choses se pose ainsi plus pressant que jamais devant son intelligence apaisée; et son âme, affranchie des illusions qui longtemps peut-être l'abusèrent, sent se raviver en elle cette intuition instinctive, qui l'initie plus directement que les froids arguments de la raison à la connaissance de la vérité.

L'intelligence de l'homme a pour objet deux mondes, l'un sensible, l'autre intelligible.

Or, de tous les moyens dont l'homme est doué pour se mettre en rapport avec le monde sensible, c'est assurément le sens de la vue qui lui cause tout d'abord les impressions les plus involontaires, les plus multipliées et les plus vives.

(1) M. Heinrich, doyen de la Faculté des lettres.

N'est-ce pas par ce sens que toutes les séductions des formes et des couleurs s'exercent sur son imagination ravie ? L'œil de l'homme n'est-il pas le réceptacle vivant de toutes les beautés de l'immense univers ? N'est-ce pas dans cette petite chambre obscure, complétée par la mémoire, que viennent successivement s'accumuler toutes les merveilles de la nature végétale et animée ? N'est-ce pas, en un mot, par la vue que se commence la communion de l'homme avec la matière, avant qu'elle s'accomplisse par le toucher ? C'est proprement le sens du beau formel réalisé et de sa perception pleine.

Mais, après avoir été le témoin ému de la beauté des êtres et des choses terrestres dans leurs variétés innombrables et de l'harmonie des sphères célestes dans leurs insondables profondeurs, suspendu entre ces deux extrêmes de la petitesse et de la grandeur physiques, si gracieusement et si puissamment organisées, frappé de la corrélation des parties entre elles et de celle-ci avec le tout, l'homme demande à ce chef-d'œuvre, à la fois colossal et minuscule, comment et pourquoi il est. Le phénomène ne lui suffit pas ; il lui faut sa raison d'être et sa fin.

Alors, comme il en fait partie et qu'il en occupe le sommet, il se replie naturellement sur lui-même. Il sait qu'il a reçu la vie d'êtres semblables à lui, et avec la vie le langage, cette vie de l'esprit, du cœur et de l'âme, ce révélateur nécessaire de ses pensées et de ses sentiments. Car, sans entendre spécialiser d'une manière exclusive les relations de chaque sens avec les facultés, on peut dire que la vue est à l'imagination ce que l'ouïe est à l'intellect ; comme l'un reçoit les impressions sensibles que conservera la mémoire, l'autre reçoit les idéales que ravivera la réflexion, ce ressouvenir de l'esprit.

Dès lors, abordant la question suprême des origines, il descend de soi à l'animal, de l'animal à la plante, de la plante à

cette simple argile, qui attend l'artiste et l'ouvrier pour s'animer, se former et vivre.

Mais serait-ce là le point de départ de l'être et de sa vie intelligente et affective ? Eh quoi ! dans cette matière inerte, divisible, palpable, serait la cause de la pensée active, indivisible, impalpable, de l'homme enfin avec son génie, ses talents, ses aspirations à l'amour, à la gloire, à l'immortalité ! Quelle déraison ! Quel délire !... D'ailleurs, l'ordre général du monde, les rapports de ses éléments et les lois qui les règlent, n'attestent-ils pas une intelligence antérieure à lui et par conséquent à lui supérieure ? Du géant sidéral, qui flotte dans l'incommensurable espace, au grain de sable, qui se dérobe sous le pied du passant, tout, dans cet ordre matériel, ne suit-il pas sa loi spéciale et immuable ? Or, la loi ne suppose-t-elle pas le législateur, comme l'œuvre l'ouvrier ? Au-dessus du réel visible, il y aurait donc un invisible, tout aussi réel, plus réel encore, puisque cet invisible est la cause universelle ; il y aurait donc un invisible créé, puisqu'il conçoit et connaît l'un et l'autre.

Mais développons cette donnée rationnelle. Grâce à la vue et au langage, l'homme a donc deux moyens de relations nécessaires avec les êtres et les choses : la vue pour le monde matériel ; le langage pour le monde immatériel : moyens tous deux transmis, le premier par la génération corporelle, le second par la génération intellectuelle ou l'éducation : double vue de l'homme, en quelque sorte l'une du corps, l'autre de l'esprit. Mais la première de ces vues, la vue de l'œil de chair, s'arrêtant aux surfaces et aux apparences matérielles, attarderait évidemment l'homme dans la voie de la connaissance, si la seconde, la vue de l'œil intérieur, ne venait à son aide et ne pénétrait au-dessous de ces surfaces, de ces apparences, pour y signaler l'invisible qu'elles manifestent et qui est proprement le visible de l'esprit. C'est à l'aide de ces deux vues,

successivement exercées et combinées en lui, que l'homme obtient l'initiation de son intelligence et de son cœur à la vérité complète sur le monde et sur lui-même.

Par la première, en effet, il jouit du merveilleux spectacle que lui présente le vaste univers en ses trois règnes : minéral, végétal et animal ; il assiste à la succession des causes, à l'enchevêtrement des rapports et au mouvement incessant de toute cette matière, passant et repassant sans cesse par toutes les formes les plus variées, les plus originales et les plus belles.

Mais quand l'homme, avons-nous dit, a contemplé au dehors, force lui est de se recueillir au dedans ; et, par la seconde vue, de rechercher et contempler la cause première, la raison d'être de ce vaste ensemble, si puissamment doué de vie ; et il les découvre à l'aide de sa pensée et de son langage, que la notion dominatrice de causalité illumine et dirige.

Si, comme on l'a si bien dit, on pense sa parole avant de parler sa pensée, c'est que la parole est la forme extérieure de cette pensée, inséparable d'elle, et, qu'on veuille bien le remarquer, nécessairement expressive de tout ce qu'elle nomme. Le langage est ainsi une vraie révélation ; tout ce qui est nommé est par là même : Dieu, l'homme, le monde, les esprits, les choses. Tous les mots sont donc vrais : il n'y a de faux que les associations qu'on en peut faire, c'est-à-dire les jugements sur les êtres ou les choses que ces mots expriment.

Il importe donc à l'homme, pour user légitimement de sa seconde vue, de bien préciser cette valeur expressive du langage et d'en recueillir avec respect les prodigieux enseignements.

Or, tout langage tient en ces trois mots : *substantif*, *adjectif* et *verbe ;* car le premier nomme, le second qualifie et le troi

sième unit ou désunit les deux premiers ; toutes les autres parties du langage : article, pronom, adverbe, préposition, conjonction, etc., ne sont que des accessoires destinés à compléter leur signification.

Qu'est-ce donc à dire, si ce n'est que le substantif exprime, le mot même le dit, la substance propre des êtres et des choses ; l'adjectif, leur manière d'être, c'est-à-dire leur forme distincte ; et le verbe, leur vie, c'est-à-dire le lien qui, s'interposant, doit les unir pour affirmer ou nier leur nature, leur activité, leur tendance et leur but.

Qu'on ne confonde pas, néanmoins, la forme avec la matière, qui la réalise extérieurement. La forme distingue ; la matière manifeste. Ainsi donc, double est l'état de la forme : il y a la forme pure et la forme réalisée ; la première est l'idéal invisible de la manifestation de la substance, tandis que la seconde n'en est que la visible incarnation.

Cela étant, il est de droit pour l'esprit d'affirmer l'existence des deux mondes, de l'esprit et de la matière.

Ainsi, les trois mots précités constituent la distinction absolument irréductible des êtres et des choses. Ainsi, en tout être et toute chose, il existe une sorte de composé ternaire intime : la substance ou le dessous, *sub stans,* plus spécialement invisible ; la forme ou le dessus, plus spécialement visible, et la vie, c'est-à-dire la force mystérieuse, unissant cette substance et cette forme en un tout, distinct de toutes les autres choses et de tous les autres êtres, qui composent l'ensemble universel.

Mais qu'est-ce que la substance matérielle, qui, sous tant de formes sensibles, sert de base aux innombrables propriétés des corps inorganiques ou organisés et vivants ? Qui le sait ? Mystère... Et celle du simple animal avec ses instincts variés, improgressifs et ses attachements obscurs, mais si vifs et si touchants ? Mystère encore !... Tout se cache, se dissimule

sous le majestueux silence de la grande Nature : *Omnia,* a dit Pline l'ancien, *in naturæ majestate abdita.*

Quant à cette substance immatérielle qui, par son union avec le corps de l'homme, fait qu'il est constitué en âme vivante, *factus est homo in animam viventem,* elle se manifeste clairement par la pensée et par le sentiment, tous deux assurément réels autant qu'invisibles, et dénonçant ainsi, avec une éclatante évidence, la nature, également et nécessairement invisible et simple, de la substance qui les produit.

Ainsi, au moyen de la simple vue et du simple langage, l'homme parvient à affirmer, avec la certitude du bon sens, ce que le symbole nicéen affirme, avec la certitude de la foi, l'existence d'un monde visible et d'un monde invisible et de leur tout-puissant Créateur : *Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ,* VISIBILIUM *omnium et* INVISIBILIUM.

Évidemment, nous l'avons dit, le Créateur est le législateur de son œuvre. Le visible tient de Lui ses lois ; comme l'invisible, les siennes ; les unes et les autres aussi rigoureusement expressives des rapports des choses et des êtres. Mais la façon dont elles sont obéies atteste la différence des natures et des destinées.

Le visible suit ses lois nécessairement ; c'est volontairement que l'invisible suit les siennes. Le mot du premier est donc fatalité ; et celui du second, liberté !

Ainsi vont, et pourtant côte à côte, la matière et l'esprit ; et tous deux tendent à l'ordre, et l'ordre est physique et moral tout ensemble. L'ordre physique est un mécanisme ; et l'ordre moral, un mérite. Aussi, dans le grand œuvre, l'un en est, si l'on peut ainsi dire, la prose divine ; l'autre, la poésie divine et humaine. Car, si la fatalité des choses glorifie le Créateur par l'inconscient accomplissement de ses lois, la liberté des êtres ne le glorifie-t-elle pas davantage par la soumission consciente aux siennes, qu'accomplit pieusement un filial amour ?

Dante a dit les grandeurs de la liberté en ces vers sublimes :

Lo maggior dono, che Dio per sua larghezza
Fesse creando, e a la sua bontate
Piu conformato, e quel ch'ei piu apprezza,
Fu de la volunta la libertate,
Di che le creature intelligenti
Tutte e sole furo e son dotate.

« Le plus grand don qu'en sa largesse ait fait le Créateur, « le plus conforme à sa bonté et celui qu'il apprécie le plus, « fut la liberté de la volonté, dont toutes les créatures intel- « ligentes furent et sont seules dotées (1). »

Et cependant l'homme a dû mal user de ce grand don; car, chef-d'œuvre de l'art divin, image et ressemblance de son généreux Auteur, nécessairement créé pour le bien, il incline maintenant au mal, aux désirs déréglés ; il est sujet à la douleur à la mort.

Évidemment c'est la preuve d'une grande déchéance, d'une altération profonde de cette liberté primitive, qui, loin de tendre à l'amoindrissement de l'être, devait lui être, au contraire, un moyen de progrès indéfini et glorieux.

En ce triste état, bien loin, hélas ! de se relever à l'aide de cette liberté affaiblie mais cependant subsistante, l'Humanité, dans la longue suite des siècles anté-chrétiens, nous apparaît descendant sans arrêt tous les degrés de l'être, réfractaire aux punitions divines, et, nonobstant des efforts de génie, de talent et même de vertus, qui brillent exceptionnellement à travers les ténèbres idolâtriques et les obscurcissements presque universels de la conscience, venant aboutir au berceau de Bethléem avec son cortège de dieux impurs et cruels, de femmes avilies et d'hommes esclaves de l'homme, au grand déshonneur de cette même liberté.

Or, de ce berceau est sorti soudain, par la vertu de l'humi-

(1) *Parad.*, V, 19.

lité de la Crèche que devait couronner le sacrifice de la Croix, un véritable Régénérateur du monde. Étrange merveille ! Les deux plus pures incarnations humaines, la Vierge et l'Enfant, se sont mystérieusement associées pour accomplir cette régénération de l'Humanité. Ce régénérateur, par son abaissement et son renoncement volontaire, restitue à l'homme la grandeur et la richesse primitive de son être, et le fait remonter au sommet des plus mâles et des plus pures vertus.

Assurément, c'est là l'œuvre d'un Dieu, encore qu'elle n'eût pas été prouvée telle par le triomphe sur le mal physique et moral, sur la douleur, sur la mort même. C'est, en même temps, l'éclatante manifestation de cette dualité mystérieuse du visible et de l'invisible, élevée à sa plus haute puissance en la personne du Dieu-Homme, de Jésus-Christ. Mais c'est surtout le rétablissement de la société de Dieu avec sa créature, et, s'il est permis d'ainsi parler, un recommencement sublime de la destinée dans le temps pour s'achever dans la gloire des siècles éternels ; c'est donc le monde retourné, l'avenir équilibrant le présent, la destinée invisible de l'homme complétant sa destinée visible, et les mérites intimes de la vertu méconnue contre-balançant les insolents succès du vice glorifié.

Oui, oui, à ce point de vue encore, il y a deux mondes : le monde des âmes vulgaires et le monde des grandes âmes ; et, si cette dualité prête à de saisissants contrastes, elle ouvre, par contre, une vaste perspective aux plus consolantes espérances.

Mais, pour jouir de cet admirable spectacle, il faut savoir user de cette seconde et supérieure vue de l'esprit, si fort obscurcie, souvent même éteinte, en ceux qui ne vivent que par la chair.

Au-dessous donc de cette masse humaine qui s'agite dans la vanité de ses désirs et de ses convoitises terrestres, qui

aspire à la fortune ou à la gloire, en d'autres termes, à ces choses d'ici-bas, dont un payen même disait si sagement qu'elles sont fragiles et fluides (1); au-dessous de ce monde de vain bruit et de splendeurs vaines, il y a une humble masse perdue dans son obscurité volontaire ou forcée; faisant modestement le bien idéal, tandis que ceux d'en haut poursuivent follement la fortune et les honneurs; heureuse sous le seul regard de Dieu, comme ceux-ci sous les regards recherchés des hommes; acceptant résolûment les misères présentes comme une expiation ou un mérite, tandis que les autres les estiment des malheurs sans espérance; aimant enfin d'un cœur généreusement dévoué Dieu et les hommes en Dieu, tandis qu'un athéisme théorisé ou pratique déshonore l'esprit et dessèche le cœur des autres.

Quelle âme ne serait émue et surprise à l'aspect de ce double monde, de ce dessus et de ce dessous de l'Humanité, et ne désirerait avoir assez de puissance pour les retourner et les remettre à leurs vraies places, c'est-à-dire l'invisible au-dessus du visible, au-dessus de l'apparence la réalité, au-dessus des âmes viles les belles âmes?

Mais non, cette magique interversion n'est pas de ce monde, parce qu'il est le milieu nécessaire de la liberté. C'est dans ce champ-clos de haut en bas et de bas en haut que se doit accomplir la lutte ardente des bas instincts et des nobles tendances, des destinées terrestres et des destinées célestes, que pourra seul classer définitivement l'infaillible et redoutable jugement de Dieu.

Auquel de ces deux mondes appartiens-je, se doit-on dire? Grave question, d'autant plus émouvante que l'on approche davantage de ce jugement et qu'on a mieux la conscience de sa propre indignité.

(1) Salluste. *Catilina*, I : *Nam divitiarum et formæ gloria, fluxa atque fragilis est; virtus, clara æternaque habetur.*

Mais alors aussi la réponse devient plus facile ; car c'est l'heure solennelle du désenchantement des choses visibles et de l'acceptation plus généreuse de son sort dans ce monde d'En-bas simple, obscur, méritoire, prélude et noviciat de cet En-haut futur, où l'âme élue s'enivrera de contemplation idéale et de pur amour : ineffable et juste rémunération de l'épreuve de la vie vaillamment supportée !

En effet, toutes les pensées, toutes les aspirations de l'homme doivent tendre à réaliser en lui la foi ardente en cet Invisible substantiel, personnifié et vivant, en ce Dieu-Homme enfin, qui résume si splendidement en sa double nature les deux mondes visible et invisible et leurs ineffables rapports dans le temps et au-delà.

DU VISIBLE ET DE L'INVISIBLE

(SUITE ET FIN)

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance du 4 novembre 1884

PAR

M. ANTOINE MOLLIERE

Président de la classe des Lettres.

MESSIEURS,

Dans la précédente étude, nous avons, l'espérons-nous, établi la réalité des deux mondes visible et invisible, en déterminant d'une façon purement analytique les moyens que nous avons de parvenir à les affirmer.

Grâce à la vue, qui nous initie au premier et au langage qui nous révèle le second, nous pouvons nous rendre compte de leur existence réelle et des lois de ces deux faces du monde universel des êtres et des choses.

C'est un grand pas fait vers la vérité absolue; car d'un seul bond nous avons pu nous élancer du monde des réalités physiques à celui de ces réalités métaphysiques, qui constituent le fond et la raison d'être de la pensée humaine. Et par là nous avons réglé compte avec la chétive opinion de ceux qui, s'arrêtant aux apparences, réduisent l'esprit humain au rôle de simple observateur du monde physique et de ses lois, de ceux que Cicéron nomme *minuti philosophi* (minces philosophes), de ceux enfin dont l'Écriture a dit : « *Animalis*

« *homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.* L'homme ani-
« mal ne perçoit pas ce qui est de l'esprit de Dieu (1). »

Mais ce n'est pas tout : ce n'était que la position des deux termes de la question. Après avoir, en effet, démontré la réalité de ces deux mondes, avoir prouvé qu'on ne peut ni ouvrir les yeux sans apercevoir l'un, ni desserrer les lèvres sans confesser l'autre volontairement ou à son insu, il fallait établir leurs rapports, faire comprendre qu'on ne peut les disjoindre, qu'ils existent l'un pour l'autre, et qu'il est impossible de concevoir la notion pleine de l'être ici-bas sans reconnaître leur essentielle et sympathique union.

C'est à ce *desideratum* que nous allons tenter de satisfaire.

Toute chose et tout être, qui s'offrent à l'œil comme à l'esprit de l'homme, se produisent, en effet, sous deux aspects, impliquant évidemment les deux mondes.

La chose se compose de la matière qui la constitue et de la forme qui la manifeste. D'où vient cette matière? Qui a conçu cette forme? Qui les a unies en un tout réel, visible? Ces trois questions se posent fatalement à qui veut bien réfléchir. De même en est-il pour l'être vivant et pour l'être pensant.

Quand c'est la chose, notre pensée, si elle est saine et sincère, va forcément à un Auteur qui est principe de la chose; car créer et former ne sont pas l'œuvre du hasard, parce que le hasard ne serait qu'un néant accidentel, c'est-à-dire une inintelligence et par conséquent une impuissance radicale.

Quand c'est l'être, s'il est simplement organique et vivant, la question s'élève, parce qu'au problème de la matière et de la forme s'ajoute celui, bien plus ardu, de la vie; car la vie est le grand mystère, le mystère inexpliqué, inexplicable peut-être par la seule science, mais réel et fondamental.

(1) I^e^, Cor. II, 14.

Quand c'est l'être pensant enfin, alors la question est nôtre : *mea res agitur*, comme dit le poète; il s'agit de notre nature, assurément déjà supérieure, et de notre destinée.

La matière a-t-elle produit l'esprit et produit-elle la pensée? L'esprit, au contraire, a-t-il été le principe *informant* de cette même matière? En d'autres termes, la matière, essentiellement divisible et dissoluble, a-t-elle pu produire l'inétendu, l'indivisible, l'indissoluble? Nous l'avons dit précédemment : tout ce que nous savons des rapports nécessaires de la cause et de l'effet nous interdit, au nom du simple bon sens, l'adhésion à la première question, nous l'impose pour la seconde.

Oui, cent fois oui, l'esprit est premier; la matière n'est que seconde. La naissance de l'enfant et son développement, qui se produit en apparence à l'inverse de cette loi, semblent, il est vrai, d'abord l'infirmer. Ce serait pourtant une erreur, une grande erreur de le croire.

Sans doute, si l'enfant surgissait et se développait successivement de lui-même, on pourrait, dans cette folle hypothèse, remonter évidemment a sa monade primitive.

Mais n'est-ce pas la volonté et l'amour humains qui l'ont suscité, l'amour et la volonté, ce double principe du puissant *Faciamus?* En remontant donc d'auteur en auteur aimant et puissant, il faudra bien arriver à un auteur premier tout-puissant et souverain amour, principe intelligent et cause nécessaire de tout être.

C'est ici qu'intervient l'argument vulgaire, mais radicalement démonstratif, de la préexistence nécessaire de l'ouvrier à l'œuvre, parce que la conception précède la formation, parce que l'intelligence est seule active et créatrice. Ceci sera rendu plus compréhensible par un exemple :

Une belle œuvre charme nos regards; c'est, si l'on veut, un monument grandiose ou gracieux, qui manifestement

abrite et glorifie un idéal sublime ou charmant; c'est encore une reproduction de l'être vivant, pensant, aimant, dans une de ses actions les plus expressives du sentiment qui l'anime.

Or, la pensée s'arrêtera-t-elle à ces œuvres et les supposera-t-elle issues d'elles-mêmes, comme d'une sorte de néant créateur?... Vaut-il la peine de dire : évidemment non? Elle ira de l'œuvre à l'ouvrier, et, comme disait Voltaire lui-même, de la montre à l'horloger. Elle saluera, dans notre hypothèse, le génie qui a conçu ces merveilles; elle dira avec le poète, autre artiste en son genre, en faussant la mesure mais non le sens, *mens agitavit molem et magno se corpore miscuit :* l'esprit a remué la matière et s'est mêlé à ce grand corps. Elle ira, cette pensée, plus haut encore; elle s'élèvera de cause en cause à la cause première de ces créations nécessairement secondes, qui ravissent son œil intérieur à travers son œil de chair.

C'est donc l'esprit qui s'empare de la matière; c'est l'invisible qui emploie le visible pour parler à un autre invisible qui le contemple et qui l'admire. Et, si cela est vrai de l'œuvre inerte et chétive de l'homme, comment n'en serait-il pas de même de l'œuvre vivante et parlante de Dieu, de ce *roseau pensant*, qui se rend à lui-même raison des êtres comme des choses, qui a l'invincible idée de cause et qui plonge dans l'infini comme dans son élément et sa vie? Comment n'en serait-il pas de même surtout de cet ensemble universel des êtres et des choses, où tout est si admirablement organisé et coordonné, où tout se meut dans une telle harmonie, qu'il faut que l'homme soit aveugle d'esprit pour n'y pas voir resplendir, comme le dit Dante de l'enfer même, « la puissance « divine, la souveraine sagesse et le premier amour? (1). »

(1) Fecemi la divina potestate
La summa sapienza el primo amor.
(*Infern.*, ch. I).

Le visible n'est donc ainsi, pour l'infirme regard de l'homme, que l'interprète et comme le truchement de l'invisible.

Cette vérité, que découvre déjà si facilement la seule et simple raison, est rendue plus éclatante encore quand elle est éclairée par la Foi. Les âmes ardentes et pures que la méditation intime, que la contemplation supra-sensible rendent co-participantes de la vie séraphique, affirment cette vérité d'une façon en quelque sorte intuitive lorsqu'elles nous disent, en un langage que ne désavouerait ni Platon ni Leibniz : « Toutes les créatures ne sont autre chose, s'il faut « ainsi parler, que Dieu même rendu visible : elles sont « comme des sacrements ou comme des écorces visibles « de l'Être invisible, de Dieu caché en elles ; elles sont des « notions de Dieu, qui expriment diversement ce qu'il est « en lui-même. En un mot, tout ce qui est au monde est une « dilatation et une expression de Dieu, qui sont hors de « Dieu même ; c'est un écoulement de Dieu, qui exprime en « sa sortie ce que Dieu est en lui-même. » (1)

Peut-on mieux rendre le beau rôle du visible, en dehors, si l'on peut ainsi dire, de l'invisible Infini ?

Le catéchisme, ce petit livre si grand et si méprisé, hélas ! par les mécréants de tout degré, ne dit-il pas lui-même que « les sacrements sont les signes sensibles institués par N. S. « J.-C. pour produire la grâce dans nos âmes et nous sanctifier » ?

Le monde est le SACREMENT de Dieu !

Enfin, lumière suprême sur cette grande question du visible et de l'invisible, le grand apôtre Paul, ce philosophe inspiré, n'écrivait-il pas à ces Romains, qui venaient de réaliser la plus vaste synthèse visible de la puissance humaine,

(1) M. Olier. *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, ch. V, p. 92 et suiv.

ces admirables paroles : « Les invisibles attributs de Dieu « sont vus et compris par sa créature intelligente, au moyen « des choses qui ont été faites, manifestant sa puissance éter- « nelle et sa divinité » (1); et ce grand spectacle, si parlant, lui semblait seul suffire à ceux auxquels il s'adressait, pour les déclarer inexcusables de ne point les entendre et d'adorer le simple visible : « De telle sorte, ajoute-t-il, qu'ils sont « inexcusables ? » (2)

Résumons-nous :

Nous avons, dans notre première étude, constaté l'évidente éalité du monde invisible sous l'écorce transparente du monde visible; nous avons établi que, s'il suffit d'ouvrir les yeux du corps pour s'assurer de l'existence de celui-ci, il suffit également d'ouvrir ceux de l'esprit pour se convaincre de l'existence de celui-là; nous avons enfin déploré l'état actuel du monde et les faux jugements qu'inspirent de vaines apparences au détriment présent des belles âmes.

Nous venons, dans celle-ci, de déterminer les relations de ces deux mondes, la valeur substantielle de l'un et la valeur formelle de l'autre : en d'autres termes, la primauté essentielle de l'intelligence, de l'esprit sur la matière.

Telle est la double initiation de l'homme à la vérité complète. Après la vue, qui ne permet pas de nier sérieusement les réalités sensibles, survient le langage, qui est la fière et indiscutable affirmation des choses et des êtres par le nom qui les exprime. La chose et l'être sont, avons-nous dit, par cela même qu'ils sont *nommés :* le nom étant ainsi leur forme extérieure et consubstantielle.

Mais, ajouterons-nous, l'adjectif qui les qualifie va plus

(1) Invisibilia enim Ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterno quoque ejus virtus et divinitas. (*Ad Rom.*, I, 20 et suiv.)

(2) Ita est sint inexcusabilis, *ibid.*

loin encore que le substantif dans la même voie. Par l'adjectif, en effet, on arrive à la connaissance de leur valeur matérielle et morale, que le verbe va affirmer ou nier en eux. C'est donc à dire qu'on franchit la limite du simple monde des réalités matérielles qu'on effleure, pour entrer dans la sphère supérieure des réalités du monde intelligible et moral que l'on conçoit et caractérise pleinement.

De là nous vient, par conséquent, qu'on veuille bien le remarquer, la notion du vrai et du faux, du beau et du laid, c'est-à-dire du bien et du mal physique et moral ; car l'adjectif caractérise toute chose et tout être en bien ou en mal, et n'existerait pas si le bien et le mal étaient identiques, comme certains penseurs pervers ou obtus osent le prétendre. Or donc, en ces deux qualificatifs est toute la morale, soit toute la destinée présente et surtout la destinée future de l'être *créé* ; car, nous l'avons vu, sans un monde de future rétribution, l'énigme du monde présent ne se déchiffrerait pas.

A ce point de vue, disons-le en terminant, il est bien clair que le visible est non-seulement le truchement de l'invisible, mais qu'il est encore l'instrument de son activité morale, que le corps est l'organe et l'auxiliaire de l'âme pour réaliser le bien, quand il n'est pas son séducteur et son complice pour réaliser le mal.

Reconnaissons donc l'admirable vertu du langage, de cette vue infaillible jetée sur le monde invisible, de ce verbe éclatant qui, en imitation du verbe éternel, « illumine tout « homme venant en ce monde » (1). Par lui nous voyons ce monde invisible aussi clairement que celui des réalités matérielles ; par lui surtout nous pouvous nous le révéler les uns aux autres à l'aide de la raison dont il est l'agent expressif, et de la foi qui en consacre les lumières.

(1) Saint Jean, I, 9.

Ainsi l'homme, créature privilégiée, a reçu les deux moyens nécessaires pour connaître et admirer ces deux mondes, pour comprendre leurs intimes rapports, et se servir de l'un pour escalader l'autre.

Monde de la pensée et du sentiment, sublime milieu des concepts de la science, des créations de l'art et des adorations de la religion, quelle âme vraiment noble pourrait préférer à vos pures délices les charmes pourtant si séduisants de ce vaste univers ? Qui ne rougirait d'une honte salutaire après les avoir subis ? Ce grand fascinateur a beau nous prendre par tous nos sens : splendides tableaux, concerts harmonieux, savoureux banquets, il ne servirait qu'à rabaisser nos âmes vers ce lieu d'exil passager, si son admirable ensemble de formes et de vie n'était pour nous comme le miroir fidèle nous réflétant ce monde supérieur, où le Dieu, que toute langue nomme, attend les élus de sa justice et de son amour.

Le Christ, avons-nous dit en commençant, est la plus haute, la plus éclatante manifestation de cette dualité mystérieuse du visible et de l'invisible, opérée pour la réparation du trouble qu'y avait apporté la révolte de la liberté humaine. Disons de même en terminant que, si cette liberté n'eût point failli, la relation de ces deux mondes est si bien dans le plan divin, qu'il est permis de croire que ce qui a été fait pour elle dans un but de relèvement de l'homme coupable, l'eût été dans un but de généreuse libéralité en faveur de ce même homme innocent.

Dans les saints livres, Dieu ne dit-il pas que « ses délices « sont d'être avec les enfants des hommes » (1) ?

Enfin la résurrection du Christ en son glorieux corps, prélude et gage de la nôtre, n'affirme-t-elle pas la continuité de cette relation du visible et de l'invisible dans les siècles sans fin de la vie future ?

Antoine MOLLIÈRE.

(1) *Prov.*, VIII, 31.

INSTITUTIONS LYONNAISES

LE COMITÉ GÉNÉRAL

DES

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

DU RHONE

PAR

J.-C.-Paul ROUGIER

Sommaire. — I. Origine du Comité général des Sociétés de Secours mutuels du Rhône. — Essais qui l'ont précédé.

II. Société d'étude et d'encouragement des institutions de prévoyance créée en 1866. — Ses publications de 1866 à 1868. — Questions principales étudiées par elle : 1° l'organisation du service médical et pharmaceutique. — Rapport de M. le docteur Bourland-Lusterbourg; 2° projet d'une maison de retraite et d'institutions relatives à la vieillesse; 3° étude des moyens de protection de l'enfance, du premier âge et des apprentis; 4° questions diverses relatives aux Sociétés de secours mutuels; 5° études sur les Sociétés coopératives. — Causes de dissolution en 1868 de la Société d'étude et d'encouragement des institutions de prévoyance.

III. Efforts en 1871 pour organiser un syndicat des Sociétés de secours mutuels de Lyon. — Création du Comité général des Présidents. — Ses résultats de 1871 à 1883 : 1° organisation du service médical et pharmaceutique des Sociétés de secours mutuels de Lyon.; 2° création de la Caisse générale de retraite des Sociétés de secours mutuels du Rhône; 3° questions générales. — Participation du Comité des Présidents au quatrième congrès international des institutions de prévoyance en 1878, au congrès régional des Sociétés de secours mutuels de 1881, au deuxième congrès international des institutions de prévoyance en 1883; aux travaux législatifs concernant les nouveaux projets de loi sur les Sociétés de secours mutuels et les retraites. — Préparation du Congrès national des Sociétés de secours mutuels tenu en septembre 1883. — Caractère et causes de réussite du Comité des Présidents des Sociétés de secours mutuels du Rhône.

Un Congrès national des Sociétés de secours mutuels, tenu à Lyon au mois de septembre 1883, a appelé sur ces institutions l'attention des esprits les plus indifférents. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, qui, en 1860, a ouvert un concours sur l'histoire, le développement et l'avenir de ces associations dans notre ville, ne saurait se désintéresser de leur prospérité ni des causes qui y ont con-

tribué. Nous nous proposons de lui soumettre quelques observations sur les progrès que l'assistance mutuelle a réalisés dans notre région depuis vingt ans, et auxquels a largement contribué le dévoûment éclairé d'un homme de bien, qui fut l'un des membres les plus méritants de l'Académie de Lyon, M. Louis Guillard.

C'est lui, en effet, qui, président de l'une des plus anciennes Sociétés de secours mutuels de notre ville (1), après avoir proposé, en 1860, à l'Académie de Lyon, de mettre au concours l'histoire des associations lyonnaises, prit l'initiative, quelques années plus tard, d'une institution dont les heureux résultats sont aujourd'hui consacrés par l'expérience.

Nous voulons parler du Comité général des Présidents de Sociétés de secours mntuels de Lyon, qui, formant au-dessus d'elle une sorte de Syndicat, a exercé de 1871 jusqu'à ce jour, dans notre région, une influence considérable sur le développement de l'assistance mutuelle, et a déterminé la réunion dans notre ville du premier Congrès national qui ait eu pour objet l'étude de ces associations.

Pour en apprécier exactement le caractère et les effets, il est opportun de connaître les circonstances qui ont déterminé son organisation et les essais qui l'ont précédé.

I

Les Sociétés de secours mutuels comme toutes les institutions d'assurance ne sauraient se développer à l'aventure, elles n'ont de prospérité qu'autant qu'elles suivent certaines règles. M. Léon Say, qui a présidé avec tant d'autorité le

(1) La 110e Société de secours mutuels, présidée aujourd'hui par M. Victor Duquaire, avocat à la Cour d'appel.

second Congrès international des institutions de prévoyance, tenu à Paris au mois de juillet 1883, disait fort justement :

« Les Sociétés de secours mutuels ne doivent pas seulement naître d'un entraînement du cœur, elles sont instituées ou doivent l'être scientifiquement. Ce sont des Sociétés d'assurance qui ne peuvent réussir à proportionner les remèdes aux maux qu'il leur faut guérir que si elles ont été organisées par des calculateurs très exercés et des statisticiens très sagaces. Il y a donc une science des Sociétés de secours mutuels comme il y a une science des Caisses d'épargne. » (1)

Cette science de l'assistance mutelle en vue de la maladie, des accidents et de la vieillesse, a pour base l'observation attentive et prolongée des divers risques, à raison du nombre et de l'âge des adhérents, ainsi que l'emploi judicieux et raisonné des ressources communes.

Pour donner aux calculs toute leur justesse, pour éclairer les problèmes complexes relatifs au régime légal et économique des Sociétés de scours mutuels, il faut qu'une enquête soit en quelque sorte constamment ouverte sur ces institutions. Dans cet esprit, le gouvernement, sous le second empire, avait cru devoir s'en réserver la surveillance et la direction. Il comprenait, cependant, l'utilité des observations qui pourraient naître de l'initiative privée.

Ainsi, la Commission supérieure d'encouragement et de surveillance, instituée en 1852, dans le but « de provoquer et d'encourager la fondation des Sociétés de secours mutuels, et de préparer les instructions et règlements propres à favoriser leur développement », fit maintes fois appel au zèle et aux lumières des simples particuliers.

On la vit dans ses rapports annuels adressés au chef de

(1) Discours de M. Léon Say au Lycée de Versailles. *Journal des Économistes*, août 1883, p. 285.

l'État, exprimer souvent le désir qu'il s'établît dans chaque grande ville « une réunion d'hommes mettant leur devoir et leur honneur à travailler au succès des institutions de prévoyance.

« Cette réunion, disait-elle, pourrait fournir les éléments les plus précieux pour résoudre ces questions spéciales qui naissent tous les jours du voisinage et de la solidarité naturelle à des Sociétés de la même ville (1).

« Elle recueillerait les documents et émettrait les avis dont l'Administration a sans cesse besoin pour résoudre les problèmes et répondre aux questions qui intéressent l'ensemble des associations, et qu'elle ne peut demander qu'à des hommes pratiques et connaissant à fond la marche, les besoins, la situation des Sociétés existant dans la ville qu'ils habitent. » (2)

La Commission supérieure signalait comme exerçant en province une action exemplaire, le Grand-Conseil des Sociétés de Marseille, œuvre locale très estimable et fort ancienne, composée d'un certain nombre de présidents de Sociétés, et qui, disait-elle, n'avait cessé, depuis sa fondation, « de travailler au développement des vrais principes de l'association mutuelle, à la réforme des abus, à l'apaisement des contestations entre les Sociétés et leurs membres. » (3)

Lyon n'avait rien de semblable, ses Sociétés devaient leur développement au dévoûment parfois plus spontané qu'éclairé de leurs membres, et aux avis émanant de l'Administration. Mais aucun centre de recherches et d'observations n'existait.

Des tentatives officielles furent cependant faites par

(1) Rapports sur les années 1859 et 1861. Édition de l'Imprimerie nationale, p. VIII et p. XII.

(2) Rapport sur l'année 1858, p. XI.

(3) Rapport sur l'année 1859, p. XI.

MM. Waïsse et Chevreau, préfets du Rhône, qui instituèrent deux Commissions spéciales en 1860 et 1865 pour recueillir et centraliser certaines observations.

La première, placée par M. Waïsse sous la direction de M. Valois, président à la Cour impériale de Lyon, fit appel au concours direct des Sociétés. Les Présidents de trente d'entre elles se rendirent à des réunions où furent étudiés les moyens de propager le mécanisme de la Caisse de retraites organisée en 1850 sous la garantie de l'État.

M. le président Valois écrivit sur ce sujet une notice d'une remarquable clarté qui fut répandue à un grand nombre d'exemplaires, et comme si les efforts devaient se borner là, les réunions prirent fin après cette publication.

La seconde Commission, instituée par M. le préfet Chevreau, au mois de janvier 1865, eut un objet encore plus restreint. Présidée par M. Cabias, maire du quatrième arrondissement (Croix-Rousse), elle eut surtout pour mission de propager parmi les Sociétés de secours mutuels la Caisse de prêt créée sous le patronage du prince Impérial.

Les procès-verbaux de cette Commission, que nous avons sous les yeux, nous montrent qu'elle se heurta à l'indifférence qu'éprouvaient les masses pour cette œuvre d'un caractère essentiellement politique.

II

Ce n'était pas là, en effet, ce qui pouvait intéresser les Sociétés de secours mutuels lyonnaises. Leurs préoccupations se dirigeaient d'un tout autre côté : leur service médical et pharmaceutique était défectueux; leur isolement et leur inexpérience les exposaient à des entraînements dangereux. Beaucoup d'entre elles gaspillaient leurs ressources dans des secours arbitrairement distribués. La plupart, pleines de sus-

picion ou de préjugés vis-à-vis de la Caisse de retraites garantie par l'État et plus ou moins initiées aux facilités nouvelles qu'une législation récente (décret du 26 avril 1856) avait créées en leur faveur, négligeaient d'en tirer parti pour assurer des pensions à leurs vieillards, ou leur faisaient en dehors de toute règle des libéralités ruineuses pour leur caisse. Les avis donnés avec beaucoup de zèle dans les bureaux de la préfecture remédiaient sans doute à quelques abus, mais restaient le plus souvent insuffisants, inefficaces, et laissaient d'ailleurs subsister les préventions et beaucoup d'ignorance.

Au commencement de janvier 1866, la Société d'Économie politique s'établissait à Lyon, groupant autour de son président, M. Valantin, conseiller à la Cour d'appel, un petit nombre d'adhérents parmi lesquels nous voyons les noms d'hommes fort autorisés.

Mais le programme très large des études qui s'offrait à ses recherches ne lui permettait pas d'aborder d'une manière spéciale les questions concernant les sociétés de secours mutuels et les diverses institutions de prévoyance et d'épargne.

Il fallait donc, à côté de la Société d'économie politique, créer, sous une dénomination différente, une association d'étude qui s'attachât plus particulièrement aux intérêts de la classe laborieuse. L'utilité en fut démontrée dans une brochure qui parut sous de simples initiales (1). Elle comprenait un exposé de motifs et des statuts et fut suivie de plusieurs réunions d'un certain nombre de présidents d'associations mutuelles. L'un d'eux, M. Guillard, président de la 110e, exprima l'avis que cette association d'études en voie de formation devait, pour assurer son succès, se renfermer dans un

(1) De la création, à Lyon, d'une Société d'études et d'encouragement des institutions de prévoyance. — In-8, Lyon, 1866, Mougin-Rusand, par P. R.

cadre très limité, et n'aborder tout d'abord que les questions de mutualité. Cet avis était sage; les faits l'ont justifié, mais alors il demeura isolé, et après quelques travaux préparatoires fut fondée une *Société d'études et d'encouragement de la prévoyance, de la mutualité et de la coopération*, qui vécut près de trois années et prit fin par suite de circonstances que nous indiquerons, mais non sans avoir laissé dans des fascicules formant un volume de 598 pages, publié par M. Mougin-Rusand, des documents d'un très sérieux intérêt.

Ces fascicules, réunis sous le titre de *Bulletin de la prévoyance, de la mutualité et de la coopération* (1), contiennent les comptes-rendus étendus de trente-neuf séances et plusieurs rapports et études. Cette publication, depuis longtemps épuisée, doit-elle rester absolument dans l'oubli! Quelque intérêt que puisse avoir dans cette question celui qui fut président des trente-neuf séances, quand nous constatons que près de cent sociétés furent successivement représentées par leurs délégués, et au souvenir de certains noms et du mérite de diverses communications, nous croyons opportun de remettre en lumière quelques-uns de ces travaux et les solutions ou les vœux auxquels ils ont abouti.

La question sur laquelle se porta immédiatement l'attention fut celle de l'organisation du service médical et pharmaceutique des sociétés de secours mutuels. Le sujet était considérable. La *Gazette médicale de Lyon* s'était souvent fait l'écho des plaintes du corps médical, l'Association des médecins du Rhône s'en était déjà saisie et devait plus tard s'en préoccuper encore. Nous avons autrefois consacré à cette question ancienne et si délicate plusieurs chapitres (2). Fran-

(1) Trois fascicules in-8, années 1866, 1867 et 1868, Mougin-Rusand, imp. 1er fascicule, XVI, 280 pages; 2e, 154 pages; 3e, 148 pages.

(2) Chap. XVII, XVIII, XIX et XX de notre ouvrage les *Associations ouvrières*, couronné par l'Académie de Lyon. Un volume in-8, Paris, Guillaumin, 1864.

chissant aujourd'hui les difficultés auxquelles elle donnait lieu, nous croyons pouvoir dire qu'à Lyon, du moins, elle a été heureusement tranchée par l'adoption du système actuellement en vigueur que nous indiquerons plus loin et que nous considérons comme dû à l'initiative et au zèle de M. Guillard.

Toutefois, il est juste de rappeler que la Société d'études et d'encouragement de la mutualité avait, en 1866, confié le problème à l'examen d'une Commission qui s'inspira des avis de MM. les docteurs Desgranges, Tavernier, Chassagny et Bourland-Lusterbourg, secrétaire général de l'Association des médecins du Rhône. Celui-ci résuma les travaux dans un rapport substantiel, dont les conclusions ne rallièrent pas, il est vrai, l'adhésion d'un nombre suffisant de sociétés, mais où se trouve en germe le mécanisme aujourd'hui appliqué (1).

Le problème des pensions de retraite pour la vieillesse était, d'autre part, comme il est encore, l'un des plus difficile à résoudre. On sait qu'un projet de loi sur cette matière a été récemment l'objet d'une première délibération à la Chambre des députés ; son actualité n'est donc pas contestable.

La fondation d'une caisse de retraites à l'aide d'une association générale des membres de toutes les sociétés lyonnaises s'offrait à quelques esprits comme une solution toute naturelle, et avait été, bien avant 1866, proposée par M. Pas-

(1) *Du Service médical et pharmaceutique dans les Sociétés de secours mutuels de Lyon.* Rapport de M. le docteur Bourland-Lusterbourg, au nom d'une Commission composée de MM. Tavernier, président de l'Association de prévoyance des médecins du Rhône ; Desgranges, ex-chirgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'École de médecine ; Chassagny, Passot et Bourland-Lusterbourg, docteurs en médecine ; P. Rougier, avocat ; Amoric, Callet, Magat et Mistral, délégués des 14e, 73e, 136e et 6e Sociétés.

saut, chef de division à la Préfecture et président de la 120e société (crocheteurs réunis). D'autres projets lui étaient opposés par MM. Frédure et Callet, membres des 30e et 173e Sociétés. Les fascicules publiés en 1866 et en 1867 en font connaître le mécanisme, mais les discussions aboutirent à cette conviction fort sage, que sans abandonner l'idée d'associations spéciales en vue de la vieillesse, fondées sur le principe de l'assurance mutuelle, les sociétés devaient alors étendre leurs fonds particuliers de retraite par leurs propres économies et l'adjonction de membres honoraires, et enfin favoriser le développement de l'épargne individuelle, en se faisant, pour leurs membres, les intermédiaires de placements à la Caisse générale fondée par l'État.

Ne pouvant entrer dans l'analyse des diverses questions qui ont défrayé les séances de la Société d'études de 1866 à 1868, nous nous bornerons à mentionner les principales.

La surveillance des enfants en nourrice, au moyen d'une entente entre les sociétés de secours mutuels de Lyon et les sociétés rurales des huit départements qui reçoivent les nourrissons nés dans notre ville, fut l'objet d'une curieuse recherche et aurait peut-être fourni un utile moyen d'action à la Société protectrice de l'enfance si elle n'avait dû s'en abstenir plus tard, devant la surveillance officiellement organisée par la loi Roussel, du 23 décembre 1874. Cette idée pourrait cependant quelque jour devenir le point de départ d'une nouvelle étude.

A la protection de l'enfance se rattachent naturellement la surveillance des apprentis des deux sexes, et la question de savoir dans quelle mesure les sociétés de secours mutuels pourraient efficacement les protéger. Elle fut étudiée notamment par M. Harmand, président de la Société des employés de soierie, et M. Coint-Bavarot, fabricant, au-

jourd'hui président de la Société d'éducation. Elle offrait une actualité qui n'a pas cessé d'exister, mais qui s'affirmait alors devant les faits mis à l'ordre du jour par un travail sérieux du regretté docteur Chatin (*Gazette médicale de Lyon* du 18 août 1867).

L'agrégation des femmes et des enfants aux Sociétés de secours mutuels, repoussée systématiquement par le plus grand nombre des associations, précisément parce qu'elle est ruineuse pour celles qui l'ont admise en dehors de tout calcul, fut l'objet d'un rapport favorable que justifiaient des éléments de statistique soigneusement recueillis, et qui pourraient encore être utilement consultés.

Enfin, les moyens d'extension et de recrutement des Sociétés de secours mutuels, la permutation des membres d'une Société dans une autre, suivant certaines exigences professionnelles, l'organisation de caisses spéciales pour les veuves, les incurables, les orphelins, etc., tels furent les sujets principaux de discussion de la Société d'étude dans le domaine de l'assistance mutuelle, domaine encore largement accessible aux explorations des économistes, des statisticiens et des philanthropes.

Mais, dès la fin de 1867, les séances de la Société commençaient à être envahies par des questions se rattachant aux associations dites « coopératives », dont l'exemple nous venait de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Le livre si instructif de M. Flotard, intitulé : *Le Mouvement coopératif* (1), le discours prononcé le 3 novembre 1867, à la rentrée de la Cour d'appel, par M. le procureur général Gaulot, sur les *Sociétés coopératives,* indiquent quel élan dans toutes les sphères entraînait alors les esprits vers ce

(1) *Le Mouvement coopératif à Lyon et dans le midi de la France,* par E. Flotard. 1 vol. in-8°, 1867.

qui apparaissait comme un type nouveau d'association susceptible de transformer les conditions d'existence des travailleurs.

L'assistance mutuelle, la lente formation du capital par l'épargne, le recours aux systèmes d'assurance en vue de pension de retraites ou d'indemnités en cas d'accidents ou de décès, n'apparaissaient plus aux yeux de beaucoup de gens que comme des procédés trop lents, inefficaces et surannés.

Le magnifique développement des Sociétés allemandes de crédit mutuel, dû à l'influence de M. Schulze-Delitsch; l'essor des Sociétés anglaises de consommation et de production, créées à l'imitation de la fameuse et presque légendaire association des pionniers de Rochdale, expliquent les espérances presque sans limites que la révélation de ces institutions fit naître dans notre pays.

Ce n'est pas l'occasion d'exposer ici comment, malgré les sympathies dont elles étaient entourées, et les facilités que la loi du 26 juillet 1867 leur accorda pour l'extension de leur capital et de leur personnel, les Sociétés formées en France par les petites épargnes restèrent presque partout frappées de stérilité et n'ont abouti qu'à des réussites fort rares et véritablement exceptionnelles.

La Société d'étude dont nous nous occupons témoigne, par les discussions publiées dans ses fascicules de 1867 et 1868, du soin qu'elle prit de réunir tous les éléments possibles d'information sur les Sociétés coopératives. Nous voyons qu'en janvier 1868, il existait dans notre ville vingt-quatre Sociétés dites de consommation, quatre Sociétés de crédit, huit Sociétés de production en activité (1). Cet élan était remarquable; mais, après l'avoir signalé, nous

(1) Fascicule 1868, p. 17.

disions dans le rapport dont nous avions été chargé : « Quant aux principes généraux qui doivent présider à ce mouvement et aux règles propres à chaque nature de Société, nous ne croyons pas utile de nous prononcer avant d'avoir conduit plus avant notre enquête ».

Cette conclusion nous paraissait la seule possible. Loin de clore l'enquête, il fallait la poursuivre sans impatience et sans découragement. Mais des aspirations nouvelles rendaient la tâche plus difficile. Les ouvriers délégués à l'Exposition internationale universelle de 1867 rapportaient de Paris des programmes complexes et des illusions sans bornes. Ils exigeaient enfin des solutions à brève échéance. Ils nous apportèrent leurs vœux avec le volume très intéressant qui les résumait.

Pour peu qu'on parcoure les trente-deux rapports fournis par les membres de la délégation lyonnaise, et qui furent publiés dans ce volume (1), avec un rapport général, on est frappé du contraste que présentent le caractère pratique des observations techniques des divers délégués, avec les vues utopiques qui en formaient la conclusion.

Les propositions formulées à la fin du volume sont, il est vrai, assez mesurées, bien qu'elles entrent dans un très vaste plan de réformes : elles se référaient au droit de réunion, d'association et de publication, à l'organisation du crédit mutuel, à l'extension des moyens de transports, à l'élévation du taux des salaires, à la suppression des octrois, etc.

Ces *desiderata* multiples avaient pu encore faire l'objet d'un examen sérieux de la part d'une Société d'étude laborieuse et patiente; mais le commentaire du programme de

(1) *Rapports des délégués lyonnais à l'Exposition universelle de 1867.* 1 vol. in-8° de 352 pages. Lyon, 1868, Association typographique lyonnaise.

la Commission ouvrière publié sous le titre de Rapport social, révélait de bien plus amples aspirations. Cette Commission réclamait une vaste fédération entre toutes les forces productives de la société, c'est-à-dire le groupement des Associations coopératives de production dans le but de remédier à ce qu'elle appelait la domination du capital, et l'accaparement des machines (1).

On voit quel esprit nouveau menaçait de s'insinuer dans les paisibles réunions de notre Société d'étude et d'encouragement de la mutualité et de la coopération, qui se trouvait mise en demeure d'accueillir presque aveuglément les vœux de la délégation ouvrière lyonnaise. Les motions politiques commencèrent enfin à se faire jour ; il fallait renoncer à l'espoir d'y maintenir d'impartiales et méthodiques discussions. Nous décidâmes d'en suspendre les séances.

Ainsi prit fin cette association, qui n'a pas laissé que de rendre quelques services et dont l'exemple montre au moins avec quel fruit peuvent être discutées les questions d'épargne, de prévoyance, d'assistance mutuelle par ceux-là même qui y ont directement intérêt, mais à la condition d'élever ces questions au - dessus de toute préoccupation politique ou socialiste.

Quelques années plus tard, le Président de la 110e Société de secours mutuels, M. Louis Guillard, qui s'était tenu à l'écart de la Société d'étude, parce qu'il en trouvait le programme trop complexe, n'hésita pas à tenter une nouvelle entreprise répondant plus spécialement à ses vues. Dans le courant de 1871, avec une ardeur et une confiance qui sont ordinairement le privilège de la jeunesse, il convoquait les Présidents de 200 Sociétés lyonnaises dans une salle du Palais-Saint-Pierre, pour constituer un centre d'étude exclusivement réservé aux questions de mutualité.

(1) *Rapport des délégués lyonnais.* V. le Rapport social, p. 22 et 23.

Son appel fut entendu et aboutit à la création de l'importante institution dont nous avons maintenant à indiquer le caractère et les travaux.

III

C'est le 19 novembre 1871 que fut définitivement fondé, après de nombreuses réunions préparatoires, le Comité général des présidents des Sociétés de secours mutuels.

Une notice en fit immédiatement connaître l'organisation et le but. Ce devait être une association ou fédération embrassant toutes les Sociétés de secours mutuels de Lyon et même du département, qui adhéreraient aux statuts et verseraient une cotisation annuelle minime, pour couvrir les frais d'impression et de correspondance.

Son but était d'étudier en commun, et d'une manière permanente, toutes les questions que comporte le développement de l'assistance mutuelle, et de réaliser les réformes et progrès désirables et pratiques.

Les Sociétés adhérentes devaient être représentées dans l'Association par leur président ou des délégués désignés en proportion du nombre de leurs membres (1 pour 100). La réunion de ces présidents ou délégués, prenant la dénomination de *Comité général*, était appelée à former un corps délibérant, fréquemment convoqué par les soins et sous la direction d'un Bureau qui devait remplir le rôle de Commission exécutive.

Cette organisation pouvait rester incomprise, se heurter à une certaine indifférence et échouer, ou bien constituer une force considérable si elle parvenait à recueillir des adhésions nombreuses.

Mais son esprit devait surtout rester élevé, inaccessible aux courants politiques, aux illusions socialistes, en même

temps qu'ouvert à toutes les aspirations loyales, et aux efforts éclairés et consciencieux de ceux qui se préoccupent avec désintéressement de l'avenir des institutions de prévoyance et ont foi dans l'efficacité de l'assistance mutuelle.

M. Guillard, président de la 110e Société de secours mutuels, ancien président de l'Académie de Lyon et de la Société nationale d'éducation, fut nommé président du Comité.

C'est sur l'organisation du service médical et pharmaceutique que se portèrent d'abord les efforts, et il est fort intéressant de voir à quels résultats on est parvenu. Cependant combien de difficultés rendaient douteuse une heureuse solution ! Le défaut d'un nombre d'adhésions suffisantes parmi les 230 Sociétés lyonnaises avait paralysé l'application du système précédemment élaboré par la Commission de la Société d'étude dont M. le docteur Bourland-Lusterbourg avait été rapporteur.

Les divergences semblaient devoir subsister. Comment concilier tant d'intérêts contraires ! Il fallait offrir aux médecins des honoraires convenables et alléger leur service en le limitant à un rayon déterminé dans les divers quartiers de Lyon, néanmoins sans porter atteinte à leur liberté, et à celle des malades.

Aux pharmaciens il fallait assurer une juste rémunération d'après un tarif dont l'acceptation unanime permît aux sociétaires d'obtenir à leur choix, dans toutes les officines, des médicaments bien préparés.

Du côté des Sociétés, les objections paraissaient encore plus insurmontables. Le Comité, après enquête, se trouvait en présence de treize façons différentes d'accorder aux malades les secours promis. Comment trouver un cadre qui comprît toutes ces organisations particulières sans en froisser ou en

sacrifier aucune ? On essaya cependant, et l'on réussit. Voici, en résumé, le mécanisme que l'on parvint à faire adopter et qui fonctionne depuis près de douze ans.

La première condition à réaliser était d'établir avec une précision absolue, saisissable d'un coup d'œil, les diverses catégories suivant lesquelles devaient s'administrer les secours médicaux et pharmaceutiques.

Le moyen était tout indiqué. Il fallait placer entre les mains des sociétaires des livrets révélant par leur seul aspect dans quelle mesure, d'après les statuts de leur Société, ils auraient droit aux secours.

Dans ce but, les combinaisons diverses en vigueur dans les Sociétés étant au nombre de treize, on créa treize catégories de livrets portant des couleurs différentes. Ces livrets sont remis à chaque Société, et constituent le titre sur la présentation duquel leurs membres peuvent obtenir les soins auxquels ils ont droit.

Il en résulte que, suivant les conditions déterminées par les statuts des diverses Sociétés, leurs membres reçoivent, pour eux seuls, ou pour eux et leur famille, les soins, soit du médecin, soit du pharmacien seulement, soit de l'un et de l'autre, et si des Sociétés se bornent à assurer des indemnités pécuniaires en cas de maladie, sans donner en nature les soins du médecin et les médicaments, leurs membres peuvent individuellement obtenir l'un ou l'autre de ces modes d'assistance aux prix de faveur fixés pour les Sociétés en général.

Ce ne sont pas là les seules combinaisons en usage. Les Sociétés ont aussi la faculté de ne recourir qu'au service pharmaceutique en gardant les médecins de leur choix, ou réciproquement de recourir aux médecins agréés par le Comité général en gardant leur propre pharmacien. Il leur est enfin loisible de s'adresser aux médecins ou pharmaciens

qu'elles préfèrent parmi ceux qui ont adhéré au service général.

Ce n'est pas tout. Il y avait encore à tenir compte de certaines convenances, et c'est là que se rencontrait la principale difficulté : les Sociétés peuvent opter, relativement à la rémunération des médecins, entre le paiement par abonnement et le paiement par visite. L'abonnement doit encore varier, et son taux est, en effet, différent selon que le sociétaire a seul droit aux soins médicaux, ou qu'il peut les réclamer pour sa femme et ses enfants. En présence de combinaisons offrant tant de nuances, on comprend qu'il fallait les rendre sensibles à l'œil par l'aspect varié des livrets.

Le taux de l'abonnement pour le sociétaire, ou pour lui ou sa famille, a dû être déterminé. Il a été fixé, en principe, dans le premier cas, à 3 fr. par sociétaire inscrit, et dans le second cas, à 6 fr. Pour répartir les abonnements, le Bureau du Comité général totalise tous les six mois le produit des sommes payées par toutes les Sociétés abonnées ; ce produit est divisé par le nombre total des visites faites par tous les médecins, et chacun d'eux reçoit une rémunération en proportion du nombre des visites qu'il a faites.

Mais il est entendu que le taux de l'abonnement, fixé comme il vient d'être dit, n'est pas immuable ; il est susceptible d'être élevé si la moyenne de la rémunération par visite, à raison du nombre de visites que la gravité ou la durée des maladies ont nécessitées, vient à descendre à un chiffre trop minime. (Délibération de l'assemblée générale du 26 novembre 1882.)

On s'est donc efforcé de donner satisfaction à toutes les convenances, mais il y avait encore bien des abus à prévoir et à prévenir. Il y a à craindre la trop grande exigence des malades, le défaut de contrôle de la part des Sociétés, l'excès même de condescendance des médecins pour telles ou telles Sociétés, comme aussi le calcul plus supposé que réel qui

porterait quelques-uns d'entre eux à multiplier le nombre des visites au-delà du nécessaire pour se faire une part plus ample dans la répartition.

Afin de permettre au Bureau du Comité général d'exercer un contrôle qui déjoue ces diverses tendances, on a imaginé un carnet de coupons ou tickets dont chaque sociétaire est muni. Il détache, après chaque visite ou consultation, le coupon ou ticket qui reste aux mains du médecin comme pièce justificative. C'est sur la remise au Bureau du Comité de ces coupons, attestant le nombre de visites à domicile et de consultations au cabinet, que les comptes sont dressés. Lorsque les Sociétés règlent à raison de tant par visite, le calcul est bien facile, le prix (sauf élévation probable et peut-être prochaine) étant actuellement de 2 fr. au domicile du malade, et de 1 fr. 50 au cabinet du médecin.

Si les Sociétés règlent par abonnement, on voit à quel taux la rémunération de la visite descend, et si elle est au-dessous d'un chiffre raisonnable on constate d'abord d'où vient le surcroît du nombre des visites, on peut en rechercher les causes, se rendre compte des exigences excessives ou du défaut de contrôle qui se révèlent chez telle ou telle Société, enfin apprécier de combien il importe d'élever pour l'avenir le taux de l'abonnement et quelles propositions devront être faites à l'Assemblée générale des Sociétés adhérentes au service médical.

Quant au mode matériel de paiement, les Sociétés versent au Bureau du Comité le montant de leur compte débiteur d'après les soins donnés à leurs membres, et c'est directement de ce même Bureau que les médecins reçoivent les honoraires auxquels ils ont droit.

Le Comité, très touché du zèle des médecins, pénétré de l'importance de leurs soins, et très soucieux de les attacher étroitement et d'une manière durable au service général des

Sociétés de secours mutuels, s'est maintes fois préoccupé de l'élévation à imprimer aux honoraires; d'autre part, la certitude et la régularité du paiement peuvent dans une certaine mesure en justifier la modération (1). En fait, c'est une somme de plus de 20,000 fr. qui est annuellement répartie entre les médecins adhérents au service médical.

L'un des derniers compte-rendus nous révèle que, du 1er juillet 1882 au 30 juin 1883, 12,732 visites de malades ont eu lieu, soit 3,454 au cabinet des médecins, et 9,278 au domicile des sociétaires, ce qui représente une proportion de 36 % pour les premières, et de 62 % pour les secondes, soit un tiers environ des visites dans le cabinet des médecins et deux tiers des visites à domicile (2).

Trente-un médecins ont adhéré au service médical pour la ville et cinq pour la banlieue. L'agglomération lyonnaise est divisée en vingt sections pour lesquelles les médecins se font inscrire suivant leurs convenances. Il en résulte que les secours sont assurés aux malades dans leur quartier même, à proximité de leur demeure, ce qui rend les soins tout à

(1) Nous savons que le Comité reçoit avec intérêt toutes les communications que peuvent lui adresser les membres des Sociétés, ainsi que leurs présidents et les médecins adhérents ou non au service médical.

Il est donc désirable que toute pesonne qui croit avoir de justes observations à présenter sur l'organisation du service médical dans les Sociétés de secours mutuels, les adresse au président du Comité (rue de la Charite, 24).

(2) Il a été payé :

1° *Aux médecins* pour le deuxième semestre de 1882.	Fr.		10,059 20
Pour le premier semestre de 1883			9,976 70
Ensemble.	Fr.		20,035 90
2° *Aux pharmaciens* pour le deuxième trimestre de 1882	Fr.	5,789 75	11,746 05
Pour le premier semestre 1883		5,956 30	
Total pour les deux services.	Fr.		31,781 95

Nous empruntons ces détails au XIXe Bulletin du Comité, publié en mars 1884.

la fois moins onéreux pour ceux qui les donnent, et plus prompts et plus efficaces pour ceux qui les reçoivent.

Le système dont nous avons essayé de donner l'idée peut paraître fort simple en théorie, mais dans la pratique il faut avoir pris part au gigantesque travail de contrôle du nombre des visites et de concentration des comptes de chaque Société, répété tous les six mois, pour se faire une idée exacte des difficultés que l'application comportait et qu'il a fallu vaincre.

La tâche n'est pas moindre quand il s'agit de rémunérer les pharmaciens dont les mémoires, chaque semestre, s'élèvent au nombre de cinq à six cents.

Les médicaments sont taxés à un prix un peu supérieur au tarif officiel du Bureau de bienfaisance, soit 20 ou 25 % sur les prix courants payés par le public. Cette réduction se justifie par l'importance des fournitures et la certitude du paiement.

Les mémoires fournis par semestre, avec ordonnances à l'appui, sont vérifiés par le bureau du Syndicat des pharmaciens, lequel délègue un membre à cet effet pour chacun des six arrondissements. A chaque semestre, le contrôle est fait par un nouveau choix de vérificateurs, afin de prévenir tout soupçon de collusion. Enfin, la Chambre syndicale des pharmaciens tranche les différends qui pourraient surgir entre les Sociétés et les officines.

Tel est, en quelques mots, le mécanisme accepté déjà par près de 80 Sociétés, et dont, nous aimons à le répéter, l'organisation est due à l'initiative première de M. Louis Guillard, nommé dès 1871 président du Comité.

Nous voudrions citer tous les vaillants auxiliaires qui l'ont alors secondé et ceux qui, après lui, ont contribué à développer et à perfectionner dans ses mille détails ce système à la fois si simple et si compliqué. Ne pouvant les signaler tous,

nous ferons exception pour l'un des plus modestes et des plus méritants, M. Pinet, président de la 199e Société (papetiers et régleurs), qui, avec un désintéressement et un dévoûment extraordinaires depuis 1871, a concentré en ses mains et contrôlé chaque semestre tous les éléments de cette formidable comptabilité.

Nous ne dissimulerons pas que quelques désaccords ne se soient élevés et ne puissent survenir encore entre le Comité et les médecins adhérents; mais ceux-ci ont institué un bureau qui, réuni à celui du Comité, forme comme un syndicat spécial où les sentiments de loyauté, d'équité et de conciliation parviendront toujours, nous l'espérons, à dissiper les moindres malentendus.

Ainsi a été résolu par un système qui fait honneur à notre ville et qui a pu ailleurs servir de modèle, le problème difficile et compliqué de l'organisation des secours médicaux et pharmaceutiques dans les Sociétés de secours mutuels des grandes villes.

Si nous supposons, ce qui n'est pas invraisemblable, que, peu à peu, les 230 Associations lyonnaises viennent à y recourir, ce sera un contingent de plus de 30,000 sociétaires qui composera une clientèle assurée et sans aucun mécompte pour les médecins adhérents au service.

Il y aurait alors à faire d'utiles constatations et des travaux de statistique qui faciliteraient les observations, soit sur les maladies régnantes, soit sur les conditions d'hygiène générale ou celles plus particulières à certaines professions.

Telle est, en définitive, dans le présent et dans ses développements possibles, l'institution à laquelle se rattache le souvenir de M. Louis Guillard, qui, après une réélection bien méritée a eu, pendant la durée de deux années, plus tard portée à quatre ans, comme successeurs dans la présidence du Comité, les Présidents des 112e, 110e, 139e et 199e Sociétés (MM. Rougier, Duquaire, Bleton et Pinet).

Nous devons mentionner en passant l'étude ou la solution de diverses questions complémentaires concernant les visites de nuit, les consultations exceptionnelles, les opérations chirurgicales, les conditions de réception, en certains cas, des sociétaires dans les lits payants des hôpitaux, l'extension de l'admission des femmes et des enfants dans les Sociétés de secours mutuels, la permutation des membres d'une Société dans une autre, les secours aux orphelins, les logements ouvriers, etc. Sur toutes ces questions, les Bulletins ou Comptes-rendus, au nombre déjà de dix-neuf, publiés par le Comité, renferment des recherches et des observations précieuses qui pourraient, avec le temps, aboutir à des solutions pratiques.

Les vieillards et les incurables devaient, en même temps que les malades, éveiller l'attention du Comité. Appelé à sa présidence après M. Guillard, nous reçûmes la tâche d'éclairer les Sociétés adhérentes en écrivant sur la question des retraites pour la vieillesse, au nom d'une Commission spéciale, une sorte de monographie (1) ensuite de laquelle ont été élaborés les statuts d'une création particulière dont l'application a été due, pour la plus grande partie, à MM. Bleton, notre successeur comme président, et Dauvergne, membre de la Société des comptables et employés.

Cette création est celle de la *Caisse générale des retraites pour les membres des Sociétés de secours mutuels*, et qui a réuni, dès le principe, deux cents fondateurs. Pour en donner ici un aperçu, il faudrait, ce qui dépasserait le cadre de cette notice, reproduire les traits principaux d'une conférence dont nous fûmes chargé et qui eut pour but d'exposer

(1) *Les Invalides du travail à Lyon, vieillards et incurables.* In-8°, Lyon, 70 pages, Mougin-Rusand, 1875.

à plus de deux cents auditeurs réunis (le 27 février 1881) dans la salle de la Bourse, le mécanisme et les avantages de cette institution nouvelle.

Nous nous bornerons à dire que, sans écarter l'idée des maisons de retraite pour les vieillards célibataires ou isolés, sans méconnaître pour ceux en plus grand nombre qui sont dans leur famille, l'utilité des secours que les Sociétés leur allouent sur leurs propres fonds et les avantages offerts à l'épargne individuelle par la Caisse de retraites fondée par l'État en 1850 (et que nous n'avons jamais cessé de préconiser), il nous était apparu qu'une institution lyonnaise spéciale, créée sur les bases de l'assurance mutuelle d'après des tables de mortalité très précises, avait sa raison d'être pour réussir.

Nous avons rejeté comme inapplicables au personnel de nos Sociétés les conditions des associations du baron Taylor; notre projet emprunté en partie à l'*Union fraternelle* fondée à Paris en 1849 (et qui arrive aujourd'hui à servir des pensions de 1,200 fr.), après avoir eu l'honneur d'être examiné et utilement critiqué par les ministres de l'intérieur et des finances, et M. le Directeur de la Caisse des dépôts et consignations, a été définitivement établi sur les tables dressées par un éminent calculateur que nous avons déjà cité, M. Dauvergne, l'un des membres du Comité.

Cette institution sera-t-elle reconnue comme établissement d'utilité publique, conformément à la loi du 15 juillet 1850? La demande en a été faite, et l'instruction dont elle est l'objet aurait déjà abouti si notre législation comportait l'existence d'un *chief general registrar* chargé comme en Angleterre, de contrôler avec celérité, d'après les barêmes établis par le corps des actuaires, les institutions d'assurances dues à l'initiative privée.

Les projets de loi actuellement soumis aux Chambres sur

la Caisse générale de retraites de l'État peuvent expliquer la réserve actuelle du gouvernement vis-à-vis de toute institution d'initiative privée. Les créations en vue des vieillards et des incurables fournissent un sujet d'étude qu'il serait en tout cas prématuré d'aborder ici et sur lequel le Comité général des Sociétés lyonnaises aura à se prononcer ultérieurement.

Bien d'autres questions sollicitent encore l'attention de ceux qui se préoccupent des progrès de l'assistance mutuelle, et c'est souvent aux enseignements puisés en pays étrangers qu'il faut demander des solutions.

C'est dans cette conviction que le Comité général des Sociétés lyonnaises a envoyé au premier Congrès international des institutions de prévoyance, tenu à Paris en juillet 1878, deux délégués, dont l'un d'eux, M. Victor Duquaire, résumant les travaux du Congrès dans un rapport substantiel, a fourni à nos Sociétés lyonnaises, sur divers points, de précieuses indications.

Mais des problèmes spéciaux se rattachant au *régime légal* des Sociétés allaient s'imposer avec plus d'urgence à l'examen du Comité lyonnais.

La législation de 1850 et 1856 sur les Sociétés de secours mutuels a paru devoir être modifiée.

La Chambre des députés s'est vue successivement saisie : 1° de trois propositions de loi émanant de MM. Guyot, sénateur du Rhône; Nadaud, Maze et Waldeck-Rousseau, députés, et 2° de deux projets de loi déposés en 1881 par les ministres des finances et de l'intérieur. Il pouvait en résulter une transformation profonde des conditions d'existence des Sociétés mutuelles et du mécanisme des pensions de retraite. Les mesures proposées venant de sources diverses étaient confuses, contradictoires, quelques-unes absolument

inspirées par le socialisme, d'autres empreintes de vues politiques et de nature à porter atteinte à l'indépendance des Sociétés.

Le Comité général lyonnais ne pouvait se désintéresser d'un conflit de principes et de calculs où se jouerait en quelque sorte l'avenir des institutions de mutualité. Recueillir ces divers projets, les étudier, provoquer des éclaircissements dans une réunion à laquelle seraient convoqués les sénateurs et députés du Rhône, obtenir de l'auteur d'une des propositions, M. Maze, député de Seine-et-Oise, une conférence à Lyon, réunir les documents sur toutes les questions en discussion, formuler enfin des conclusions pratiques et les adresser à la Chambre des députés, telle a été, en quelques mots, la part considérable qu'a prise le Comité lyonnais à l'œuvre du législateur, et ce n'est que justice de dire que si M. Bleton, qui le présidait alors, a été secondé dans cette tâche, c'est lui qui y a apporté le plus de dévoûment et d'activité (1).

Mais à cette étude cependant si vaste ne devait pas se borner l'action du Comité : Paris avait réuni en juin 1881, dans les salles de la Sorbonne, un Congrès régional des Sociétés de secours mutuels de trois départements (Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise), sous la présidence de M. de Heredia. Lyon ne devait-il pas y être représenté ? Il le fut, en effet, par trois délégués : MM. Bleton, Pinet et Duquaire, qui siégèrent dans trois Commissions spéciales du Congrès. Ils en rapportèrent sur tous ses travaux un rapport

(1) Un devoir de reconnaissance s'impose aussi aux Sociétés lyonnaises envers M. Hippolyte Maze, député de Seine-et-Oise, qui, à trois reprises, est venu à Lyon étudier les questions de mutualité, recueillir avec autant de zèle que de courtoisie les observations des Présidents, leur exposer les nouveaux projets de loi, et qui a conservé d'étroites et cordiales relations avec le Comité général.

très complet qui fut imprimé, distribué et mis à l'étude dans le Comité lyonnais.

Cependant, en présence du socialisme partout renaissant, des sourdes agitations et des besoins réels qui tourmentent les masses, les questions d'épargne et de prévoyance ont pris une nouvelle et si large importance, que, de toutes parts, les hommes d'État et les économistes ont reconnu l'urgente nécessité de se réunir pour en étudier en commun les solutions scientifiques et vraiment pratiques.

Un second Congrès international, appelé à continuer l'œuvre de celui de 1878, a donc été convoqué à Paris en 1883, sous la présidence de M. Léon Say. Le Comité général des Sociétés de secours mutuels du Rhône n'a pas manqué de s'y faire représenter par son président, M. Bleton, dont l'intelligente activité a été telle, que, le 30 juillet 1883, dans une réunion que nous avions l'honneur de présider au Palais-de-la-Bourse et à laquelle avaient été convoqués les Présidents de toutes les Sociétés lyonnaises et les membres de la Société d'économie politique, nous avons pu entendre un résumé, aujourd'hui imprimé, où se trouvent fidèlement analysés tous les discours et rapports des délégués français et étrangers entendus au Congrès de Paris.

Lyon a été ainsi mis en situation d'étudier sur l'heure tout ce que la France, l'Italie, la Suède, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique ont formulé, par l'organe de leurs publicistes, hommes d'État et économistes les plus autorisés, sur les Caisses d'épargne, les institutions d'assurances, de secours mutuels et de retraites, et les unions de production et de consommation et de crédit populaire.

C'est que, en effet, le temps presse, et il importe qu'à Lyon, comme dans tous les grands centres, aucun de ceux qui s'intéressent à ces questions vitales ne restent inexpérimentés et désarmés en face des préjugés, des passions mauvaises, ou pis encore, de l'inertie ou de la dangereuse docilité des masses.

Bientôt, d'ailleurs, le Sénat délibérera sur les propositions de loi concernant les Sociétés de secours mutuels, et la Chambre des députés sur la réorganisation de la Caisse nationale de retraites, qui encourt le double reproche d'être inefficace, en même temps qu'elle obère le Trésor public.

L'opinion publique, bien plus éveillée par les problèmes de politique pure ou de grand intérêt commercial que par ces questions d'intérêt populaire, que l'on considère trop souvent comme secondaires, demande à être éclairée. Le législateur lui-même a besoin aussi d'aborder ces questions ardues avec calme et dans un ordre d'idées à la fois scientifique et pratique, c'est-à-dire appuyées sur des faits.

Cette conviction a déterminé le Comité général des Sociétés de secours mutuels du Rhône à provoquer la réunion d'un Congrès national à Lyon. Ce Congrès s'est réuni du 5 au 9 septembre 1883. Ce qui été a exposé, discuté et résolu dans les Commissions particulières et les séances publiques offre la matière d'une étude que nous nous proposons de faire après la publication des procès-verbaux de ses diverses réunions et le vote prochain des projets de loi qui y ont été étudiés.

Il nous suffit d'avoir, dans ce rapide exposé, fait connaître les efforts tentés à Lyon jusqu'en 1884 par des hommes appartenant à des associations et à des professions diverses qui se sont réunis dans le désir commun de consacrer leurs forces et leur intelligence au développement rationnel et pacifique des institutions de prévoyance.

Ce qui caractérise jusqu'à ce jour les travaux du Comité général des Sociétés de secours mutuels du Rhône, c'est que, malgré des divergences inévitables d'opinion de ses membres sur le terrain politique ou religieux, rien n'en est apparu dans ses réunions privées ou publiques. Les Bulletins qu'il a publiés de 1871 à 1884, les questionnaires qu'il a adressés à toutes les Sociétés de Lyon, et même du département, té-

moignent d'un esprit constant de haute impartialité et d'une inébranlable volonté d'arriver à améliorer le sort de ceux qui doivent leur existence au travail, en leur fournissant des moyens d'épargne, et surtout d'efficaces combinaisons d'assurances contre les atteintes de la maladie et de la vieillesse.

Le vœu que nous formulons, en terminant cette notice sur le Comité général des Sociétés de secours mutuels du Rhône, due uniquement à l'initiative privée, c'est que son utilité soit de jour en jour mieux comprise, et qu'un nombre croissant d'adhésions vienne étendre son influence et ses moyens d'action.

CONCOURS

POUR LES

PRIX LOMBARD DE BUFFIÈRES

RAPPORT LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 23 décembre 1884

PAR

Léon ROUX

Avocat à la Cour d'appel de Lyon.

MESSIEURS,

En nous donnant la mission de récompenser ceux qui consacrent leur vie à l'instruction et à l'éducation des enfants du peuple, M. Lombard de Buffières a rendu un double service à son pays.

Il s'est proposé, d'abord, de venir en aide à ceux qui sont du parti de l'espérance. Le nombre est grand, aujourd'hui, de ces découragés, qui s'érigent en juges sévères de leur époque et de leur pays, et vont répétant que tout est perdu, peut-être pour se dispenser eux-mêmes de travailler et d'agir. Quelle réponse aux pessimistes, que le spectacle de tant d'œuvres de charité placé sous leurs yeux! En vérité, ne parvînt-on à guérir que quelques-uns de ces misanthropes, on aurait bien employé son temps.

Mais le généreux fondateur des prix que nous allons décerner a voulu atteindre un but plus élevé. Il a compté sur la

contagion du bon exemple. Proclamer tout ce que l'esprit de sacrifice et de dévoûment peut pour le soulagement de la misère, n'est-ce pas le moyen de réveiller les âmes endormies? Et, à dire publiquement ce que des hommes de cœur font pour la cause des déshérités, dût leur modestie en souffrir, n'a-t-on pas quelque chance de leur donner des imitateurs?

Pénétrés de la pensée qui a inspiré M. Lombard de Buffières, nous avons, l'année dernière, ouvert un concours sur la question des meilleures méthodes pédagogiques; et, fidèles au programme qu'il nous avait tracé, nous avons récompensé ceux qui ont le mieux indiqué la route à suivre pour *apprendre aux enfants à remplir leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes et envers le prochain* (1). L'an passé, nos prix s'adressaient aux doctrines; cette année, nous les décernons aux actes. Après avoir honoré ceux qui ont le mieux dit, nous récompensons ceux qui ont fait le mieux. Rien ne semble plus logique.

Mais jugez de notre embarras, lorsqu'il s'est agi de faire un choix entre tant de talents, de mérites, disons mieux, de vertus, signalés à notre attention. Ne jetez qu'un coup d'œil sur ce vaste champ de la misère, que les hommes de bien défrichent sans relâche, vous serez étonnés du nombre des travailleurs et de la richesse de la moisson. Il fallait cependant choisir. Il nous a paru sage de faire passer les œuvres avant les ouvriers. Que ceux-ci se rassurent; leur tour viendra, et ils ne perdront rien pour attendre.

Parmi les œuvres elles-mêmes qui se proposent d'incul-

(1) « Les revenus de la fondation, dit expressément l'acte qui la cons-« titue, seront employés de façon à développer dans l'enfance le respect « et l'observation de ses devoirs *envers Dieu, envers soi-même et envers « le prochain*, et à encourager tout ce qui pourrait tendre à faciliter et à « accroître ce développement. »

quer à l'enfant les nobles sentiments dont je parlais tout à l'heure, le choix était difficile. Lyon ne compte plus les monuments de sa charité. A chaque pas qu'on fait dans les rues de notre cité, le regard s'arrête ému sur une maison qui abrite quelque misère. Ici, c'est un asile; là, un orphelinat; plus loin, une providence. Je n'exagère rien en disant : Autant d'infortunes, autant d'œuvres pour les soulager. Pour être juste, il faudrait les nommer toutes. Combien nous eussions été heureux de faire participer aux libéralités de M. Lombard de Buffières toutes celles qui remplissent si bien son programme ! Obligés, à notre grand regret, de nous restreindre, nous en avons choisi deux, laissant aux autres, pour aujourd'hui, le témoignage de la reconnaissance publique. Après tout, n'est-ce pas, ici-bas, la meilleure des récompenses ?

La première de ces œuvres est la Société d'instruction primaire du Rhône. Créée le 23 novembre 1828, elle a 56 ans d'existence. Quel était le but de ses fondateurs ? A cette époque il n'y avait, à Lyon, que des écoles congréganistes. Avaient-ils la pensée de les remplacer ? Espéraient-ils les voir succomber dans une lutte inégale ? Pas le moins du monde. Les administrateurs de la Société n'ont jamais perdu une occasion de protester contre cet injuste soupçon. Adversaires du monopole, de quelque côté qu'il vînt, ils proclamaient avant tout, en matière d'enseignement, le droit de la famille, droit, disait si bien le rapporteur de la loi du 23 mars 1850, « que les lois reconnaissent, mais qu'elles ne créent pas, et « qui survit dans la conscience publique quand elles lui refu- « sent leur sanction ; droit qui exige que le choix des familles « puisse s'exercer librement, non seulement sur les person- « nes, mais sur les méthodes et les doctrines » (1).

(1) Dalloz, *Recueil période.*, 1850, 4, p. 34.

Ce que voulaient, je le répète, les fondateurs de la Société nouvelle, ce n'était ni la guerre, cette guerre implacable que nous connaissons, dans laquelle on cherche à écraser son adversaire, ni la rivalité mesquine et jalouse, dont les résultats sont toujours stériles ; mais la lutte pacifique, la concurrence loyale et féconde. Ils étaient convaincus que « le sentiment de l'émulation communique aux institutions, comme « aux individus, le besoin de faire mieux, de se perfectionner « continuellement soi-même » (1). Et, en effet, avec le stimulant de l'émulation, le niveau des études s'élève ; sans lui, il s'abaisse. Le progrès est à ce prix.

Messieurs, pour bien comprendre la pensée de ceux qui ont établi la Société d'instruction primaire du Rhône, pour apprécier le service qu'ils ont voulu rendre à leurs concitoyens, il faut se reporter à cinquante ans en arrière. Les hommes de cette époque n'étaient pas exempts de préjugés. Sans doute, ils étaient les premiers à reconnaître le bienfait de l'éducation chrétienne. Ils savaient bien que « prétendre « plier un enfant au joug de la discipline et de l'obéissance, « créer en lui un principe d'énergie qui le fasse résister à ses « passions, accepter volontairement la loi du travail et du « devoir, contracter les habitudes de l'ordre et de la régula« rité, et ne pas demander cette force à la religion, c'est ten« ter une œuvre impossible » (2).

Mais d'aucuns pensaient que, pour atteindre ce résultat, il n'était pas nécessaire de se jeter dans les bras des congréganistes. Les congréganistes, faut-il le dire, leur faisaient peur. La vue de ces religieux, tout vêtus de noir, inspirait aux hommes de 1830 je ne sais quelle méfiance, quelle crainte

(1) Dalloz, *Recueil période.* 1850, 4, p. 34.
(2) Paroles du rapporteur de la loi du 15 mars 1850 (Dalloz, *eod. loc.*).

qui, à coup sûr, n'était pas le commencement de la sagesse. Affaire de costume, direz-vous ? Grosse affaire, répondrai-je, chez le peuple le plus spirituel du monde dont le législateur, il n'y a pas si longtemps, prescrivait au clergé de s'habiller à la française (1).

En réalité, les braves gens dont je parle auraient dû voir qu'entre eux et les congréganistes il n'y avait que l'épaisseur d'un vêtement. Ils ne remarquaient pas que sous l'humble habit de ces Religieux il y a souvent des natures d'élite, éprises de toutes les causes généreuses, des cœurs vaillants qui battent pour la France, et répondent sans hésitation à son appel, qu'il s'agisse de secourir les blessés sur un champ de bataille, ou de s'asseoir au chevet des cholériques sous le toit périlleux d'un hôpital.

Persuadés qu'il fallait compter avec les préjugés de leurs contemporains, préjugés qui même aujourd'hui n'ont pas complètement disparu, plusieurs de nos concitoyens eurent l'idée de créer une Société laïque d'instruction, avec des maîtres et des maîtresses laïques, offrant un terrain neutre aux cultes reconnus, mais gardant, sans en rien retrancher, ces croyances fondamentales dont nos pères nous ont transmis le dépôt, et qui sont à vrai dire le patrimoine inaliénable du genre humain (2).

(1) Article 43 de la loi du 18 germinal an X, abrogé plus tard par le décret du 17 nivôse an XII.

(2) Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le règlement des écoles primaires de la Société.

L'art. 1er porte que : « Le principal devoir de l'instituteur est de donner aux enfants une éducation morale et religieuse, et de graver profondément dans leurs âmes le sentiment de ce qu'ils doivent à Dieu, à leurs parents, au chef de l'État et à leurs semblables. »

« Il doit, dit l'art. 2, instruire par ses exemples, comme par ses leçons. »

« Le mobilier de l'école, dit l'art. 8, outre les tables, bancs, chaises,

Jusqu'en 1870, pendant plus de quarante ans, la Société a été prospère, si prospère que, d'une seule école ouverte en 1828 à 85 enfants, elle était parvenue en 1851 à en établir 37 avec 6,260 élèves. Dès l'année 1831, la ville et le département avaient reconnu ses services en lui accordant d'importantes subventions. Et le 10 décembre 1852 le préfet du Rhône prenait, dans les termes les plus flatteurs, un arrêté lui confiant toutes les écoles de la Guillotière, de Vaise et de la Croix-Rousse, qui venaient d'être réunies à la ville de Lyon (1).

Tel fut le développement de l'œuvre, qu'en 1870, année de

estrades, bureaux, armoires, tableaux, comprendra un crucifix, une statue de la sainte Vierge dans les écoles de filles, etc. »

Aux termes de l'art. 19 : « L'instruction religieuse comprendra la récitation du catéchisme et de l'histoire de l'ancien et du nouveau testament.

« Il y aura une leçon de catéchisme chaque jour, même pour les élèves qui auront fait leur première communion.

« L'instituteur se conformera, pour cette partie essentielle de son enseignement, aux instructions des ministres de chaque culte. »

L'art. 32 dit : « Les classes commenceront et finiront par les prières qui sont portées au catéchisme diocésain. »

Enfin, aux termes de l'article 33 : « Les dimanches et fêtes consacrées, les élèves seront conduits aux offices, à la place désignée par le curé de la paroisse.

« Dans les écoles qui n'appartiennent pas au culte catholique, les exercices religieux auront lieu suivant les règlements ou les usages adoptés par les consistoires ou les ministres de la religion.

« Toutes les fois que la présence des élèves sera nécessaire à l'église, pour les catéchismes, et principalement à l'époque de la première communion, l'instituteur devra les y conduire.

« Il veillera particulièrement à la bonne tenue des élèves pendant les prières et les exercices religieux. »

(1) « Considérant, dit le préfet, que les écoles primaires publiques, « fondées et entretenues à Lyon par la Société d'instruction primaire, « avec ses propres ressources et les subventions de la ville, se font remar- « quer par leur bonne direction, leur discipline et les progrès de leur « enseignement; que, pour mettre au même niveau les écoles primaires « laïques établies dans les anciennes communes suburbaines, il est « nécessaire de les confier également aux soins de la Société d'instruction « primaire... »

son apogée, elle possédait 80 établissements divers comprenant : écoles élémentaires et écoles supérieures de garçons et de filles, classes d'adultes, cours normal d'institutrices, cours spéciaux de dessin, de comptabilité commerciale, de chimie appliquée à la teinture, d'horticulture pratique, de langues vivantes, de musique, de gymnastique, etc. Elle donnait l'instruction à environ 12,000 élèves.

En 1871, la Société s'est vu tout à coup retirer les subventions qui l'avaient faite si grande et si prospère. Quel était donc son crime ? Est-ce qu'elle n'était plus à la hauteur de sa mission ? Mais alors, comme aujourd'hui, il n'y avait qu'une voix sur l'excellence de ses méthodes, le savoir et l'expérience de ses maîtres, les succès de son enseignement. Pouvait-on dire qu'elle manquait d'initiative ? L'initiative ! mais c'était l'un de ses principaux mérites. On lui devait la première école d'adultes qui ait existé en France. C'était elle qui avait établi la première caisse d'épargne scolaire. Ses adversaires, tout en la critiquant, se sont empressés de l'imiter ; ils ont multiplié les caisses d'épargne dans les écoles. Je les en félicite, car on ne saurait commencer trop tôt à enseigner l'épargne à l'ouvrier. Le jour où il devient capitaliste, fût-ce le plus modeste des capitalistes, il est gagné sans retour à la cause de l'ordre et de la paix sociale.

Pouvait-on lui reprocher de donner l'instruction morale et religieuse à ses élèves ? Mais la loi organisatrice du 28 juin 1833 (1) et la loi du 15 mars 1850 (2), alors en pleine

(1) Loi du 28 juin 1833, art. 1er : « L'instruction primaire élémentaire « comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse. » (Dalloz, « *Rec. période.* 1833, 3, 69).

(2) Loi du 15 mars 1850, art. 23 : « L'enseignement primaire com- « prend l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élé- « ments de la langue française, etc. » (Dalloz, 1850).

vigueur, plaçaient cette instruction en tête du programme de l'enseignement primaire. Si la Société l'avait exclu du sien, elle aurait manqué à son premier devoir, qui était de respecter la loi.

Quelle est donc la cause de l'ostracisme inattendu qui a brusquement frappé la Société après la révolution du 4 septembre 1870 ? Placez-vous, m'a-t-on dit, sur le terrain de la politique, vous n'aurez pas de peine à la découvrir. Pour ma part, je me garderai bien de m'y aventurer. Par tradition, et aussi par goût, l'Académie ne fait pas de politique. Grâce à Dieu, Messieurs, la Politique, cette importune, qui se glisse aujourd'hui partout, qui poursuit, obsède, étreint tout le monde, a bien voulu, jusqu'à présent, s'arrêter sur le seuil de notre enceinte. Ce n'est pas moi qui lui en ouvrirai la porte, trop heureux que je suis de trouver ici un petit coin privilégié, une atmosphère paisible et sereine où l'on échappe à ses atteintes.

Privés de toute subvention, réduits aux ressources nécessairement variables qu'on puise dans la charité privée, les administrateurs de la Société ne se sont pas découragés. En 1878 ils conservaient encore 8 établissements avec un nombre de 900 élèves. Malheureusement leur œuvre a subi le contre-coup de la crise financière qui a éclaté il y a quelque temps dans notre ville. Les souscriptions ont diminué, et il a fallu, l'année dernière, se résigner à fermer le cours normal d'institutrices. Aujourd'hui la Société ne possède plus qu'une école élémentaire de garçons rue de Cuire, à la Croix-Rousse, qui est au grand complet et reçoit 220 élèves. Je l'ai visitée, et je suis heureux de rendre hommage à la bonne tenue des enfants, au zèle et au savoir de ceux qui les instruisent. C'est ainsi que de ce vaste et imposant édifice, élevé par la générosité de nos concitoyens, et qui a coûté un demi siècle de labeurs, il ne reste plus, s'il m'est permis de parler ainsi, qu'une

colonne. Mais elle est debout, intacte, respectée ; et il semble qu'en rappelant un passé glorieux, elle présage un avenir réparateur. Viennent de nombreux ouvriers, l'édifice peut se reconstruire encore. En attendant ces jours meilleurs, l'Académie décerne à la Société un prix de 2,000 fr.

Je disais tout à l'heure que nous nous étions imposé la règle de ne couronner cette année que les œuvres. Toutefois une exception nous a paru nécessaire.

Pouvions-nous, dans la distribution de nos récompenses, séparer en quelque sorte de la Société d'instruction primaire les personnes dont la vie a été étroitement unie à la sienne, qui lui ont donné leur temps, leurs soins, quelquefois leur santé ? Nous ne l'avons pas pensé. Après avoir été à la peine, elles devaient être à l'honneur. Nous couronnons donc trois institutrices qui enseignaient encore l'an passé, et dont l'une porte dignement un nom cher à l'Académie. M^lle^ Coly, qui a trente ans de services dans la Société, reçoit un prix de 500 fr. ; M^lles^ Heinrich et Vialla, qui en comptent dix-neuf, reçoivent chacune un prix de 400 fr.

Nous ne récompensons, comme vous le voyez, que des institutrices. Ne croyez pas que ce soit de notre part un acte de galanterie. Non, c'est un acte de justice. Si méritants que soient les maîtres qui ont appartenu ou appartiennent encore à la Société, ils n'ont pas des services aussi longs que ceux des maîtresses éminentes dont je viens de parler. Presque tous, du reste, sont entrés dans les écoles publiques de la ville, et nous pourrons les retrouver plus tard.

Enfin, le Conseil d'administration reçoit la récompense qui lui est dûe dans la personne de son président, M. Octave Mathevon, avocat à la Cour d'appel de Lyon. J'avais bien envie de vous parler de celui auquel m'attachent depuis plus de trente ans les liens de la meilleure confraternité. Je voulais vous montrer tout ce qu'il a fait pour sa chère Société de l'instruction

primaire, depuis dix ans qu'il est à sa tête. Mais, si je faisais publiquement ici son éloge, je serais sûr de me brouiller avec lui. Je me garderai donc bien de dire tout haut, sauf à me dédommager tout bas, en quelle estime le tiennent ses concitoyens. Son œuvre au surplus, car à plusieurs points de vue c'est bien la sienne, le loue beaucoup mieux que ne pourraient le faire les plus éloquentes paroles. L'Académie lui décerne une médaille d'honneur.

La seconde œuvre récompensée est la Maison de charité des petits garçons d'Oullins.

Messieurs, de toutes les infortunes la plus touchante, la plus digne d'intérêt, est celle qui est imméritée. Quand l'homme est victime de sa propre faute, quand il peut se dire qu'il est pour quelque chose dans le coup qui le frappe, sans doute nous lui devons encore notre pitié, mais nous avons le droit de la mesurer à l'étendue de sa responsabilité. Si, au contraire, il a été impuissant à conjurer le malheur qui l'accable, rien ne vient arrêter l'élan de nos cœurs, et nous donnons un libre cours à notre générosité. Or, parmi ces victimes innocentes, je n'en connais pas de plus digne de compassion que l'orphelin. Entrez un instant avec moi sous le toit de cet artisan qui préfère les joies saines de la famille aux distractions souvent dangereuses du dehors. Le jour, il est au travail; mais, le soir venu, il s'empresse de regagner sa demeure; il retrouve sa femme, et les caresses de ses enfants lui font oublier le poids de son dur labeur. Le bonheur est là; car il n'est pas toujours le compagnon de la richesse. Tout à coup l'orage éclate; la tempête vient assaillir l'humble foyer. Le père est atteint d'un mal subit; il est obligé de s'aliter; il succombe après quelques jours de maladie. Et la mère, qui s'est épuisée au chevet de son époux, ne tarde pas à le suivre dans la tombe. La mort n'épargne que les enfants. Que vont devenir les pauvres petits? Qui prendra soin désormais de

ces frêles et délicates créatures ? Hier, le père leur apportait leur pain ; la mère les berçait sur ses genoux, et son sourire suffisait pour sécher leurs larmes. Aujourd'hui, c'est le deuil et la misère dans cette maison dévastée. Peut-on concevoir une plus grande infortune ?

Eh bien ! pendant qu'une certaine école nous conseille de ne pas trop nous en émouvoir, la lutte pour l'existence étant, à l'entendre, la loi de ce monde, et les faibles devant toujours céder la place aux forts, l'Église catholique poursuit son œuvre, et elle prend ces petits orphelins sous son égide. C'est à son inspiration, en effet, qu'on doit la fondation de la Maison d'Oullins. En 1848, quelques-uns de nos concitoyens, touchés de la profonde détresse dans laquelle la mort de l'ouvrier plonge ses enfants, eurent la généreuse pensée de leur offrir un asile. Mais les événements de l'époque ne permirent d'ouvrir le nouvel établissement de charité qu'en 1851. La direction en fut confiée aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Il ne compta d'abord que douze enfants. Commencement bien modeste assurément ; mais n'est-ce pas celui de toutes les œuvres de la charité chrétienne ? Puis le grain de sénevé s'est développé ; l'arbre a grandi, et à l'heure où je parle quatre-vingt-six enfants trouvent là un abri contre le vice et la misère. Combien en sont déjà sortis qui, aujourd'hui, chefs d'atelier, pères de famille, donnent partout le meilleur exemple !

Messieurs, nulle part le sage précepte, *mens sana in corpore sano*, n'est mieux appliqué qu'à Oullins. N'y cherchez pas la magnificence qui s'étale dans certains édifices de construction récente, vous ne la trouverez pas ; mais vous aurez la satisfaction d'y voir tout ce qu'exige l'hygiène la mieux entendue. On n'y connait d'autre luxe que celui de la propreté, si c'en est un ; luxe, en tous cas, qui ne coûte pas si cher que l'autre ; car c'est la bonne volonté qui en fait les frais.

Les salles d'étude, les dortoirs, le réfectoire, sont vastes,

élevés, pleins d'air et de lumière. Un grand clos, d'où la vue s'étend sur de riants coteaux, complète cet ensemble. C'est là que les enfants prennent leurs ébats. A peine l'heure de la récréation a-t-elle sonné, qu'on y voit se précipiter, toute joyeuse, la petite troupe enfantine, je ne dirai pas le petit bataillon; car le mot pourrait faire naître une équivoque. Soyez bien convaincus que les Sœurs n'ont aucune pensée belliqueuse, et qu'elles ne songent point à faire des guerriers de leurs jeunes pensionnaires.

Les enfants se partagent en trois classes, suivant leur âge, qui va de trois à treize ans. Toutefois il y a, pour les plus méritants, une division supérieure, où l'on a le privilège de rester jusqu'à dix-sept ans. C'est celle des jardiniers. Qu'on ne vienne plus nous dire que ceux qui se livrent à la culture des champs exercent une profession ingrate. Il faut bien qu'elle rende heureux aujourd'hui, comme au temps de Virgile; car il n'est pas d'efforts qu'on ne fasse à Oullins pour être élevé au rang de jardinier.

Ai-je besoin d'ajouter que l'ordre le plus parfait règne dans l'établissement? Équilibrer un budget, nous le savons, n'est pas chose facile. Eh bien! ce fameux équilibre, qui cause ailleurs tant de soucis, s'obtient à Oullins, non pas sur le papier, ce serait trop commode, mais dans la modeste caisse de l'économe. Aussi que d'efforts, d'épargnes, de privations personnelles les Sœurs s'imposent afin d'arriver à ce résultat! Elles ont les combinaisons les plus ingénieuses pour augmenter les recettes, et il n'y a pas d'état qu'elles n'apprennent pour éviter une dépense à la maison. Quand on pense que plusieurs d'entre elles, nées au sein de l'opulence, joignant aux attraits de la jeunesse les charmes de l'éducation la plus distinguée, se font ainsi les servantes obscures et ignorées du pauvre, on est saisi d'admiration et de respect; et l'on ne peut s'empêcher de dire, avec un des maîtres du théâtre con-

temporain, parlant ces jours derniers à l'Académie française : « Il n'y a que la foi qui puisse expliquer la charité (1). »

Avant tout, les Sœurs s'occupent des enfants. Sans doute, elles ne négligent rien pour les instruire. C'est merveille de voir ces bambins experts déjà en écriture et en calcul. Mais là n'est, pour les dignes institutrices, que la moindre partie de leur tâche. Elles savent bien qu'avec l'instruction seule, cet enfant, devenu homme, obligé de gagner sa vie, sera mal armé pour les luttes qui l'attendent. Viennent les jours sombres de la maladie ou du chômage, l'histoire et la géographie, qu'on lui aura longuement enseignées, jetteront peu de lumière sur sa route ; et, possédât-il à fond les mathématiques, l'algèbre et la géométrie, ces sciences, si nécessaires qu'elles soient pour résoudre d'importants problèmes, ne lui seront d'aucun secours pour la solution du problème, autrement important et redoutable, de sa destinée. Le meilleur moyen de lui épargner de douloureux mécomptes, c'est de lui donner une éducation chrétienne. Voilà pourquoi elle occupe la première place dans le programme de la Maison d'Oullins. C'est à former le cœur, à le détourner du mal, à l'élever vers Dieu qu'on s'applique ; et l'on croirait n'avoir rien fait, si l'enfant en sortait sans emporter, enracinées au plus profond de l'âme, ces croyances religieuses qui le rendront patient et fort dans les épreuves de la vie.

La sollicitude des Sœurs s'étend à tous ; mais ce sont les plus petits qui ont la meilleure part de leur tendresse. Suivez-moi, je vous prie, dans cet asile béni de la Providence. Quelle est cette femme vénérable qui tient un enfant de trois ans sur ses genoux ? C'est la Supérieure de la maison. L'âge a déjà creusé des rides sur son front ; mais il n'a pas refroidi son

(1) Rapport de M. Pailleron sur les prix de vertu.

cœur. Il y règne une perpétuelle jeunesse qui se retrempe incessamment aux sources vives de la foi. La voyez-vous penchée sur ce petit être, lui faisant comme un rempart de ses bras, le couvrant de ses plus doux regards, lui souriant d'un sourire vraiment céleste ! Ah ! on a bien raison de l'appeler la Mère ; car, à la lettre, cet orphelin a trouvé une seconde mère dans la Sœur de charité.

En accordant une somme de 2,000 fr. à l'orphelinat d'Oullins, l'Académie ne croit pas pouvoir faire un meilleur emploi des libéralités de M. Lombard de Buffières. Quant aux Religieuses, leur dévoûment est au-dessus de toute récompense, comme il est au-dessus de tout éloge. Au surplus, le bien qui se fait à Oullins étant leur œuvre, récompenser l'Institution, c'est, en quelque sorte, les récompenser elles-mêmes.

Et, toutefois, si grand que soit leur mérite, il serait injuste de ne pas proclamer ici celui des membres du Conseil d'administration. Nous connaissons leur modestie ; nous savons qu'ils s'oublient. C'est précisément une raison pour nous de ne pas les oublier. L'Académie est heureuse de les louer tous dans la personne de leur président, M. de la Perrière, avocat à la Cour d'appel de Lyon, auquel elle décerne une médaille d'honneur. Je n'avais pas besoin de le nommer. Il y a des noms qui sont sur toutes les lèvres, quand on parle de dévoûment et de charité. Ces noms ne vivent pas seulement dans le cœur reconnaissant du pauvre ; ils sont encore là pour nous exciter au bien et nous garder de toute défaillance. Je m'arrête ; j'oubliais qu'il est des âmes délicates que la louange la plus discrète peut blesser.

Remarquable coïncidence, Messieurs, permettez-moi de la signaler en terminant. Nous couronnons aujourd'hui deux œuvres de bien public ; et ce sont deux avocats, deux anciens bâtonniers de leur Ordre, qui les dirigent. N'est-ce pas la preuve que dans ce grand Barreau de Lyon, auquel M. Lom-

bard de Buffières s'honorait d'avoir appartenu, l'art de bien faire ne le cède en rien à l'art de bien dire ? Nos anciens nous ont transmis ces nobles traditions ; et, dans un temps où tout change avec une mobilité surprenante, notre Ordre peut être fier de les avoir religieusement conservées.

Un dernier mot, et j'ai fini. L'homme est un être enseigné. Que deviendrait-il, je le demande, sans l'enseignement ? Il ne tarderait pas à tomber dans l'état sauvage, et nous ne reconnaîtrions plus en cet être dégradé celui que Dieu fit à son image. Mais l'instruction sans l'éducation, et disons-le hautement ici, sans l'éducation religieuse, ne peut donner que des fruits amers. Quoi qu'en pense Rousseau, nous naissons enclins au mal. Il faut donc en préserver l'enfant dès le berceau. Bientôt ce serait trop tard. *Principiis obsta*, *sero medicina paratur*, disait déjà la sagesse antique. C'est pourquoi la question de l'enseignement primaire a une importance capitale.

Ainsi le pensait, au XV^e^ siècle, un homme dont le nom est resté justement célèbre, le chancelier Gerson. L'Université de Paris l'avait mis à sa tête ; les rois l'avaient pris pour conseil ; les conciles de Pise et de Constance l'avaient écouté comme un oracle, et, plus tard, le pape Benoît XIV disait de lui qu'il avait été la plus éclatante lumière de son temps, *sui temporis clarissimum lumen*. Et cependant il n'hésita pas à descendre des hauteurs où la Providence l'avait placé, pour venir enseigner lui-même les enfants du peuple. C'est au sein de notre ville, dans une étroite rue du vieux quartier Saint-Paul, qu'il donna ce mémorable exemple. Je comprends que de nos jours, où l'on est un peu prodigue de statues, on en ait élevé une à ce grand homme (1). Plus

(1) Rue Saint-Paul, à Lyon, en face de l'église de Saint-Paul.

heureuse que beaucoup d'autres, elle échappera, je l'espère, à l'injure du temps. L'artiste (1) le représente debout, revêtu des insignes de sa dignité, apprenant à lire à un petit enfant. Son regard s'arrête avec compassion sur la faible créature. Il étend l'une de ses mains, comme pour la protéger contre les dangers qui l'environnent, et de l'autre il lui montre le ciel, objet de ses suprêmes espérances. Debout aussi, l'enfant s'appuie sur ce bon maître, l'un des soutiens que lui a donnés la divine Providence; il tient un livre ouvert, peut-être ce livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, le plus beau qui soit sorti de la main des hommes (2); il écoute dans une sorte d'extase la voix pieuse qui lui apporte la parole de vie, et il a les yeux fixés sur l'éternel rendez-vous.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'en fondant des prix pour récompenser ceux qui apprennent le mieux aux enfants du peuple à remplir leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes et envers le prochain, M. Lombard de Buffières s'est inspiré de ce grand modèle ? C'est l'honneur de cet homme de bien d'avoir eu une pensée si généreuse ; ce sera l'honneur de l'Académie d'en assurer l'exécution.

(1) M. Ch. Bailly, sculpteur lyonnais.
(2) Plusieurs pensent que c'est le chancelier Gerson qui en est l'auteur.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

PENDANT L'ANNÉE 1884

Lu à la séance publique du 23 Décembre 1884

PAR

M. DELOCRE

Président de la classe des Sciences.

MESSIEURS,

Le règlement de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon et la tradition constamment suivie veulent qu'à la fin de chaque année le Président en exercice vienne rendre compte, dans une séance publique, des travaux de la Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler.

C'est avec beaucoup de raison que l'Académie a toujours tenu à conserver cet usage. Il est bon, en effet, pour les membres de la Compagnie, après les études faites en commun pendant une année, dans les différentes branches des lettres et des sciences, de se recueillir et d'examiner la route parcourue ; il n'est pas moins utile de rendre le public d'élite, qui se presse dans nos séances solennelles, juge des efforts faits et des résultats obtenus.

C'est donc avec le sentiment de la profonde utilité du devoir qui m'incombe que je viens résumer vos travaux.

Le nombre et l'importance de ces travaux rendront ma tâche difficile et j'ai besoin de compter sur toute votre indulgence.

Je me conformerai, dans l'analyse que je vais vous présenter, aux grandes divisions que comporte l'institution de l'Académie, en commençant par la classe des lettres.

I. CLASSE DES LETTRES

SECTION I. — Littérature, Éloquence, Poésie, Philosophie.

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE M. VICTOR DE LAPRADE, PAR M. HEINRICH.

Notre sympathique et savant secrétaire général, M. Heinrich, a présenté à l'Académie une remarquable notice sur les ouvrages et la vie de notre illustre et regretté confrère M. Victor de Laprade, un des maîtres du Parnasse français et une des gloires de la ville de Lyon.

Dans un récit attachant et chaleureux, M. Heinrich retrace les phases diverses de la belle vie du poète et rend compte successivement des œuvres si remarquables qui sont tombées de sa plume.

L'Académie a suivi avec attention cette notice si complète dont la lecture n'a pas duré moins de trois séances et je regrette vivement que les bornes, nécessairement restreintes, de ce compte rendu ne me permettent pas de résumer le beau travail dont vous avez entendu la lecture.

LES NOCES DE CANA, PIÈCE DE VERS PAR M. HIGNARD.

Notre cher confrère M. Hignard, que les soins de sa santé ont entraîné sur les bords de la Méditerranée, n'a pas oublié

l'Académie et il nous a adressé une charmante pièce de vers sur les Noces de Cana, dont vous avez entendu la lecture avec le plus vif plaisir.

Compte rendu des fêtes d'Édimbourg et notice sur les Universités anglaises, par M. Heinrich.

M. Heinrich, désigné par l'Académie pour la représenter officiellement aux fêtes du troisième centenaire de l'université d'Édimbourg, a donné à la Compagnie les détails les plus intéressants sur les fêtes auxquelles il a assisté, sur l'organisation des universités écossaises et anglaises, notamment sur les universités de Glascow, de Cambridge et d'Oxford.

L'organisation des universités anglaises a, en outre, fait l'objet d'une lecture de la part de M. Heinrich dans la séance publique du 21 juillet dernier.

Pièces de vers lues par M. Aynard.

M. Aynard vous a donné quelques curieux détails sur l'usage des albums dans l'ancienne société lyonnaise et sur l'obligation où se trouvaient les hôtes d'un salon d'y inscrire quelques pensées en vers ou en prose, vous avez entendu la lecture de quatre charmantes pièces de vers retrouvées parmi ses papiers, qu'il a appelées modestement ses péchés de jeunesse.

Section II. — **Histoire et Antiquités.**

Du rôle de la Charité a Lyon aux diverses époques de son histoire. — Biographie de M. de Valous, par M. Vachez.

Dans son discours de réception, lu dans la séance publique du 22 janvier dernier, M. Vachez a donné lecture d'un remarquable travail sur le rôle de la charité à Lyon, aux diverses époques de son histoire. Nul sujet ne pouvait être mieux

choisi dans notre cité, où la charité a une si large part dans les cœurs et dans les institutions.

M. Vachez vous a, en outre, lu dans une séance ordinaire une biographie de M. de Valous dans laquelle il a reproduit très heureusement les principales phases d'une vie bien remplie.

Travail sur les Brochures politiques publiées pendant la guerre de Trente ans, par M. Charvériat.

M. Charvériat, dont l'Académie a déjà entendu de remarquables travaux sur la guerre de Trente ans, a présenté une étude fort intéressante sur les brochures politiques publiées pendant cette période si troublée de l'histoire d'Allemagne.

M. Charvériat fait connaître cette littérature singulière dans laquelle la plupart des auteurs se cachent sous des pseudonymes, empruntent même quelquefois les noms de leurs adversaires et leur prêtent mensongèrement les opinions qu'ils ont le plus à cœur de réfuter. Il dépeint le style bizarre qui était employé et les prédictions qui se colportaient, et dans lesquelles les politiques exploitaient, à la fois, les inquiétudes si légitimes dans ces temps troublés et la crédulité des peuples. Il insiste sur ce fait curieux que les brochures qui attaquent la cour impériale et catholique sont moins nombreuses que celles qui la défendent.

M. Charvériat fait ensuite un tableau très saisissant des divisions des protestants. Les luthériens n'étaient pas moins animés contre les calvinistes que contre les catholiques ; en outre, unis sur le terrain religieux, les luthériens se divisaient sur le terrain politique ; il y avait parmi eux, comme parmi les catholiques, des indifférents et des exaltés.

On se divise aussi sur la question de savoir si la guerre qui désola l'Allemagne est politique ou religieuse. D'après les juges les plus impartiaux, au fond, la religion est presque

partout au second plan. Les catholiques avaient seulement sur leurs adversaires cet avantage qu'ils défendaient l'ancienne constitution de l'empire. L'une des puissances le plus violemment attaquée, dans les brochures protestantes, est l'Espagne qu'on accuse de vouloir reconstituer la monarchie universelle rêvée par Charles Quint.

Après l'exposé de ces idées générales, M. Charvériat passe en revue deux groupes de brochures : celles qui concernent la guerre danoise et celles qui concernent la paix de Prague.

Problème curieux d'Egyptologie indiqué par M. Guimet.

Notre savant confrère M. Guimet a entretenu l'Académie d'un problème fort curieux de science égyptologique.

On a trouvé des vases de fabrication chinoise dans des tombes égyptiennes se rapportant généralement au temps de la dix-huitième dynastie ; or, d'après la fabrication chinoise, dont on connaît bien les dates, les vases trouvés remonteraient seulement au huitième siècle avant notre ère, c'est-à-dire à une période fort postérieure à l'érection des tombeaux ; M. Guimet se borne à exposer les divers éléments du problème sans conclure, et il met sous les yeux de l'Académie, outre les vases en question, de curieuses statuettes de rois et de prêtres.

Dom Bosco et les Salésiens. — Étude historique par M. Du Boys.

M. Du Boys, membre correspondant de l'Académie, a offert un livre intitulé : *Dom Bosco et les Salésiens,* et il a donné lecture, à la Compagnie, d'un chapitre inédit qui n'a pu être compris dans la première publication, faute d'avoir reçu à temps les documents nécessaires. Il s'agit d'une œuvre d'évangélisation à laquelle vont concourir les disciples de Dom Bosco, œuvre absolument originale, puisqu'il s'agit d'une mission et d'une église flottantes. L'idée émise par un évêque anglais, Monseigneur Vaughas, a été adoptée par

l'évêque de Para. Un bateau à vapeur, d'un tirant d'eau assez faible pour remonter l'Amazone et ses affluents, porterait une église et les prêtres destinés à évangéliser les populations riveraines du fleuve. M. Du Boys donne des extraits intéressants du mandement de l'évêque de Para expliquant l'œuvre originale qu'il tente et à laquelle les disciples de Dom Bosco vont se dévouer.

Dépot par M. Guimet d'opuscules de M. de Milloué relatifs a des textes sanscrits bouddhiques et a la religion des Djaïns.

M. Guimet fait hommage à l'Académie de deux opuscules de M. de Milloué, conservateur de son musée : l'un relatif à des textes sanscrits bouddhiques trouvés au Japon, et l'autre relatif à la religion des Djaïns.

Dans le premier de ces opuscules, l'auteur établit la priorité de M. Guimet sur M. Max Miller dans la communication de ces textes au monde savant ; en outre, grâce à la découverte d'une traduction du même texte en thibentin, M. de Milloué a pu fixer des leçons incertaines et donner un texte rigoureusement établi.

Dans le second opuscule, M. de Milloué établit qu'il y a dans la religion des Djaïns une sorte de transition postérieure au brahmanisme et antérieure au bouddhisme. La date de cette religion, qui compte encore aux Indes de nombreux sectaires, n'avait pas jusqu'ici été fixée d'une manière certaine.

Introduction a la publication des lettres de l'abbé Nicaise.

Notre savant confrère M. Caillemer a donné lecture à l'Académie d'une introduction très intéressante à la publication des lettres de l'abbé Nicaise.

M. Caillemer fait d'abord l'historique du manuscrit qui, de la bibliothèque du président Boucher, passa dans celle de l'abbaye de Clairvaux et qui, par suite d'un laisser-aller qu'on

a quelque peine à comprendre, resta ensuite dans les mains des commissaires chargés de le revendiquer pour l'État.

M. Caillemer donne ensuite des détails fort intéressants sur l'abbé Nicaise, sur ses immenses relations épistolaires avec presque tous les hommes connus de son temps et sur ses principaux correspondants. Entrant dans l'examen du groupe de lettres que l'Académie a publiées, il remarque que toutes ne sont point inédites, mais que le texte de plusieurs, qui étaient déjà connues, est mieux établi grâce à cette publication.

Les recherches de M. Caillemer sur l'abbé Nicaise permettront d'apprécier ce personnage, curieux à connaître, bien que de second ordre, et qui remplissait, dans le monde lettré de son temps, le rôle d'intermédiaire que les journaux et les revues remplissent aujourd'hui. L'abbé Nicaise remplissait ce rôle avec un sentiment assez exagéré de son importance, mais il offre cependant un bon modèle d'homme honnête et de sincère ami des lettres.

Étude sur l'ancienne organisation de la Crète.

M. Caillemer a donné communication à l'Académie d'un très intéressant article qu'il a rédigé pour le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines,* sur l'ancienne organisation de la Crète.

Après avoir montré que les légendes sur Minos et sur les anciens législateurs crétois n'ont aucune base sérieuse, l'auteur examine la question, déjà discutée par les anciens, de l'influence que la Crète a pu exercer sur la Laconie et réciproquement. Crétois et Laconiens ayant une origine commune, est-il nécessaire d'expliquer par des emprunts les similitudes qu'offrent les deux constitutions ?

M. Caillemer décrit la population crétoise divisée en cinq grandes classes, composées : la première, des citoyens ; la

deuxième, des esclaves ; les trois autres, des catégories intermédiaires.

Il expose ensuite la constitution de chacune des petites républiques, plus ou moins indépendantes, entre lesquelles l'île était divisée ; constitution variant à presque toutes les époques, le pouvoir étant très inégalement partagé entre les magistrats (les Cosmes), un sénat et l'assemblée du peuple. On avait essayé de remédier aux abus d'autorité des premiers magistrats en réglant législativement les révolutions possibles et leurs conséquences : l'anarchie ; réglementation dangereuse, mais qui, dans la pratique, ne paraît pas avoir eu de fâcheux résultats.

L'étude du syncrétisme ou fédération qui reliait quelquefois les unes aux autres les cités indépendantes, termine la partie générale du mémoire.

M. Caillemer ajoute quelques détails sur l'éducation des jeunes Crétois, sur les repas publics qui rappellent les syssities des Lacédémoniens, sur le commerce de la Crète et sur la législation relative au mariage et à l'hérédité.

PETIT CARTULAIRE DE SAINT-SULPICE EN BUGEY, OFFERT PAR M. GUIGUE.

L'archiviste si consciencieux du département et de la ville de Lyon, M. Guigue, a offert à l'Académie un fort intéressant volume intitulé : *Petit cartulaire de Saint-Sulpice en Bugey*. Ce volume est précieux, eu égard aux matériaux si nombreux et si intéressants puisés dans les archives par notre infatigable confrère.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HISTORIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON, PAR M. PARISET.

Dans une communication verbale fort intéressante, M. Pariset vous a fait connaître les difficultés que la constitution de la Chambre de commerce de Lyon, ce corps si estimé dans la

ville, a rencontrées dès le début. Il résulte de l'examen des documents déposés à la Chambre de commerce que les rapports entre le Consulat et les corps de métiers étaient fort tendus à cette époque ; si l'on compare, en effet, le projet primitif du règlement de la Chambre préparé en 1700, par les délégués du commerce, avec celui qui a été adopté, on reconnaît qu'aucune des propositions formulées par les délégués des quatre principaux corps de métiers : drapiers, merciers, toiliers et épiciers, ne furent adoptées par le Consulat. Le contre-projet préparé et imposé par lui, en 1702, révèle l'existence de dissentiments profonds. Ces dissentiments n'ont d'ailleurs fait que s'accroître pendant la première moitié du XVIII[e] siècle pour aboutir aux émeutes de 1744.

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DU GÉNÉRAL DUFOUR, PAR M. AYNARD.

M. Aynard a présenté à l'Académie une notice sur la vie et les œuvres du général Dufour. Dans un travail très complet notre collègue fait l'historique de la vie si bien remplie de cet homme de bien qui fut à la fois général et ingénieur, et à laquelle la ville de Genève doit nombre d'œuvres remarquables. Il s'attache à dépeindre le patriotisme ardent qui animait ce soldat et le profond amour qu'il avait voué à la Suisse, sa patrie, et à la France qu'il avait servie comme officier du génie pendant plusieurs années.

ÉTUDE SUR PRAST DE ROYER, PAR M. FAYARD, CONSEILLER A LA COUR.

L'Académie a entendu avec le plus vif intérêt, dans une de ses dernières séances de l'année, une étude sur Prast de Royer qui lui a été présentée par M. Fayard, conseiller à la cour de Lyon.

M. Fayard retrace rapidement la carrière de Prast de Royer, né le 5 septembre 1729, d'une honorable famille d'avocats, et débutant dans le barreau à l'age de 19 ans. Nommé à 37 ans

membre de l'administration des Hospices civils de Lyon, il fut, de 1766 à 1770, recteur de l'hospice de la Charité, et, l'un des premiers, il encouragea l'envoi des enfants assistés à la campagne, qui a produit de si excellents résultats. En même temps, il s'occupait activement de l'extinction de la mendicité. En 1772, il fut nommé lieutenant de police ; en 1773, échevin ; en 1775, président du tribunal de la Conservation, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1780.

Prast de Royer avait été élu membre de l'Académie de Lyon, en remplacement de l'abbé Pernetty, et il se signala comme jurisconsulte et comme économiste.

La ville de Lyon lui doit diverses mesures administratives fort utiles : création du bureau des nourrices ; autorisation aux boulangers forains de vendre sur les marchés ; admission des femmes dans les maîtrises et jurandes.

Comme juriconsulte, il entreprit une œuvre capitale : la réimpression des arrêts publiés en 1711, ou plutôt la refonte complète de ce travail. Il ne put publier que les six premiers volumes de cet ouvrage qui lui fait le plus grand honneur, et qui était si complet, qu'à la fin du sixième volume la lettre A n'était pas épuisée.

Prast de Royer fut emporté dans la force de l'âge, le 21 septembre 1784, et cet homme, si soucieux du bien public, mourut sans fortune.

Section III. — Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

Le Visible et l'Invisible, études philosophique par M. Mollière.

Notre vénéré président, M. Mollière, dans deux lectures écoutées avec le plus vif intérêt, a présenté à l'Académie une belle étude de métaphysique sur le Visible et l'Invisible.

Grâce à la vue et au langage, l'homme a deux moyens de

se mettre en relation avec les êtres et les choses : la vue pour le monde matériel, le langage pour le monde immatériel. Le premier de ces moyens nous permet de distinguer les formes ou apparences, le second est nécessaire pour pénétrer au fond des choses et arriver à la connaissance complète des causes. La parole n'est qu'une forme de la pensée. De même que tout langage peut se réduire aux trois termes : substantif, adjectif et verbe, de même on retrouve en tout homme ces trois éléments : la substance ou le domaine invisible, l'extérieur ou le domaine visible et enfin la vie, force mystérieuse s'interposant entre les deux premiers éléments pour affirmer leur intime corrélation. Bien que dissimulés sous le majestueux silence de la nature, comme disait Pline l'ancien, ces éléments constituent chez l'homme une âme vivante, soumise, comme tout le reste du monde, à des lois. Mais tandis que l'être visible obéit fatalement à ces lois, c'est volontairement que l'invisible suit les siennes. Tandis que l'ordre physique reste toujours un simple mécanisme, l'ordre moral librement consenti par une intelligence devient un mérite. Et ce qui est vrai de l'individu ne l'est pas moins de l'humanité tout entière. En examinant l'histoire des temps anciens, on est conduit à constater que le triomphe ou la décadence de la liberté des peuples a marché parallèlement avec l'observance ou l'abandon des lois divines. La lutte des nobles inspirations et des bas instincts, c'est-à-dire de l'invisible et du visible, se poursuit encore dans les temps présents, avec des ardeurs croissantes que ne peuvent voir, sans émotion, les âmes sérieuses et attentives.

Dans la seconde partie de son travail, M. Mollière établit d'abord que tout être physique a deux aspects : la matière et la forme. Il en est de même dans l'être pensant ; créer et former n'y sont point l'œuvre du hasard, l'esprit est premier, la matière est seconde. Dans cette manifestation de la vie, la

création primordiale est toute spirituelle et sans matière, pure, dégagée de toutes les manières d'être accidentelles ou contingentes, il est impossible de concevoir le développement d'un être quelconque.

M. Mollière discute ensuite les objections élevées contre cette doctrine par certains systèmes contemporains et notamment ce qu'on appelle l'ascension ou l'évolution de la pensée. Nos connaissances sont sans doute l'objet d'acquisitions successives et d'une élaboration personnelle, mais elles supposent les principes premiers. Ainsi, partout où le visible se manifeste, l'invisible est la condition de cette manifestation elle-même.

La première partie de ce remarquable travail de M. Mollière a eu les honneurs de la lecture dans la séance publique de l'Académie du 22 juillet dernier.

Étude sur les phases qu'ont traversées, a Lyon, les sociétés de secours mutuels.

Dans une étude très intéressante, M. Rougier a retracé les différentes phases qu'ont traversées, à Lyon, les sociétés de secours mutuels.

M. Rougier établit qu'il y a pour les questions de mutualité une science spéciale, comme il existe une science de l'administration des Caisses d'épargne. Cette science, nul ne la possédait à un degré plus éminent que notre regretté confrère M. Guillard.

C'est à lui qu'on doit l'idée de l'assemblée générale de tous les présidents des sociétés de secours mutuels qui constitue aujourd'hui une sorte de syndicat général de toutes ces associations.

Avant d'arriver à cette organisation, on passa par bien des tâtonnements ; en 1860 et en 1865, il y eut des essais de réunion qui, provoqués par des questions spéciales, n'aboutirent

qu'à une organisation essentiellement passagère. La fondation, à Lyon, de la Société d'économie politique, en 1865, donna de l'impulsion à l'étude des questions de mutualité et de prévoyance; des conférences, ayant pour objet cette étude, furent organisées, mais la politique en rendit, assez vite, la continuation impossible. M. Rougier fait l'historique de cette question jusqu'à l'initiative prise en 1871, par M. Guillard, de fonder la réunion des présidents des sociétés de toute nature et il a promis à l'Académie d'examiner les résultats de cette création dans une seconde lecture.

Compte rendu des opérations de la Caisse d'Épargne de Lyon par M. Perrin.

M. Perrin fait hommage à l'Académie du compte rendu des opérations de la Caisse d'épargne de Lyon. Ce compte rendu, très remarquable, constitue un véritable ouvrage sur la matière, et il fait le plus grand honneur à son auteur.

Le Divorce en Allemagne. — Communication de M. Heinrich.

Dans une brillante improvisation, M. Heinrich raconte comment, dans un voyage en Allemagne, où il était le compagnon d'un ecclésiastique qui est aujourd'hui Mgr Perraud, évêque d'Autun; il a été à même d'entendre interroger un certain nombre de prêtres catholiques et protestants sur le divorce et ses effets, et de constater, par leurs récits, les déplorables résultats du divorce au point de vue de la morale publique. Il fait observer que, dans ces questions, il faut établir une distinction entre les petites villes et les grandes villes; dans les premières, les conséquences de la loi permettant le divorce sont atténuées par les mœurs; dans les secondes, les divorces se multiplient et aboutissent à la désorganisation de la famille, M. Heinrich cite un certain nombre d'exemples et d'anecdotes, qu'il a pu recueillir, desquels il résulte que le

divorce, plus encore parfois que l'indissolubilité du mariage, engendre des situations intolérables qui ne se dénouent que par le suicide ou la folie.

La question juridique ayant été laissée de côté par M. Heinrich, qui se déclare incompétent, elle donne lieu à une discussion des plus intéressantes à laquelle prennent part MM. Molière, Rougier, Roux et Caillemer.

Section. IV. — Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

Découvert d'un Christ en buis, de Jean Guillermain. — Lecture de M. l'abbé Guinand.

A propos de la découverte récemment faite à Lyon d'un second Christ en buis du sculpteur lyonnais Jean Guillermain, notre savant confrère M. l'abbé Guinand a fait à l'Académie une lecture où l'élégance de la forme le dispute au sentiment le plus exquis de l'art et à l'expression de la foi la plus vive.

Le Christ découvert à Lyon n'est pas en ivoire, comme le fameux Christ d'Avignon, mais en simple bois de buis. Il appartient à M. Waldmann, agent de change à Lyon, qui a bien voulu l'apporter dans une de nos séances, ce qui nous a permis d'admirer cette œuvre de premier ordre.

La comparaison entre les deux Chrits d'ivoire et de buis ne permet pas de douter qu'ils soient dus au même artiste.

M. l'abbé Guinand fait observer toutefois qu'il ne faudrait pas croire que ces deux Christs soient identiques ; il estime que celui de buis, loin de n'être que la copie servile du premier, en est plutôt l'achèvement et la perfection suprême.

Des deux parts, les qualités sont les mêmes, le coup profond du ciseau, la vigueur du dessin, la science de l'anatomie, l'harmonie des lignes, mais par dessus tout, l'intuition originale de l'œuvre et la puissance de l'expression. Les divergences ne commencent qu'aux détails de l'exécution.

La conception fondamentale qui a présidé à toute l'économie de ce double travail, et que l'artiste a poussée jusque dans les derniers détails, a été de modeler la figure jusque-là inconnue, de l'Expiation; l'expiation par laquelle sont rachetés et pardonnés les péchés des hommes.

Le moment de la Passion choisi par l'artiste est celui où la victime exhale de ses lèvres entr'ouvertes la plainte douce et terrible qui monte vers le ciel: *Eli, Eli Lamma Sabakthani*? Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?

Jamais aucun artiste n'a mieux rendu ce drame mystique qui se passe par moitié sur la terre et par moitié dans le ciel. Pour rendre toute la vérité chrétienne, Jean Guillermain a représenté le Christ sous sa double nature divine et humaine.

M. Rastoul, dans son tableau d'Avignon, décrit ainsi cette composition:

« Du côté droit, les traits souffrent, la pupille de l'œil est « fortement contractée, une ride profonde empreinte au-des- « sus du sourcil trahit la nature humaine. Faites un pas, « regardez la partie gauche de la face, plus de douleur, rien de « terrestre, le Dieu se révèle et s'élance vers le ciel. »

Dans le Christ de Lyon, le double aspect divin et humain est encore plus sensible, mais c'est le côté droit qui respire la vie et la divinité, et c'est le côté gauche qui succombe.

Tout serait à citer dans le remarquable travail de M. l'abbé Guinand, mais je dois me restreindre et je me bornerai à rappeler cette phrase si touchante: « On fera du bruit autour de « ce morceau de bois, qu'a touché la main du génie. On don- « nera des sommes énormes pour le posséder. On l'offrira dans « les musées à l'admiration des peuples, mais le meilleur de la « destinée de cette branche de buis, en qui tout l'Evangile « respire, sera encore d'avoir servi à consoler les âmes cruel- « lement éprouvées par la douleur et d'avoir reçu dans le si- « lence des nuits des confidences d'amour comme il ne s'en « fait nulle part, sinon au pied du crucifix. »

RAPPORT SUR LE CONCOURS POUR LE PRIX DUPASQUIER, PAR M. FABISCH.

Notre collègue, au ciseau si artistique, M. Fabisch, a présenté dans la séance publique de l'Académie, du 22 juillet, un rapport très remarquable sur le concours pour le prix Dupasquier. Ce rapport, dans lequel notre collègue a affirmé ses convictions artistiques, restera comme un enseignement pour les élèves de notre École des beaux-arts.

DU RÔLE DE LA MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE DANS LES ÉCOLES CHRÉTIENNES. M. L'ABBÉ NEYRAT.

M. l'abbé Neyrat a offert à l'Académie un travail qu'il vient de publier en collaboration avec M. Hippolyte Réty, organiste à Mâcon, et qui a pour titre : *Du rôle de la musique vocale et instrumentale dans les écoles chrétiennes*. L'Académie entendra avec le plus vif intérêt le compte rendu que M. Rougier a promis de lui faire de l'important travail de notre savant et sympathique confrère.

Le compte rendu des travaux de la section des beaux-arts serait incomplet si je me bornais à citer les lectures, se rapportant à cette section, qui ont été faites dans nos séances. Les artistes éminents que notre Compagnie a le bonheur de posséder dans son sein manifestent, en effet, leur activité autrement que par des communications académiques.

MM. Fabisch, Reignier, Danguin, continuent, par leurs œuvres, à maintenir la réputation si méritée de notre École des beaux-arts, et l'Académie ne peut que se montrer très fière de leurs succès.

II. CLASSE DES SCIENCES

SECTION I. — Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

ÉTUDE SUR LES SURFACES, PAR M. LAFON.

Notre savant confrère M. Lafon a présenté à l'Académie une étude sur les surfaces. Ce mémoire très remarquable se distingue autant par le fond que par l'élégance de la forme et fait le plus grand honneur à son auteur.

NOTE SUR LES OSCILLATIONS BAROMÉTRIQUES PRODUITES PAR L'ÉRUPTION DU KRAKATOA, PAR M. ANDRÉ.

Dans un travail fort intéressant qu'il a présenté à l'Académie, le savant directeur de l'Observatoire de notre ville a fait connaître le résultat de ses observations concernant les oscillations barométriques qui ont éte le résultat de l'éruption du Krakatoa.

L'attention du monde savant a été appelée sur ces perturbabations par M. Fœrster, directeur de l'Observatoire de Berlin; M. André, en examinant les courbes d'enregistrement des hauteurs barométriques observées à Lyon, a constaté l'existence de huit oscillations anormales, paraissant se rattacher à ce grand cataclysme de Krakatoa et qui se sont produites le 27, le 28, le 29, le 30, le 31 août et le 1er septembre.

Les deux premières, comportant 2^{mm} de baisse, sont les plus remarquables; elles se sont produites le 27 août, à 1 h. du soir, et le 28 août, à 3 h. 4' du matin. M. André explique ainsi ce phénomène : Au moment de la commotion, deux ondes atmosphériques, que l'on doit croire identiques, sont parties de Krakatoa : l'une, se dirigeant vers l'Inde, qui nous est arrivée la première, en donnant naissance à la pre-

mière oscillation; l'autre, se dirigeant vers l'Amérique, qui a produit la seconde. Pour arriver jusqu'à nous, la première a franchi une distance de 11,500 k., dont le quart à peine est occupé par la mer des Indes; la seconde a dû parcourir 28,500 k. qui, sauf la petite traversée du centre de l'Amérique, s'étendent au-dessus des eaux de l'Océan Pacifique. La différence de nature des deux parcours explique la différence observée dans les allures des oscillations, dont la seconde paraît correspondre à un phénomène beaucoup plus brusque; la même différence est observée dans les six oscillations suivantes, groupées deux par deux.

Les deux premières ondes, parties du même point, sont arrivées à Lyon à 14 h. 4 d'intervalle; ce temps a été employé à franchir les 17,000 k. qui forment la différence de leurs trajets, ce qui correspond à une vitesse de 1,177 k. 2 à l'heure. On a calculé que la première onde a mis 9 h. 8 et la seconde 24 h. 2 pour arriver jusqu'à nous et que chacune des deux ondes mettrait pour faire le tour du monde un temps égal à 34 heures.

Or, les périodes de temps qui séparent les périodes successives des oscillations correspondant aux deux directions des ondes sont les suivantes : 36 h. 4; 37 h. 1; 33 h. 6; 35 h. 6; 34 h. 8 et 30 h. 2.

Si l'on tient compte de l'incertitude où l'on se trouve, en ce qui concerne le moment exact où commencent les oscillations, on doit en conclure que ces durées coïncident sensiblement avec celles trouvées pour le temps employé par l'onde pour faire le tour du globe.

Il résulte de ces observations que l'ébranlement atmosphérique produit par l'éruption du Krakatoa a été si énergique qu'il a fait trois fois le tour de la terre dans les deux sens.

De plus, la vitesse des translations de cette onde déduite de l'observation des deux premiers passages est de 1,206 k. 6 par

heure; or, les expériences de M. Régnaud donnent, pour la vitesse du son à la température de 20°, le chiffre 1,203 k. 9 à l'heure; on peut considérer ces deux nombres comme identiques.

Ces résultats si intéressants montrent tout le soin avec lequel les observations sont faites dans l'Observatoire de notre ville et la science avec laquelle son directeur sait dégager les conséquences des phénomènes observés.

Étude sur le Calendrier romain, par M. Allégret.

Notre savant confrère M. Allégret a continué l'exposé, à l'Académie, de son étude si intéressante sur le calendrier romain. Il examine successivement tous les problèmes que soulève la réforme Julienne. Au moment où l'on a abandonné l'ancien calendrier lunaire était-il aussi urgent que quelques auteurs l'ont prétendu de changer la manière de compter le temps, qui aurait bouleversé tout l'ordre des saisons ? M. Allégret, sans nier le moins du monde l'utilité et la nécessité de la réforme, rapproche un certain nombre de dates connues des circonstances atmosphériques ou climatériques qui les accompagnaient, d'après les témoignages des historiens, et montre ainsi que l'écart entre le calendrier et les saisons est moins considérable qu'on ne l'a parfois prétendu. M. Allégret promet de donner les conclusions de son étude dans une séance ultérieure.

Notice relative a la reconstruction du pont Morand, par M. Aynard.

M. Aynard, dans une notice présentée dans le style attachant dont il a le secret, fait l'historique des projets mis en avant pour la reconstruction du pont Morand et recommande une solution qui n'a pas été étudiée par les ingénieurs et qui consiste à établir un pont avec piles en maçonnerie et poutres en tôle de grande portée. M. Aynard fait remarquer qu'un

pont construit dans ce système présenterait des avantages considérables au triple point de vue de la facilité de l'écoulement des eaux de crues, de la disposition adoptée aux abords de l'ouvrage et de la dépense.

SECTION II. — **Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Économie rurale.**

HISTOIRE DES MOLLUSQUES DANS L'ANTIQUITÉ, PAR M. LOCARD.

M. Locard a présenté à l'Académie un travail considérable intitulé : *Histoire des mollusques dans l'antiquité*, et il a donné lecture d'un chapitre de cet ouvrage consacré à la malacologie sacrée.

Parmi les nombreuses divinités vénérées dans l'Hindoustan plusieurs dieux ou déesses portent parmi leurs attributs une coquille ou conque. Vichnou est un des principaux porteurs de conque ; celle qu'il tient dans une de ses mains gauches est désignée sous le nom de Pancha-Songo ou Conka ; c'est un gastéropode de grande taille dont la pointe est en l'air et la bouche en avant. Dans cette position, l'enroulement des spires de la coquille se fait de gauche à droite. Parmi les dix incarnations de cette divinité indienne on en trouve cinq qui sont ornées de la conque. Krishna, l'incarnation la plus populaire du Vichnou indien, est toujours porteur de conque et toujours cette conque a ses spires enroulées de gauche à droite.

Dans les autres sectes, plusieurs divinités ont également une conque pour attribut. La conque devient aussi parfois simple amulette entre les mains des hommes ou bien un instrument sacré servant aux prêtres à appeler les fidèles au temple, à la manière du *buccinum* des Latins.

Aujourd'hui encore, en Sardaigne et en Corse, les bergers se servent d'une conque analogue dont la pointe est brisée, pour la garde de leurs troupeaux. La conque a fait aussi

partie de l'orchestre sacrée des Hindous, et de l'usage qu'on a fait de cette coquille dans le culte est venue, sans doute, plus tard, l'idée de l'adorer.

Ce qui est à remarquer c'est que toujours la coquille sacrée est représentée avec les spires s'enroulant de gauche à droite, contrairement à la disposition normale de la coquille qui peut être rapportée au genre Turbinella. D'ailleurs, ainsi que le fait remarquer M. Locard, cette disposition anormale de la coquille n'existe pas seulement dans l'imagination des créateurs des idoles, c'est une forme malacologique, réelle et définie, mais fort rare. En 1882, on a pêché sur les côtes de Ceylan une turbinella à spires senestres qui a été vendue aux enchères, au marché de Calcutta, au prix de mille francs. D'après la légende, celui qui pêche cette coquille, comme celui qui la possède, est assuré du bonheur pour toute sa vie.

Cette coquille anormale doit être rangée à côté de ces bizarreries de la nature telles que le trèfle à quatre feuilles, l'ibis noir, le merle ou l'éléphant blanc ; monstres qui sont recherchés, fêtés ou même adorés non parce qu'ils sont beaux, mais parce qu'ils sont rares.

Section III. — **Sciences médicales.**

Emploi des douches d'air comprimé dans le traitement du Diabète. Communication par M. le docteur Bouchacourt.

M. le docteur Bouchacourt rend compte à l'Académie des expériences faites sur l'emploi des douches d'air comprimé dans le traitement du diabète par M. le docteur Campardon, membre correspondant de notre Compagnie.

M. Bouchacourt expose les résultats du traitement : les malades reprennent de la force, la respiration devient plus large et plus facile ; sous l'empire de ce travail régénérateur, les fonctions digestives rentrent dans leur état normal, au moins relativement, et la quantité de sucre sécrétée diminue.

Au bout de douze douches M. Campardon a pu constater une amélioration notable. Ce traitement offre l'avantage d'être d'une aménité parfaite et de ne pouvoir compromettre la santé générale.

M. le docteur Teissier et M. Rougier rappellent les premiers essais faits à Lyon, de 1841 à 1842, par M. le docteur Pravas, puis ensuite dans l'établissement dirigé par MM. Millet père et fils, pour appliquer l'air comprimé comme méthode de traitement; seulement, le traitement ne consistait pas dans des douches, mais dans des bains d'air comprimé.

M. le docteur Teissier pense que les douches d'air du docteur Campardon doivent seulement favoriser la guérison en rendant à l'organisme sa vigueur, mais qu'elles ne sauraient dispenser, pour opérer cette guérison, d'avoir recours aux moyens curatifs indiqués par l'expérience, tels que l'usage des eaux de Vichy ou l'emploi du bromure de potassium.

A ce propos, MM. Bouchacourt et Teissier rendent successivement compte d'un singulier débat médical remontant au docteur Sivry, qui voulait rendre au corps le sucre qu'il perdait et proposait de donner du sucre aux diabétiques. M. le docteur Teissier montre qu'il ne s'agit pas dans le diabète d'une simple déperdition des éléments sucrés, mais d'une production anormale de ces éléments, et qu'en conséquence, le système mis en avant ne saurait être soutenu.

J'ai terminé le résumé de vos travaux; il me paraît en résulter que l'année qui vient de s'écouler ne le cède en rien à celles qui l'ont précédée pour le nombre et l'importance des lectures et des communications littéraires, artistiques ou scientifiques qui ont si bien rempli vos séances.

Le compte reudu que je viens de vous faire ne peut que vous donner un bien pâle reflet de la physionomie de ces

séances si intéressantes et pleines de charme. Il eût fallu, pour rendre dignement cette physionomie, une voix plus éloquente que la mienne. Le mérite du peu que j'ai fait doit être reporté à notre cher secrétaire général de la classe des lettres, M. Heinrich, dont les procès-verbaux sont rédigés avec tant d'exactitude et d'élégance. Je ne dois pas oublier, non plus, son collègue de la classe des sciences, M. Bonnel, qui l'a suppléé pendant les absences causées par la mission en Écosse confiée à notre confrère et par les obligations du service public important dont il est chargé.

Prix décernés par l'Académie.

Les lectures et les communications qui sont faites dans vos séances ne représentent qu'une partie des travaux auxquels se livre votre Compagnie.

Grâce à la munificence de généreux donateurs, il vous incombe la tâche de distribuer, chaque année, divers prix destinés à encourager la culture des lettres, des sciences et des arts.

Il ne me paraît pas inutile de rappeler ici, sommairement, quels sont les prix que vous avez à distribuer.

Fondation Lombard de Buffières. — Cette fondation, qui date de l'année 1882, est due à la générosité de M. Lombard de Buffières, ancien avocat à la Cour d'appel de Lyon et ancien conseiller de préfecture, en vue d'honorer et de perpétuer la mémoire de son père, M. le baron Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère. Elle consiste en un revenu annuel de 6,000 fr. environ qui doit être employé de façon à développer dans l'enfance le respect et l'obligation de ses devoirs envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain.

L'Académie a décerné cette année la somme disponible à deux institutions bien connues à Lyon : la Société d'enseignement primaire et l'orphelinat d'Oullins.

Elle a attribué une somme de 2,000 fr. à la première de ces Sociétés et une somme égale à la seconde; elle a, en outre, partagé une somme de 900 fr. entre trois institutrices du plus haut mérite appartenant à la Société d'enseignement primaire qui étaient chargées d'un cours fort utile, que malheureusement l'absence de ressources a obligé cette Société à supprimer.

L'Académie a voulu, en outre, témoigner de la profonde estime dans laquelle elle tient les deux hommes qui ont le plus fait pour ces deux Sociétés : j'ai nommé MM. Octave Mathevon et Brac de la Perrière, tous deux membres de notre barreau et anciens bâtonniers de l'ordre, en leur décernant des médailles de vermeil.

Je suis personnellement fort heureux et très honoré d'avoir à remettre à ces deux Lyonnais qui sont au premier rang parmi les hommes de bien dont s'enorgueillit notre ville, le témoignage d'admiration que leur décerne l'Académie. Je ne puis en dire davantage, car j'empiéterais sur les attributions de notre rapporteur, M. Léon Roux, qui va vous faire connaître, dans un remarquable travail, les mérites des deux institutions qui seront récompensées.

Prix Christin et de Ruolz. — Cette fondation, qui remonte à l'année 1756, est due à Christin, secrétaire perpétuel de l'Académie, et à de Ruolz. Le prix Christin consiste en une ou plusieurs médailles de la valeur de 300 fr. chacune, que l'Académie décerne, à des époques indéterminées, sur un travail qui lui est offert sur une question choisie par elle, dans les mathématiques, la physique ou les arts.

L'Académie a mis au concours, en 1884, le sujet suivant : *Étude historique sur les sculpteurs lyonnais et leurs œuvres depuis l'année 1500 jusqu'à nos jours.*

Le prix décerné sera une médaille d'or de 900 fr. Les envois pour ce concours devront être parvenus à l'Académie avant le 31 mars 1885, terme de rigueur.

Prix Lebrun. — Ce prix a été fondé en 1804, par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie ; il consiste en une médaille de 300 fr. Il est distribué annuellement aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises. Une commission de cinq membres, renouvelée tous les quatre ans, est spécialement chargée de recueillir et de vérifier les découvertes qui intéressent l'industrie en général, et l'industrie des étoffes de soie en particulier.

L'Académie a décerné deux médailles en 1884, et ces récompenses ont fait l'ojet d'un rapport très étudié de la part de notre savant secrétaire général, M. Bonnel, dans la séance publique du 22 juillet dernier.

Prix Ampère-Chevreux. — Le prix Ampère a été fondé en 1866, par M. et M^me^ Chevreux, légataires universels de l'illustre savant.

Ce prix consiste dans une somme annuelle de 1,800 fr., qui est attribuée, tous les trois ans, et pour trois années consécutives, à un jeune homme sans fortune, né à Lyon ou dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences et les beaux-arts.

Le dernier titulaire du prix Ampère ayant été désigné au mois de juillet 1883, un nouveau prix sera décerné en 1886, et le concours pour ce prix est ouvert dès maintenant.

Prix Dupasquier. — Ce prix, fondé en 1873, par notre re-

gretté confrère Louis Dupasquier, consiste en une somme de 500 fr., accordée annuellement et à tour de rôle à un architecte, à un peintre, à un sculpteur ou un graveur lyonnais. Une commission permanente, renouvelée tous les quatre ans, est chargée de juger les concurrents. Les œuvres doivent être soumises à l'examen de la commission avant le 30 juin de chaque année.

Le prix de 1884 a été donné à un jeune sculpteur lyonnais, dans la séance publique de l'Académie du 22 juillet dernier, à la suite d'un remarquable rapport de notre confrère M. Fabisch.

Prix Herpin. — La fondation de ce prix est due à la libéralité de feu le docteur Herpin, membre correspondant de l'Académie.

Ce prix consiste dans une somme de 1,200 fr., qui est attribuée, tous les quatre ans, aux auteurs de mémoires et de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

Ce prix a été décerné la première fois en 1879, et l'Académie a réglé comme il suit les conditions de ce concours :

1° La Commission d'examen est composée de cinq membres, désignés tous les quatre ans par l'Académie ;

2° Les candidats devront être Français ;

3° Les titres à l'appui des candidatures pour le prochain concours devront être adressés à l'Académie avant le 31 mars 1885.

Prix généraux. — Indépendamment des prix faisant l'objet des fondations qui précèdent, l'Académie, qui reçoit à toute époque communication des découvertes scientifiques, des travaux d'érudition et des ouvrages de l'esprit, est dans l'usage

d'accorder, lorsque ses ressources le lui permettent, et à titre d'encouragement, aux auteurs ou inventeurs, une somme proportionnelle à l'importance des travaux présentés.

L'Académie choisit aussi, chaque année, un ou plusieurs sujets se rapportant aux sciences, belles-lettres ou arts qu'elle met au concours. La somme affectée au concours est variable, et l'Académie en détermine le chiffre elle-même, d'après l'intérêt qu'elle attache à la question faisant l'objet du concours, et suivant les ressources dont elle dispose.

Malheureusement, l'état de nos finances ne nous a pas permis d'ouvrir ce concours en 1884.

L'exposé qui précède montre quels services sérieux rend l'Académie au développement de l'étude des lettres, des arts et des sciences dans notre ville, ainsi qu'au développement de l'industrie qui en fait la gloire.

Travaux divers. — Échange de publications.

L'Académie rend encore à la cité des services d'un autre ordre qui ne doivent pas être passés sous silence.

Bien que ses ressources soient assez restreintes, elle a trouvé le moyen d'assurer, cette année, la publication d'un magnifique volume dû aux patientes recherches de notre confrère, M. Guigue; je veux parler du *Cartulaire lyonnais*.

Ce volume contient tous les documents inédits relatifs à l'histoire de l'ancien *pagus* lyonnais antérieurs à l'année 1140 et un choix de pièces jusqu'à l'année 1154, toutes extraites des archives des départements du Rhône et de l'Ain.

Tous ces documents sont inédits, à la réserve cependant de quatre pièces portant les numéros 1, 2, 7 et 9 qui présentent une importance capitale en rétablissant les véritables textes.

Un second volume a été préparé par M. Guigue ; il est fort

à désirer que les ressources de l'Académie permettent de le publier.

Ces deux volumes formeront un tout disctinct et complet dont tous les éléments ont été puisés presqu'exclusivement dans les fonds ecclésiastiques, tandis que les documents qui doivent suivre seront riches surtout par l'abondance des pièces relatives à l'histoire de la féodalité, de la bourgeoisie et des luttes engagées pour asseoir les institutions municipales.

Cette publication, du plus haut intérêt pour l'histoire de la ville de Lyon, fait le plus grand honneur à M. Guigue.

Notre confrère M. Vachez avait préparé une table pour le premier volume, mais cette table très étendue aurait augmenté, outre mesure, les proportions considérables de ce volume, et l'Académie a décidé que la table ne serait publiée qu'à la suite du second volume; le travail considérable fait par M. Vachez sera utilisé à ce moment.

L'Académie a recueilli pour l'histoire de la ville de Lyon des documents d'un ordre tout différent, en prenant l'initiative de la recherche de pierres tombales fort anciennes, qui existent en abondance dans le lit du Rhône, à la hauteur de la place Grôlier.

M. Guigue s'est occupé de ces recherches, dans ces derniers temps, avec un zèle au-dessus de tout éloge, ne craignant pas de passer une partie de ses journées sur le fleuve avec les mariniers chargés d'arracher les blocs précieux qu'il renferme et de les guider dans cette opération fort difficile.

Ses efforts ont été couronnés de succès et il a découvert un tombeau fort bien conservé, portant une inscription fort curieuse qui révèle l'existence d'une corporation marchande très importante des Cisalpins et Transalpins, demeurée inconnue jusqu'ici à Lyon.

Notre confrère M. Caillemer vous donnera dans un instant des détails très précis sur cette précieuse découverte.

L'exposé qui précède montre une fois de plus quels services importants rend l'Académie au point de vue de la culture des lettres, des arts et des sciences dans notre ville et au point de vue des recherches utiles à la constitution de son histoire. Il ne sera pas inutile de rappeler ici que la Bibliothèque municipale du Palais-des-Arts, si riche en ouvrages scientifiques et artistiques, est redevable à l'Académie de son premier fonds, le plus difficile à obtenir, et qu'elle lui doit une notable partie de son accroissement annuel.

En 1831, M. le docteur Prunelle, alors maire de la ville de Lyon, voulut fonder au Palais-des-Arts une bibliothèque particulière consacrée aux beaux-arts et à l'archéologie.

Les ressources financières de la ville étant alors trop faibles pour qu'il fût possible d'obtenir du Conseil municipal l'allocation de la somme considérable nécessaire à une telle fondation, le docteur Prunelle demanda à notre Compagnie ainsi qu'à la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles, qu'elles voulussent bien prêter leurs collections de livres afin de former un premier fonds.

L'Académie et la Société d'agriculture s'empressèrent de seconder M. Prunelle dans la réalisation de ses intentions, et c'est ainsi que, par leur libéral concours, fut fondée la Bibliothèque du Palais-des-Arts.

L'apport formé par l'Académie était d'ailleurs fort important, puisque sa Bibliothèque comprenait alors 6,000 volumes se rapportant à toutes les branches des connaissances humaines, lesquels, d'après les registres régulièrement tenus par Adamoli, avaient coûté jusqu'en 1754 la somme, énorme pour l'époque, de 52,000 fr. Il faut ajouter qu'en raison de la rareté des ouvrages, la bibliothèque léguée par Adamoli, aurait actuellement une valeur vénale double du prix d'acquisition.

En 1837, Arthaud, conservateur des musées de Lyon, léguait à l'Académie mille ouvrages relatifs à l'histoire, à l'ar-

chéologie et aux beaux-arts. Puis la Bibliothèque du Palais-des-Arts s'enrichit successivement des importantes collections de livres formées par Lambert, Prunelle, Rougnard, Bonafous et Thiollière, sans compter les acquisitions faites chaque année, au moyen des allocations votées par le Conseil municipal.

Aujourd'hui cette Bibliothèque se compose, indépendamment de plusieurs milliers d'estampes, de 300 manuscrits et de 65,000 volumes, parmi lesquels 15,000 appartiennent à l'Académie.

L'Académie et la ville de Lyon doivent une grande reconnaissance à M. le docteur Saint-Lager qui, depuis quinze ans, consacre sa vie à l'arrangement des collections bibliographiques de plusieurs sociétés savantes de la cité.

D'après notre savant confrère, l'accroissement annuel de la Bibliothèque du Palais-Saint-Pierre, résultant des échanges de notre Compagnie avec toutes les Sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique ainsi que des dons faits par les Ministres, est en moyenne de 300 volumes.

Il convient d'ajouter que, parmi les ouvrages reçus par l'Académie, il en est d'un prix si élevé qu'il serait impossible de les acquérir avec les ressources du budget attribuées chaque année à la Bibliothèque; il suffira de citer la volumineuse collection publiée par ordre de Sa Majesté Britannique, sous le titre de : Rapport sur les résultats scientifiques constatés pendant le voyage de la frégate *Challenger*, collection gracieusement accordée, il y a peu de temps, à l'Académie par le Gouvernement anglais.

Cet exposé démontrera, je l'espère, que l'Académie fait un noble usage des subventions qui lui sont accordées par le Conseil général du département et par le Conseil municipal de la ville de Lyon. Ces deux assemblées peuvent être assu-

rées que, si elles veulent bien augmenter les subsides assez modestes qui nous sont attribués, elles feront une chose utile au triple point de vue du développement de l'étude des lettres, des sciences et des arts dans notre ville, des encouragements donnés aux inventions relatives à l'industrie et de la recherche des documents intéressant l'histoire lyonnaise.

L'Académie a eu la douleur de perdre, pendant le courant de cette année, deux des plus éminents de ses membres : M. le docteur Marmy, président de la classe des sciences, et M. le président Baudrier.

Je voudrais qu'il me fût permis de retracer les titres que ces collègues avaient à l'estime de notre Compagnie et de la cité; mais je suis pressé par le temps et je dois renoncer à cette pieuse tâche qui m'eût été douce.

Qu'il me suffise de dire, Messieurs, qu'ils étaient tous deux des hommes d'intelligence, de cœur et de travail, dont la vie exemplaire a honoré notre ville et que notre Compagnie doit être fière de les avoir comptés dans son sein.

Vous avez appelé à les remplacer deux hommes également recommandables par leur savoir et leur caractère : M. le docteur Delore, ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et M. H. Beaune, ancien magistrat. Si nos nouveaux collègues ne nous font pas oublier ceux dont nous déplorons la perte, nous pouvons être convaincus qu'ils seront fidèles aux traditions qui nous ont été léguées par nos devanciers et qu'ils ajouteront au patrimoine de science et d'honneur de notre Compagnie.

JEAN TISSEUR

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Lu dans la séance publique du 29 mai 1885

PAR

M. VALANTIN

MESSIEURS,

Depuis quelques années la mort a, sans relâche, frappé dans nos rangs. C'est ainsi que nous avons vu successivement tomber sous ses coups :

Humblot, noble et haute intelligence, qui fut une des gloires du barreau et de la magistrature ; qui allia, à un degré éminent, aux fortes et positives qualités de l'orateur d'affaires, celles du philosophe chrétien profondément convaincu et du poète, qui lui permirent de s'élever aux plus hauts sommets de l'éloquence. — Je dis poète, car la muse vint parfois le visiter et le solliciter comme tant d'autres. — Les quelques œuvres légères ou sérieuses, qu'il réservait à un petit cercle d'amis, n'auraient pas été indignes d'une plus grande publicité, si, soit modestie, soit indifférence, il n'eût pas toujours reculé devant elle. Il ne les considéra, d'ailleurs, que comme une sorte d'intermède à des occupations, sinon plus attrayantes, au moins plus exigeantes.

Ducarre, cet esprit, qui, on peut le dire, a été son propre créateur. Parti de la plus humble des conditions sociales, il avait, par degré, à force de travail, conquis dans la cité une position que n'obtiennent pas toujours ceux qu'ont le plus favorisés les dons de la fortune ou les bienfaits d'une éducation libérale. Si une popularité trop hâtive, trop recherchée peut-être pour durer longtemps, l'entoura à ses débuts dans la vie politique et l'y emporta, n'oublions pas, chose qui n'a pas été assez remarquée ni assez louée, selon moi, qui lui valut l'animadversion et presque la haine de ses alliés d'autrefois, qu'il puisa dans son caractère la force de ne lui pas sacrifier son indépendance à des opinions plus réfléchies, que le temps avait mûries et qui ne cèssèrent jamais d'être généreuses et libérales. Je ne dirai pas que son sacrifice fut sans regret ni amertume, mais il ne fut pas de ceux qui se tournent toujours du côté du soleil levant. En lui ouvrant vos rangs vous avez rendu un hommage mérité à des travaux économiques dirigés en vue de l'amélioration de la classe ouvrière dont il a toujours eu le souci.

De Laprade, qu'il suffit de nommer. Son œuvre a été, dans nos grands recueils littéraires, ici même, avec l'autorité et le charme qui s'attachent à tout ce qui sort de la plume de M. Heinrich, l'objet d'une appréciation critique et d'une exposition, dont nous avons conservé le souvenir d'ailleurs récent. Le génie de notre illustre compatriote aurait reçu, s'il en avait eu besoin, sa consécration définitive au sein de l'Académie française. Là, par une heureuse rencontre, qui s'était déjà produite pour lui, il a eu pour successeur un poète de grand renom. Pour ne pas lui ressembler, M. Coppée a su, à raison même de cette affinité qui groupe et rallie, comme dans une même famille, les imaginations supérieures, quoique diverses, lui assigner sa place parmi nos grands poètes contemporains.

Chenavard, cet architecte dont la longue carrière a été remplie par de si consciencieuses études. Qni n'a gardé la mémoire de cette calme et sympathique figure ? Je le vois encore comme isolé dans nos rues avec son cartable et ses dessins qui s'étaient incarnés en lui. Passionnément épris de l'antiquité grecque et des ruines des monuments exquis qu'elle a laissés, nous les verrons, si jamais ces nombreux dessins sont publiés, revivre dans tous leurs détails et leur harmonieux ensemble.

Le savant et modeste docteur Marmy dont la vie presque entière fut consacrée avec un dévoûment héroïque sur les champs de bataille, en Afrique, en Crimée, dans notre triste et dernière lutte, à soulager les trop nombreuses victimes de la guerre, et qui, après avoir acquis un repos mérité et en avoir profité par de nouveaux travaux plus pacifiques sans cesse renouvelés en vue de ses études médicales favorites, est tombé la plume à la main. Belle mort, et enviable.

Enfin Baudrier, qui n'a fait que passer au milieu de vous. Ses fines études de bibliographie dont les éléments avaient été recueillis par lui avec tant d'investigation patiente et de critique exercée, en eût fait un de vos associés utiles à consulter.

Si, avant lui, je ne vous ai pas parlé d'un autre collègue aimé, disparu comme ceux que je viens de nommer, dont il est juste de rappeler de temps en temps le souvenir, c'est que je me suis réservé de vous en entretenir un peu plus longuement; non de lui élever une statue, en ce moment pourtant où l'on en dresse à tant et de si étranges personnages (sa prétention et la mienne ne seraient pas allées jusque-là), mais de lui sculpter un modeste buste, un médaillon, qui, dans sa ressemblance avec l'original, pût vous faire dire : C'est lui.

Jean Tisseur, en effet, fut un des esprits les plus complexes, et, sous son apparence de simplicité, des plus variés. Tout l'attira et le retint un instant : poésie, politique, économie so-

ciale, critique. Il fut un remueur d'idées. De cette variété même, quelques-uns lui ont fait un reproche. Ils auraient voulu que son esprit se fût plus fortement concentré sur un sujet unique, de manière à l'épuiser, à en tirer tout ce qu'il contenait et à le produire dans une œuvre de plus longue haleine, plus achevée, plus complète qui l'eût définitivement classé dans un des genres qu'il n'a fait, disent-ils, que toucher, qu'effleurer en courant. Ceux-là en parlent bien à leur aise, sans tenir compte des différences de caractères, des habitudes acquises, des formes de l'intelligence, des exigences de la vie qui suspendent, arrêtent ou empêchent les longs travaux, et qui pèsent sur tout individu comme une sorte de nécessité triviale, dont le génie lui-même ne parvient pas toujours à s'affranchir entièrement. Le mieux, c'est, renonçant à un regret qu'il est permis d'avoir, que je partage en partie, mais sur lequel il serait oiseux d'insister, de prendre l'homme tel qu'il s'offre à nous, avec ses qualités, ses lacunes, ses défauts même, dans la sphère où ses facultés se sont exercées, développées et ont eu le plus de relief. — « Ne forçons point les natures, dit un critique, et, puisque la mort a fermé la carrière, acceptons du talent qui n'est plus l'héritage qu'il nous a légué et tel qu'il nous l'a laissé. » — Sont-ce, d'ailleurs, les gros livres qui font les grands écrivains ? Quintilien a écrit que Perse a mérité beaucoup de gloire avec un seul livre, une vraie gloire. Qui songerait à mettre en parallèle le petit livre des Caractères de Labruyère, les Pensées de Vauvenargues ou de l'exquis Joubert, avec ces longs et lourds traités de morale vulgaire que je pourrais citer, qui dorment à jamais dans la poussière des bibliothèques ? Ce qui fait le singulier mérite d'une œuvre, c'est son originalité, originalité dans la forme, vérité dans le fond.

Or, tous ceux qui ont connu J. Tisseur, qui ont un peu vécu de sa vie, qui l'ont lu savent s'il aima la vérité et si

l'originalité lui fit défaut ; il en était amplement pourvu. Si, parfois, elle se produisit sous une forme paradoxale, que l'on retrouve dans quelques-uns de ses écrits et qui se donnait toute carrière dans la conversation, parce qu'il y était plus libre, plus à l'aise, elle lui fut bien propre et personnelle. Elle n'avait rien de tendu et de cherché ; elle coulait naturellement de sa veine, comme de source. Il n'en faisait pas un simple jeu d'esprit, bien qu'à l'occasion il ne s'en fît pas faute, mais une forme préférée pour rendre la vérité plus pénétrante, et qui, mieux qu'une expression courante ou usée, devait frapper les esprits et les réveiller.

Sa physionomie révélait tout ce qu'il était. Aucun masque ne la déparait. Certes, la beauté grecque, qu'il a tant aimée, si bien comprise et reproduite, n'y avait pas imprimé son sceau ; mais, dans son iucorrection, elle était toute pétillante de notre esprit moderne un peu ironique. Ses yeux parlaient ; sa bouche relevée par les coins semblait lancer le trait qu'elle décochait souvent en touchant le but sans déchirer ni blesser. Aussi sut-il s'entourer d'amis qu'il a conservés jusqu'à la fin, pour qui son tour vif d'esprit mais bienveillant n'était qu'un attrait de plus. Il avait l'habitude de dire que tout homme sorti des rangs avait toujours à ses côtés son Bertrand, c'est-à-dire l'homme qui marche dans son ombre, qui est de sa suite, et qui dit fièrement : j'en suis. Il ne voulut être le Bertrand de personne ; il fut lui et lui seul, aussi bien dans sa vie que dans ses écrits. Volontiers il eût répété avec le poète :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Toute opinion, avant qu'il l'eût acceptée, était contrôlée par lui.

Si mon étude avait pu être aussi achevée que je l'eusse désiré, j'aurais à l'envisager à bien des points de vue diffé-

rents, car, ainsi que je l'ai dit, son intelligence prompte, curieuse et compréhensive abordait tous les sujets. Mais, à raison de ces qualités diverses, et en apparence contradictoires, sans qu'il y en ait une qui dominât, et parce que son esprit se portait rapidement sur les circonstances, les événements, les faits de chaque jour, à mesure qu'ils se produisaient, il s'est un peu disséminé partout, dans les recueils et les journaux. Aussi n'ai-je pu que difficilement le suivre à travers les sentiers détournés où il s'est engagé, pour le saisir tout entier dans les manifestations multiples de son talent et le représenter dans sa vivante et originale physionomie. Comment en assembler les traits épars et les recomposer sans des recherches rendues presques impossibles ? C'est souvent sous des pseudonymes qu'il livrait ses pensées, ses opinions, ses essais, et il aimait à dérouter ses lecteurs. Le plus souvent, il ne les signait d'aucun nom, les considérant comme ces choses légères et fuyantes qui se dissipent avec les circonstances passagères qui les ont fait naître. Plus d'une perle de son écrin s'est ainsi perdue.

Personne, autant que lui, ne fut étranger à la popularité que tant d'autres convoitent et cherchent à forcer, méritée ou non. Ce n'est pas qu'il fût insensible à l'éloge et qu'il n'eût pas le juste sentiment de sa valeur personnelle; mais il était d'un esprit trop aiguisé, d'un sens trop fin, pour se laisser enivrer d'un encens qu'il voyait prodigué à qui n'en était pas digne. C'était un délicat pour lui comme pour les autres. Il lui répugnait de tomber dans les exagérations qu'il voyait si bien et qu'il perçait de sa pointe malicieuse. Tout ce qui prenait la forme d'un dieu lui était particulièrement antipathique. Il en voyait tant qui se proposent à notre adoration, ou qui, suivant le mot caustique d'un grave philosophe, ne tolèrent que l'admiration ! Si le piédestal sur lequel se posait ce dieu de contrebande était trop élevé, il le réduisait. Il le

renversait s'il n'était là que pour soutenir une idole plus ou moins dorée et retentissante. Il aimait, en un mot, à voir, comme dit Sainte-Beuve, le dessus et l'envers d'une tapisserie; curiosité bien naturelle à une époque où le trompe-l'œil, sous toutes ses formes voilées ou grossières, s'ingénie à nous faire illusion. L'enthousiasme, il le ressentait, mais il le voulait sans enflure. S'il aimait l'imagination qui colore, il se refusait à admirer celle qui exagère jusque dans l'extrême.

Si impressionnable qu'ait été notre collègue, si détourné qu'il parût être d'une voie unique, ne nous figurons pas que l'esprit de suite lui ait complètement fait défaut. Il eut son idée qui le hanta, de laquelle, comme d'une même source d'inspiration et de réflexion, découla la principale de ses conceptions, qu'il la traduisît en prose ou en vers ; sauf des excursions trop rares dans le domaine de la critique littéraire et des arts, où, selon moi, il eût excellé, et dans celui de la fantaisie et du pur sentiment auquel ne saurait rester étrangère une âme de poète qui s'inspire du beau partout où il le trouve, il s'appliqua surtout à relever le côté supérieur et idéal des inventions merveilleuses, qui marquent d'un cachet si visible, d'une empreinte si profonde, notre époque, qui la caractérisent et la différencient des âges précédents, à ce point que plusieurs voient tout et absorbent tout en elles. Siècle de la machine et de l'industrie ! s'écrient-ils.

Ce n'est pas à ce point de vue que s'est placé notre collègue pour les considérer et les juger.

Si, dans l'ordre des phénomènes matériels, des inventions appliquées à l'industrie, il fait une assez large part aux procédés qui ont bien leur grandeur, sourde et aveugle, si l'on veut, il les subordonne, néanmoins, quant à leur caractère purement utilitaire, aux influences moralisatrices et humanitaires qui s'en dégagent. Il les voit dans leurs effets lointains, apportant avec un bien-être désirable, plus répandu, mieux

réparti, le règne de la justice, l'affranchissement du corps et de l'âme depuis si longtemps soumis au joug des nécessités brutales sans échappées du côté du ciel. Utopie ! dira-t-on. Utopie qu'on voudrait voir se réaliser ! rêve toujours subsistant, idéal des âmes généreuses ! Quoiqu'on dise et qu'on fasse, l'homme sera incessamment tourmenté du désir d'une existence plus heureuse, d'une destinée meilleure, qu'il a le tort, sans doute, de ne chercher qu'ici-bas, dans ce monde des sens éternellement changeant et toujours le même.

J. Tisseur, pourtant, n'était pas de ces esprits qui s'abandonnent à un lyrisme exclusif; qui se laissent aller, dans un souffle désordonné, sur les ailes d'une imagination sans guide. Il avait, pour elle, plus d'un contre-poids. Sa muse ne dédaignait pas de descendre sur terre et d'y résider : elle y voyait clairement les réalités de la vie et y marchait sûrement. « C'est que, ainsi que l'a dit un de ses amis, qui le connaissait bien, il était fait de clarté dans la mesure, ne se laissant guider que par un bon sens puisé à des sources supérieures, et que, de ce bon sens, il avait fait le maître de sa vie (1). Ne s'est-il pas peint dans ses goûts quand il a dit :

> En tout j'aime le mieux ; j'ai le goût des sommets ;
> De la plaine, pourtant, je ne sortis jamais !

Mais quelles belles inspirations il y puisait ! Quelles charmantes et suaves fleurs il y a cueillies ! Aujourd'hui, assemblées par une main fraternelle, elles forment un bouquet qui a conservé tout son parfum.

Issu d'une famille honorable de commerçants, J. Tisseur naquit à Lyon, le 12 juin 1814. C'est là qu'il fit ses études dans diverses institutions, qui ne paraissent pas lui avoir laissé un long souvenir, ni de bien vifs regrets. Des impres-

(1) Ed. Aynard.

sions de son enfance et de sa première jeunesse, rien ne lui est resté, ou, tout au moins, il n'en parlait pas ou peu. Fut-il un élève phénomène dans ses classes? N'est-ce pas plutôt en dehors des pensions et des collèges que son intelligence se forma et s'agrandit à l'air libre? Je ne sais et ne crois pas qu'il soit utile de le rechercher, bien qu'une critique dite naturelle ou physiologique, fort en honneur de nos jours, attache une importance considérable à tous ces détails de la vie privée, et qu'il lui faille, pour juger définitivement un écrivain, le milieu, la race, l'organisation physique, l'hérédité. Mais parviendra-t-elle jamais, même avec le secours de la plus subtile analyse, à l'aide du plus fin scalpel, fouillant en tous sens dans les organes de la vie, les mille enveloppements ou circuits du cerveau, à saisir l'insaisissable, cette force, cette flamme qui sort dont on ne sait quelle profondeur obscure, et qui constitue le génie, le talent et le goût?

Si, à tout prix, dans la mesure vraie, acceptable, nous avions à rechereher quelle a été sur J. Tisseur l'action du dehors, il nous en évitera la peine, en nous la faisant connaître lui-même. Elle éclate, d'ailleurs, dans ce qu'il nous a laissé de ses impressions écrites. En naissant, il eut les yeux frappés du spectacle d'une industrie qui attire et s'incorpore l'art du dessin et de la couleur dans ce qu'il a de plus pur et de plus élégant, de plus relevé aussi. Il vit fonctionner cet admirable métier de Jacquard qui en multiplie les produits. Il s'éprit de l'œuvre et de l'ouvrier. L'association étroite de l'industrie et de la poésie sera le thème qu'il variera et brodera dans sa prose et dans ses vers. En le généralisant, il l'étendra à toutes les grandes inventions que le génie de l'homme a créées, à la vapeur, à l'électricité. Par ce côté, il fut bien dans l'esprit de son époque et de sa ville. S'il aima la nature domptée en enthousiaste, il ne se perdit pas en elle. Il sut éviter l'écueil du matérialisme, en maintenant sa person-

nalité intacte et distincte des forces aveugles. Intelligence ferme, indépendante, il ne subisssait le joug ni des choses ni des personnes. Pour lui l'esprit vivifiait la matière. A l'esprit la victoire et le triomphe définitif.

Entré dans cette voie des influences extérieures plus ou moins directes qui agissent sur l'écrivain en le poussant dans un sens plutôt que dans un autre, n'aurais-je pas à me demander aussi quelles ont été celles, non moins décisives, de la famille? La famille, je ne puis la séparer de J. Tisseur. Outre le père et la mère, elle se composait de quatre fils. Par un heureux privilège de naissance, qui marque ses élus et les désigne, ceux-ci ont pris dans notre ville, parmi les plus hauts de cœur et d'intelligence, la place qui leur revenait naturellement. Des deux frères survivants, je n'ai pas, on le comprend, à en parler ici. Mais qu'il me soit permis de donner, en passant, un souvenir à celui qu'une mort imprévue et cruelle a enlevé dans la force de la vie et l'épanouissement de son talent. Plus près de ce frère par son âge, par des études communes, par une carrière que tous deux embrassèrent un moment, J. Tisseur eut pour le compagnon intime de son enfance et de sa jeunesse une affection profonde, une sorte de culte qui ne s'est jamais démenti et que Barthélemy méritait à tous égards. Quiconque l'abordait était bien vite attiré par la douceur de son regard méditatif, un peu mélancolique. Pour celui qui entrait dans son âme modeste, timide, à demi voilée, il était sûr d'y trouver un trésor de bonté, de sensibilité exquise, de savoir. Un accord bien rare de sentiments et d'idées l'avait uni à De Laprade. Leurs deux muses, comme leurs deux cœurs, n'en faisaient plus qu'une seule. J'en trouve le témoignage dans ces vers que le poète qui vient de passer dans toute sa gloire adressait à l'ami trop peu connu de son vivant, parce qu'il fuyait la lumière et qu'il la redoutait :

Quand j'écris, je ne sais, tant l'un sent comme l'autre,
Si la page tracée est la mienne ou la vôtre.
De ces vers fraternels je vous rends la moitié
Et, sur l'humble fronton, j'inscris notre amitié.

Et, dix ans plus tard, la mort ayant brisé les liens terrestres :

Son nom, toujours présent et baigné de mes pleurs,
Reste écrit dans ma vie à la plus belle page.
Ami, mon cœur si plein de nouvelles douleurs
Garde encor une place où saigne votre image.

Celui qui sut faire naître une telle affection dans un tel esprit au début de la vie comme à son terme et jusqu'après la mort, qui semble devoir tout effacer, n'était pas, à coup sûr, un de ces amis auxquels on ne s'attache que par la chaîne d'une sympathie banale. C'est que Barthélemy, pour qui l'a connu, n'avait rien de banal : âme ardente et concentrée qui eut ses orages et ses tempêtes intérieures, mais qui, jamais, ne perdit de vue l'étoile qui conduit au port ; esprit élevé qui aimait les profondeurs sans s'y perdre ; poète d'instinct et d'émotion ; critique philosophe et jugeant de haut, on conçoit l'hommage que De Laprade lui a rendu comme à une sorte de muse inspiratrice ou excitatrice et qu'il lui ait dit :

Quand l'idée, en son vol, échappe à mes pieds frêles,
Mon âme, pour monter, vous emprunte vos ailes.

Quelle grande mission que celle d'un écrivain appelé à faire connaître à l'étranger nos illustrations littéraires, à répandre, avec nos idées, les beautés et les délicatesses de notre langue, à élargir ainsi, dans le libre échange de sentiments communs et élevés, le cercle étroit et jaloux des nationalités en y pénétrant par la plus directe et la plus ornée des voies de communication, celle des belles-lettres ! Grâce à l'intervention de

De Laprade et à son refus, Barthélemy, alors avocat, fut désigné pour enseigner la littérature française à l'Académie de Neufchâtel. Si j'en crois la renommée, les témoignages venus de Suisse, notamment celui de l'illustre Agassis, et les fragments de leçons qui m'ont été communiqués, le jeune professeur sut grouper et retenir autour de sa chaire un auditoire nombreux et sympathique. La mort a tout détruit dans sa fleur.

Si j'associe son nom à celui de son frère, ce n'est pas sans raison. Là, on peut vraiment signaler une influence de famille, plus générale, il est vrai, que particulière; sans que l'un ait été le reflet, la copie de l'autre. S'ils eurent un même cœur, ils se distinguaient par deux natures d'esprit et de talent bien différentes. Jean m'a souvent répété que c'est au contact de Barthélemy, qu'il eut pour guide, qu'il se forma, qu'il lui dut la meilleure partie de lui-même, ayant toujours marché à la clarté de cette étoile fraternelle. Aussi l'avait-il enseveli dans son cœur. Il se proposait, si la mort ne l'avait pas surpris lui-même, d'en retracer l'existence si courte et pourtant si pleine. Un autre frère a recueilli d'une main pieuse cet héritage en faisant sortir de l'ombre, où elle se complaisait, une figure qui méritait d'être mise en son jour.

Jean Tisseur, après des études de droit plus ou moins achevées, se destina, comme Barthélemy, au barreau, mais sans entraînement. Il en fit l'apprentissage dans une étude d'avoué. Il est à croire que, de la plume qui minutait ou grossoyait des assignations à comparoir, il laissa, plus d'une fois, tomber des vers qui le transportaient en des régions où la folle du logis, délivrée des lourdes chaînes de la procédure, s'ébattait librement. Il devint bientôt avoué près la Cour de Lyon. Vous le figurez-vous revêtu de la robe noire et coiffé de la toque, insignes classiques de sa profession ? Je l'ai vu dans ce costume qui n'ajoutait rien à sa grâce; il y était gêné

et contraint ; il le traînait plus qu'il ne le portait. Là encore, sans doute, il se dédommagea d'un travail aride, sans prise sur l'imagination, par la poésie et des articles de journaux.

La révolution de Juillet avait agi sur lui, comme sur tant d'autres jeunes gens de sa génération. Il leur sembla qu'un monde nouveau s'ouvrait sous les pas de la France ; qu'il n'y avait plus qu'à y entrer pour voir se réaliser leurs rêves généreux. Ils s'en croyaient les apôtres et ils le peuplaient de leurs illusions. Je ne sais si, à travers l'ouverture faite par la chute d'un trône, ils virent s'éclairer les dates de 1848 et de 1870 ?

Jean Tisseur entra dans ce mouvement non en esclave enchaîné à un parti, mais avec toute l'indépendance de son caractère et de son jugement. Il s'en retira bientôt. Il n'écrivit plus que des articles de critique et de politique générale. On peut dire que, là encore, il fit preuve d'un talent de polémiste supérieur, s'attachant aux idées plus qu'aux personnes. Il ne combattait celles-ci qu'à l'occasion de celles-là. Son esprit n'était pas fait pour la politique à toute outrance. Les injustes et violentes récriminations qui l'accompagnent le révoltaient. C'est de plus haut qu'il envisageait les hommes et les choses : « Donnons des gages à Dieu, disait-il, non aux hommes, et, surtout, aux partis, de peur qu'ils ne nous traitent comme une recrue, comme leur instrument. Le respect de la liberté n'est pas leur moindre défaut ; ils exigent plus qu'ils ne conseillent. » Il était, d'ailleurs, sans ambition vulgaire. Il s'étonnait de voir tant d'incapables solliciter les emplois les plus hauts dans le gouvernement, et les plus difficiles, et y arriver. Il en riait. Ne savait-il pas que l'ignorance seule qui a des lumières de tout ou s'imagine les avoir ne doute de rien ?

C'est à partir de 1837 qu'il se produit dans des pièces où l'on voit le tâtonnement d'un talent qui se cherche, déjà pourtant bien original. Il en est une de 1847, je franchis les années,

pétillante d'esprit et de fines remarques. Elle est intitulée : *Le Baccarat*. Ayant à mettre des joueurs en scène, il les prend sur le fait ; il les rend dans leurs expressions, leurs gestes, leur anxiété de gain ou de perte avec les mots typiques qui s'échappent de leurs bouches dans l'excitation et sous le feu de la passion. Cette pièce, où la griffe se devine plus qu'elle ne se fait sentir, fut lue, sans qu'aucun de ceux qu'elle nommait en fût irrité ou même froissé. Je ne la cite que parce qu'elle est l'indice du caractère à la fois observateur et finement railleur de J. Tisseur.

Les portes de la prison allaient s'ouvrir pour lui. Avec quel empressement il en profitera ! Ses ailes repliées, comme celles du papillon sortant de sa chrysalide, vont se dégourdir, se détendre, pour l'emporter plus haut, vers la lumière à laquelle il aspire.

Un de nos collègues dont il est juste de rappeler le nom dans cette enceinte, M. Mathieu Bonafous, offrait une médaille d'or à l'auteur du meilleur poème en vers sur Jacquard. C'était un tardif hommage rendu à cet homme de bien et de génie. L'Académie fit appel aux candidats poètes. Le 21 juin 1853, elle décernait le prix à J. Tisseur.

Avant de dire un mot de ce petit poème, ne dois-je pas préciser, mieux que je ne l'ai fait, la théorie poétique à laquelle se rattache son auteur. Il l'a définie et développée dans son beau disconrs de réception à l'Académie.

« La poésie et l'industrie, j'emprunte ses paroles, les lettres et le commerce ne sont-ils pas régis par des affinités que l'histoire atteste ? Les sociétés où le commerce fleurit ne sont-elles pas, précisément, celles qui offrent le milieu le plus favorable à l'artiste ? Le spectacle industriel, comme drame, comme tableau, n'offre-t-il aucune prise à l'imagination ? Dans cet ordre nouveau, n'y a-t-il rien que le poète puisse en extraire pour le faire entrer, à titre d'alliage, dans l'or pur de ses inspirations ? »

La question est ainsi nettement posée pour lui comme pour ceux qui soutiennent qu'entre l'œuvre de la poésie qui est excellemment morale et celle qui ne relève que de la matière et des sens, il y a incompatibilité d'humeur. J. Tisseur ne croyait pas, lui, que le commerce et l'industrie fussent uniquement destinés à satisfaire nos appétits les plus infimes et qu'ils n'eussent rien de commun avec l'idéal. Il le démontre ou cherche à l'établir par des exemples tirés de l'ancienne Grèce, d'Athènes surtout, et, tour à tour, il invoque, à l'appui de sa thèse, Homère, Sophocle, tous les poètes qui, par leur lyrisme, semblent s'en écarter le plus.

Je ne le suivrai pas dans le déroulement de son discours plein de détails ingénieux et de sentiers fleuris. Un esprit avisé y relèverait peut-être quelques erreurs ou excès d'enthousiasme ou de rapprochement forcés, lorsque, notamment, il parle de la Grèce, cet *alma mater,* d'où il fait tout dériver et à laquelle il rapporte tout. C'est que la Grèce était le pays de ses rêves dorés. Il la caresse avec l'amour que Phidias mettait à modeler ses statues. Je ne retiens que cette seule pensée qui résume tout le discours : « Le moyen, lorsque nos mœurs, nos habitudes se rapprochent de la justice et de la vérité et tendent à glorifier le travail, de croire que les lettres et les arts iront à leur décadence. Le moyen aussi, lorsque le génie de l'homme, par le percement des isthmes et des montagnes, par ses entreprises de Titan sur l'assiette même du globe, se prépare à renouveler les grandes luttes cosmogoniques des premiers jours de la création, le moyen de croire que les profondeurs religieuses de l'imagination ne seront pas ébranlées et que les poètes continueront à ne découvrir, dans ses réalités supérieures à leurs rêves, que de l'industrialisme et du matérialisme. »

La légitimité esthétique de l'élément industriel ne saurait être sérieusement contestée. Il mériterait, sans trop d'enva-

hissement et de domination, de prendre sa place dans un art poétique nouveau. La thèse qui veut l'en exclure repose sur une équivoque. La crainte d'un débordement du matérialisme venant de ce côté est possible, non nécessaire. C'est par une voie plus directe, plus largement ouverte, qu'une école bruyante cherche à enlever la citadelle du spiritualisme et à éteindre en nous la flamme du dévoûment, de l'abnégation, des hautes vertus. Si elle y parvenait, c'est alors que nous roulerions, emportés dans le chaos de la matière et des plus basses passions.

J. Tisseur n'appartint jamais à cette école, non plus qu'à celle des pâles rêveurs, des mélancoliques toujours à la poursuite d'un fantôme et souvent de l'ombre d'une ombre. Autant il avait d'admiration pour ces grands poètes intimes qui s'appellent De Lamartine, De Vigny, De Laprade, autant il s'éloignait de leur race dégénérée, perpétuellement gémissante et soupirante. Le soupir était, chez lui, contenu et discret.

Les pleurs devaient avoir leur cause et ne pas avoir l'air de tomber d'un œil desséché. Il se raillait agréablement de cette génération de jeunes poètes qui se précipitaient *pour se suspendre à l'escarpolette merveilleuse que l'auteur des* Méditations *avait attachée à deux étoiles.* Il n'aimait pas, davantage, cette autre école des dégoûtés de la vie, des épicuriens, pourrais-je dire, du désespoir, qui, dans la surabondance de la santé, dans la joie des festins et tout en entonnant le *Carpe diem,* chargent le ciel insensible, *le Dieu qu'ils nient* de leurs imprécations furieuses comme l'auteur de tous leurs maux et demandent à mourir sans cesser de vouloir vivre.

Ni jouir, ni pleurer : agir c'est notre tâche,

telle était la devise de J. Tisseur.

Le caractère saillant de son esprit fait de bon sens et de clarté, et ajoutons de poésie, nous le retrouvons dans sa pièce :

Une visite au tombeau de Jacquard. Le sujet proposé par l'Académie le séduisit. Il se passionna pour l'homme et son invention. De Jacquard, il en faisait un poète, de son métier un poème.

> Croyez-vous qu'une Muse, accompagnant ses pas,
> Au mécanicien n'a pas parlé tout bas ? »

Tout était attractif dans le grand ouvrier lyonnais : ses débuts, laborieux et cruellement traversés par la misère ; son désintéressement absolu ; l'ignorance dans laquelle il vécut de son propre génie ; sa charité ardente qui le mit sur la voie de son invention ; son patriotisme qui lui fit refuser les offres de l'Angleterre ; son calme quand il vit ses efforts méconnus, sa vie en danger et son métier brûlé par les mains de ceux-là mêmes qu'il voulait affranchir des tortures du corps, et, enfin, jusqu'à l'oubli si longtemps gardé sur sa modeste tombe, qu'une simple croix de bois surmontait, mais que le mûrier symbolique protégeait de son ombre. N'était-ce pas là le héros trouvé d'un poème industriel où tous les grands sentiments, les passions, les joies, les tristesses, les combats redoublés de l'homme et de la nature, le pathétique, en un mot, peuvent, dans leur variété, se rencontrer et inspirer le poète ?

Le poème de J. Tisseur ne saurait être analysé, il faut le lire. Tout y est décrit, non de la plume émoussée du traducteur des *Géorgiques* de Virgile, mais d'une plume alerte, précise et colorée. Les opérations compliquées de l'art de la soie y sont rhythmées en un vers plein et harmonieux. Autour du métier se groupent tous ceux qui en sont l'âme. Le poète n'en oublie aucun : ni

> Vous qui, peintres sans gloire et, pourtant, sans rivaux,
> Déroulez sur les plis de l'étoffe nouvelle
> L'inépuisable éclat de la Flore éternelle ;

Ni ceux qui, de votre œuvre analysant les tons,
Tracent l'ordre des fils et percent les cartons;
Ni l'ouvrière assise auprès de la fenêtre
Où le bleu liseron tend son rideau champêtre;
Ni les métiers qui vont, loin de nous emmenés,
Tisser la soie aux champs près du lis étonné.

Je voudrais, pour rassurer la conscience timorée de quelques spiritualistes outrés, extraire du tissu brillant mais serré de ce poème un fragment d'où l'idée morale ressort entière dans sa forme la plus poétique. La voix du poète se fait mieux entendre et comprendre que celle de son pâle interprète.

Et si l'homme travaille, invente, agit, calcule,
Dans ces creusets brûlants s'il fond la molécule,
Si d'un doigt curieux, dépeçant l'univers,
Il lit, comme un augure, en ses flancs entr'ouverts,
Si, de la plaine au fleuve et des mers aux collines,
On entend haleter le troupeau des machines,
Si son verbe muet court sur un fil léger,
Si l'invisible aimant devient son messager,
S'il ouvre plus d'issue à la force qui crée,
Si, de sa propre vie en tous sens pénétrée,
La nature n'est plus, docile à ce qu'il veut,
Qu'un organe sans borne où son esprit se meut,
O douleur! ô douleur! marâtre sans entrailles,
Toi qui dévores l'homme en lui disant : Travaille!
C'est afin que ton glaive, à nous poindre acharné,
Recule et tombe enfin de ton bras enchaîné;
C'est afin que la Paix, dont l'abondance est mère,
Ici-bas soit durable et non pas éphémère;
Jusques au bout ton utile aiguillon
Saura relancer l'homme au bout de son sillon;
De notre royauté n'es-tu pas l'ouvrière?
A celui qui s'arrête ou retourne en arrière,
Tu diras : Marche encor! Mais lutter contre toi,
Vaincre, briser ton dard, c'est aussi notre loi;
J'en crois les maux d'autrui que ma pitié partage,
Mon pur frémissement quand ma main les soulage.

O douleur! j'en crois Dieu qui fit une vertu
D'un verre d'eau donné, d'un indigent vêtu,
Aussi, noble artisan, pour ton œuvre accomplie,
Pour avoir répandu le bien-être et la vie,
Pour tant de maux vaincus, quelle immortalité,
Quel laurier, ô Jacquard, n'as-tu pas mérité?
Devant Dieu quelle palme à la tienne est égale,
O nouveau fondateur de ta cité natale!

Il ne serait pas sans intérêt, si le temps dont j'abuse me le permettait, de rapprocher ce poème de la pièce de De Laprade intitulée : Utopie. — Avec la différence des talents, de la forme plus large, plus abondante du second, plus travaillée, moins spontanée, plus en dedans du premier, vous y trouveriez la même inspiration morale, le même sentiment d'un avenir meilleur pour tous, d'une solidarité universelle et Dieu au sommet.

Notre but que tout sanctifie,
Ce n'est pas l'âge d'or des sens.

C'est ainsi que s'entendent les poètes et qu'ils se répondent. De l'Amérique il nous en revient un écho. — « Lorsque la science, dit Emerson, poète, lui aussi, et moraliste, sera enseignée par l'amour; lorsque ses pouvoirs seront réglés et dirigés par l'amour, alors toutes nos œuvres aujourd'hui si pauvres apparaîtront comme les suppléments et les continuations de la création matérielle. » — De ce côté de l'Atlantique ce sont les mêmes vœux et presque les mêmes paroles :

La richesse, à flots entassée,
S'accroît dans tes mains chaque jour;
Mais sera-t-elle dispensée
Par l'égoisme ou par l'amour?

J. Tisseur, qui célébrait si bien le métier de Jacquard, ne

(1) De Laprade.

devait pas rester impassible devant les étonnantes applications de la vapeur à l'industrie. — La locomotive, cet instrument puissant de communication qui ouvre aux nations rapprochées par elle une nouvelle perspective sur leurs destinées futures, ne le laissait pas sans émotion. — Dans deux pièces, il nous la fait apparaître d'abord sur terre, puis au ciel. — Sur terre, nous la connaissons dans ses résultats positifs, et, rapide, nous la voyons à toute heure, passer devant nous avec son bruit de tonnerre et ses sifflements aigus.— Mais au ciel ! qu'allait-elle y faire ? Je le dis en prose ; elle allait y solliciter du souverain ingénieur, sous le regard des puissances étonnées, irritées et menaçantes à la vue du monstre inconnu, un permis de circulation — et, comme il est mieux, dit-on, de s'adresser à Dieu qu'à ses saints, elle l'obtient facilement en la forme solennelle qu'il revêt là-haut :

Gloire à Dieu ! paix à l'homme ! et que l'avenir soit.

Nous sommes, maintenant, rassurés sur le sort de la locomotive. Elle peut sillonner le monde, franchir les montagnes et les abîmes, aller plus loin et plus haut ; car si, une première fois, elle a trouvé le chemin du ciel, elle le retrouvera bien encore pour nous y conduire sans accidents ; ainsi fut levé l'anathème que le plus souple de nos hommes d'Etat avait lancé sur les chemins de fer.

Le rêve persistant de J. Tisseur est donc celui d'une pacification universelle, d'une justice plus abondante, d'une moralité plus répandue, qui seront aidées dans leur développement par le commerce et l'industrie épurés et sanctifiés par l'amour. — Ah ! le beau rêve, à la façon de celui du bon abbé de Saint-Pierre, qui en ceci fut un précurseur.

Mais, si mon amitié parvenait à faire revivre notre collègue, je lui dirais : Chantez, poète, sans vous lasser, car, de long-

temps, si j'en juge par les luttes engagées sur tous les points du globe, par le sang qui coule à flots de nos veines sur les champs de bataille, vos douces rêveries ne sont encore que des rêveries. — Ce dernier javelot de guerre qui, en tuant le dernier des conquérants, ira se fixer en terre pour y puiser la sève qui en fera l'arbre gigantesque de la paix, il est là qui s'agite menaçant sur nos têtes ; cet épieu, qu'en un de vos chants vous placez dans les mains robustes d'un soldat inconnu y est encore ; je le vois : il n'en sortira que pour se teindre d'un sang nouveau ; chantez pourtant, car un jour viendra, sans doute, où ce spectacle répété d'horreurs soulèvera les âmes qui le rejetteront de la scène, comme autrefois fut rejeté celui des gladiateurs, et, qui sait ! en ce jour apparaîtra lumineuse et agissante cette forme de la fraternité que je n'entrevois, pour le moment, que dans un lointain et nuageux avenir.

Je ne peux que passer rapidement sur les autres poésies de J. Tisseur qui ont été publiées sous les titres de *Fantaisies* et de *Vers intimes*. J'en trouve de charmantes, pleines de grâce et d'un sentiment exquis. — Il ne fréquenta pas les hauts sommets, quoiqu'il les aimât. — C'est plus rapproché de terre qu'il chanta. — A son chant ne se mêlent pas les cris perçants de l'aigle planant dans les nues. — Mais les douces modulations des oiseaux qui vivent plus près de nous dans nos bois et nos jardins s'y ajoutent en chœur. — L'esprit des chênes et l'âme des sapins n'y ont que peu de place ; en revanche, nous y cueillons à pleines mains toutes les fleurs réunies ; fleurs des prairies, des amandiers, des pêchers, prémices du printemps dont il aimait à s'enivrer.

Si mon sujet ne débordait pas déjà le cadre qui m'est imposé, je placerais sous vos yeux une de ses petites pièces : *Le sens caché*, où, sous la bonne humeur, perce un retour mélancoli-

que sur lui-même, sur sa vie manquée ou incomplète. — Il en cherche plaisamment la raison dans son nom et la trouve dans les lettres qui le composent.

> Car chaque nom varie ainsi que le visage.
> Celui que nous portons est fait à notre image.

Cette destinée qui s'annonce brillante dans les premières lettres du nom s'achève, avec les dernières, dans l'obscurité. — Le poète a tort ; — à sa place, je dirais : dans une ombre lumineuse.

Le poème de Jacquard avait établi la réputation de J. Tisseur dans notre ville ; à Paris il fut remarqué, pas assez, selon moi. Il lui ouvrit les portes de cette Académie et de la carrière à laquelle il a donné une si grande partie de son existence. — Vous savez ce qu'il fut au milieu de vous. — Je n'ai pas à le rappeler ici. A la Chambre de commerce, qui, sous le poète, avait deviné le penseur, et où il entra en 1853, laissons-le juger par un de ses pairs. « A l'école de haute raison du président Brosset et de l'imagination d'Arlès-Dufour, il devint maître dans l'art de manier la langue des affaires. Pendant les trente années qu'il passa au service de la communauté commerciale que représente la Chambre, il servit modestement pour lui-même, avec éclat pour les autres, les grands intérêts économiques de notre ville. — Les rapports, lettres, déclarations... qu'il a faits sont de véritables modèles qui seraient plus admirés s'ils venaient de quelque grande-chancellerie (1). » — Plusieurs de ces documents qui ont passé sous mes yeux, notamment sa belle monographie de la fabrique lyonnaise de la soie, à l'occasion de l'exposition de Vienne en 1873, justifient cette appréciation éclairée. — C'est que, dans ce qu'il

(1) M. Ed. Aynard.

concevait ou écrivait, il mettait toute sa conscience et qu'il ne faisait rien de précipité, d'*à peu près*. La méditation qui précédait son travail a fait croire à quelques-uns que son esprit s'abandonnait facilement à de vagues et paresseuses contemplations. — Rien de moins exact. — Il était actif jusque dans le repos.— La préparation était pour lui un travail. Parodiant, il est vrai, un vers bien connu, il a écrit :

Le travail est d'argent, mais la paresse est d'or.

Ne nous accusons jamais d'un défaut que nous n'avons pas. Nous serions pris au mot et nous risquons qu'il nous soit toujours opposé, quelque preuve que nous donnions de la qualité contraire.

On sait l'influence qu'exercent aujourd'hui les Chambres de commerce. Consultées sur les questions qui intéressent non seulement leurs villes, mais encore la France entière, jusque dans ses rapports internationaux : questions de chemins de fer, de traités de commerce, de libertés commerciales, de navigation, de douanes, de monnaie, de banque, d'expositions... Ce sont elles qui déblaient la route, préparent les voies à nos ministres, à nos représentants qui ont grand besoin de ces auxiliaires. — J'ai parfois retrouvé dans des discours de tribune, avec les idées, les expressions même des rapports rédigés par J. Tisseur. — Membre fondateur de la Société d'économie polltique à Lyon, il y apporta son esprit éclairé et ce bon sens qui ne l'a jamais abandonné. — On peut regretter qu'il n'ait laissé que quelques écrits épars sur cette branche des connaissances humaines qu'il avait étudiée, dont il faisait d'ailleurs, journellement, l'application à des sujets déterminés et avec plus de fruit. — Faut-il s'étonner maintenant que, lorqu'il voulut prendre sa retraite, ses chefs devenus ses amis, malgré les efforts qu'ils tentèrent pour le retenir, lui aient donné un éclatant hommage de leur estime et de leur regret

pour des services rendus avec un rare désintéressement, car, on l'a dit encore, « il était de ceux à qui l'on doit et qui ne réclament jamais rien » ? Modeste appréciateur de ses talents, il se crut toujours assez récompensé.

Dans l'œuvre qu'on a recueillie de lui, j'aurais désiré y voir figurer quelques-uns de ses articles de critique littéraire, de théâtre et d'art. Il y en a de vivants encore qui supporteraient la lumière de notre soleil, sans l'air d'avoir trop vieilli. Il les a jetés dans les journaux et les revues avec son insouciance habituelle et ce sentiment qui le faisait se juger sévèrement en regard d'un idéal qu'il désespérait de pouvoir jamais atteindre. Son esprit, je l'ai dit, était naturellement porté à entrer vivement dans ce qu'il voyait et à le juger. Il ne s'arrêtait pas à la surface des choses. Son regard les pénétrait, les décomposait et en saisissait les traits principaux. Sa critique avait ce caractère particulier qu'elle était plus suggestive qu'expressive. Elle ne s'attachait pas seulement à la chose représentée; mais une fois excitée et mise en mouvement par la sensation, elle voyait en dehors, à côté, au-dessus et au-dessous du livre, du tableau, de la pièce de théâtre dont elle avait à rendre compte. Toute œuvre d'art qui n'est pas impulsive de l'imagination, qui ne laisse pas entrevoir un *au-delà*, est une œuvre manquée malgré sa perfection matérielle. Devant elle je passe indifférent et froid. Cette critique a, sans doute, ses écueils, si elle se substitue par trop à l'auteur lui-même. Elle devient alors un caprice, un jeu d'esprit. Telle fut, par moment, celle de J. Tisseur. Il a bien dit quelque part que la critique n'avait pas le droit de se mettre à la place de l'auteur; qu'il devait l'expliquer, le redresser, le compléter non le confisquer. Mais le moyen de résister quand on a des idées à soi et beaucoup d'imagination? On refait ce qui a été fait ou ce qui ne vous contente qu'à moitié. L'œuvre étudiée n'est souvent qu'un prétexte à disserter à côté et sur autre

chose. Puis dans cette manière de critiquer n'entre-t-il pas un grain d'amour-propre ? Larochefoucauld l'y eût certainement découvert. On se met par là au-dessus de son auteur. On tient à prouver sa propre fécondité. Pour moi, qui ne suis ni un érudit ni un régulateur du goût, je me contente du genre, s'il n'est pas trop désordonné, et m'apprend quelque chose, ou, simplement, s'il m'amuse. Jean Tisseur l'a pratiqué quelquefois avec esprit. Il voit un tableau, du reste, remarquable. Tout y est bien ordonné, principal et accessoires, figures et paysage. Mais il y là, dans un char roulant sous une pluie battante, deux villageois, le mari et la femme, qui vont au marché ou qui en reviennent à couvert sous un vaste parapluie d'un rouge éclatant. La couleur attire le regard ; le critique s'en empare et il nous fait, qui l'eût imaginé ? l'histoire littéraire, politique, sociale et philosophique du parapluie aux diverses époques, de ses transformations ou variations. Ici l'imagination fait son œuvre et domine, mais elle est charmante et piquante.

Un drame est joué; il a pour titre : *Une paysanne pervertie.* J. Tisseur se souvient d'un roman de Rétif de la Bretonne qui a nom : *Le paysan perverti.* Simple changement de sexe. Il laisse le drame et prend le romancier. Il nous trace de verve un portrait de celui-ci, de ce Faust de carrefour, comme il l'appelle, qui, dans deux cents volumes, où quelques paillettes roulent dans la fange, s'est occupé de tout, a écrit sur tout, a touché à tout, et qui, *mélange de bonhomie et de cynisme, tantôt Berquin, tantôt Diogène,* a la prétention de nous imposer ses rêveries sans suite et ses cauchemars monstrueux comme des réalités. En vue de cette étude concentrée, J. Tisseur a le courage de compulser vingt-deux de ces volumes affublés des titres bizarres de Minographie, Pornographie, Ginographie, Antropographie, Mégapatagonie.

Sa critique ne fut pas toute d'esprit et d'imagination. Elle

s'élevait pour la gravité, sans pédantisme, à la hauteur de ses sujets. Qu'on relise ses études comparées sur Béranger et Pierre Dupont, où il traite de la poésie populaire; sur M^lle^ Rachel et M^me^ Ristori, où il opposa deux écoles de déclamation et de littérature; celle sur Musset à l'occasion de sa réception à l'Académie, où le récipiendaire est apprécié d'une façon si piquante et le poète avec tant de justesse et d'élévation; sur Ch. Raynaud, ce Christophe Colomb à la recherche des talents que recèle la province, et qui voulut nous l'enlever pour le transplanter à Paris, ainsi qu'il avait fait de l'auteur de *Lucrèce*. Mais Jean se refusa à quitter Lyon, qu'il aimait, pour se lancer dans l'inconnu malgré les offres, séduisantes, pour d'autres, qui lui furent faites; sur l'Esprit de La Fontaine, moins bonhomme qu'on ne l'avait dit et cru pendant si longtemps; sur De Lamartine, à l'époque, hélas! où son génie luttait contre une triste destinée, comme autrefois, dit-on, Homère. Quelle vénération et quelle admiration il a conservées pour celui qui l'a abreuvé et enivré, dans sa jeunesse, du vin sacré de la poésie la plus pure! Qu'on relise encore, à leurs différentes époques, ses articles sur De Laprade, qui aimait, recherchait et provoquait sa critique toujours libre, même des engagements de l'amitié, et sur tant d'autres noms connus, célèbres ou illustres, l'on y reconnaîtra le penseur indépendant des coteries littéraires, aussi bien que la main d'un habile ouvrier, d'un écrivain de race, qui a eu le tort, je le dis maintenant, de se trop réduire en poussière d'or. Mais quel entrain! quelles vues justes et perçantes! Comme il sait, suivant son expression, tendre le ressort d'une période pour lancer le mot plus loin! Et comme il serait facile de tirer de ses écrits, ainsi qu'on eût pu le faire de sa conversation originale et primesautière, de ces phrases courtes, frappantes, qui font image, mettent en relief une situation, un caractère, ouvrent une pespective soudaine, dessinent un

tableau réduit mais vivant. La poésie réchauffait, animait et donnait à son style de la coloration et une saveur particulière. Je laisse à d'autres le soin de nous apprendre à quelle école de poètes et de critiques il appartint. Ce n'est pas, à coup sûr, à celle de ceux qui écrivent sans penser et qui jugent sans savoir ni comprendre. En tout il aimait la justesse et la précision, mais non la sécheresse. Si c'est un défaut, qu'il soit condamné !

De lui j'aurais encore à dire, et il faut que je m'arrête. Je n'ai pu le fixer qu'un instant dans son vol rapide, un peu saccadé. Puis-je, au moins, me flatter, dans cette pâle et incomplète esquisse, d'avoir fidèlement, sans exagération, non pourtant sans avoir cédé à ce charme que la mort prête à la mémoire de la personne aimée, reproduit les traits caractéristiques de cet homme de vrai talent et de grand cœur, que vous avez tous connu ; que votre souvenir peut faire revivre; que je retrouve dans ce buste que l'amitié lui a consacré dans le musée de nos célébrités lyonnaises, non loin de la statue de Jacquard dont il a été le chantre harmonieux et convaincu. Il n'a pu voir s'accomplir le désir qu'il avait de réunir son œuvre corrigée et retouchée de sa main. Entre la mort et la fin des travaux quotidiens auxquels il était attaché par devoir autant que par goût, aucun intervalle ne s'est écoulé qui lui ait permis de le faire. L'heure fatale avait sonné pour lui. Depuis longtemps déjà, il était atteint d'un mal que la science essaya vainement de guérir, qu'elle ne put qu'enrayer. Il la sentait s'agiter en lui comme un serpent tantôt irrité, tantôt apaisé. Il s'en rendait vaguement compte quant à son résultat final. Il n'en parlait ni ne s'en plaignait, conservant dans la souffrance toute sa gaîté et sa bonhomie malicieuse. Dans une poésie: *Mon dernier Vœu*, il a pourtant jeté une note bien triste, comme un pressentiment de sa fin prochaine.

Autour de lui, la campagne se renouvelle ; elle est à son printemps, brillante et à demi parée, dans sa toilette du matin, lui au déclin d'une vie sans retour possible, emprisonné dans sa glace. Il quitte la ville pour les champs où il retrouvera ses fleurs chéries ; il en aspire le parfum ; son âme est lourde cependant et oppressée ; elle ne répond plus, comme autrefois, par ses élans, aux avances d'une nature en fête, et, d'une voix émue, il laisse échapper cette plainte :

J'ai voulu vous revoir, prémices du printemps,
Mais j'ai revu les lieux sans ramener les temps.
Le charme, les splendeurs, les grâces sont les mêmes.
. . . . . .
Mais ces fraîches splendeurs qui m'enivrent si fort,
Ne me donnent, pourtant, que le goût de la mort :
Mon âme est lasse autant que ma vue est ravie,
Et je souffre d'ouïr ces appels à la vie.
Je me sens comme à bout de désirs et de soins ;
J'ai soif du grand repos. — Vœu suprême !...

Ce vœu allait être exaucé. J. Tisseur s'éteignit bientôt après dans la foi du chrétien, ne pensant pas, lui, qu'au-delà de cette vie tout est fini, et que nous ne fussions que les créatures de la nature, c'est-à-dire d'une force aveugle, sans conscience d'elle-même. Non ; j'en atteste cette foule empressée autour de son cercueil, ces regrets si touchants, partis de tant de cœurs affligés ; non ; ces hommages ne s'adressaient pas à la poussière qu'allait emporter et disperser le vent, mais à l'âme immortelle qui, après avoir, sur cette terre, marqué son passage et laissé son souvenir, prenait son vol vers des régions où nous devons le retrouver et où il espérait nous revoir.

Sois sans crainte, *ô mon âme!* Immuable et plus beau
L'arc-en-ciel resplendit au-delà du tombeau.

Telle fut, en dépit des doutes qui ont pu la traverser, la croyance à laquelle il fut sans cesse ramené. Telle fut aussi sa dernière pensée consolante.

Quand il m'a été donné une fois encore de voir, dans son repos souverain, cette figure apaisée, transfigurée, d'où tout signe de souffrance et de passion terrestre avait disparu, je me suis souvenu de ce que Jean avait écrit lui-même sur un autre mort qui lui fut bien cher, qui mérite de lui être associé dans un souvenir commun, tant leur caractère et leur talent s'assimilaient, tant leur amitié semblait rappeler les plus belles amitiés poétiques des temps anciens.

« C'est en face de telle nature, disait-il de J. Buy, en face « de telles morts que la notion de l'immortalité s'impose « irrésistiblement. Qui voudrait croire que des esprits d'une « trempe si fine, qui ont tant acquis pendant leur vie, soient « à jamais anéantis, perdus ? Comment ne pas espérer de « renouveler avec eux, au-delà de la tombe, ces inoubliables « causeries, ce commerce du cœur qui, sans le développe- « ment qu'il attend pour être complet, serait la plus cruelle « et la plus irritante des illusions. »

COTEAU DE LOYASSE

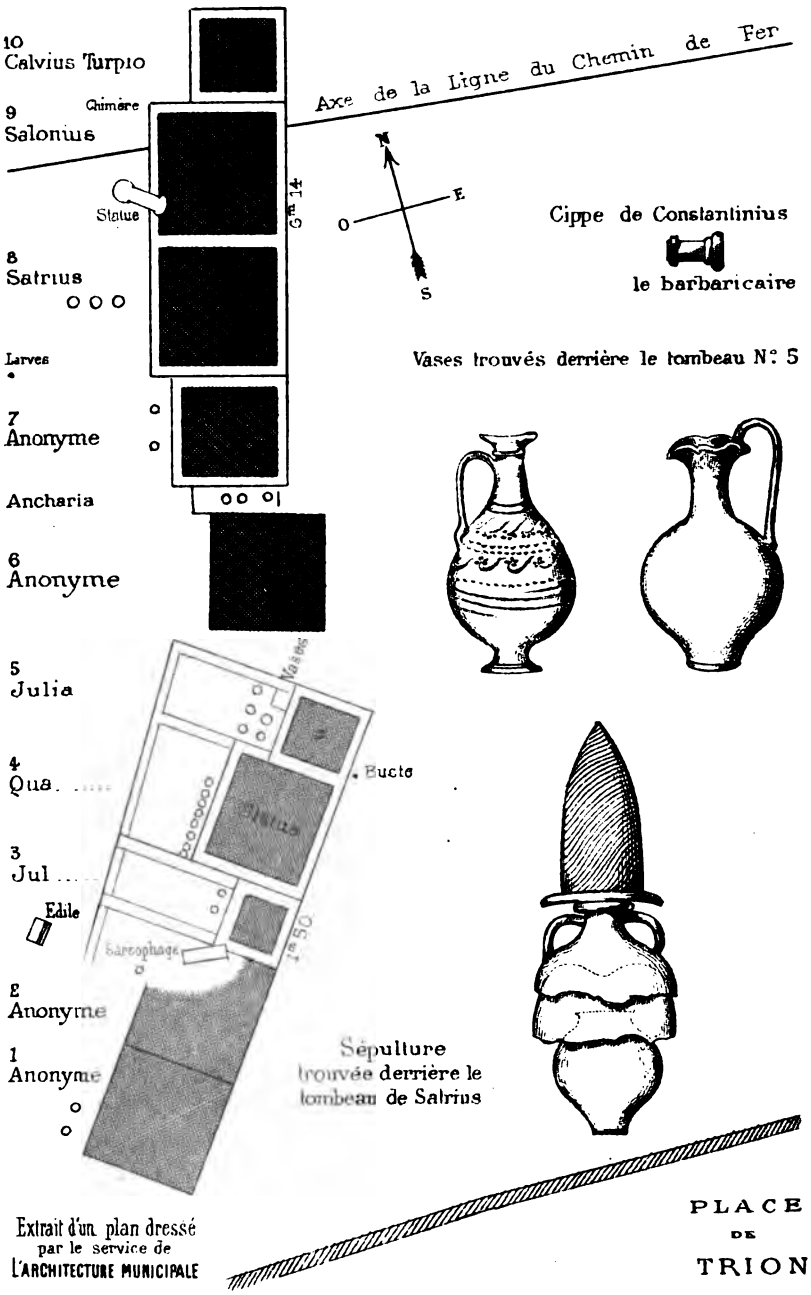

Extrait d'un plan dressé
par le service de
L'ARCHITECTURE MUNICIPALE

DÉCOUVERTE

DE

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ET

D'OBJETS ANTIQUES

AU QUARTIER DE TRION

RAPPORT LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 29 mai 1885

PAR

M. ALLMER

Les belles découvertes de tombeaux et d'inscriptions, successivement faites, à peu d'années de distance, sur le côté nord de la rue de Trion, c'est-à-dire le long d'une des trois voies romaines dont le carrefour a donné naissance au nom de Trion : en 1859, dans le creusement d'une cave chez M. le docteur Brevard ; en 1874 et 1875, dans les travaux de terrassement pour le passage du chemin de fer de Lyon à Saint-Just, et, en 1882, dans un abaissement du terrain pour l'élargissement de la rue, avaient inspiré aux amis de l'archéologie de grandes espérances pour le moment où aurait lieu la continuation de la ligne. On rêvait complaisamment d'un champ de sépultures comme les Aliscamps d'Arles ; d'un

cimetière romain avec ses nombreux monuments restés debout, tels que les a encore vus, dans la seconde moitié du V^e^ siècle, Sidoine Apollinaire, lorsque, du haut du coteau que suivait la route d'Auvergne, il aperçut un jour des malfaiteurs en train de soulever la dalle du tombeau de son aïeul, et que, lançant son cheval à travers champs, sur la pente rapide, en criant et gesticulant, il arriva assez tôt pour empêcher l'accomplissement du sacrilège. L'imagination impatiente, sans attendre l'échéance du temps trop lent dans sa marche, prenait d'avance possession de cette terre promise et en exhumait, au gré de ses désirs, cippes et sarcophages que, volontiers, elle eût datés de la période des Antonins, période témoin de l'apogée de la splendeur de Lyon, mais qu'elle n'eût osé jamais, à moins d'excès de témérité, supposer contemporains du début de l'ère chrétienne ou même seulement de notre Table de Claude.

Au commencement de cette présente année 1885, ont été enfin entamés ces travaux dont la reprise était si vivement attendue, et, en peu de semaines, un énorme abattis du talus du coteau de Loyasse, du côté qui regarde la place de Trion, dégagea jusqu'à l'ancien sol, très penteux en cet endroit, un large espace destiné à l'établissement d'une gare de marchandises. Eh bien ! la réalité ne s'est pas montrée simplement à l'égal des espoirs conçus, elle les a dépassés et laissés loin derrière elle. Mais, ayons hâte de le dire, si ont été faites, non en pure perte pour la science archéologique, pour notre histoire locale, pour l'enrichissement de nos musées, des découvertes qui nous reportent au temps même d'Auguste, à une époque où devaient être encore vivants bon nombre de ces Romains expulsés de Vienne pour qui fut fondée, l'année d'après la mort de Jules César, 43 ans avant J.-C., la colonie de Lyon ; qui mettent sous nos yeux une épave topographique de ce primitif *Lugudunum* soustraite à

l'incendie par lequel, cent huit ans après sa fondation, la ville fut, sous Néron, réduite en cendres ; qui nous dévoilent les plus surprenants mystères sur les industries exercées à Lyon dès les premiers siècles, et livrent entre nos mains une immense récolte de menus objets d'archéologie ; des découvertes, disons-nous, comme depuis bien longtemps il n'en a pas été fait, c'est grâce à l'activité, à l'intrépide dévoûment, à l'esprit d'initiative de notre jeune collègue, M. Dissard ; c'est grâce aussi et surtout à la générosité d'un Conseil municipal qui n'a pas hésité à vouloir, même au prix d'importants sacrifices, tirer tout le profit possible d'une occasion peut-être à jamais irretrouvable. Sans ce dévoûment des uns, cette générosité des autres ; sans le bon vouloir éclairé du Génie militaire, à qui appartient le terrain, et des entrepreneurs directeurs des travaux, tout cela eût passé inaperçu, fût resté lettre morte ; monuments grands et petits, ceux-ci pêle-mêle avec les terres et les décombres, ceux-là, après avoir été mis en pièces par le pic et la pioche, fussent allés s'engloutir tous ensemble dans les profondeurs du remblai. Cette féerique apparition du passé, se dégageant tout à coup de la trouée d'une nuit profonde, près de dix-neuf fois séculaire, ne se fût un instant montrée que pour tout de suite s'évanouir sans même avoir eu de spectateur, et, une fois de plus encore, la destruction accomplissait son œuvre brutale, inconsciente, en despote souveraine !

Remercions avec reconnaissance ceux qui n'ont pas permis qu'il en fût ainsi.

TOMBEAUX ET INSCRIPTIONS

Dans les premières semaines de mars, les progrès de la tranchée rendirent au jour une ruine très singulière. C'était un grand massif carré, en grandes pierres d'appareil, pouvant mesurer, en largeur comme en hauteur, quatre ou cinq mètres. Le bord supérieur, détruit en partie, conservait encore un reste de frise d'ordre dorique. On eut la curiosité de creuser au pied ; il était bordé d'une belle et large moulure et reposait sur un haut socle. Un massif pareil, de dimensions plus grandes, encore presque entièrement engagé, se laissait apercevoir à sa suite à moins d'un demi-mètre de distance, mais à un niveau d'assiette beaucoup plus élevé. A quelques pas de là, en arrière vers l'ouest, c'est-à-dire en s'éloignant du talus, apparaissait à la surface du sol déblayé un affleurement carré indiquant un autre massif semblable, mais dans un alignement différent et sur un niveau beauconp plus bas. Les hypothèses les plus diverses, les plus aventureuses, se disputèrent pendant quelques jours l'explication de ces énigmatiques constructions ; les mots : « piliers d'aqueduc », « porte de ville », « muraille », « arc de triomphe », « palais », « escaliers », d'autres encore, tout aussi hasardés, furent prononcés plus ou moins timidement. Notre collègue, lui, voyait là des tombeaux ; et, en effet, ce sont des tombeaux, ou, pour parler exaetement, des soubassements de tombeaux dont les parties supérieures, détruites d'ancienne date, se

composaient soit d'un étage présentant un petit temple à fronton et ouvert par devant, soit deux étages dont l'un, celui de dessous, formait une salle carrée à jours avec quatre piliers d'angle, et l'autre, une lanterne circulaire couronnée d'une coupole sphérique. Dans la salle carrée devait se voir un autel ; dans la salle ronde, une statue du défunt, et dans la *cella* ouverte de l'édicule à fronton, peut-être à la fois autel et statue. Un tombeau romain, encore debout et entier à Saint-Remy, près d'Arles, de quarante pieds de haut, offre un spécimen remarquable d'un monument funéraire à deux étages sur un soubassement richement décoré ; une sorte de cône sculpté, recueilli dans les actuelles fouilles de Trion, pourrait bien avoir été l'ornement faîtier de la coupole d'un de ces tombeaux à trois corps d'architecture superposés.

Des exemples de tombeaux dont le soubassement supporte une *cella* en la forme d'un petit temple à façade ouverte se trouvent à Rome le long de la voie Appienne et à Pompéi, et, sans aller si loin, se rencontraient aussi à Lyon, lorsqu'y existait encore, au commencement du siècle dernier, à la porte de Vaise, le petit édifice romain dit « Tombeau des deux Amants », dont la figure nous a été conservée par la gravure. Il se peut, toutefois, que cet édifice n'ait pas eu une destination funéraire et ait été un laraire public ; mais n'a-t-on pas aussi découvert, il y a une quinzaine d'années, à l'usine de la Vitriolerie de la rue de Marseille, au quartier de la Guillotière, le splendide mausolée du jeune Acceptius Venustus, fils âgé de onze ans d'un décurion de Lyon et décurion lui-même ? Ce mausolée, que l'on eût pu restituer en entier, se composait d'un soubassement servant de support à une édicule dont le fronton de façade reposait sur quatre colonnes ; un autel anépigraphe occupait le milieu de la salle, et une inscription, la plus grande que possède notre musée, se développait vers le haut et dans toute la largeur de la face intérieure de la paroi du

fond. Le soubassement, mesurant à la corniche près de cinq mètres, formait une chambre sépulcrale au milieu de laquelle était installé, entre plusieurs autres, un magnifique sarcophage en beau marbre grec, tout sculpté, sur lequel était représentée la résurrection d'Ariadne par Bacchus suivi de son bruyant cortège. On rencontre dans le sud-ouest de la France, notamment dans la région des Pyrénées, de bizarres monuments dont la destination n'a pu être encore bien déterminée et auxquels, à cause de leur forme, on donne le nom de « piles ». Effectivement ce sont de hautes piles carrées, ordinairement en maçonnerie de petit appareil, terminées en haut par une large niche. Il n'y a pas à douter, nous semble t-il, que ces monuments ne soient des tombeaux analogues à nos tombeaux de Trion et de la rue de Marseille, bien que plus simplement construits. La grande hauteur à laquelle se trouve l'édicule ouverte qui forme leur étage supérieur doit avoir en pour but de la mettre avec ce qu'elle pouvait contenir : autel, épitaphe, statue, offrandes, à l'abri des profanations des passants. — Des débris statuaires trouvés à Trion : des fragments de draperies en marbre, l'extrémité d'un doigt en bronze d'une main grande au moins comme nature, doivent provenir de tombeaux somptueusement décorés de statues de bronze et de marbre.

Dix soubassements, contigus les uns aux autres sur un alignement qui fait un coude et sur un plan très déclive, ont été jusqu'à présent rendus au jour. A partir de ce coude qui se trouve à peu près vers le milieu, six de ces soubassements, les plus éloignés du coteau, suivent en descendant la direction de l'est à l'ouest, tandis que les quatre autres suivent, en se rapprochant du talus et en montant la direction du sud-ouest au nord-est. Ils ne diffèrent les uns des autres que par leurs

proportions et le plus ou le moins de sobriété de leur ornementation, et disons tout de suite que le plus grand a six mètres de large et le plus petit un mètre et demi seulement.

Une particularité fortuite, en même temps des plus heureuses, permet de savoir les noms des personnes pour lesquelles ont été faits les tombeaux dont ils sont les restes, encore imposants dans leur état de ruine. Sur les faces intérieures des parois destinées à demeurer cachées, les noms de ces personnes, soit abréviativement, soit tout au long, sont tracés comme marques d'appareillage en grandes lettres peintes en rouge, quelquefois admirablement conservées. Extérieurement et aussi comme marque d'appareillage, l'abréviation du nom est gravée aux angles de quelques-unes des pierres destinées à rester peu en vue. Si déjà tous les soubassements retrouvés étaient débarrassés de la maçonnerie dont ils sont intérieurement remplis, nous aurions probablement, sans exception, les noms de tous les anciens occupants.

Les deux premiers que l'on rencontre en abordant la rangée par le bout le plus éloigné du coteau, par conséquent le plus rapproché de la place de Trion, sont encore anonymes, n'étant pas encore entièrement dégagés. — Derrière le premier ont été trouvées deux urnes contenant des cendres, et derrière le premier ou le second a été recueilli le fragment d'épitaphe relatif à un édile dont il sera parlé plus loin.

Le troisième, en suivant, porte gravé plusieurs fois sur sa face postérieure le groupe IVL avec V et L liés, c'est-à-dire *Iulius* ou *Iulia*, et en grandes lettres peintes sur les faces de substruction le surnom effacé en partie SEVERIAN... qui peut également se lire *Severianus* ou *Severiana* selon que le

tombeau a été celui d'un homme ou celui d'une femme. Ce tombeau est le plus petit des dix. Circonstance curieuse et importante, la moulure qui le termine en haut et formait la base de l'édicule dont il était autrefois le support, a été entaillée dans l'antiquité pour l'introduction de l'extrémité d'une auge sépulcrale, déposée là, à en juger d'après les médailles et les divers objets qui y étaient renfermés, au quatrième siècle ou, au plus tard, au cinquième, ce qui prouve à l'évidence que déjà à cette époque lointaine la destruction de l'étage supérieur et le remblai dans lequel a été pratiquée cette inhumation étaient des faits accomplis. Nous voilà donc bien loin en arrière du moyen âge et de cette invasion des grandes compagnies de 1362, qui, selon le savant archiviste de notre ville, aurait motivé, au quatorzième siècle seulement, cette destruction et ce remblai. Une des pierres qui formaient le couvercle de l'auge présente un reste de décoration de pilastres cannelés, et n'est autre chose qu'un débris de quelqu'une des édicules qui constituaient les étages supérieurs des tombeaux environnants; témoignage convaincant de leur destruction déjà effectuée au quatrième ou au cinquième siècle. Il est important de bien établir l'antiquité de cette inhumation. L'auge est en pierre de Seyssel comme les tombeaux parmi lesquels elle était placée. A l'intérieur ont été trouvés, sous la tête du squelette de femme qu'elle contenait, la valve supérieure d'un coquillage marin apporté à l'époque romaine et abondamment répandu sur toute l'étendue du champ des fouilles, le *pecten maximus,* percée d'un trou de suspension; vers l'épaule droite, une ampoule de verre blanc à panse sphérique; vers l'épaule gauche, les débris d'un autre vase semblable; parmi les phalanges de la main gauche, un anneau d'argent; vers les pieds, des clous et des vis provenant de chaussures; avec la terre qui avait pénétré dans l'intérieur, des débris de verre fondu et des parcelles de bronze, une

médaille de l'époque de Gordien III ; à l'extérieur, à la tête et aux pieds, un vase en terre jaunâtre, trouvé brisé. On ne voit rien là qui appartienne au moyen-âge.

Vient ensuite un grand soubassement (3 m. 54), marqué des lettres QVA : le V et l'A liés ; peut-être *Quartius* ou *Quartia,* peut-être *Quintus Valerius.* Les inscriptions de Lyon ne font pas connaître de noms d'homme commençant par VA autres que *Valerius.* — Derrière ce tombeau, le long de sa base, étaient alignées huit sépultures représentées par huit urnes cinéraires : une en terre, les sept autres en plomb.

Le cinquième soubassement (2 m. 10) est le plus petit après celui de *Julius* ou de *Julia*, mais non, tant s'en faut, le moins intéressant. Il offre, comme le troisième, mais sur les faces intérieures de ses parois et en grandes lettres peintes, le monogramme IVL, qui devra être interprété, cette fois, comme l'abréviation de *Iulia*, c'est-à-dire du nom d'une femme. Un fragment de sculpture d'un très haut relief, trouvé à l'angle sud-ouest, est en effet un débris d'une statue couchée d'une jeune femme, dont elle nous présente la tête coiffée d'une abondante chevelure nouée derrière la nuque et se répandant en belles boucles sur le dos et les épaules nues jusque vers le haut des bras. Il n'y a pas à mettre en doute que cette tête ne soit celle d'une statue de la défunte, représentée couchée sur le lit de parade de ses funérailles. Dans la maçonnerie qui remplit l'intérieur du massif était déposée, à la hauteur de la moulure inférieure, l'urne en plomb contenant ses cendres, urne cylindrique à panse renflée avec couvercle conique terminé par un anneau ouvert d'un côté en forme de crochet. Une autre particularité d'un essentiel intérêt de ce tombeau:

que nous appellerons le tombeau de Julia, c'est qu'une de ses faces, celle du sud-ouest ou, pour être mieux compris, celle qui est tournée vers le Rhône, est décorée d'une fausse porte à deux ventaux et à panneaux à moulures, circonstance qui fait voir de quel côté était la façade et s'accorde parfaitement avec cet autre fait que les cinq autres massifs de la série affleurent tous à l'alignement de cette façade, tandis que du côté opposé ils rentrent ou dépassent suivant leurs proportions plus ou moins grandes. C'est derrière celui-ci, à l'angle nord-est, dans un *loculus* formé de briques, qu'ont été trouvés plusieurs objets de valeur, recueillis intacts et bien vite apportés à notre musée : une jolie aiguière ansée, haute de vingt centimètres, d'un galbe gracieux, en verre jaune clair nuance d'ambre, et une encore plus jolie burette en terre jaunâtre à couverte vitrifiée, à anse et sans bec, à pied et col étroits et à panse élancée ornée de deux registres de pampres, vase à peine moins précieux, à cause de l'extrême rareté des couvertes vitrifiées, que son compagnon plus fragile. Un nombreux cercle de spectateurs assistait à la découverte du mobilier funéraire encore enfoui dans son réceptacle auquel un coup de pioche venait de faire brêche, suivant avec anxiété la perquisition à laquelle se livrait, non moins ému, notre collègue, et, à chaque objet qu'il en retirait et qu'aussitôt il élevait triomphalement aux regards de tous, la foule enthousiasmée battait des mains comme au théâtre ! — Outre ce *loculus*, ont été retrouvées plusieurs urnes avec des cendres, chaque urne marquant une sépulture.

Le soubassement suivant est le dernier de la série des six à la suite desquels l'alignement faisant un coude se redresse vers le nord-est et se dirige en droite ligne contre le coteau. Il est anonyme, de même que celui qui commence la seconde

série et que, pour la clarté de l'explication, nous appellerons le septième, comme s'il n'y avait pas d'interruption d'alignement.

Ce septième est celui qui a été découvert le premier de tous et dont le bord supérieur conservait un lambeau d'une frise dorique composée de triglyphes et de têtes de taureau alternant avec des disques ornés.

Dans l'angle vide résultant du changement de direction était placée une stèle avec inscription, dont il sera reparlé tout à l'heure. Notons ici seulement que l'urne contenant les cendres de la défunte dont elle recouvrait la sépulture a été retrouvée au-dessous.

Le huitième soubassement, un des plus grands (4 m. 90), présente plusieurs fois répété en grandes lettres peintes en rouge sur les faces extérieures de ses parois un monogramme dans lequel notre collègue reconnaît à la suite d'une S, un A, un T et une R; il propose de lire *Satrius* ou *Satria*, nom déjà connu à Lyon, mais qui n'y a encore apparu que porté par des femmes. — Derrière ce tombeau trois urnes cinéraires sur une même ligne.

Le neuvième soubassement est le plus grand de tous (6 m. 14). C'est aussi celui qui donne le plus grand nombre de marques. A l'intérieur on en aperçoit deux, l'une et l'autre en gravure et formant chacune deux lignes; on lit sur l'une, à la première ligne, un T et, à la seconde, les lettres Q·SA avec A et L liés; on lit sur l'autre à la première ligne un T et à la seconde les groupes Q·SAN avec le même monogramme

d'A et L et avec celui de N et I. Il s'agit de deux Salonius, l'un ayant le prénom de *Titus,* l'autre celui de *Quintus.* A l'intérieur on trouve plusieurs marques peintes, non toutes faciles à interpréter : Q·SAL D SVR — Q·SAL M D SVR — NAMAN SAL — MATRVSO — AMOR (?) — ADNATVS? — ES — CINGES. — *Cinges* doit se lire *Cingens* et est un surnom; *Adnatus*, *Amor* seraient aussi des surnoms; *Sur* peut s'interpréter par *Surus; Naman, Matruso* sont des énigmes. Ce que l'on peut conclure, c'est que le tombeau avait été fait pour plusieurs personnes; nous l'appellerons le tombeau des Salonius. La statue d'un d'entre eux, probablement Titus ou Quintus, statue en pierre, décapitée d'ancienne date, de 2 mètres 1/2 de hauteur, a été retrouvée gisante parmi les décombres qui recouvraient et entouraient la partie restée debout du monument; à la place même peut-être, pourrait-on dire, qu'elle y occupait jadis, sur son piédestal au milieu de la *cella* ouverte d'une édicule pour la décoration de laquelle avait été déployée une grande magnificence d'architecture, à en juger par des chapiteaux, l'un d'un pilier isolé, l'autre d'un pilastre, qui projettent avec une étonnante hardiesse de saillie leurs volutes et leurs feuillages. Quatre grands masques de larves, recueillis non loin et offrant des spécimens remarquables de la puissance d'expression à laquelle sait atteindre la sculpture par l'exagération outrée des creux et des reliefs, peuvent provenir des angles des frontons. Rapportons aussi à ce tombeau, sans être bien certain qu'elle en vienne, une figure fantastique d'une riche conception artistique : une sorte de Chimère ailée, dont la tête, renversée en arrière et coiffée d'une abondante chevelure se répandant en boucles désordonnées sur les épaules et le sein, est celle d'une jeune femme; le buste nu est aussi celui d'une femme; le corps est celui d'une hydre avec deux rangs de mamelles, et il se termine par deux pattes de chien repliées

comme celles d'un animal assis. L'un des bras est brisé vers le haut; l'autre, qui devait s'arrondir au-dessus de la tête, est rompu à l'épaule. Entre les ailes, qui descendent jusqu'à terre, on remarque un trou de scellement. Le dessous de la pierre est taillé à plat. Ce motif, d'une ample et bonne sculpture et d'un brillant effet décoratif, était vraisemblablement placé sur l'entablement du soubassement, au pied de chacun des deux pilastres ou colonnes d'angle de la façade du petit temple ouvert qui constituait l'étage supérieur. Ainsi apostées à l'entrée de la *cella*, les deux Chimères étaient, avec les quatre Larves des angles du toit, les gardiennes du sépulcre, destinées à en éloigner, en les frappant d'un effroi superstitieux, les malfaiteurs tentés de venir le violer. — Derrière le tombeau s'abritaient plusieurs sépultures qui, n'étant pas en vue du chemin public, n'avaient pas d'épitaphes et étaient simplement marquées au moyen de cônes indicateurs dont il sera bientôt parlé.

Nous arrivons au dernier des dix soubassements, non le dernier de ceux que peut recéler le sol, mais le dernier découvert, et à plus de 20 mètres de profondeur; non le plus grand (3 m. 25 c.), mais le plus orné et de beaucoup le plus remarquable et le plus instructif. Il a ses angles décorés de pilastres à cannelures et à chapiteaux d'ordre ionique portant sur leurs volutes retombantes deux bandes d'architrave et une frise sur laquelle se déroule un élégant rinceau. Au-dessus de cette frise règne une corniche d'un beau profil et d'une forte saillie. Sur la face regardant le fleuve ou, pour plus exacte orientation, regardant le sud-est, une inscription en grandes et belles lettres, de forme un peu archaïque et d'un grand air, se développe d'un pilastre à l'autre. C'est l'épitaphe du personnage pour qui avait été construit le tom-

beau. Les lettres de la première ligne ont 14 centimètres de hauteur, celles de la seconde 12, l'inscription 5o, et la ligne la plus longue a 2 m. 6o c. de long.

Q·CALVIO·Q·L·PAL·TVRPIONI
SEVIRO
REGILLVS·CHRESIMVS·MVRRANVS·DONATVS CHRESTVS
LIBERTEI·EX·TESTAMENTO

Le D et l'O de DONATVS; l'H et l'R, l'V et l'S, de CHRESTVS liés en monogrammes.

Q. Calvio, Quinti liberto, Palatina, Turpioni, seviro, Regillus, Chresimus, Murranus, Donatus, Chrestus, libertei, ex testamento.

« A Quintus Calvius Turpio, affranchi de Quintus (Calvius); « de la tribu *Palatina,* sévir; Regillus, Chresimus, Murra- « nus, Donatus, Chrestus, ses affranchis, ont, en exécution « de son testament, élevé ce tombeau ».

L'intérêt hors ligne de cette inscription vient des preuves certaines qu'elle porte avec elle de sa haute ancienneté. On peut sans crainte d'erreur affirmer qu'à l'exception des grandes plaques de marbre provenant du soubassement de l'autel du Confluent, elle est la plus ancienne de toutes les inscriptions qui, jusqu'à présent, ont été découvertes à Lyon.

L'ortographe EI pour I, qui se remarque dans le mot LIBERTEI, est un archaïsme dont l'usage s'est éteint sous le règne d'Auguste. L'épitaphe de Calvius n'est par conséquent pas postérieure à Auguste, ou ne peut tout au plus lui être postérieure que de peu d'années. Ajoutons qu'elle ne lui est pas non plus antérieure, puisque Calvius était sévir, c'est-à-dire sévir augustal. Elle ne saurait être antérieure, par conséquent, ni à l'époque, difficile à préciser, de l'origine de l'insti-

tution du sévirat augustal, ni à celle bien connue : le 6 mars de l'an de Rome 742, av. J.-C. 12, où Auguste, en prenant, un an après la mort de Lépide, possession du souverain pontificat, put s'occuper de la direction des affaires de la religion.

L'aspect de l'inscription, la forme des lettres : les O circulaires, les A, les M, les N à angles supérieurs acuminés, les T surélevés, répondent à cette ancienneté, aussi bien que la forme des noms. Le désobligeant surnom *Turpio,* commun sous la République et fréquemment employé dans les comédies de Térence, disparaît promptement dès les premières années de l'empire. La qualification insolite de *sevir,* au lieu de l'habituel *sevir augustalis*, est aussi un indice d'antiquité ; elle peut s'expliquer en ce sens que l'institution du sévirat, encore nouvelle au temps où vivait Calvius, n'était pas arrivée à sa forme définitive.

Le cimetière romain de Trion remonte donc d'une manière certaine au temps d'Auguste et vraisemblablement à l'installation même de la colonie, ou au moins à l'époque où, sous Auguste, av. J.-C. 20, furent créées par Agrippa les quatre grandes voies, dont trois avaient leur point de départ à Trion.

Le sénat, en fondant cette colonie pendant les troubles d'une guerre civile, n'avait sans doute pas sur elle les hautes vues d'Auguste. Auguste fit de Lyon la capitale politique et religieuse de toute la Gaule celtique, ou, comme on disait, d'après la nouvelle division sur le principe des trois nationalités constatées par César, « les trois Gaules », et sous certains rapports administratifs, la capitale de la Gaule entière. Bientôt, par l'extension de son commerce, Lyon deviendra la plus grande et la plus florissante ville de tout l'Occident et en même temps une des villes les plus grandes et les plus florissantes du monde romain, comme elle est aujourd'hui encore une des plus riches, des plus belles et des plus populeuses du monde moderne. Déjà sous Auguste, un demi-siècle

après la fondation, un simple affranchi, conduit à la fortune par quelque industrie lucrative, pouvait se faire élever par ses affranchis un mausolée non indigne d'un grand seigneur.

La tribu des Lyonnais était la tribu *Galeria*. On pourrait s'étonner de voir Calvius inscrit dans la tribu *Palatina*. Cette apparente singularité s'explique par la condition de notre personnage; Calvius n'était qu'un affranchi. Les affranchis étaient bien citoyens romains, mais d'un degré inférieur; ils n'avaient pas le droit de cité romaine au complet; ils n'avaient droit d'accès ni aux fonctions publiques qu'on appelait honneurs, ni aux sacerdoces, ni au sénat. Sous la République, il était d'usage, sauf quelques fluctuations qui eurent lieu à cet égard, de n'inscrire les affranchis que dans l'une ou l'autre des quatre tribus urbaines. L'attribution de Calvius à la tribu *Palatina,* qui était, en effet, une de ces quatre tribus, fait voir que sous Auguste l'usage républicain continuait à être mis en pratique. Plus tard, il est rare de rencontrer un affranchi inscrit dans une tribu.

L'antiquité, vue de la distance des siècles qui nous séparent d'elle, nous apparaît facilement comme une image grandiose à allure toujours grave et majestueuse, et nous sommes tout étonnés lorsque le hasard vient nous permettre de saisir sur le fait quelque trivialité de la vie commune, qui, tout d'un coup, la fait descendre du haut de cette gravité sereine à la mesure des petitesses de notre temps. Il y avait à Lyon, au siècle d'Auguste, comme de nos jours il y en a encore, des désœuvrés à qui il ne déplaisait pas, dans leurs moments de loisir, d'enrichir les murailles, à l'aide de la pointe d'un clou ou d'un morceau de verre cassé, soit de leurs noms, soit d'inspirations plus ou moins remarquables de l'esprit populaire. Une des faces du soubassement du tombeau de Calvius, celle qui regarde le sud-est, porte des *graffiti* de cette origine. On y aperçoit des rayures, des roses de

compas enchevêtrées et, çà et là, des légendes devenues indéchiffrables. Nous sommes cependant parvenu à en arracher une assez bien conservée, mais qui malheureusement ne nous fournit que des noms. Le badaud de notre Lyon antique, qui passe ainsi à la postérité, tandis que tant d'autres Lyonnais qui eussent cent fois mérité cet enviable privilège, sont voués irrévocablement à un injuste et éternel oubli, se nommait *Septumus Rosinius Ficosus*, et aurait été, s'il faut nous arrêter à la signification de ses noms, un personnage assez peu intéressant. On appelait du terme de *ficosus* certains gâteux affectés d'ulcères d'un caractère particulier. Quoi qu'il en soit, la forme de l'F employée dans l'écriture de ce mot : deux hastes dont la seconde ne descend qu'à la moitié de la hauteur de la première, était en usage sous la République et encore aux premiers temps de l'empire, et notre Septumus Rosinius Ficosus était certainement contemporain ou presque contemporain d'Auguste.

Nous avons laissé de côté, en passant tout à l'heure la revue des dix soubassements, une petite stèle terminée en cintre et portant une inscription. Cette inscription est une épitaphe, et en voici le texte :

ANCHARIA
Q·L·BASSA
HIC·ADQVIESCT

Ancharia, Quinti liberta, Bassa, hic adquiescit.

« Ici repose Ancharia Bassa, affranchie de Quintus Ancha-
« rius ».

L'épitaphe d'Ancharia n'est pas moins ancienne que celle de Calvius que nous venons de voir et qui est du temps d'Auguste. La forme en stèle au lieu de la forme en cippe avec

base et corniche ; la forme des lettres : les A et les N à sommets acuminés, les T surélevés ; la physionomie des noms, l'absence du *diis Manibus*, l'expression *hic adquiescit* sont autant de marques d'une grande ancienneté. A Narbonne, où sont les inscriptions les plus anciennes qui existent en France, la forme ordinaire des pierres à épitaphes est la stèle ; au contraire le cippe avec base et corniche saillantes n'y apparaît qu'avec des inscriptions visiblement plus récentes. Presque jamais non plus ne s'y montre le *diis Manibus*, mais une formule fréquente y est celle de *hic sepultus est* ou quelquefois *hic situs est*. On y rencontre aussi *hic requiescit, hic requiescent*, et c'est précisément sur une épitaphe tellement ancienne qu'elle a trouvé place, à ce titre, dans le premier volume du *Corpus* des inscriptions latines (2660). L'épitaphe que, dans Pétrone, qui écrivait sous Néron, Trimalcion se propose de faire graver sur son tombeau, commençait par ces mots : C POMPEIVS TRIMALCHIO MAECENATIANVS HIC REQVIESCIT. Le nom *Ancharia* est aussi un de ceux qui, de bonne heure, sont devenus rares sous l'Empire et ont fini par se perdre. Ce nom n'est pas nouveau sur les inscriptions de Lyon. Une inscription trouvée à Saint-Irénée, c'est-à-dire dans le voisinage de Trion, mentionne un Quintus Ancharius Marianus qui a précisément le prénom de *Quintus* et pourrait bien avoir été apparenté à notre défunte. Malgré tous ces indices d'une haute époque, on s'est laissé prendre au séduisant désir de voir dans l'épitaphe d'Ancharia une inscription chrétienne, qui « aurait », disait un journal de Lyon, « appartenu à la primitive église lyonnaise ». Cette primitive église lyonnaise ne peut cependant pas avoir précédé la naissance de la religion chrétienne, la mort de Jésus-Christ et la prédication apostolique ; si parmi toutes les inscriptions de Lyon il en est quelqu'une qui soit particulièrement rebelle à toute présomption de christianisme, c'est bien certainement celle d'Ancha-

ria Bassa, morte un tiers de siècle peut-être avant Jésus-Christ lui-même. La stèle qui la présente était placée, on se le rappelle, dans l'angle formé par la rupture de l'alignement entre le sixième et le septième soubassement, l'un et l'autre anonymes ; il y a toute raison de penser que l'un des deux, c'est-à-dire le septième, dont elle était beaucoup plus rapprochée que de l'autre, était le tombeau d'un Ancharius.

Un fragment recueilli, nous ne savons au juste en quel endroit du champ des terrassements et paraissant provenir aussi d'une stèle, conserve un lambeau d'inscription réduit à quelques lettres qui ont tout à fait la physionomie paléographique de l'épitaphe d'Ancharia. La première des trois lignes dont il se compose commençait par le mot HIC suivi d'un A. On y reconnaît sans peine la formule *hic adquiescit*, et l'on reconnaît sans peine aussi que les deux épitaphes sont contemporaines l'une de l'autre.

Un autre fragment plus important, découvert ces jours derniers (2 mai), vient également prendre place comme compagnon d'âge à côté des épitaphes d'Ancharia et de Calvius. La pierre qui le porte appartenait à la façade d'un soubassement analogue à ceux dont il a été parlé, et présente l'extrémité droite d'une frise qu'un filet à talon appuyé sur une bande d'architrave séparait du dé. Sur cette frise se développait en deux lignes une inscription dont le fragment retrouvé représente à peine la moitié.

. . . . . AL AEDILI
. . . . . RATVS·LIBERTI

On voit tout de suite qu'il s'agit d'une épitaphe consacrée à la mémoire d'un édile de la colonie de Lyon, à un magistrat

du sénat lyonnais, par conséquent un homme de condition libre et ingénue; car les affranchis, on vient de le rappeler, n'avaient pas accès aux magistratures de la curie. Il résulte de là que les lettres A L par lesquelles commence ce qui reste de la première ligne ne peuvent pas appartenir, comme dans l'épitaphe de l'affranchi Calvius, à la sigle PAL, abréviation de la tribu *Palatina*, qui était une des quatre tribus réservées aux affranchis ; mais elles peuvent très bien appartenir à la sigle GAL, abréviation du nom de la tribu *Galeria*, qui était la tribu des Lyonnais. La partie manquante contenait le prénom abrégé de notre personnage, puis son nom de famille en toutes lettres, puis la filiation exprimée par sigles, puis l'indication de la tribu au moyen de l'abréviation que nous venons de rétablir et d'expliquer. Cette abréviation est immédiatement suivie du mot AEDILI. Cependant, à la suite du nom de la tribu vient ordinairement le troisième des trois noms qu'avaient de règle les Romains, et il est évident ici que notre personnage n'avait pas ce troisième nom. Or, c'est justement là ce qui prête à l'inscription un intérêt tout particulier en prouvant sa grande ancienneté. Les Romains, au temps de l'Empire, avaient régulièrement trois noms : un prénom, *prænomen*, un nom de famille ou gentilice, *nomen*, et un surnom, *cognomen*. Le nom gentilice était commun aux membres de la famille; au contraire, le *cognomen* ou surnom était le nom individuel, servant à distinguer des autres chacun de ces membres; quant au prénom, il n'avait pas d'importance; les femmes n'en recevaient même pas. Mais sous la République il en était autrement. Le nom distinctif était le prénom, et alors les femmes avaient comme les hommes un prénom, tandis que peu de personnes avaient un surnom. L'évolution qui transporta du prénom au surnom l'importance en faisant de celui-ci, à la place de l'autre, le nom distinctif, s'est achevée seulement sous le long règne d'Auguste,

et il n'est pas rare de rencontrer encore sous ce règne des hommes qui n'ont pas le troisième nom. C'est le cas de l'inscription dont est détaché notre fragment, et cette inscription remonte par conséquent, elle aussi, au temps même d'Auguste. Le fragment a été trouvé derrière l'un des deux soubassements qui commencent la rangée par le bout le plus éloigné du talus; l'épitaphe d'Ancharia a été trouvée vers le milieu; le monument de Calvius, tout à l'autre extrémité, au bout qui joint le coteau. Les dix tombeaux composant la rangée sont donc tous du même âge et, les uns comme les autres, contemporains du règne d'Auguste.

Ce qui vient encore démontrer péremptoirement l'ancienneté de la partie du cimetière dans laquelle les dix soubassements étaient compris, c'est que les médailles recueillies dans cette partie sont d'Auguste, d'Agrippa, de Claude et de Néron, et ne dépassent pas le règne de ce dernier prince, indiquant ainsi, — ce qui probablement est en connexion de quelque manière avec l'incendie de l'an 65, — qu'à partir de ce moment aucune sépulture n'y a plus été faite.

On s'attendait à trouver un chemin au pied de l'alignement sur lequel étaient rangés les dix soubassements découverts; il n'en a été aperçu jusqu'à présent aucune trace. Peut-être chaque tombeau était-il précédé d'un jardinet qui le séparait de la voie publique. Quant à la face opposée, ce qui est certain, c'est qu'à chacun des six premiers tombeaux était joint, par derrière, un enclos plus ou moins grand qui allait affleurer à un alignement commun à tous. Cet alignement n'était pas parallèle tout à fait à celui des façades, mais biaisait vers le sud-ouest, de telle sorte que son prolongement devait amener la rencontre des deux lignes.

Ces enclos étaient destinés aux sépultures des membres de la famille. Des sépultures plus ou moins nombreuses ont

été reconnues derrière la plupart des soubassements. Elles étaient faites d'une façon très simple. On avait déposé à une certaine profondeur les cendres contenues dans un vase en terre ou en plomb, protégé par deux couvercles superposés et emboîtés l'un dans l'autre, formés des deux moitiés d'une amphore partagée horizontalement par le milieu. La moitié inférieure, retournée sens dessus-dessous en manière de calotte, recouvrait l'orifice du vase et était recouverte elle-même par la moitié supérieure posée dans son bon sens ; la quille de l'une enfilée dans le goulot de l'autre assujétissait l'une à l'autre les deux parties de ce double couvercle. Une brique posée à plat bouchait le goulot et servait de lit de pose à un cône allongé, tantôt de pierre et orné de stries l'entourant en spirale à l'imitation d'une flamme, tantôt d'argile, assez haut pour dépasser au-dessus de terre et marquer la place. Voulait-on pratiquer les cérémonies dont, à certaines époques de l'année, on honorait les morts, on écartait le cône indicateur, souvent fait de deux pièces pour faciliter son déplacement; on enlevait les deux couvercles, on faisait les libations sur les cendres, après quoi l'on remettait chaque chose en place.

Épitaphe d'un Syrien exerçant à Lyon la profession de barbaricaire.

Sur une partie de l'aire des travaux plus rapprochée de la gare de Trion, partie où le cimetière est moins ancien, a été trouvé (19 mars) le cippe de Constantinius Aequalis, le barbaricaire déjà connu et célèbre aux quatre coins de l'Europe savante grâce au bruit des journaux sur son nom et sur sa

profession. Il pourra suffire ici de rappeler l'inscription et d'ajouter quelques mots.

ascia

D · ET · M
MEMORIAE · AETERN
CÓNSTANTÍNI · ÁEQVÁLIS · HÓ
MINIS · OPTIMI · ARTIS · BARBARI
CARIAE · IIIIIII VIRI · AVG · C · C · C · AVG
LVGVDVNI · CĪVIS · GERMÁNI
CIÁNI · QVI · VĪXIT · ANNOS XXXXVI
MENSES · III · DIES · XII · PACATIA
SERVANDA · CONIVGI · KARISSI
MO · ET · INCOMPARABILI · ET
SIBI · VIVA
ET · CONSTANTĪNI · SERVAT*us*
ET · AEQVALIS · ET · CONSTANTIVS
FĪLI · PATRI · PIISSIMO PONEN
DVM · CVRAVERVNT · ET · SVB
ASCIA · DEDICAVÉRVNT

Lettres d'assez bonne forme : le Q d'AEQVALIS à la treizième ligne figuré par un trait curviligne en la forme d'un C rétrograde intercalé après coup entre l'E et l'V; accents sur l'O et le premier I de CONSTANTINI, sur les deux A d'AEQVALIS, sur l'O d'HOMINIS, sur les deux A de GERMANICIANI et sur l'E de CVRAVERVNT.

Diis Manibus et memoriae aeternae Constantinii Aequalis, hominis optimi, artis barbaricariae, seviri Augustalis colonia Copia Claudia Augusta Luguduni, civis Germaniciani, qui vixit annos XXXXVI, menses III, dies XII; Pacatia Servanda conjugi karissimo et incomparabili et sibi viva, et Constantinii : Servatus et Aequalis et Constantius, filii, patri piissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Constan-
« tinius Aequalis, homme plein de bonté, exerçant la profes-
« sion de barbaricaire, sévir augustal de la colonie *Copia*
« *Claudia Augusta* de Lyon, citoyen de Germanicia, mort à
« l'âge de quarante-six ans, trois mois et douze jours ; Paca-
« tia Servanda à son époux très cher et incomparable, et,
« de son vivant, pour elle-même ; et leurs enfants : Constan-
« tinius Servatus, Constantinius Aequalis et Constantinius
« Constantius à leur excellent père, ont élevé ce tombeau et
« l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Le mot *barbaricarius* a servi à désigner deux industries différentes : un travail de broderie ou de tissage et un travail d'ornementation sur métal qui peut avoir été la damasquinure. En ce qui concerne notre inscription, qui paraît, à cause des accents qui s'y remarquent, ne pas être postérieure ou postérieure de beaucoup au second siècle, il n'y a peut-être pas d'obligation absolue de choisir l'une des deux explications préférablement à l'autre ; mais, non plus, on n'est pas en droit d'exclure l'une ou l'autre des deux d'une manière absolue. Il y a même, au contraire, une présomption très grande en faveur du travail sur étoffe préférablement au travail sur métal ; le travail sur étoffe a pour lui la priorité chronologique. Le plus ancien document explicatif, l'édit de l'empereur Dioclétien, de l'an 301, établissant un tarif général des articles de commerce, désigne les barbaricaires deux fois : comme ouvriers sur étoffes employant de l'or et comme ouvriers sur étoffes employant de la soie. Voici, du reste, comment s'exprime à leur égard le texte de cet édit, dans un paragraphe intitulé : « [Salaires] des ouvriers en soie », où ils viennent à la suite des *plumarii*, qui étaient des brodeurs en soie et faisaient la broderie à plat imitant la disposition des barbes des plumes d'oiseaux, à la différence des

phrygiones, qui faisaient la broderie à points croisés. Après les barbaricaires, viennent les ouvriers en soie proprement dits. Chapitre 16, article 42 : « A un barbaricaire pour ouvrage « à faire avec de l'or, travail de première qualité, 1,000 de- « niers »; article 43 : « travail de seconde qualité, 750 de- « niers » ; article 44 : « A un barbaricaire pour ouvrage tout « en soie, par once 500 deniers »; article 45 : « travail de « seconde qualité, par once 400 deniers ». — Outre cela, l'édit de Dioclétien, à la vérité non complet, ne fait aucune mention des barbaricaires damasquineurs. Vient ensuite un commentateur de Virgile, le grammairien Donatus, qui vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il ne paraît pas même se douter qu'il y eût des barbaricaires autres que des brodeurs et il définit ainsi leur travail : « On appelle du « nom de barbaricaire les ouvriers qui, avec de l'or et des « fils de couleurs variées, tracent sur de l'étoffe des figures « d'hommes, d'animaux divers et autres motifs, qu'ils repro- « duisent avec une fidélité d'imitation atteignant à la vérité »; *.....et hoc nomen est, nam qui hanc* [*artem*] *exercent barbaricarii dicuntur, exprimentes ex auro et coloratis filis hominum formas et diversorum animalium et specierum imitatam subtilitate veritatem.* Les documents relatifs aux barbaricaires armuriers damasquineurs, la *Notitia dignitatum* et le code Justinien, sont des cinquième et sixième siècles. On est donc amené et autorisé à penser que le mot *barbaricarius* a bien servi à désigner deux arts différents, mais successivement; il aura désigné en premier lieu un brodeur sur étoffe et plus tard un damasquineur, ou, comme on serait tenté de dire, un brodeur sur métal.

Lyon, pendant les trois premiers siècles, par conséquent pendant un laps de temps qui embrasse l'époque à laquelle appartient notre inscription, n'était pas, quand bien même il s'y trouvait un poste de soldats exigé pour la sûreté des

fonds publics considérables qui y étaient concentrés, une ville militaire. Lyon était, avant tout, une ville de commerce et un centre administratif où résidaient de hauts fonctionnaires, où se réunissait chaque année l'aristocratie de toute la Gaule pour la célébration de grandes pompes religieuses; une ville riche où l'on aimait le luxe et les jouissances de la vie, où l'on devait rechercher bien plus les belles étoffes et les vêtements brodés que les casques et les cuirasses à ornements d'or et les glaives damasquinés. Constantinius était donc, suivant toute apparence, non pas un ouvrier sur métal, mais un ouvrier sur étoffe employant de l'or, non sans doute pas avec de la soie, qu'il eût fallu tirer de l'Inde, mais probablement avec de la laine, et nous croyons ne pas dépasser les limites permises en l'appelant, avec Dioclétien et avec le poète Donatus, un brodeur, et en saluant en lui, en cet *homo optimus artis barbaricariae* comme dit son épitaphe, le *canut* précurseur exerçant à Lyon, en avance sur nous de dix-sept ou dix-huit cents ans, son art merveilleux. Cet art merveilleux, la canuserie aujourd'hui soie et or, que Constantinius exerçait à Lyon en mariant à l'or des fils de laine de couleurs variées, n'est-il pas, encore actuellement, la plus brillante branche de cette industrie reine dont les Lyonnais sont fiers à juste titre, de cette magnifique soierie qui fait plus que jamais leur richesse et leur gloire ?

Au sixième siècle seulement, fut introduit à Constantinople l'élevage des cocons ; mais les Romains n'avaient pas attendu jusque-là pour avoir de la soie filée et teinte qui leur venait de la Chine et qu'ils mettaient en œuvre chez eux, notamment dans les villes de Tyr, de Béryte et d'Alexandrie.

Mais il y a plus; les anciens étaient, sous le rapport de l'emploi de l'or dans la confection des étoffes, plus avancés que nous ne le supposons. Ils savaient faire un fil d'or pur, propre au tissage, et ils tissaient avec ce fil. Les témoigna-

ges, que nous ne pouvons rapporter ici, sont trop nombreux pour que cela puisse faire l'ombre d'un doute ; et qui sait alors si Constantinius, notre barbaricaire, n'a pas été un de ces tisseurs d'or? Nous laissons la parole au *Manuel d'Antiquités* de Marquardt (7, p. 518) : « Une branche particu-
« lière de l'art oriental est celle qui produisait des étoffes
« faites de laine et de soie avec de l'or ou même entièrement
« tissées de fils d'or. Pline attribue cette invention au roi
« Attale, mais sans autre fondement que le terme technique
« d'*Attalica peripetasmata* ou *aulaea* sous lequel ces étoffes
« étaient connues des Romains ; car ces tissus, qui déjà appa-
« raissent dans l'ancien Testament, étaient d'usage en Perse
« depuis une haute antiquité. Ils furent connus en Grèce à
« partir des temps d'Alexandre et de Diadochus. Dans l'Italie
« méridionale, des vêtements d'or étaient employés déjà au
« temps de Pythagore, et, à Rome, c'est une tunique de ce
« genre que doit avoir porté Tarquin l'Ancien. Des étoffes
« d'or ont été trouvées non seulement dans des tombeaux de
« l'époque romaine, mais aussi dans des tombeaux étrusques.
« Ce genre d'étoffes a commencé à se propager avec le luxe
« asiatique en même temps que la soie. Déjà des vêtements
« de la fabrique de Cos étaient faits avec de l'or, et depuis
« les poètes contemporains d'Auguste, des étoffes à raies ou
« à dessins d'or sont souvent mentionnées, tandis que l'usage
« des étoffes entièrement en or doit être considéré comme un
« luxe qui ne se montre qu'occasionnellement sous l'empire».

L'abondance des témoignages qui attestent que les anciens savaient faire un fil d'or propre au tissage ne permet pas, avons-nous dit, de les rapporter. Il peut être cependant intéressant d'en citer au moins quelques-uns. Pline, (*Hist. nat.* 8, 196), dit (1) : « C'est aussi en Asie qu'a été trouvé par

(1) Pline, *N. N.* 8, 196 : ***Aurum intexere in eadem Asia invenit Attalus rex, unde nomen attalicis.***

« le roi Attale le moyen de tisser l'or, d'où le nom d'atta-
« liques donné aux tissus d'or »; Pline encore (1) : « On sait
« filer l'or et le tisser, soit avec de la laine ou sans laine. Ver-
« rius nous apprend que Tarquin l'Ancien triompha, revêtu
« d'une tunique faite d'or, et nous-mêmes n'avons-nous pas
« vu Agrippine, la femme de l'empereur Claude, lorsqu'il
« donna le spectacle d'un combat naval, assise à ses côtés,
« revêtue d'un manteau d'or tissé sans aucune autre ma-
« tière : *indutam paludamento aureo textili sine alia materia.*
« Ovide (2) parle de vêtements de pourpre et d'or tissé; Vir-
« gile, dans l'*Énéide* (3), d'une chlamyde », *auro intextatam*, tissue d'or; Suétone (*Ner.*, 50) rapporte que Néron fut enseveli *stragulis albis auro intextis*, « dans des draps blancs tissus d'or ». Sénèque (*Ep.* 90, 45), parle du temps où *nondum texebatur aurum*, « où l'on ne savait pas encore tisser l'or ». Saint Jérôme (*Ép.* 22, 16), et ensuite le poète Claudien (*In Prob. et Olybr. cons. 181*), expliquent clairement qu'il s'agit bien de fils d'or pur et non pas de fils d'une autre matière enveloppée d'un ruban d'or : *In quarum vestibus attenuata in filum auri metalla texuntur*, « vêtements dans la tissure desquels entre de l'or aminci en fil »; *Et longum tenues tractus producit in aurum | Filaque concreto cogit squalere metallo.* « Il amincit l'or en longues tirées et oblige un métal con-
« cret à se transformer en fils ».

Le musée de Lyon possède un bout de galon antique, large

(1) Pline, 33, 62, 63 : (*Aurum*) *netur et texitur lanae modo vel sine lana. Tunica aurea triumphasse Tarquinium Priscum Verrius docet. Nos vidimus Agrippinam Claudii principis, edente eo navalis proelii spectaculum, assidentem et indutam paludamento aureo textili sine alia materia.*

(2) Ovide, *Met.* 3, 556 : *Purpuraque et pictis intextum vestibus aurum.*

(3) Virgile, *Æneid.*, 8, 167 : *Discedens chlamydemque auro dedit intextatam.*

de 9 millimètres, long de 8 centimètres, fait en fil d'or, fil rond et parfaitement régulier, à ce qu'il semble.

On a plusieurs fois trouvé, dans des tombeaux antiques, des poignées de fils d'or fins comme des cheveux.

Citons, pour donner une idée du haut degré de perfection de cette magnifique industrie dans l'antiquité, ce que raconte Aristote d'un tapis commandé par un habitant de Sybaris et que Denys l'Ancien acheta plus tard des Carthaginois au prix de 120 talents. Il était tissé et non pas brodé, et il représentait sur un fond pourpre des figures d'animaux, des images de divinités, le portrait de celui qui en avait fait la commande, et même une vue de la ville. Cent vingt talents correspondent à la somme énorme de six cent douze mille francs (612,000 fr.) de notre monnaie.

Le tissage laine et or ou soie et or ou entièrement d'or, aussi bien que la broderie avec de l'or, n'était donc pas une industrie propre à Lyon, mais était une industrie d'origine orientale, et les Grecs et les Romains l'avaient empruntée des Barbares, ce qui explique le mot *barbaricarius*. Aussi Constantinius Aequalis, notre barbaricaire, était-il un Oriental. Il était de la ville de Germanicia, dans la partie de la Syrie appelée la Commagène ou Syrie euphratésienne. C'était un de ces nombreux Syriens qui venaient exercer en Occident, principalement à Lyon, les industries de leur pays ; pays jadis et encore à l'époque romaine extrêmement florissant, aujourd'hui plongé dans une barbarie profonde.

Enrichi par le commerce, Constantinius avait conquis, à Lyon, une situation honorable ; il y était sévir augustal, prêtre d'Auguste desservant le culte des Lares des carrefours, où, deux fois l'an, au printemps et en été, on allait en procession les visiter et les couronner de fleurs. Les barbaricaires ne formaient sans doute pas à Lyon une corporation, et ce sera pour cela que Constantinius, bien que de condition ingénue,

mais étranger, aura ambitionné d'entrer dans la corporation des sévirs augustaux, généralement composée d'affranchis.

Encore moins loin de la gare de Trion que le cippe de Constantinius, à une dizaine de mètres au-delà, c'est-à-dire au sud-est, de la montée de Loyasse, vient d'être découvert (9 mai) un autre cippe avec base et couronnement, peut-être terminé à sa partie supérieure par un cône en forme de pomme de pin trouvé en même temps et au même endroit, ornement jusqu'à présent rare sur les tombeaux de Lyon. La corniche est surmontée d'une attique à *lysis* servant de socle à cet ornement, et, vers le milieu de la plinthe de la base, se voit une cavité autrefois fermée par un portillon. — Hauteur 1 m. 10; du dé 0 m. 64, largeur 0 m. 52.

D · M
CALLISTIAE
ME
TERTINIAE · PRIMI
TIVAE · MATRIS
SEVER · COBRVNVS

ET · S · A · D . D

Lettres d'assez bonne forme ; un accent sur le premier V de COBRVNVS.

Diis Manibus Callistiae Me, Tertiniae Primitivae matris, Severius Cobrunus, et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Callistia Ma, mère de Tertinia Pri-
« mitiva, Severius Cobrunus (a élevé ce tombeau) et l'a dédié
« sous l'*ascia* ».

A cause de l'accent qui s'y voit, cette inscription est, comme celle de Constantinius, du second siècle ou des premières années du troisième. La forme de plusieurs des noms qu'elle contient lui donne quelque intérêt.

Le *cognomen* monosyllabe ME, dont le nominatif fait MA, est bizarre, mais ne saurait être mis en doute. Il est connu comme nom servile et s'écrivait quelquefois par deux A : MAA. Marini (*Fr. arv.*, 495) en a réuni six exemples : *Claudia Maa*, — *Considia Maa*, — *Domitia Maa* ou *Ma*, — *Plutia*, *Q(uinti) l(iberta)*, *Ma*, — *Iulia Ma*, et sur une inscription chrétienne : *Ma dormit in pace.* C'est le pendant du nom servile masculin *Gaa* et *Ga.*

Cobrunus est vraisemblablement un nom gaulois; on le rencontre dans la Cisalpine sur une inscription de Milan (*Carp.* 5, 5817) : *Nigidia, Nigri filia, Cobruna.*

La découverte du tombeau de Callistia Ma a été suivie de près (10 mai) de celle d'un petit cippe à base et corniche, portant sur sa face antérieure l'épitaphe d'une femme : Deccia Clementilla, à qui son affranchie, Deccia Primula, a élevé un tombeau qu'elle a dédié sous l'*ascia*. La figure de l'instrument est gravée en tête de l'inscription.

D ascia M
DECCIAE·CLE
MENTILLAE
DECCIA · PRI
MVLA · LIB
P·C·ET·SVB AS
CIA·DEDIKA
VIT

Diis Manibus Decciae Clementillae, Deccia Primula, liberta, ponendum curavit et sub ascia dedikavit.

« Aux dieux Mânes de Deccia Clementilla, Deccia Primula, « son affranchie, a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Deccia Clementilla n'est pas une inconnue. Une inscription de l'ancienne collection des Génovéfains, aujourd'hui au musée, est l'épitaphe d'un Q. Deccius Erectheus, fils de Deccia Clementilla, mort à l'âge de trente ans, qui vraisemblablement était son fils; il y a apparence qu'elle était sans enfants lorsqu'elle est arrivée au terme de sa vie, puisque c'est une affranchie qui a élevé le tombeau consacré à sa mémoire.

MENUS OBJETS

Trion sera dans les annales de l'archéologie lyonnaise un champ de bataille mémorable de cette guerre sainte et acharnée que livre à la rapacité de la destruction l'inquiète curiosité de la science. Les grands tombeaux que l'on vient d'admirer et les inscriptions dont nous avons essayé de faire ressortir l'intérêt sont bien, jusqu'à présent, les dépouilles opimes remportées sur l'ennemi, mais ne composent pas à eux seuls toute la richesse du butin. Une moisson, à peine moins précieuse et surtout extrêmement abondante, de menus objets a aussi été recueillie sur cette aire féconde que recouvrait une couche de débris de tous genres, où la terre, en quelques endroits, n'entrait pas même dans la proportion d'un cinquième. Pratiques religieuses, usages de la vie domestique, littérature, arts, industrie, état moral, civilisation, prospérité ou détresse publique ont imprimé leur multiple empreinte sur cette couche de détritus, résidu, pourrait-on dire, de toute l'activité humaine durant une suite de générations de plusieurs siècles.

Peut-être serait-il peu aisé de faire, d'après ces distinctions, un classement des nombreux objets recueillis, parce que le plus souvent ils n'ont pas de caractère exclusif. Un classement d'après la matière dont ils sont faits présentera moins de difficultés.

Marbre.

Des fragments de draperie paraissant provenir d'une grande et belle statue.

Un fragment d'un petit disque sculpté sur les deux faces. On croit savoir, depuis peu, quel était l'usage de ces disques; ils auraient servi, suspendus au bout d'une tringle, à décorer les entre-colonnements des édifices. On leur a donné le nom d'*oscillum*. On a cependant peine à croire qu'un ornement architectural ait dû être mouvant, et à comprendre comment et pour quelle utilité il aurait oscillé. Un ornement plat, comme est un disque, devait au contraire être fixe et maintenu dans un parallélisme exact avec les lignes de l'ordonnance dont il dépendait. On aura sans doute à chercher quelque autre nom mieux approprié que celui d'*oscillum*, qui signifie un « balancier ».

Fragments de placages de toutes couleurs. Fragments de porphyre.

Fragments de mosaïque.

Pierre.

Une série de polissoirs et de pierres à aiguiser de toutes formes.

Une petite applique représentant une colombe.

Dans le massif de maçonnerie qui remplissait l'intérieur du soubassement du quatrième tombeau, une très belle statue d'un éphèbe nu, à laquelle manquent la tête, le bras droit entier, l'autre bras en partie et les jambes au-dessous des

cuisses ; peut-être un Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter, allusion à une mort prématurée. On peut supposer qu'un accident arrivé à cette délicate statue l'aura fait mettre au rebut et employer comme moellon dans la construction du tombeau à la décoration duquel elle était destinée.

Ivoire et os.

Une grande quantité de petits cylindres percés de trous, que pendant longtemps on a appelés improprement « sifflets des théâtres », et qui sont des articulations de charnières ; l'un de ces cylindres conserve le clou, le traversant de part en part, au moyen duquel était fixé l'axe, de bois sans doute, autour duquel évoluaient les autres articulations. Le bois des coffrets auxquels ils ont appartenu n'a pas résisté à l'action du temps, et les charnières seules se retrouvent.

Divers petits objets, de toilette principalement, parmi lesquelles on peut citer des têtes d'épingle représentant : l'une, un gladiateur combattant ; une autre, un dauphin ; une autre encore, une colombe sur un chapiteau.

Des dés à jouer. Les points y sont marqués, non comme sur les nôtres par de petites cuvettes peintes en noir, mais par de petits cercles concentriques.

Une nombreuse et curieuse collection de petites cornes, que le commerce de Lyon a tout de suite baptisées du nom merveilleux de « Cornes de Satyres », et dans lesquelles on reconnaît facilement des boutoirs de sanglier, des andouillers de cerf coupés au ras de la perche, quelquefois le bout de la perche d'un bois de daim avec sa chevillure. Ce sont vraisemblablement des trophées de chasse ensevelis avec les restes des défunts comme souvenirs de leurs exploits cynégétiques.

Fer.

Un burin en acier pouvant avoir servi à un sculpteur ou spécialement à un graveur de lettres.

Bronze.

Nombreux petits objets de diverses sortes parmi lesquels il suffit de signaler la tête d'un manche d'un *simpulum*, sorte de cuiller à puiser; elle représente un bélier dont un des pieds de devant forme crochet de suspension.

L'extrémité d'un doigt d'une statue, grandeur de nature au moins, débris de quelque somptueuse sépulture décorée d'une statue de bronze.

Plomb.

Plusieurs urnes cinéraires avec leurs couvercles.

Verre.

Outre l'aiguière dont il a été parlé, une nombreuse et jolie collection d'ampoules de formes et grandeurs diverses en verre blanc, bleu, jaune, rouge, violet; recouvertes d'irisations à chatoyants reflets d'opale et de nacre. Une de ces ampoules, non beaucoup plus grosse qu'une olive, en a exactement la forme.

Nombreux fragments de coupes ornées de godrons et de nervures en relief.

Fragment d'une coupe en verre blanc transparent avec des branchages et des palmettes en verre blanc opaque dans la pâte.

Menus fragments de coupes en verre blanc transparent plus mince qu'une coquille d'œuf et à ornements d'imbrication.

Grosse céramique.

Tuiles et antéfixes, pouvant provenir des toitures des tombeaux.

Amphores brisées. L'usage que l'on faisait des amphores dans les sépultures, pour en couvrir les urnes cinéraires, explique l'abondance avec laquelle on les retrouve. Les anses portent souvent des marques de fabrique et, sous ce rapport, présentent de l'intérêt.

Nombreux bouchons d'amphores. Ils sont en argile et ont eux-mêmes la forme d'une petite amphore, dont la panse, s'étrécissant de haut en bas, est entourée de stries horizontales destinées peut-être à empêcher le glissement d'une cordelette qu'on y enroulait pour amortir le contact des deux surfaces dures.

Céramique fine.

Vases de toutes formes et de toutes grandeurs en terre non vernie, blancs, jaunâtres, roses, rougeâtres, gris, noirs. Beaucoup sont entiers.

Échantillons à l'état de fragments, précieux néanmoins à cause de leur extrême rareté, de vases à couverte vitrifiée :

un goulot avec une tête de lièvre à couverte verte ; un versoir avec une tête de taureau à couverte verdâtre ; un singe, un manche de patère, plusieurs lampes. La fabrication de ce genre de poterie aurait été une spécialité de l'industrie de la partie du territoire arverne qui est devenue le département de l'Allier.

Une applique en terre blanche représentant un gladiateur mirmillon casqué, armé d'un bouclier carré et d'un glaive.

Une noix factice et un œuf également factice à coquille blanche, l'un et l'autre imités à perfection. L'usage de déposer sur les tombeaux des œufs et des coquillages comestibles est rappelé par un passage de Juvénal (*Sat.* V, 84, 85) : « Mais « on ne te glisse à toi, sur un plat mesquin, qu'un misérable « coquillage farci avec la moitié d'un œuf, offrande usitée « pour les morts » ; *Sed tibi dimidîo constrictus cammarus ovo Ponitur, exigua feralis coena patella.*

Poterie rouge.

Les débris de poterie à couverte rouge lustrée sont en quantité si considérable que l'on s'est borné à choisir les meilleurs d'entre les échantillons qui présentent des dessins en relief ou des estampilles de fabrique. Malgré ce choix, ceux de ces échantillons qui offrent des marques de fabrique fournissent déjà une liste approchant d'un millier de noms. Que l'on n'aille pas croire pourtant qu'il y aurait eu à Lyon une très active fabrication de cette poterie. Bien plus probablement, on ne s'y en occupait même pas. La poterie rouge à dessins en relief ne se fabriquait pas dans la Gaule, mais en Italie et particulièrement dans la Cisalpine, d'où elle était exportée dans la Gaule et dans le nord de l'Empire romain. On

s'est souvent demandé comment se faisait cette étonnante diffusion. Un des divers articles qui pouvaient constituer le cercle d'affaires de la corporation des négociants cisalpins et transalpins qui avait un siège à Milan et l'autre à Lyon, pourrait bien avoir été le commerce en gros de cette poterie, répandue partout en une si prodigieuse abondance. Les noms gaulois qui s'y lisent non rarement, ne viennent pas en contradiction avec une fabrication étrangère à la Gaule. La Cisalpine était une ancienne conquête gauloise, une seconde Gaule, puisque même elle en avait le nom. Les noms gaulois y étaient restés communs.

Les sujets des reliefs qui ornent la poterie rouge sont très souvent empruntés aux spectacles des amphithéâtres, notamment aux chasses et aux combats d'animaux, quelquefois aussi au cycle mythologique, rarement aux événements de l'histoire romaine. On pourrait rattacher à cette dernière catégorie un fragment où l'on voit dans un médaillon un personnage en toge, faisant une allocution, et une foule l'acclamant, les bras tendus vers lui avec transport. Au cycle mythologique appartient un fragment que nous allons décrire.

Il provient d'un vase à trois becs et à trois anses et à panse renflée vers le bas et décorée de trois médaillons; celui de ces médaillons dont nous avons à parler est circulaire et incomplet à gauche ; on y voit représentée une génisse tournée à droite, au repos sur ses pieds et la tête haute. De longues gouttelettes projetées de sa bouche, ou peut être plutôt des effluves ardentes de son souffle, sont reçues dans une jatte évasée, à pied étroit, posée à terre devant elle. Au-dessus, un Génie, dont il ne reste que la tête et le bras droit portant un flambeau allumé, fend les airs en se dirigeant à droite. Au bord du cercle d'encadrement, devant la tête du noble animal, une tresse de feuilles de laurier. En bas un distique

en cinq lignes, pour chacune desquelles manquent les premières lettres.

lustraT. A M O R · T A V R V S · L A T E T
iunO Q V E · F V R T A · T O N
antis·ó· M I R A N D V M · A N
iM O S · F V N D E R E
vaccA · P O T E S T

Lustrat Amor, taurus latet Iunoque furta Tonantis. O mirandum, animos fundere vacca potest !

« Amour éclaire la scène ; aucun taureau ne paraît, et Junon « aussi se tient à l'écart et voit les amoureux larcins de son « époux. C'est chose bien merveilleuse qu'une vache puisse « enflammer le cœur du Maître du tonnerre ».

Il s'agit de la passion de Jupiter pour Io, que la vengeance de Junon métamorphosa en vache. On sait la fable. Poursuivie par un taon que Junon mit à ses trousses, Io parcourut furieuse la Grèce, l'Illyrie, les cols de l'Hémus, le Bosphore, la Scythie, la Cimmérie et enfin l'Égypte, où, après avoir été rendue à sa forme première et être devenue l'épouse d'Osiris, elle fut adorée comme déesse identifiée avec Cérès et Isis. Il y a, paraît-il, dans cette fable bizarre, simplement une allégorie astronomique. Io n'est autre que la lune, assimilée à une vache à cause de ses cornes pendant ses premières et ses dernières phases.

Un autre fragment d'un vase en terre jaune rougeâtre, à couverte non lustrée, offre dans un médaillon circulaire, réduit à sa moitié droite, un vaisseau voguant sous ses voiles enflées par le vent : peut-être le navire Argo ou celui d'Ulysse. Un héros, représenté comme d'ordinaire dans des proportions beaucoup plus grandes que celles des gens qui l'entourent,

s'élance vers le bord du vaisseau comme pour combattre un ennemi, probablement le dragon gardien de la toison d'or, si le héros est Jason, ou bien le monstre marin Scylla, s'il s'agit d'Ulysse.

Lampes.

Les lampes viennent après les débris de poterie rouge pour l'abondance avec laquelle on les trouve. De même que la poterie rouge, elles étaient en grande partie de fabrique italienne et traversaient les Alpes, peut-être apportées par la Compagnie milano-lyonnaise des négociants cisalpins et transalpins. Beaucoup sont marquées du nom du fabricant. Fréquemment aussi elles sont ornées de figures en relief.

Voici un relevé des sujets qui sortent de Trion : Dédicace à Jupiter : I O M ; — Masque de Jupiter Ammon ; — Minerve debout ; — Buste de Diane coiffé du croissant sur une lampe de forme lunaire ; — Même buste sur un croissant ; — Vénus accroupie ; — Bacchus chevauchant sur un lion ; — Éros dérobant le thyrse et la nébride de Bacchus ; — Buste d'Hercule ; — Génies dérobant la massue d'Hercule ; — Parodie d'Apollon cytharède : un singe accroupi joue de la lyre ; — Victoire ailée ; — Faune capripède ; — Génies chasseurs ; — Passage de la barque infernale : le nocher est un singe, le passager un chien ; — Deux gladiateurs combattant ; — Deux lutteurs ; — Laniste séparant avec sa baguette deux gladiateurs ; — Gladiateur au repos ; — Jongleur (*circulator*) entouré des instruments de sa profession ; il dresse un singe pendant qu'un chien monte à une échelle ; — Cavalier au galop ; — Femme debout dans l'attitude de la tristesse et portant un vase à parfum ; — Femme agenouillée ; — Buste de femme supporté par deux dauphins ; — Masques

tragiques; — Masques comiques; — Masque juvénile; — Monstre marin entouré de dauphins et sonnant de la conque; — Lion bondissant; — Cheval libre; — Pégase; — Cerf courant; — Ane faisant tourner un moulin; — Bélier passant; — Sanglier attaqué par un chien; — Chien courant; — Chèvre couchée; — Paon faisant la roue; — Dauphin; — Crabe; — Galère; — Autel entre deux arbres; — Autel entre un arbre et un flambeau; — Vase et pampres; — Cornes d'abondance; — Panier contenant des volailles, des poissons et autres comestibles; — Rosaces; — Divers sujets érotiques.

Quelques-uns de ces sujets érotiques sont traités avec une liberté qui ne connaît pas de frein. Les Romains étaient-ils donc beaucoup plus dépravés que nous ? Ou bien étaient-ils simplement moins soucieux de sauvegarder les apparences de la vertu ? Puisque nous nous trouvons avoir à trancher ici une question dans laquelle nous sommes à la fois juges et partie, ne manquons pas de nous tailler la part belle, et proclamons bien haut que nous sommes plus vertueux que les anciens. Il faut cependant le reconnaître, nous sommes, par suite des progrès de la civilisation, dans des conditions bien autrement meilleures pour pouvoir être vertueux. Nous n'avons pas l'esclavage; et, si, dans l'antiquité, la vertu était hautement honorée chez la femme de condition libre, il n'en était pas du tout de même à l'égard de la femme esclave. A celle-ci la vertu n'était pas même permise, et plus la femme esclave était lascive et provocante, plus grand était réputé son mérite. Par la suppression de l'esclavage, la société moderne est mise hors d'atteinte d'un ardent foyer de dépravation dont était infectée la société antique.

Coquillages.

Divers coquillages, dont notre confrère, M. Locard, a dressé la liste.

Tous, à l'exception des deux premiers, sont marins :

1. *Helix pomatia.*
2. *Helix pyrgia.*
3. *Cypraea tigrina.*
4. *Murex brandaris.*
5. *Murex trunculus.*
6. *Tapes decussata.*
7. *Venus verrucosa.*
8. *Cardium tuberculatum.*
9. *Cardium echinatum.*
10. *Cardium edule.*
11. *Cardium rusticum.*
12. *Pectunculus violacescens.*
13. *Pectunculus glycimeris.*
14. *Pectunculus pilosus.*
15. *Pecten maximus.*
16. *Pecten Jacobaeus.*
17. *Pecten glaber.*
18. *Pecten* d'espèce indéterminée.
19. *Spondilus gaederopus.*
20. *Ostrea edulis.*
21. *Ostrea lamellosa.*

Un mot encore, pour finir, sur l'ancienneté des tombeaux qui donnent une si réelle importance aux découvertes de Trion.

La fondation de Lyon a eu lieu, a-t-il été dit, en l'an 43 avant l'ère chrétienne. Auguste est mort en l'an 14 de cette ère, cinquante-sept ans, par conséquent, après la fondation de Lyon. Ceux des assistants de cette fondation qui, en l'an 43, étaient âgés de vingt ans, n'avaient pas, à la mort d'Auguste, plus de soixante-dix-sept ans. Il n'y a donc ni impossibilité ni invraisemblance à ce que des gens morts sous le règne d'Auguste aient pu être de ces premiers colons fondateurs de Lyon.

Une pensée pieuse s'est déjà présentée à l'esprit de beaucoup de personnes. Il serait digne de nous, digne de notre époque d'honorer publiquement ces vieux ancêtres, qui, interrompant leur long sommeil, reviennent de dix-neuf siècles loin nous raconter l'enfance de cette ville qu'ils ont vu naître; de rétablir leurs tombeaux, — lesquels, d'ailleurs, sont des modèles d'architecture, — sur quelque square de notre ville, d'où leurs statues, replacées sous les élégantes édicules qui les abritaient autrefois, puissent contempler ce qu'est devenu, depuis le temps lointain où ils l'ont vu tout petit et déjà brillant, leur vieux *Lugudunum*. Il faut que, du haut de leurs monuments restaurés par notre piété filiale, ils puissent jouir du spectacle merveilleux de notre accroissement montrant à leur regard étonné combien a grandi et profité, à partir du jour où guidés par Plancus ils sont venus s'installer sur le désert et sauvage mont de Fourvières à la place des corneilles effarouchées, l'enfant d'avenir dont ils apportaient avec eux le berceau. Nous-mêmes, à l'aspect de ces vénérables aïeux, auteurs de la cité qui est notre patrie, nous aurons une cons-

cience plus vraie de notre propre valeur, et pourrons apprécier avec plus d'orgueil toute la hauteur de notre fortune et de notre prospérité.

La ville de Lyon ne possède aucun monument de son existence passée. Il ne tient qu'à elle aujourd'hui d'avoir, aussi bien que Pompéï, sa rue des tombeaux, non moins monumentale, non moins digne de la curiosité des étrangers que la fameuse « Rue des Tombeaux » que l'on va admirer au fond de l'Italie.

Il importe aussi que ceux qui viendront après nous ne soient pas en droit de nous faire le reproche d'avoir eu en nos mains une occasion qui probablement ne se représentera jamais, et de n'avoir pas su ou voulu en tirer bon parti.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

PENDANT L'ANNÉE 1885

Lu à la séance publique du 22 Décembre 1885

PAR

M. Antoine Mollière

Président de la classe des Lettres.

Messieurs,

Lorsque, il y a près d'un quart de siècle, il me fut donné de prendre, pour la première fois, la parole dans cette enceinte, je disais, dans ma vive émotion de candidat heureux, que « l'ordinaire illusion de l'esprit humain est de se permettre « des visées au-dessus de ses forces, et de ne s'apercevoir de « son insuffisance qu'au moment où, par une fortune ines- « pérée, il lui est permis d'atteindre au but désiré. »

Si l'humble récipiendaire de 1864 avait raison de s'exprimer ainsi, à combien plus juste titre ne le doit-il pas, alors qu'avant de quitter le siège, où vos trop bienveillants suffrages l'ont fait monter, il est appelé à parler en votre nom et à raconter les travaux nombreux, les faits importants et même exceptionnels, qui ont rempli l'année dont nous atteignons le

terme. Mais, familiarisé avec ce périlleux honneur, il sait de plus par expérience qu'il peut compter sur votre bienveillante attention, cnmme il espère l'obtenir de cette élite intelligente de la cité, qui se plaît à venir, sur notre appel, prendre part à nos sérieuses solennités littéraires.

Notre Compagnie, Messieurs, étant, de même que le premier Corps littéraire et scientifique de France, une sorte d'Institut, dont chaque académie spéciale porte simplement le nom de Section, il en résulte que ses travaux sont scientifiques autant que littéraires, et que les deux présidents, choisis nécessairement dans les deux classes, des sciences et des lettres, sont par conséquent appelés à les exposer tous, bien que plusieurs de ces travaux soient étrangers à l'un ou à l'autre. Cette année donc, président de la classe des lettres, j'aurai à réclamer votre indulgence pour mon incompétence à l'endroit des sciences physiques, lors même que je l'aurai abritée sous une brièveté relative, en ce qui les concerne. Je sais bien que, notre règlement ne réclamant de moi qu'un rapport *sommaire*, je pourrais, en me conformant strictement à cette prescription ne pas trop craindre d'abuser de votre patience. Toutefois, si je risque de la lasser, n'en accusez que la richesse de la moisson que vous m'avez donné à recueillir.

Mais, avant tout, ne dois-je pas vous le dire avec une cordiale sympathie, que vous partagerez, j'en suis sûr : ma présidence, Messieurs, a été doublement éprouvée. A peine élu, j'étais appelé au douloureux devoir de rendre un dernier hommage à mon honorable collègue des sciences, l'excellent docteur Marmy, dont le mérite et l'aménité étaient si fort appréciés de nous tous ; et lorsque j'ai dû remplacer au fauteuil celui que vous lui aviez donné pour successeur, M. l'ingénieur en chef Delocre, je me suis vu encore privé de l'assistance de sa précieuse collaboration, appelé qu'il était, autant par sa haute capacité que par ses longs services, au rang le plus

élevé de la hiérarchie scientifico-administrative à laquelle il appartient. En exprimant ces doubles et bien justes regrets, ne suis-je pas, Messieurs, votre fidèle interprète?

J'entre en matière.

Il semblerait, en général, plus rationnel de grouper nos divers travaux selon leurs genres, avant de les mentionner et apprécier en détail. J'ose pourtant, à cet ordre de classification, préférer l'ordre de temps. Leur ensemble en sera plus expressif, et ce tableau chronologique donnera à chacun d'eux, par le constraste, et sa valeur relative plus réelle, et, ce qui a souvent grande importance, sa date précise. Du reste, aucune de nos séances presque n'a manqué de matière et par conséquent d'intérêt. Comme je ne sais quel savant ou érudit qui donnait pour règle à ses adeptes : *nulla dies sine linea*, point de jour sans au moins une ligne, nous avons la satisfaction de pouvoir dire de nos séances du présent exercice : *nulla sessio sine pagina*, point de séance sans une page au moins de science, de littérature ou d'art.

Nos travaux et nos communications se sont donc ouverts dès le 13 janvier dernier par un exposé de la théorie de Moreau de Tours, sur les ressemblances et les transmissions héréditaires, au triple point de vue physiologique, intellectuel et moral. Cette doctrine, savamment présentée par M. Max-Simon, notre honorable membre correspondant, a donné lieu à une fort intéressante discussion, à laquelle ont prit part MM. Belot, L. Roux, Beaune, Aynard, Delore et A. Molière. Par une sorte de corrélation très naturelle, elle a dévié et s'est portée sur les conséquences physiologiques des unions consanguines. Ces unions, contraires évidemment à la loi si sociale du croisement des races et de la multiplication des relations cordiales entre les hommes, que sauvegardent avec

une égale sollicitude les prescriptions des deux puissances, sont, dit-on, très fréquemment attristées par la surdi-mutité des enfants; s'il en est ainsi, le dernier des opinants s'est demandé si cette privation de la parole-ouïe, c'est-à-dire du sens social par excellence, du lien des esprits, des cœurs et des âmes, ne serait pas comme la réaction providentielle contre cette infraction à la grande loi sociale précitée.

M. le docteur Bouchacourt, après avoir traité de ces questions avec une science que démontre la pratique médicale la plus longue et la plus heureuse, n'en termine pas moins cette grave discussion par ces paroles bibliques si profondes : *Magnum hæreditatis mysterium :* L'hérédité, ce grand mystère !

A la fin de la séance, M. Pariset, dont on connaît la compétence sur les questions de sériciculture, — à propos d'un fait bien connu des éducateurs de vers à soie, à savoir qu'un froid d'une certaine limite et durée, précédant la température destinée à amener l'éclosion, loin d'y nuire, est nécessaire pour la fécondation de l'œuf — réclame l'explication scientifique de ce fait de nos confrères les naturalistes ; mais M. Saint-Lager répond que ledit fait, bien que constaté, n'a pas encore reçu son explication rationnelle.

Le 3 février, M. Rougier, mon honorable prédécesseur à l'honneur présidentiel, nous a donné un compte rendu analytique et critique de l'ouvrage, dont MM. Neyrat, notre confrère, et Réty ont fait hommage à l'Académie de Lyon, et qui traite du *Rôle de la Musique vocale et instrumentale dans les écoles.* Selon le rapporteur, on doit reconnaître que l'art musical a pénétré plus que jamais dans nos mœurs et nos habitudes, et que son enseignement s'impose. Mais quel doit-il être : vocal ou instrumental ? La réponse des deux auteurs est très nette. C'est le vocal qui doit précéder et prévaloir : le solfège d'abord, les instruments ensuite. Le rappor-

teur, très versé lui-même en cette matière, énumère toutes les raisons d'hygiène, de pédagogie et d'esthétique qui militent en faveur de la thèse des auteurs ; il s'autorise de l'opinion si grave de Ch. Gounod affirmant l'utilité des maîtrises pour le développement de l'art musical ; il redresse en passant quelques allégations en faveur de la musique de cuivre, qu'on rencontre dans une brochure de récente apparition. Ce rapport obtient l'approbation pleine et raisonnée de M. Guimet, notre confrère, un maître en cet art. Une discussion s'en est suivie sur les maîtrises du moyen âge, sur l'influence de la musique sur les aliénés, à laquelle ont pris part MM. Neyrat Guinand, Guigue, Max-Simon, Belot et Bonnel.

Le 10 février, nouvelle communication nous est faite par M. Max-Simon sur la passion du meurtre chez les aliénés. Ces dangereux infortunés l'accomplissent, sans doute, sous les influences les plus diverses ; cependant, selon le savant aliéniste, elles peuvent être, si l'on peut ainsi dire, *catégorisées* ainsi : l'hallucination, une sensibilité exclusive, des jalousies sans cause, des raisonnements contre nature. Il cite divers faits de cet ordre, qui, au point de vue de la responsabilité morale, furent l'objet de conclusions différentes suivant les cas, de la part de MM. Roux, Belot, Max-Simon et Mollière, c'est-à-dire la responsabilité limitée ou nulle, selon que le trouble pathologique est partiel ou absolu, et la responsabilité entière, si la perte de la notion du bien et du mal a eu lieu, à l'origine, par la faute du meurtrier. Plusieurs membres firent observer, avec raison, qu'il serait avantageux de s'assurer de ce que devient le dit meurtrier. Il y a, en effet, dans la perpétration du fait matériellement délictueux comme une révélation morale, qui doit jeter une certaine lumière de remords dans ces âmes ténébreuses, et y raviver la conscience, si elle n'est pas complètement oblitérée.

Le 24 février, notre secrétaire général pour les lettres, M. Heinrich, nous a présenté une très remarquable étude sur l'œuvre du nouvel élu de l'Académie française, M. François Coppée; il a passé en revue ses ouvrages en prose, ses premières poésies, récits et élégies, et a traité, à cette occasion, quelques questions d'esthétique littéraire concernant l'école dite réaliste et les procédés dont elle est la personnification. Ce travail, aussi distingué par l'exquise finesse des jugements, que par l'élégance de la forme, est assurément l'un des meilleurs tributs que nous ait payés, cette année, notre Classe des lettres.

Nous voici à la séance du 10 mars. Puisque mon rapport doit être une fidèle réduction de tous vos travaux, ne faut-il pas que je mentionne celui que j'ai eu l'honneur de vous soumettre sur une œuvre éminente, presqu'anonyme, mais dont l'auteur n'est pas une inconnue pour nous, puisqu'elle appartient le plus près possible à la famille d'un de nos membres correspondants les plus distingués. Déjà si fort remarquée par son admirable récit des *Derniers jours de Mgr Dupanloup,* elle raconte dans ce dernier ouvrage la vie et, dans un certain sens, les œuvres d'un des plus humbles collaborateurs du grand évêque. Celui que le titre du livre nomme simplement l'*abbé Hetsch* n'est rien moins cependant qu'un de ces grands hommes ignorés et de ces saints inconnus, qui honorent le plus l'humanité parce qu'ils la servent plus modestement et avec un désintéressement plus dévoué.

Nous n'avons pas à résumer ici la biographie de ce digne et vénérable homme, parti du plus bas-fond de l'erreur philosophique, et dont les ascensions successives vers la vérité totale, le sacerdoce catholique et la sainteté, constituent une sorte de poème de l'âme d'une incomparable grandeur. Analyse-t-on, du reste, la grâce et le charme d'un récit, se jouant

dans le dédale des aridités de la métaphysique allemande, les entremêlant de descriptions de lieux et d'appréciations de personnes et de choses, qui donnent à cette histoire d'un simple prêtre l'intérêt général de celle de l'époque de restauration littéraire et morale, qui suivit la fin lugubre du XVIII[e] siècle.

Notre honorable confrère, M. Valson, à propos des recherches scientifiques de M. Hetsch, a ajouté quelques mots sur les rapports de celui-ci avec le grand physicien Robert Mayer, ce savant aussi trop peu connu et qui est cependant l'auteur d'une des découvertes les plus importantes de ce siècle : l'équivalence de la chaleur et du mouvement. Eh bien ! Hetsch, son collaborateur, aurait même, assure-t-il, entrevu avant lui cette admirable loi.

C'est dans la séance du 17 mars que se place la première information qui nous parvint sur les fouilles de Trion, occasionnées par les travaux du chemin de fer de Saint-Just à Vaugneray. Nous les dûmes à MM. Locard et Bresson, nos honorables confrères. Ces renseignements encore incomplets à cette date, comme les travaux qu'ils concernent, seront l'objet d'une importante communication, dont nous parlerons plus bas. Celle de M. Locard en cette séance porta spécialement sur la découverte d'une quantité considérable de coquillages, qu'il suppose provenir des repas funéraires, accomplis, selon l'usage, dans le voisinage même des tombeaux. Plus tard, il nous dira qu'on en a déterminé vingt-une espèces, presque toutes comestibles, et toutes aussi curieuses au point de vue de la conchyliologie qu'à celui de l'histoire. Cette explication souleva naturellement la question des habitudes gastronomiques des Romains et Gallo-Romains. Les coquillages les plus divers tenaient une telle place dans leur alimentation que, malgré la grande différence pour la facilité des

transports, la consommation de cet aliment était presque égale à celle de nos jours. A cette discussion ont pris part avec une compétence variée MM. Guigue, Locard, Caillemer, Beaune et Allégret.

Le 24 mars, M. le Dr Bouchacourt nous fit une fort curieuse exposition des expériences de M. le Dr Campardon, notre membre correspondant, sur les vertus médicinales des plantes indigènes, champ d'études, selon lui, presque abandonné par la médecine contemporaine, et dans lequel il y aurait pourtant beaucoup à récolter. Ainsi, le thym serait une sorte de camphre indigène; médicament stimulant, réconfortant, mais produisant, il est vrai, l'épuisement après la période d'excitation, quand les doses normales sont dépassées; doué de plus de propriétés antiseptiques fort remarquables.

M. Caillemer, au nom de M. Allmer, membre correspondant de l'Institut et membre émérite de notre Académie, communique une interprétation d'une inscription tombale trouvée intacte à Trion, et qui est une sorte d'avant-goût du travail général que notre éminent épigraphiste nous transmettra pour la prochaine séance publique.

Cette remarquable inscription concerne un sévir lyonnais, nommé *Constantinus Æqualis* et qualifié de *Barbaricarius*. M. Allmer, recherchant à ce propos ce que pouvait être l'*Ars-barbaricaria,* l'affirme, à l'aide de nombreux textes, d'origine orientale, comme son nom seul l'indique, et en arrive à conclure qu'elle était une industrie textile avec mélange de métaux; qu'elle avait été transportée à Lyon dès le IIe siècle de notre ère; et qu'étant devenue une des gloires du Lyon moderne, *Constantinus Æqualis* pourrait bien être salué sans présomption comme un ancêtre du tisseur lyonnais de nos jours. Sa qualité de sévir augustal est, d'autre part, une preuve que cette magistrature municipale, réservée à Rome

aux plus grands personnages, paraît, à Lugdunum, avoir compté dans ses rangs des citoyens de condition médiocre, petits commerçants et même simples artisans.

Au sujet des terres de toute sorte, entassées sur les tombes monumentales de Trion, au point de les couvrir complètement, M. Guigue émit cet avis qu'au lieu de les considérer comme le produit d'éboulements fortuits, il serait possible d'y voir des terrassements faits dans un but de défense, à l'époque des guerres des grandes Compagnies. C'est là, dit-il, une simple hypothèse, mais tout aussi acceptable que celle du glissement naturel des terres.

Dans la même séance, M. Neyrat, exposant ses idées sur la musique des Grecs, que M. Perraud a soumise au jugement de l'Académie, estime qu'elles s'accordent avec celles de M. Gevaert, qu'elles méritent d'être examinées et jugées; mais, déclinant la responsabilité personnelle d'un pareil jugement il demande la nomination d'une commission pour y procéder. L'Académie l'a composée du rapporteur, de M. Guimet comme compositeur, et de M. Caillemer en sa qualité d'helléniste.

Enfin, M. Pariset termine cette séance en entretenant l'Académie d'une espèce particulière de ver à soie, très anciennement décrit par Aristote et Pline sous le nom de bombyx, qui se trouvait à Cos à l'état sauvage, se nourrissait de feuilles de chêne et s'enfermait dans un cocon soyeux, qu'il perforait pour achever ses métamorphoses. Les anciens recueillaient ces cocons et les enfilaient à une quenouille pour les filer. L'élevage des vers à soie de mûrier par les Chinois et les Arabes, une fois par eux connu, leur fit négliger ce ver sauvage. Mais aujourd'hui que la concurrence industrielle fait rechercher avant tout le bon marché, on s'en préoccupe de nouveau. M. Pariset en présente donc un sujet, rencontré en Italie sur des lentisques. Après l'avoir décrit, en véritable entomologiste, il s'est demandé s'il est le vrai descendant de

celui de Cos ; mais ce lépidoptère nocturne, toute observation faite, est peu connu, d'un difficile accès et d'un produit qui ne serait pas aussi avantageux que celui des vers sauvages qui se nourrissent du chêne.

Dans les séances des 21 avril et 5 mai, notre honorable confrère M. Charvériat, lauréat de l'Académie française pour son *Histoire de la guerre de Trente Ans,* traitant de ces questions d'histoire allemande, qui lui sont si familières, nous a entretenus de la secte des frères Bohèmes ou Moraves, qui, précédant Luther, surgit au XV^e^ siècle, et fut, selon lui, une double réaction politique et religieuse contre la puissance de la noblesse et du clergé. Il a retracé l'œuvre de ces singuliers dissidents qui prenaient le nom de l'*unité*, tout en rompant celle de la grande société chrétienne : la répression qu'ils durent subir : leurs efforts pour se constituer hiérarchiquement et traditionnellement, nonobstant leur rupture avec l'Église et le roi de Bohême Podiebrad : les discussions qui s'élevèrent dans leurs synodes au sujet de la recherche du Christianisme primitif : enfin les scissions à la suite desquelles ces soi-disant frères demeurèrent plus divisés que jamais. Les plus modérés se concilièrent naturellement le plus de partisans; mais leurs efforts pour retrouver ce Christianisme primitif n'ayant abouti qu'à une déception, on s'organisa, en se passant de cette filiation ; on constitua une espèce de hiérarchie gouvernementale, issue d'un synode général : la justice dut être rendue entre frères ; le commerce, simplement toléré par nécessité ; les beaux-arts, proscrits; et l'état de grâce, exigé pour la validité du ministère sacerdotal. L'orateur a ensuite exposé les efforts tentés par les deux cultes, officiellement reconnus, ceux des catholiques et des utraquistes ou partisans de la communion sous les deux espèces (*sub utraque specie*), pour ramener ces frères égarés dans le sein de l'Église, et l'impuissance de ces efforts.

Pour ne pas scinder cette mention du travail de M. Charvériat, je n'ai point dit, et j'y dois revenir en quelques mots, que, dans la séance intermédiaire du 28 avril, M. Guimet nous avait entretenus de fouilles exécutées à Fleurieux, à l'occasion de la démolition pour reconstruction de l'église de cette paroisse, fouilles qui ont donné pour résultats : un bloc grossièrement sculpté, probablement un autel dédié à Mercure et Maïa, un vaste espace rectangulaire bitumé à la romaine, et quantité de débris de poterie usuelle, enfin deux inscriptions non encore déchiffrées: toutes choses dont M. Guimet nous promet de nous parler de nouveau, si elles viennent à présenter quelque intérêt.

Le 12 mai, M. Valson a bien voulu nous donner lecture d'un petit poème, intitulé: *Les Pèlerins d'Emmaüs*, qui nous était adressé par M. Hignard, de Cannes, où il est définitivement fixé. Cet honorable confrère, en suivant modestement la trace, si brillamment ouverte par l'un de mes plus illustres prédécesseurs, ne pouvait employer une façon plus académique pour se rappeler à notre souvenir, et nous mieux prouver en même temps que, pour avoir atteint le terme de sa carrière de haut enseignement si dignement fournie, il n'a rien perdu de cette sève de jeunesse littéraire, qui s'épanche en flots de poésie, et qui est le privilège des hommes de labeur intellectuel continu et de consciencieux devoir. J'en renouvelle ici vos remercîments à ce confrère aimé, qui se rappelle si persévéramment à notre très sympathique souvenir.

Dans la précédente séance, c'était la poésie qui réclamait notre attention; dans celle du 19 mai, ce fut la grave science des lois, des coutumes et de leurs rapports avec les destinées des peuples, et particulièrement celle de notre France.

M. Beaune nous a communiqué un fragment de son impor-

tant ouvrage, en cours de publication, sur la nature des biens en France, les droits qui en dérivent et leur transformation en 1789. Avec sa haute compétence d'ancien magistrat de cour souveraine et de professeur de droit à la Faculté catholique de Lyon, l'auteur, dans ce sérieux travail, a rectifié les idées qu'on se fait assez généralement de cette grande crise politique et sociale. Il a relevé de graves erreurs sur la participation à la propriété terrienne de la classe agricole avant ladite époque, signalé les imprudences abolitionistes des législateurs de 89, les conséquences terribles qui en découlèrent, et conclu en regrettant, avec les bons esprits de la science économique, qu'au mode pacifique de l'*évolution* qu'emploie le temps, ces réformistes enfiévrés aient substitué le mode subversif de *révolution*, dont usent les passions humaines avec toute la brutalité de l'injustice. Cette étude de saine et profonde érudition, exposée avec la lucidité du style, à la fois élégant et grave, qui convient à une telle matière, nous fit vivement applaudir à la prochaine apparition, qui vient, du reste, se réaliser en ces derniers jours, d'une œuvre appelée à projeter de vives lumières sur le passé de notre droit national et ses dernières vicissitudes. Plusieurs membres prirent la parole pour s'associer aux conclusions de l'auteur.

A la séance solennelle du 30 mai, notre nouveau confrère, M. le président Valantin, a prononcé, pour son discours de réception, l'éloge du si regrettable Jean Tisseur, auquel il succédait. C'était une heureuse fortune pour la mémoire de notre éminent confrère, qu'il eut pour le remplacer parmi nous un juge aussi apte que le nouvel élu à faire apprécier ses œuvres poétiques si finement ciselées et de si haut vol, et le placer, avec l'assentiment de tous les gens de goût, très près de notre illustre Laprade, au premier rang de nos poètes lyonnais. Je n'entreprendrai pas d'analyser cette œuvre si digne de celui

qui en est l'objet. Vous tous, Messieurs, qui en avez été les auditeurs charmés, gardez assez fidèlement le souvenir de cette fête littéraire, pour qu'il suffise de dire qu'elle marquera dans nos annales à l'égal des plus intéressantes.

Car, pour compléter cette brillante soirée, a été lu, au nom de M. Allmer, le complet et très important travail qu'il a bien voulu exécuter pour nous sur les fouilles opérées à notre faubourg de Trion, momentanément transformé en une sorte de Pompéi lyonnais. Déjà, nous venons de le dire, l'auteur nous avait fait part de ses savantes interprétations sur l'inscription du *Constantinus Æqualis barbaricarius*. Dans son exposé général de toutes les richesses archéologiques que nous a rendu le sein déchiré du vieux Lugdunum : inscriptions, tombeaux, décorations sculpturales, statues, poteries, débris de tout genre, il a, avec sa sagacité habituelle, précisé la date de cette antique nécropole, à laquelle s'est si singulièrement superposé la nécropole moderne, et fait remonter très sûrement au siècle d'Auguste ces témoins authentiques de l'histoire anté-chrétienne de notre cité.

Pendant qu'un heureux hasard mettait au jour ces curiosités architecturales, artistiques et archéologiques de premier ordre, notre Académie s'intéressait patriotiquement elle-même à l'extraction des blocs épigraphiques mis à découvert par les eaux du Rhône sur l'îlot, d'ordinaire sous-marin, formé au milieu du fleuve, environ en face de la nouvelle École de médecine ; elle doit ses remercîments à notre confrère, M. Guimet, pour le zèle et le succès avec lesquels il a surveillé cette délicate opération et réglé le compte de cette dépense, qui ont été assez fructueuses pour que l'Administration municipale ait jugé utile de les continuer.

Après l'archéologie, la biographie. Dans la même séance et la suivante, deux nous ont été présentées. La première, celle

d'André-Marie Ampère, l'illustre physicien, attachante au plus haut point pour nous ses compatriotes, presque contemporains: récit de forme exquise, vrai régal littéraire, nous l'avons due à un savant. Notre confrère, M. Valson, doyen de la Faculté catholique des sciences de Lyon, nous a peint ce grand Lyonnais avec des couleurs si vraies, un ton si juste, qu'il l'a fait revivre dans la pensée de ceux qui l'ont connu ou entrevu, et qu'il charme les autres par la révélation plus intime de cette nature « si heureusement composée, dit-il, de puissance, de simplicité et de bonté ». Réduisant à ses justes proportions la légende de ses distractions étranges, il signale en cet esprit supérieur une force de logique et une universalité de savoir vraiment étonnantes ; en son œuvre, les plus belles découvertes en même temps que des idées assez singulières, sa crédulité par naïveté de génie, son audace excessive de chercheur, que surexcitait de tels succès, sa lutte à ce sujet avec Cuvier, ses vues optimistes sur certaines questions politiques et sociales ; mais, en tout cela, mettant en vive lumière le caractère généreux de cet esprit, le plus exact qui fut jamais quand il se renfermait dans ses méthodes scientifiques. L'ouvrage, du reste, à ce moment, vient de paraître. Aux lecteurs, que nous prévoyons nombreux, de juger par eux-mêmes de la valeur d'une œuvre, qui, sous des dehors attrayants, cache une conception doctrinale et morale des plus instructives.

La seconde de ces biographies nous a été donnée par M. Albert du Boys, comme le précédent, lauréat de l'Académie française et l'un de nos membres correspondants les plus empressés à nous favoriser de leurs savantes communications. C'est celle du célèbre poète et romancier Alexandre-André Manzoni. M. Albert du Boys nous a retracé les intéressantes vicissitudes, intimes et publiques, de la vie de cet écrivain, « sans doute, dit-il, peu fécond, mais qui n'a produit que des chefs-d'œuvre ». Les bornes de ce compte rendu géné-

ral ne nous permettent pas de suivre le biographe du célèbre italien dans l'exposé et l'appréciation détaillés de sa vie et de ses œuvres. Poète religieux et moral, il eut pour but d'utiliser la littérature dans la vie pratique; mais il ne dut tout l'éclat de sa renommée, comme poète lyrique, qu'à sa fameuse ode intitulée *Le cinq mai : Il cinque Maio*. Poète dramatique, son comte *Carmagnola* ne put le porter au premier rang; mais, prosateur éminent, il a laissé dans les *Fiancés : I promessi sposi*, son titre incontestable à l'admiration sympathique de tous les amis de la saine littérature.

Quant à sa vie politique et religieuse, le biographe fait les plus sévères réserves au sujet de ses rêves d'unité italienne au mépris de celle du monde catholique, et de son adhésion, enthousiaste mais intéressée, à leur réalisation contre toute justice.

Comme M. Valson, M. Du Boys nourrit sa critique, toujours bienveillante, souvent élogieuse, de détails charmants en un style de maître; et son récit, auquel se mêlait certains faits biographiques à lui personnels, où se rencontraient des noms célèbres contemporains, a vivement intéressé l'auditoire.

Le 23 juin nous rentrons, si je puis ainsi dire, sur les terres de l'archéologie, grâce à M. Vachez, qui nous entretient des *Echea* (Ηχή : *sonitus*, *fragor*) ou vases acoustiques placés dans les monuments publics, scéniques ou religieux. C'est, un de ces *Echea* en main, trouvé à Néronde, dans une église du XII[e] siècle, que M. Vachez expose sa thèse. Ces vases en terre, à panse large, noyés dans la maçonnerie à leur orifice près, étaient au moyen-âge, employés dans l'intérieur des églises, dans le but d'augmenter et de régler la sonorité des voix et des instruments. Mais M. Vachez remonte aux origines les plus antiques de ce singulier usage. Dans leurs théâtres, les Grecs et les Romains se servaient des *Echea* en vue d'adoucir les sons des instruments ou de renforcer la voix des

acteurs. Vitruve en parle et donne la règle de leur emploi. Depuis quelques années les archéologues ont réveillé la question, en constatant la présence de ces vases dans les démolitions de quelques églises anciennes, d'un vieux théâtre romain près de la Ciotat, dans la vieille église de Saint-Blaise à Arles, puis en Suède, en Suisse, et enfin tout près de nous, à Chalons, à Tournus et dans le Forez. Dans les églises modernes, les architectes n'admettent plus cet usage, si généralement en règne dans les temps anciens.

Cette lecture fut suivie d'une assez vive discussion: MM. Bresson, Bouchacourt, Beaune contestèrent le motif acoustique de cette pratique ; M. Neyrat, au contraire, ne s'expliquait pas qu'elle ait duré pendant des siècles et n'ait été qu'une simple illusion ; et M. Guimet ajouta que les architectes modernes devraient se montrer modestes en fait d'acoustique. Ils ne suivent plus, dit-il, en cela une seule règle ; mais, tandis qu'on parle de la bonne acoustique des anciens monuments, on convient qu'elle est détestable dans les théâtres récents, particulièrement à l'Opéra et au Trocadréo de Paris.

M. Guimet nous fait ensuite, dans un récit animé et fort pittoresque, jouir de ses souvenirs et impressions de voyage dans la ville de Saïgon, capitale de la Cochinchine : description de ladite ville qui a très bon air, rues plantées d'arbres, jolies habitations, palais monumentaux, jardin zoologique, population essentiellement asiatique : Annamites, Chinois et Indiens, tous lestement caractérisés au moral par un trait de plume, au physique par des dessins pris sur nature par M. Régamey, son compagnon de voyage, dessins que fait circuler M. Guimet pour faciliter l'intelligence de son agréable communication.

Le 3 juin, ce fut encore de la géographie, mais de la géographie plus grave et, pour mieux dire, strictement scientifique.

M. Berlioux nous entretint de la carte de la Germanie de Ptolémée. Le savant professeur en démontra l'exactitude par les itinéraires, qui reconstituent tous les éléments dont le géographe grec s'est servi ; il fit remarquer qu'elle permet de contrôler la *Germania* de Tacite, récit formé, selon lui, de documents empruntés à des sources multiples, de dates fort diverses, et renfermant même de manifestes contradictions; que, prise en elle-même, cette carte fournit des documents nombreux pour l'histoire primitive de l'Allemagne et de l'Europe, sans cesse traversées par les grandes immigrations, et que pour l'Allemagne elle permet d'affirmer que les groupes de ses habitants étaient en majorité étrangers aux Tudesques ou Teutons ; que les Germains, au I^er^ siècle, devaient être Celtiques et apparentés aux Belges; que la vallée du Rhin fut teutonisée par une invasion de Suèves du I^er^ au IV^e^ siècle, et que ce fut une révolution intérieure qui donna la langue tudesque aux peuples d'Outre-Rhin. L'action des Romains, fermant le chemin des invasions par la défaite des Teutons et des Cimbres, opéra l'unification de ces peuples et favorisa leur confédération et la diffusion de leur langue.

La nouveauté de cette étude est de nature à provoquer des discussions, dont devront profiter les sciences géographique et ethnologique.

Le 7 juillet, la parole fut donnée à M. Caillemer, pour rendre compte d'un livre dont M. le docteur Poncet avait fait hommage à l'Académie, et qui est intitulé : *Histoire de la Médecine à Lyon*. Selon l'honorable rapporteur, cette œuvre, purement archéologique, ne peut dès lors être considérée comme complète. L'auteur l'a divisée en deux parties : la période romaine et la période moderne. La première ne donne, selon l'auteur, signe de vie dans l'ombre du passé, que par cinq inscriptions concernant des médecins, la mention de

deux femmes exerçant cet art, des cachets d'oculistes, des instruments de chirurgie et des monnaies : partie évidemment trop courte. La seconde, plus féconde en renseignements, parle des médecins qui ont laissé trace d'eux dans la science de leur temps, des sociétés médicales, des hôpitaux, des épidémies, des femmes exerçant la chirurgie, du titre de *clercs*, pris par de purs laïques, pour participer en cette carrière aux privilèges de la *clergie*. Ce n'était pas alors comme aujourd'hui.

Le rapporteur, sur ces divers points, faisant appel à ses connaissances épigraphiques et juridiques, complète ou rectifie la narration de l'auteur; et, tout en rendant justice à son œuvre, en signale les divers *desiderata*. MM. les docteurs Bouchacourt et Saint-Lager ajoutent à ce remarquable rapport leurs judicieuses observations.

Dans la séance suivante (21 juillet), M. le Dr Delore, nouvellement élu, prévenant, avec un empressement auquel nous devons applaudir, sa réception solennelle, nous a entretenus d'une des maladies les plus graves et dont la cause et la thérapeutique sont, dit-on, le plus discutées, l'Éclampsie puerpérale. Si la Faculté n'est point d'accord, que serait-ce de l'Académie? Loin de moi donc la présomption de vous exposer une doctrine, qui, du reste, ne serait guère ici à sa place. Ni ses symptômes, ni son principe ni son évolution, ne relèvent de notre rhétorique officielle. Toutefois les débats de la question n'ont pas laissé que d'être du plus haut intérêt, alors qu'ils avaient lieu entre nos honorables confrères de la section des sciences médicales: MM. Teissier, Bouchacourt et Delore. Ce fut comme une sorte de tournoi scientifique, attrayant, même pour nous autres profanes. L'orateur, ayant manifesté son opinion en faveur d'un microbe, comme cause de l'éclampsie, ses confrères contestèrent une explication re-

posant sur l'existence indémontrée d'un petit être jusque-là imperceptible. La discussion, arrêtée sur cette objection, fut reprise à la séance suivante (28 juillet) par M. Delore, apportant triomphalement la nouvelle, insérée dans un des journaux spéciaux, de la découverte de cet être minuscule, dont le genre même préoccupe si fort la science médicale de nos jours. Sur ce, plusieurs d'entre nous, de la classe des lettres, et notamment M. Roux, de s'enquérir de la nature dudit microbe: est-il animal? est-il végétal? Il lui fut répondu qu'il est d'un ordre végétal tout à fait inférieur, sorte de champignon de forme très variée, parfois simple cellule, tantôt immobile, tantôt de mouvement excessivement rapide de *vibration* et même de *progression;* en deux mots, un végétal inférieur et qui marche! A la science médicale de débrouiller ces affirmations, prématurées sans doute, et ressemblant assez à des contre-vérités.

Cette même séance s'est terminée par le renouvellement du plaisir que nous avait déjà procuré M. Valson par son fragment de la biographie de celui qu'on peut appeler Ampère-le-Grand; cette fois c'en était le chapitre qui concerne particulièrement son fils J.-J. Ampère.

Ce chapitre était pour nous, disons-le d'abord, d'un intérêt plus intime, puisque J.-J. Ampère, grâce à la généreuse pensée de ses amis, M. et M^me^ Cheuvreux, ses héritiers, est, nominalement du moins, l'un des plus importants donataires de notre Compagnie.

Ce fils d'un homme de génie ne fut point lui-même un homme ordinaire. M. Valson nous le dépeint dans toute l'originale indécision de son esprit et le juvénile emportement de son cœur. De toutes les carrières qui s'offrent en appât à ses premiers succès, c'est enfin la littérature qui l'emporte; le positivisme vulgaire de la vie n'est point son fait. Il veut être quelqu'un; il aspire à la gloire. Ainsi pense le père lui-

même. Mais le début n'est pas très heureux. Melpomène, comme on disait en ce temps-là, sous le nom de *Rosemonde,* lui tient rigueur. Survient alors cette passion étrange et disproportionnée pour l'âge, qui va ravir, mais bouleverser sa vie. M. Valson nous a raconté ce vrai roman, qui se passa dans le plus célèbre salon du siècle, aux pieds de celle qui en était la reine, avec un charme de détails et de style que je dois craindre de déflorer. Brusquement interrompu, ce roman s'achève solitairement dans des voyages sans fin, entrecoupés de travaux littéraires ou historiques distingués, notamment son histoire de Rome à Rome, d'un professorat de trente années au Collège de France, avec les palmes vertes pour couronnement.

Mais, nous l'avons dit plus haut: l'ouvrage a paru; c'est presque une maladresse de détacher deux simples fleurs d'un bouquet littéraire si artistement assemblé.

M. Reynaud, notre lauréat actuel du prix Ampère-Cheuvreux, dont nous venons de parler, jaloux de donner la preuve de ses efforts pour répondre à la bienveillance de l'Académie, avait, dans la précédente séance (4 août), demandé à vous communiquer un de ses travaux sur les antiquités égyptiennes, à savoir: *Ce qu'étaient les épistratèges sous les Lagides et quelle était leur nationalité.* Il s'agissait pour cela d'interpréter trois inscriptions: la première en grec, trouvée à Pélée, et datant de l'an 17 de notre ère; la seconde en vers latins, trouvée à Thèbes, et datant de l'an 134; la troisième en grec, trouvée à Antinoé et remontant à la fin du deuxième ou au commencement du troisième siècle. Cette dissertion faite, tant au point de vue historique qu'au point de vue paléographique, amène l'auteur à conclure que les personnages mentionnés dans ces inscriptions ne seraient pas des Egyptiens, mais des Romains, peut-être des Grecs, investis, sous le nom d'épis-

tratèges, de pouvoirs multiples et supérieurs à ceux du stratège et du *prefectus,* en un mot les premiers fonctionnaires de la colonie. Il termine par quelques considérations générales sur la politique des Romains à l'égard des peuples vaincus. Bien que M. Caillemer ait fait certaines réserves philologiques sur l'inscription latine, dont l'incorrection prosodique rendrait difficile à soutenir l'hypothèse d'une origine romaine, l'Académie ne pouvait que bien accueillir un travail qui se recommandait autant par l'élégante correction de son style que par l'érudition spéciale qu'elle suppose; elle a été surtout particulièrement sensible à cette démarche, la première dont un lauréat de ce concours ait eu la pensée; elle en a hautement félicité M. Reynaud.

Dans la même séance, M. Bonnel, notre Secrétaire général de la classe des sciences, nous a très savamment parlé de l'application de l'électricité aux orgues. Avec une compétence toute spéciale, derrière laquelle je ne peux mieux faire que de m'abriter, il nous a expliqué les différentes phases de cette industrie supérieure qui s'est manifestée en France avec un grand éclat dans la construction par Backer de l'orgue de l'église de Saint-Augustin, et dans laquelle, selon M. Bonnel, MM. Mercklin ont introduit les plus importants perfectionnements en construisant celui qui est destiné à notre église de Saint-Nizier. L'avantage de ce système, qui consiste dans la transmission du son d'instrument à instrument à grande distance, sera dans peu, nous dit-il, réalisé dans ladite église, de telle sorte que l'organiste, en touchant le clavier d'une console établie dans le chœur, animera et fera résonner un orgue placé à l'autre extrémité de l'église, au-dessus de la grande porte d'entrée.

MM. Mercklin, bien que l'idée première appartienne à des ingénieurs américains, se proposent, pour les perfectionnements qu'ils y ont introduits, de se présenter comme concur-

rents pour le prix que vous conférez chaque année au nom du prince Lebrun.

Au 3 novembre, après un long mais très légitime repos, nous reprenions nos séances habituelles, en nous félicitant réciproquement de nous retrouver tous dans les meilleures dispositions sanitaires, et avec l'espérance d'achever cet Exercice par des travaux, dignes fruits de ces loisirs.

M. Guigue, notre honorable confrère, dont le rétablissement est une joie pour l'archéologie lyonnaise, nous a entretenus de cet usage des temps de foi et de piété, qui portait certaines âmes, soit par ascétisme supérieur, soit par esprit d'expiation, à une retraite exclusive de toute vie du siècle dans ce qu'on appelait une *Récluserie*. Le savant paléographe tend, l'histoire et les textes en main, à expliquer que c'est à tort qu'on a prétendu que ces réduits murés de pénitence volontaire étaient placés en dehors des villes et près de leurs portes pour qu'on pût obtenir facilement les aumônes des passants. Selon lui, leur situation était originellement au sein même de notre cité ; et ce n'est que la réduction de celle-ci à une enceinte plus étroite par les vicissitudes des guerres et surtout les ravages des Sarrazins, qui les a laissées en dehors et constituées à l'état suburbain. Notre confrère entre ensuite dans des détails peu connus sur leur institution, leurs ressources, leur régime intérieur et la part que leur titulaire prenait aux cérémonies des églises paroissiales, daus la circonscription desquelles elles se trouvaient.

Dans la séance du 10 novembre, M. Léon Roux a traité, en esprit façonné au sentiment élevé du droit par la longue pratique du barreau, une question qui, par le fait d'une loi, édictée l'an dernier, est, selon lui, pour notre ville, la question de tout le monde. Il s'agit, en effet de la modification de

la loi de Vendémiaire an IV, qui déclarait les communes, toutes les communes, responsables des dégâts par voie d'émeutes, accomplis en leur sein. Cette loi nouvelle, passée presqu'inaperçue au milieu des travaux si souvent passionnés de nos assemblées parlementaires, excepte de cette responsabilité les villes de Paris et de Lyon, parce que ces deux villes, à raison de leur importance, n'ont pas une hégémonie de police politique absolue, et ne peuvent par conséquent répondre d'actes qu'il n'a pas dépendu d'elles d'empêcher.

Le travail de M. Roux sur cette grave matière est complet au point de vue historique comme à celui du droit. Cet habile jurisconsulte estime, avec raison nous semble-t-il, que, dans le cas exceptionnel des deux villes en question, la responsabilité de droit commun devrait alors remonter à l'Etat, puisque c'est l'Etat qui se constitue le gardien de l'ordre en leurs lieu et place. Or, l'Etat se refusant à cette responsabilité, et la jurisprudence inclinant à cette façon d'entendre la loi, il y aurait lieu d'en réclamer la modification, sauf, en attendant, à demander sa sécurité à l'assurance et surtout à l'assurance mutuelle.

M. Caillemer tiendrait, lui, pour l'abolition absolue de la loi de Vendémiaire, dans l'intérêt des petites communes non armées, et par conséquent impuissantes à prévenir tout désordre; mais, répliquait M. Roux, le recours à l'Etat n'en serait pas moins de droit dans ce cas. Ainsi le veut le droit commun en matière de responsabilité dans l'ordre civil.

Dans la même séance, M. Perret de la Menue a fait hommage à l'Académie d'un travail sur les *Pennonages et la milice bourgeoise de Lyon de 1782 à 1792.*

Lecture est donnée par le président, de la part de notre honorable confrère empêché par sa santé, d'une curieuse *Introduction* à ce travail, dans laquelle l'auteur fait revivre certains détails de la vie municipale lyonnaise, décrit la gale-

rie historique, où étaint peints aux frais de la ville les portraits des Echevins, galerie que le vandalisme révolutionnaire fit brûler en 92. Passant ensuite en revue les divers quartiers et leurs compagnies de milice bourgeoise, M. Perret de la Menue en restitue les vingt-huit drapeaux ou *Pennons* très curieusement armoriés. L'album qui accompagne cette notice témoigne à la fois du savoir archéologique et du talent de l'artiste: figures, couleurs, émaux, tout est rendu avec un art merveilleux. Cette belle œuvre enrichira assurément nos archives; mais je n'ai pu me retenir d'émettre le vœu qu'elle soit reproduite dans nos Mémoires avec toute l'exactitude et le luxe que permet la chromo-lithographie.

Enfin, le 8 décembre, une lecture a été faite avec l'agrément de l'Académie, par le docteur Humbert Mollière, sous le titre d'*Un précurseur des théories microbiennes*.

Tout heureux que j'aie été que cette communication se soit produite sous ma présidence, j'ai compris qu'il m'était difficile de parler, soit de l'orateur, soit du sujet, puisque l'un est mon fils et que l'autre, de sa nature, échappe pleinement à ma compétence.

J'en puis dire cependant que cette lecture avait tout l'attrait d'une question intimément liée aux recherches et aux élucubrations de la science médicale contemporaine, et qu'elle avait cela de particulièrement intéressant qu'elle faisait remonter à un médecin, scientifiquement parlant, lyonnais, l'honneur et le mérite de la première vue, de l'affirmation en quelque sorte divinatoire de ce redoutable microbe, que tant de nos savants veulent avoir découvert. Le nom de cet illustre oublié n'est autre que le bugiste Goiffon, docteur lyonnais. Or, de ce médecin à la réputation européenne, devenu même échevin de Lyon, il ne reste plus qu'un pauvre petit livre, rarissime, peut-être unique, révélant sa docte pensée et

tombé, par bonheur, j'oserais le dire, aux mains d'un serviteur désintéressé de la vérité scientifique, qui, bibliophile passionné, l'a exhumé, de sa poudre séculaire, pour en glorifier l'auteur devant nous. Une telle évocation a son charme ; et notre Académie a daigné la favoriser d'une attention, dont je sentais que la bienveillance remontait jusqu'à moi. Qu'elle en soit bénie !

Tel est l'ensemble de nos travaux, qui eût réclamé une plume d'une aptitude plus générale. Mais après les avoir rappelés et mis en lumière autant que le permettait mon humble capacité et le cadre étroit de ce rapport, je manquerais à mon devoir, si, avant de finir, je ne rappelais les titres honorifiques qui ont été conférés à quelques-uns de nos confrères.

Il est naturel, en effet, qu'un corps s'approprie, en un certain sens, les distinctions flatteuses décernées à ses membres et s'en honore. Or, cette année nous n'avons point été privés de cette satisfaction confraternelle.

M. Valson s'est vu attribuer de nouveau, par l'Académie française, le prix Bordin de 4,000 fr. pour ses remarquables et dévoués travaux concernant la publication des œuvres de Cauchy. A M. le docteur Desgranges, l'un de nos honorables prédécesseurs, cet opérateur et ce professeur éminent par le talent autant que par le caractère, a été conféré par l'Académie nationale de médecine le titre de membre associé ; à M. le docteur Rollet, d'une doctrine si justement appréciée par ses pairs, celui de membre correspondant ; et M. Fabisch, cet artiste, dont le talent sut s'inspirer si bien de sa foi, a été créé par S. S. Léon XIII chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand. Savants et artistes ont félicité avec nous ces honorables confrères de ces honneurs si bien mérités.

Quant à ceux dont nous avons eu nous-mêmes à disposer, il nous faut bien aussi les rappeler. Ainsi, nous avons conféré

le titre de membre associé à M. Coppée, que l'Académie française a admis dans son sein, comme un jeune espoir de la poésie française en deuil de ses grands maîtres, et à Mgr l'évêque d'Autun, cet éminent prélat auquel son talent si pur a obtenu l'entrée du premier corps littéraire de France, comme son zèle apostolique et sa vertu avaient appelé sur lui une des plus hautes dignités de l'Eglise. Nous avons nommé notre membre correspondant, M. Vidor, compositeur habile, dont le talent musical a conquis à Paris une légitime et brillante notoriété; et à M. le marquis Costa de Beauregard, ce Français de date récente, mais qui s'est montré tel en versant son sang sur nos champs de bataille, en représentant dignement dans nos Assemblées sa chère Savoie et en dotant notre littérature contemporaine d'un vrai chef-d'œuvre.

Et puis, ne dois-je pas une mention officielle au fait le plus important de l'exercice que nous allons clore, fait qui marquera dans nos fastes d'une façon si éclatante ? Je veux parler, vous le pressentez, Messieurs, de cette récente institution, flatteuse au plus haut degré pour notre Compagnie, et qui, au regard des prix et récompenses que, grâce à une générosité vraiment princière, elle pourra dorénavant décerner, la place au premier rang des académies provinciales.

M. Jean Chazière, notre honorable concitoyen, vient de nous léguer une somme nette de 230,000 fr., dont les revenus (je cite le texte même du testament) devront être em-
« ployés, tous les trois ou quatre ans, à des encouragements
« et récompenses publics, soit pour un seul ouvrage, soit
« pour plusieurs œuvres sur les sciences, l'histoire, la littéra-
« ture, les beaux-arts ou la poésie,ou même sur l'archéologie.
« Il est bien entendu que l'Académie aura le droit de donner
« le prix à un seul concurrent ou de le diviser à son gré. Une
« très belle œuvre de sculpture, ou un acte exceptionnelle-
« ment beau de vertu et d'héroïsme, pourront mériter le prix
« en entier ou en partie. »

Déjà, Messieurs, deux legs de semblable importance et d'égale portée étaient venus, dans ces dernières années, nous donner la preuve de la confiance qu'a su inspirer notre Compagnie : celui de M. Cheuvreux, au nom de M. Ampère, son ami, et celui de M. Lombard de Buffières, en mémoire du baron Lombard de Buffières, son père. Celui de M. Chazière semble survenir à point nommé, comme pour compléter la grande pensée de sage progrès qui a suscité les deux précédents. Le premier avait en vue l'enseignement supérieur ; le second, l'enseignement primaire ; le legs Chazière s'adresse aux belles œuvres littéraires, artistiques, scientifiques et jusqu'à l'héroïsme de la vertu : trilogie, à jamais vivante dans le souvenir reconnaissant de la cité, de bienfaiteurs, vous instituant ainsi les zélateurs, en leurs noms bénis, des bonnes doctrines, du vrai beau et du souverain bien.

Je viens d'accomplir, Messieurs, le dernier acte des hautes fonctions que je dois à votre confiance. Puissé-je n'avoir pas été trop insuffisant pour répondre à un tel honneur ! Votre bienveillance m'a fait atteindre, de la sorte, le plus haut sommet auquel pût aspirer, assez imprudemment sans doute, mon humble vie. Il ne me reste plus qu'à rentrer dans son obscurité première, pour me ménager, avant la fin, ce moment de recueillement qui, suivant l'usage de nos pères du grand siècle, doit précéder, pour s'en rendre moins indigne, l'entrée du monde de l'autre vie, vraie vie celle-là de la science pleine, de l'art enivrant, c'est-à-dire de la Religion consommée en Dieu lui-même.

BENJAMIN FRANKLIN

CHEF DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Lu dans la séance publique du 22 décembre 1885

PAR

M. BELOT

Correspondant de l'Institut,
Professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

MESSIEURS,

Longtemps j'ai admiré dans les monuments de Lyon un air d'élégance et de grandeur qui frappe tout d'abord les regards, sans savoir quelle grande part des embellissements de cette ville était due aux talents de M. Tony Desjardins. Pouvais-je espérer qu'un jour vos bienveillants suffrages m'accorderaient la place si bien remplie parmi vous, dans la section d'Histoire et Antiquités, par cet habile et savant architecte? A l'expression de ma vive reconnaissance pour l'Académie de Lyon, qui m'a élevé au rang si envié d'un de ses membres, il me faut donc ajouter un regret : je n'ai pas connu mon prédécesseur.

M. Desjardins a été loué par des juges plus compétents que moi pour apprécier ses mérites. Des compagnons de ses longs

et heureux travaux (1), des témoins de sa vie honorée (2) ont rappelé en votre nom, au nom d'autres compagnies ou en souvenir d'une vieille amitié, les qualités de sa personne, la variété de ses écrits et de ses œuvres d'art, l'exquise délicatesse de ses dessins. Qu'il me soit permis seulement de rendre ici un tardif hommage à l'historien et au restaurateur de notre Hôtel-de-Ville (3), à l'archéologue artiste, dont la plume ou le crayon nous fit connaître le musée des Antiquités scandinaves (4) de Copenhague, les fouilles des tombeaux de Cervetri et de la Chartreuse (5) de Bologne, et dont la critique attentive s'appliqua aussi à définir l'âge et le caractère des monu-

(1) *Biographie de Tony Desjardins*, notice lue dans la séance de la Société académique d'Architecture de Lyon, du 2 novembre 1882, par M. Perret de la Menue.

(2) Discours prononcés sur la tombe de M. Desjardins, le 15 juin 1882, par M. Loir, doyen de la Faculté des Sciences, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, et par M. Casimir Echernier, président de la Société académique d'Architecture. Allocution prononcée le même jour, à l'ouverture de la séance de la Société de Géographie de Lyon, par M. Louis Desgrand, son président.

(3) *Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon et sur les restaurations dont il a été l'objet*, par T. Desjardins, lue à l'Académie impériale de Lyon, juillet 1861. Lyon, Aimé Vingtrinier, 1861. — *Monographie de l'Hôtel-de-Ville de Lyon restauré sous l'administration de MM. Vaïsse et Chevreau, sénateurs*, par Tony Desjardins, in-fol. Paris, A. Morel, 1867. M. Desjardins avait annoncé son goût pour l'archéologie et son talent pour la restauration des monuments anciens par ses travaux à la chapelle de Châtillon-d'Azergues, qu'il a décrite dans une courte notice, imprimée à Lyon chez Vingtrinier, 1854, et par son discours de réception à l'Académie de Lyon, prononcé le 24 juin 1856, et dont le titre est : *Qu'est-ce que l'Archéologie?*

(4) *Notes sur le Musée des Antiquités scandinaves à Copenhague.* Imp. impériale, 1863.

(5) *L'Art des Etrusques et leur nationalité*, par T. Desjardins, architecte du gouvernement, dans l'Encyclopédie d'architecture, publiée chez V^e^ Morel et C^ie^, 1876. Cf. *Compte rendu sur les travaux archéologiques de M. Flouest*, extrait des Mém. de l'Académie de Lyon, mai 1877; Lyon, Riotor, 1877; et *Les camps retranchés des environs de Nice*, extrait du Bulletin de la Société niçoise; Nice, Cauvin-Empereur, 1879.

ments de Vienne (1) en Dauphiné, à l'homme de goût qui parcourut et décrivit l'Italie (2), au chercheur patient qui aborda par un côté nouveau le problème encore impénétrable de la nationalité étrusque, et qui avait réuni, dans son château d'Hostel, près de Vieu en Valromey, un musée d'antiquités romaines et préhistoriques (3), conservé aujourd'hui par les soins pieux de son fils.

Ce goût passionné pour toutes choses originales, rares et antiques, en un mot pour le luxe de l'intelligence, fut peut-être ce qui manqua le plus à l'homme, d'ailleurs richement doué, qui fera le sujet de ce discours : je veux parler de Benjamin Franklin, de ce politique aimé de nos aïeux, dont le nom est si intimement lié aux derniers souvenirs glorieux de l'ancien régime, qu'il y figure comme celui d'un Français d'adoption.

Franklin appartint aussi à notre Académie lyonnaise des Sciences, Belles-Lettres et Arts. Il en fut nommé membre associé dans la séance du 31 mai 1785 (4), au moment où, après avoir habité la France pendant huit ans et demi, il se disposait à la quitter pour retourner en Amérique. Il répondit à l'Académie par une gracieuse lettre de remerciement adressée à son directeur, M. Mathon de la Cour, et

(1) *La Vénus de Vienne.— Notes sur les restes des murailles antiques, situées à Vienne, au-dessous du mont Pipet. — Le Temple romain de Vienne en Dauphiné.* — Tours, Impr. Rousserez, 1880.

(2) *Souvenirs d'un voyage à Rome : — La catacombe de Saint-Calliste, — Rome et le mont Palatin. — Naples et ses environs : — Pompéi, — Herculanum, — Ravenne, — Florence, — Venise, — La Ligurie*, par T. Desjardins, 1872-82, dans les Mém. de l'Académie de Lyon, vol. XV, XVI, XVII et XX. — *La Ligurie* a été publiée à part, à Lyon, chez T. Giraud, 1881.

(3) *Notice sur les Antiquités du village de Vieu en Val-Romey*, par T. Desjardins. Lyon, impr. Vingtrinier, 1869.

(4) *Journal de Lyon*, 1785, p. 189.

datée de Passy, 9 juillet 1785 (1). Le titre de membre associé de l'Académie de Lyon et le portrait de Louis XVI enrichi d'un double cercle en diamants, offert au nom du roi par le duc de Castries, furent les derniers souvenirs que Franklin emporta de cette France dont il avait fait sa seconde patrie, et qu'il appelle, dans la correspondance de ses derni ères années, « le pays que j'aime ».

Presque tout a été dit sur Franklin. Condorcet a prononcé l'éloge du diplomate et du savant. L'économiste, le moraliste, le causeur ingénieux, l'auteur d'une des correspondances les plus spirituelles et les plus sincères qui ait été écrite en aucune langue, a été étudié et dépeint par MM. Sainte-Beuve (2) et Laboulaye (3). Les détails sur sa vie privée abondent dans ses mémoires et dans ses biographies, depuis l'abrégé qu'a publié M. Mignet (4), jusqu'à l'ouvrage si complet de Parton (5), et à la *Vie de Franklin* jointe à la collection de ses œuvres par Jared Sparks (6).

L'homme d'Etat ne nous est encore qu'imparfaitement connu. Pour bien saisir tous les traits de cette physionomie politique si fine sous son apparence de bonhomie, si ondoyante et si riche en contrastes qui n'ont rien de heurté, il faudrait démêler dans Franklin le démocrate, l'Anglais,

(1) *Correspondance de B. Franklin*, trad. par Ed. Laboulaye, t. III, page 220. Franklin était, depuis 1772, associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, 1852.

(3) Laboulaye, *Mémoires de Benjamin Franklin, sa Correspondance de 1757 à 1790, et ses Essais de morale et d'économie politique*, traduits de l'anglais et annotés. Paris, Hachette, 1870-1872.

(4) Mignet, *Vie de Franklin*, 12me édition, 1885, Paris, chez Emile Perrin, dans la librairie académique Didier.

(5) James Parton, *Life and times of Benjamin Franklin*, 2 vol. in-8. New-York, Mason brothers, and London, Trübner 1864.

(6) Jared Sparks, *The Works of Benjamin Franklin with notes and a life of the author*, revised edition, 10 vol. in-8. Philadelphie, 1840.

l'Américain; car ces trois éléments de son personnage public apparaissent et dominent successivement dans les diverses phases de sa vie. Mais je me bornerai à l'envisager, et bien incomplètement encore, sous le premier de ces trois aspects. Je ne vous parlerai que du démocrate américain et de la démocratie dont il fut un des premiers chefs.

Lorsque à la fin de l'année 1776, le Docteur (1) Franklin, déjà septuagénaire, parut dans les salons de Paris et de Versailles, avec son habit de drap brun, ses longs cheveux flottants et blancs sans poudre, la tête couverte d'un bonnet de fourrure de renard enfoncé presque jusqu'aux yeux, la rusticité de son costume, la simplicité et la franchise de ses manières, sa parole tour à tour douce, piquante ou railleuse, loin de choquer, plurent par leur nouveauté même. Les disciples enthousiastes de J.-J. Rousseau, les lecteurs de Plutarque et de Mably crurent voir, dans ce représentant d'une république, une image vivante des héros et des philosophes de la Grèce et de Rome. C'était Phocion; c'était Fabricius; c'était Cincinnatus. Il possédait la science de Thalès, le langage de Socrate, la sagesse de Solon. Il avait ravi la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.

A ces évocations des souvenirs de l'antiquité, se mêlaient des rêves d'avenir. Si Turgot et Buffon, Dalembert et Condorcet, Vicq-d'Azyr et Morellet, Cabanis et l'abbé Raynal, se pressaient, avec la foule des visiteurs, dans la modeste demeure de l'hôtel de Valentinois, qu'il habitait à Passy, ce

(1) Franklin était docteur en Droit de l'Université d'Édimbourg pour ses inventions en physique, comme le sont de nos jours M. Pasteur pour ses grandes découvertes en Histoire naturelle et notre savant confrère M. Ollier pour ses profondes connaissances en médecine. —Voir pour l'explication de ces faits un intéressant compte rendu de M. Gréard sur le troisième centenaire de l'Université d'Édimbourg, dans les *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales*, sept. 1885, p. 427-428.

n'était pas seulement pour causer avec le physicien, ni pour suivre la mode, et flatter dans son favori l'opinion populaire. La plupart d'entre eux venaient saluer l'envoyé de l'Amérique comme un précurseur de la démocratie française et même universelle. Franklin lui-même écrivait : « C'est en ce pays une phrase généralement répétée, que notre cause est la cause du genre humain, et qu'en combattant pour notre liberté, nous combattons pour la liberté du monde. » John Adams, jaloux de son compatriote, a donné, dans le journal de sa mission diplomatique à Paris, en 1782 (1), le commentaire malin de la même pensée : « On croyait partout que le Docteur Franklin avait établi en Amérique toutes les constitutions les meilleures, c'est-à-dire les plus démocratiques, et que ses projets et son exemple tendaient à l'abolition de la monarchie, de l'aristocratie et de la hiérarchie daus l'univers entier. »

Il y avait bien des illusions dans cette appréciation du rôle de Franklin et dans ces espérances de propagande égalitaire. La Révolution américaine n'eut pas la même origine, ni le même but que la Révolution française. Celle-ci fut à la fois politique et sociale. Elle frappa, en même temps que le Roi, des classes tout entières de notre ancienne société : la cour, le clergé, la noblesse, les parlements, les fermiers généraux, même une foule de bourgeois et de simples ouvriers suspects de royalisme ou d'aristocratie. Elle enveloppa dans ses proscriptions des partis politiques, des villes, des populations de notre pays. La France du temps de la Révolution opérait donc sur elle-même. Elle mutilait ses propres membres, et les blessures qu'elle se fit alors ne sont pas encore guéries.

Les Américains, au contraire, ne s'insurgeaient que contre

(1) *Works of John Adams*, I, 660, Cf. Parton. *Life and times of Benjamin Franklin*, vol. II, pp. 213-214; voir en tête du même volume de Parton un portrait de Franklin à Paris, en 1777.

un pouvoir étranger. Ils cessèrent d'obéir au roi d'Angleterre, ou plutôt au Parlement de Londres, dont le roi était le chef, et leur révolution fut faite. Entre eux, ils ne se divisèrent pas. A l'exception d'un petit nombre de partisans fidèles à la couronne d'Angleterre, ou à la suprématie anglaise, qu'on appela *loyalistes* ou *tories*, et parmi lesquels il faut compter le fils même de Benjamin Franklin, ils restèrent unis contre l'ancienne métropole. Les liens qui rattachaient l'Amérique à l'Angleterre une fois rompus, les treize républiques gardèrent leurs anciennes constitutions locales (1), leurs cultes, leurs assemblées, leurs magistratures électives, leur système d'impôts, leurs lois civiles, leur organisation militaire. En Amérique, il n'y eut de moins que des Anglais et des taxes anglaises; mais aucune guerre civile n'éclata; aucun ferment de haines ne fut semé entre les classes de la société. La Révolution américaine, uniquement politique, ne fut pas très sanglante. Le sang ne coula que sur les champs de bataille, qui sont toujours des champs d'honneur. Il ne souilla ni les palais, ni les prisons, ni les rues, ni les places publiques. Le pouvoir dont on secouait le joug était bien loin, hors de la portée et des regards des insurgés. Pour s'exposer à leurs coups, il fallait qu'il envoyât sur l'autre rivage de l'Atlantique de petites troupes de débarquement. Le sort du Nouveau-Monde se décidait dans des rencontres de patrouilles et à quinze cents lieues de l'Angleterre.

En vain, dans un mouvement oratoire, Patrick Henry menaça Georges III du sort de César ou de Charles I^er^. La hache et le poignard n'atteignent pas si loin. L'Amérique n'eut pas de Brutus ni de Cromwell. Elle n'eut pas non plus de Carrier ni de Marat.

(1) M. Alphonse Gourd, avocat à la Cour d'appel de Lyon, vient de publier *Les Chartes coloniales et les constitutions des États-Unis de l'Amérique du Nord*, 2 vol. grand in-8. Paris, Imprimerie Nationale, 1885.

Dans la Révolution américaine, les seules noyades furent celles des caisses de thé anglais précipitées au fond du port de Boston; les insurgés ne pendirent à leurs lanternes et à leurs arbres de liberté, que des mannequins symbolisant l'acte du timbre. Félicitons le peuple qui se trouva, aux jours de sa colère, dans l'heureuse impuissance de faire un plus grand mal.

Cette colère n'était pas dirigée particulièrement contre le Roi. Surtout elle ne visait pas l'institution même de la royauté. Les vrais tyrans de l'Amérique, c'étaient le Parlement de Londres qui voulait lui imposer son despotisme législatif, et le peuple entier de l'Angleterre qui faisait peser sur elle son système mercantile.

Franklin ne s'y méprit pas. Dans le célèbre examen qu'il subit, le 13 février 1766, devant la Chambre des Communes, et qui restera comme un monument de sa sagesse et de son patriotisme (1), il ne réclama pas contre l'usage légal de la prérogative. Au contraire, il affirma que si le roi d'Angleterre employait la forme constitutionnelle pour faire aux colonies une demande de subsides, c'est-à-dire une circulaire d'un secrétaire d'État, exposant les motifs de la demande, écrite au nom du Roi, et destinée à être présentée aux assemblées coloniales, ces assemblées s'empresseraient de déférer aux désirs du Roi, dans la mesure de leurs moyens (2).

Mais il contesta au Parlement le droit de taxer les colonies, tant qu'il n'y aurait pas dans son sein de représentants de l'Amérique. Il opposa aux législateurs de Londres, qui avaient méconnu, dans leurs lois d'impôt, la nécessité constitutionnelle du *consentement commun* des contribuables, les tradi-

(1) Jared Sparks, *Works of Benjamin Franklin*, t. I, p. 299.

(2) *Correspondance de B. Franklin*, traduite par Ed. Laboulaye, t. I, pp. 130-131 et 136-137.

tions de la liberté anglaise et le bill des droits de 1689. Ce n'était donc point contre l'autorité du roi que les Américains s'insurgeaient; c'était contre les procédés arbitraires d'un Parlement, qui prétendait régler leurs affaires sans les consulter, et puiser dans leur bourse malgré eux.

Est-ce à dire que, si l'Amérique eût obtenu quelques sièges de représentants à la Chambre des Communes, elle se fût déclarée satisfaite et qu'elle eût offert sa soumission? Il y a de fortes raisons d'en douter. On est même convaincu du contraire, quand on lit les discours que James Otis prononça, en 1761, dans l'affaire des *writts* d'assistance, c'est-à-dire des mandats ordonnant de prêter main-forte aux douaniers anglais qui visitaient les maisons des négociants de Boston suspects d'introduire en fraude du sucre des Antilles. Là il ne s'agit plus de formalités constitutionnelles, ni d'élections nécessaires pour régulariser, dans le Parlement anglais, le vote de l'impôt américain. Otis a touché le fond du débat. Entre Anglais et Américains, la véritable question était de savoir si le commerce de l'Amérique ne devait pas être aussi libre que le commerce de l'Angleterre.

Franklin l'avait écrit, dès le mois de décembre 1754, à Shirley, gouverneur du Massachusets. A la proposition que faisait Shirley d'unir plus intimement les colonies à la Grande-Bretagne, en leur accordant des représentants au Parlement, il avait répondu (1) : « Une telle union serait très acceptable pour les colonies, pourvu qu'il leur fût accordé un nombre raisonnable de représentants, et que tous les anciens actes du Parlement restreignant le commerce, ou gênant les manufactures des colonies, fussent en même temps annulés et que les sujets britanniques de ce côté-ci de l'Océan fussent

(1) Franklin, *Essais de morale et d'économie politique*, traduits par Ed. Laboulaye, p. 50.

mis, à cet égard, sur le même pied que ceux de la Grande-Bretagne. »

C'était poser nettement les conditions économiques de l'union. Si Franklin ne tint pas un langage aussi explicite dans la séance de la Chambre des Communes du 13 février 1766, si, par une dialectique subtile, il se plut alors à distinguer les taxes intérieures, comme le timbre, qui étaient illégales, des taxes extérieures, comme les douanes, qu'il semblait trouver régulières, c'est que, pour obtenir la révocation de l'acte du timbre, il évitait de heurter de front les passions des commerçants et des industriels anglais fortement représentés dans la Chambre des Communes. Mais le fin diplomate ne se faisait aucune illusion sur la valeur des distinctions dont il éblouissait la Chambre. Il savait bien qu'après avoir fait retirer les lois votées au mépris de leurs droits politiques, les Américains demanderaient l'annulation de celles qui entravaient leur liberté commerciale, industrielle et agricole.

Ce ne fut donc pas, comme on l'a trop souvent répété, à propos d'une pure question de droit public, ni pour conquérir une simple capacité électorale, qu'ils en vinrent à s'insurger contre la mère-patrie. Jamais ils ne réclamèrent avec beaucoup d'insistance l'avantage, peut-être bien illusoire pour eux, d'une représentation au Parlement de Londres. Il est vrai qu'ils mirent en avant l'atteinte portée au principe constitutionnel du consentement commun au vote des impôts, parce que leurs ancêtres leur avaient légué ce droit comme un héritage inaliénable. Ils eurent raison de le faire, pour honorer leur cause, pour l'élever au-dessus du conflit des intérêts matériels, vers la région supérieure des idées de légalité et de justice qui, seules, commandent le dévouement, inspirent l'éloquence, suscitent l'enthousiasme.

Mais le seul désir de faire respecter un principe abstrait de la Constitution anglaise ou d'en venger la violation n'eût pas

suffi pour les décider à l'insurrection. Un intérêt d'une nature moins relevée, mais peut-être plus vivement senti, les mit aux prises avec l'Angleterre. Ce qu'ils voulurent avant tout et ce qu'ils conquirent, ce fut l'ouverture de leur continent au commerce du monde, le droit de trafiquer avec toutes les nations, le libre développement de leur agriculture et de leur industrie entravées par les mille prohibitions du système mercantile. C'était là l'objet de l'insurrection, le véritable prix de l'indépendance. Pour l'obtenir, ils devaient renverser chez eux tous les monopoles créés par la législation anglaise en faveur des habitants de la Vieille-Angleterre.

En effet, derrière le despotisme du Parlement s'abritait la tyrannie bien autrement lourde et opiniâtre du peuple anglais lui-même. L'acte de navigation de 1651 avait ordonné que le commerce de l'Angleterre avec les colonies ne se fît que par des navires construits, possédés et montés par des Anglais. Sous Charles II, tout commerce de l'Amérique anglaise avec les navires et les pays étrangers fut interdit. Nul autre qu'un Anglais de naissance ne put être ni marchand ni facteur de commerce dans les colonies. Faute de pouvoir se procurer à l'étranger les premiers plants et les premiers ouvriers, les Américains, pendant longtemps, ne plantèrent chez eux ni le mûrier, ni l'olivier, ni la vigne. Ils ne pouvaient exporter qu'en Angleterre leur sucre, leur tabac, leur coton, leur huile et leurs fanons de baleine, leur riz, leurs grains, leurs bois. Ils se consolaient en trafiquant entre eux. Boston envoyait des navires à Philadelphie, à Baltimore, à l'île anglaise de la Jamaïque, et en profitait pour faire une large contrebande avec toutes les autres îles de la mer des Antilles. Afin de gêner ce trafic, le Parlement frappa d'une forte taxe le commerce d'une colonie à l'autre. L'Angleterre dut entretenir des postes de douaniers sur les frontières de chacune de ses colonies, et des navires garde-côtes autour de leurs ports. Ses

agents y levaient un droit de quatre et demi pour cent sur le commerce d'importation et sur le commerce de transit entre les colonies.

Lorsque, par une tolérance toujours sujette aux retours capricieux du Parlement vers une prohibition rigoureuse, l'exportation des produits de la pêche et de l'agriculture des colonies fut enfin permise, et qu'un commerce régulier s'établit entre l'Amérique et les pays autres que l'Angleterre ou les colonies anglaises, ce fut à condition que les navires américains destinés à ce commerce vinssent d'abord toucher au port de Londres, pour y payer le droit de quatre et demi pour cent. Cette faveur si restreinte ne fut même pas étendue aux produits de l'industrie américaine, dont l'exportation resta presque entièrement prohibée.

Le bureau de commerce établi à Londres en 1696 s'appliquait à décourager l'industrie des colons. Les éleveurs de moutons de l'Angleterre, les drapiers de Leeds, les fabricants de bas de Nottingham firent voter, le 1er décembre 1699, un bill pour que ni la laine ni les lainages de l'Amérique ne pussent être exportés même en Angleterre, ni d'une colonie à l'autre. La laine amérieaine devait être employée sur place. Il était défendu d'en fabriquer des bas à la machine. Il était permis seulement de la tricoter ou d'en tisser du drap pour les usages locaux.

Les chapeliers de Londres, les forgerons de Sheffield et de Birmingham devinrent jaloux à leur tour de leurs concurrents d'outre-mer. En 1719, défense fut faite aux chapeliers américains de transporter d'une colonie à l'autre leurs chapeaux de feutre ou de castor. Pour que l'exportation et la fabrication en fussent rendues plus difficiles, le Parlement ajouta, en 1732, la défense de les charger sur un navire, sur une voiture, sur une bête de somme. Les chapeliers américains durent faire sept ans d'apprentissage, n'avoir chacun que deux apprentis,

et n'employer aucun nègre, de peur que la main-d'œuvre ne devint pour eux moins coûteuse.

On avait découvert des mines de fer dans le Massachusets, dans la province de New-York et en Pensylvanie. Les propriétaires de hauts-fourneaux de l'Angleterre, les forgerons, les cloutiers anglais crurent leur industrie menacée. Le clergé anglican et la *gentry* craignirent la dépréciation de leurs terrains boisés, si les forges anglaises venaient à s'éteindre. Les tanneurs anglais, dans le même cas, auraient trouvé l'écorce moins abondante sur le marché. Un cri général s'éleva pour demander que le monopole de la fabrication du fer fût réservé à la Grande-Bretagne. Une commission parlementaire, présidée par Ch. Townshend, membre du bureau de commerce, fit passer, en 1750, un bill qui, sans ordonner de détruire en Amérique les anciennes usines, défendit qu'on y en créât de nouvelles,parce qu'elles étaient nuisibles au public *(common nuisance)*. Il fut interdit aux Américains d'avoir aucune fabrique, aucune machine pour fendre, pour rouler, pour étirer, pour laminer le fer, pour le travailler à coups de marteau, ni pour en faire de l'acier. Il leur était permis de le fondre en gueuses, et de l'exporter sous cette forme en Angleterre, mais seulement par le port de Londres.

Quand le réseau de ces lois restrictives, qui enlaçait de toutes parts l'activité de l'Amérique fut enfin complet, l'on entendit dans le Parlement, l'homme célèbre, qui prit pourtant le rôle de défenseur des droits politiques des Américains, William Pitt, condamner leur industrie en termes impérieux et menaçants :

« Si l'Amérique, disait-il, s'avisait de fabriquer une seule paire de bas ou un clou de fer à cheval, je voudrais qu'on lui fît sentir tout le poids de la puissance de l'Angleterre. »

Ces sentiments d'antagonisme et de domination jalouse n'étaient pas particuliers aux hommes d'état. Ils étaient ré-

pandus dans tous les rangs de la société anglaise. « L'idée de souveraineté du peuple de la Grande-Bretagne sur les colonies, écrivait Pownal, a tourné toutes les têtes. Ces deux mots, *notre souveraineté,* sont comme ceux qui, dits devant un fou, produisent le paroxysme de la fureur. » En effet, il n'était pas d'Anglais, fût-il un simple cocher, un journalier, un portefaix, qui ne se considérât, vis-à-vis de l'Amérique, comme un membre du pouvoir souverain. Les justes prétentions des colons à la liberté industrielle et commerciale rencontraient à peine des adversaires aussi passionnés dans le cabinet de lord Gower et du duc de Grafton, que dans les cabarets de Londres; et lorsqu'un des habitués de la plus modeste taverne prononçait les mots, *Nos sujets des colonies*, il semblait, a dit Franklin, s'asseoir sur le trône d'Angleterre à côté du roi Georges III.

Quelle n'était donc pas l'erreur des Français du temps de Louis XVI, quand ils s'imaginèrent que la mission de Franklin parmi nous pouvait être le point de départ d'une ligue permanente des nations libres contre les rois ! Comment l'alliance avec l'Amérique, où Franklin entraîna le gouvernement français en 1778, aurait-elle produit cette coalition de peuples, puisque la guerre de l'Indépendanee eut pour but et pour effet de délivrer l'Amérique de la tyrannie de la Grande-Bretagne tout entière, et de détrôner, non pas un roi, mais une nation ? Jamais Franklin ne vit dans le traité qu'il conclut alors autre chose qu'une alliance d'intérêts et de sympathies entre deux pays ennemis de l'Angleterre. Il ne songea pas à le transformer en une ligue de principes en faveur de la démocratie universelle. La chimère de la Sainte-Alliance des peuples n'en survécut pas moins pendant longtemps à tous les démentis de l'expérience. Quand les envoyés de la Convention nationale française vinrent devant le gouvernement de Washington proposer, ou plutôt revendiquer comme un droit in-

discutable cette solidarité politique, ils furent étonnés, indignés d'être éconduits et d'entendre le président d'une République, qu'ils croyaient sœur de la nôtre, affirmer la neutratralité de l'Amérique dans les querelles de l'Europe.

Le sentiment démocratique de Franklin était aussi étranger que celui de Washington à toute passion de secte, à tout préjugé contre les anciennes monarchies. Tel il s'était montré au palais de Versailles et devant la Chambre des Communes, dans l'accomplissement de son mandat officiel d'agent du peuple américain, tel il se retrouve dans ses rapports personnels avec les rois de l'Europe, que nous révèlent ses mémoires et sa correspondance. Républicain trop sincère, trop au-dessus du soupçon, pour avoir besoin de faire parade de haine contre la royauté, il ne cache pas le plaisir qu'il a ressenti du bon accueil des princes, ni le prix qu'il attache à ses succès de cour. Il consigne dans ses écrits des souvenirs qu'un démocrate ambitieux ou violent eût soigneusement dissimulés même à ses amis. Il écrit à M. Elliot, le 12 avril 1753 :

« Le journal le *Babillard* parle d'une fille qui devint fière tout d'un coup, sans que personne en pût deviner la raison. On sut enfin qu'elle avait une paire de jarretières de soie toutes neuves. Pour que vous ne soyez pas trop étonné, quand vous remarquerez en moi quelque chose de pareil, je ne cacherai pas mes jarretières neuves, et je prends la liberté de vous les montrer, sous la forme d'un paragraphe contenu dans la dernière lettre de notre ami Collinson. Il me fait savoir qu'il m'est bien permis de lever un peu la crête, quand le grand monarque de France ordonne à l'abbé Mazas d'écrire dans les termes les plus polis à la Société royale de Londres, afin qu'elle transmette les remercîments et les compliments du Roi à M. Franklin de Pensylvanie, pour ses utiles découvertes en électricité. »

Franklin a beau parler sur un ton plaisant de cet éloge

royal. Il en est sérieusement touché. On sent qu'il mesure à l'élévation de celui qui le décerne le degré où il est monté lui-même dans l'opinion du monde.

Cette estime du jugement des rois, cette joie d'avoir été distingué par eux, il les manifeste encore quand il a cessé d'être un sujet du roi d'Angleterre. Dans la partie de ses mémoires qui fut écrite à Passy, en 1781, on remarque cette recommandation des vertus populaires :

« J'avais conservé, dit-il, mes habitudes de frugalité, et je me rappelais un proverbe de Salomon que mon père me répétait souvent : « Avez-vous vu un homme ardent à l'ou-« vrage ? c'est auprès des rois qu'il se tiendra et non parmi la « foule. » Je regardais donc le travail comme un moyen d'acquérir de la fortune et de la réputation, ce qui me donnait du courage, quoique je fusse loin de penser que je dusse jamais paraître devant les rois. Cela est arrivé pourtant. Car je me suis trouvé devant cinq têtes couronnées, et j'ai eu même l'honneur de dîner avec un roi, celui de Danemark. »

Trait de vanité, dira-t-on, gloriole de parvenu, qui se plaît à comparer l'obscurité de ses débuts avec l'éclat des honneurs qui entourent la fin de sa carrière. — Il y a plus et mieux dans les lignes que je viens de citer. La vanité des âmes basses est d'affecter un dédain grossier pour tout ce qui est au-dessus d'elles, afin de se glorifier de ce qui les abaisse. Jamais Franklin ne connut cette triste aberration de l'esprit et du cœur. Il montra toujours son goût pour tout ce qui range l'homme au-dessus du commun. Je pourrais vous signaler, dans mainte particularité de sa longue existence, la trace de ce sentiment délicat et fort, tempérament apporté par une nature d'élite et par une volonté bien dirigée à l'effet des influences et des souvenirs qui l'attachaient à la classe populaire. Sachons gré à cet ambassadeur d'une république, alors nouvelle et déjà victorieuse, d'avoir su bien placer son

orgueil, et d'avoir, en se vantant, témoigné son respect pour les grandeurs de l'ancien monde ; du moins ne l'en blâmons pas trop. La vanité, dans son expression, n'est pas toujours aussi heureuse. Franklin seul a trouvé le secret de la rendre aimable.

Franklin travailla toute sa vie à s'élever, non par les grandes places qu'il obtint sans les avoir demandées, non par les distinctions nobiliaires, dont il combattit avec raison l'introduction superflue dans un pays d'égalité, mais par le perfectionnement graduel de ses mœurs et de ses manières, de son esprit et de son style, par les découvertes et les titres scientifiques, par les services rendus à ses concitoyens et à son pays. Au bout de cinquante ans d'un travail, dont il employa la plus grande partie à se corriger lui-même, en s'appliquant avec une attention scrupuleuse à relever ce qu'il appelle, en style de typographe, ses *errata*, cet ancien ouvrier, sorti de la boutique d'un fabricant de savon et de chandelles, se trouva capable de discuter seul contre toute la Chambre des Communes, de faire goûter son esprit à la société raffinée de Paris, et d'entrer dans l'intimité de plusieurs lords d'Angleterre ou d'Ecosse et d'un duc de La Rochefoucauld. Au milieu de ce monde si différent de celui qu'il avait connu pendant sa jeunesse, il se présentait, non avec le front hautain du démagogue puissant qui s'impose, mais avec la grâce simple et aisée de l'homme qui connaît sa valeur, la fait apprécier et se met partout à sa place.

En 1731, Franklin, lisant un jour quelques livres d'histoire dans la bibliothèque de Philadelphie qu'il venait de fonder au moyen d'une souscription, songeait aux vicissitudes des partis politiques. Il observa que chacun d'eux, après avoir atteint le but général qu'il se proposait, se divise et s'affaiblit, parce que à peu près toutes les personnes qui le composent, au lieu de rester fidèles à l'intérêt commun, ne cherchent plus qu'à exploiter à leur profit la victoire du parti.

Pour rendre les hommes plus dévoués au bien public, même quand ils sont arrivés au pouvoir, il rêva d'organiser une sorte de conspiration de tous les honnêtes gens, qui se serait appelée *le parti de la vertu*; et comme il faut à toute association une règle commune de conduite, il aurait rédigé un traité intitulé l'*Art de la Vertu* : livre qu'il médita toute sa vie, et qu'il n'écrivit jamais, sans doute parce qu'il était trop beau pour qu'on pût l'écrire. D'ailleurs Franklin, avec son optimisme confiant en la bonté naturelle de l'homme, n'avait pas calculé que des millions d'hommes ne liraient pas son livre, que, parmi ses milliers de lecteurs, le plus grand nombre se contenteraient d'approuver ses préceptes sans y conformer leur vie. Que de philanthropes ne furent amis de l'humanité que dans leurs écrits ou dans leurs discours! Encore si le parti de la vertu s'était toujours borné à n'être pas vertueux, on lui aurait su gré du moins de ses maximes. Mais, par une cruelle ironie du sort, à cette époque, je veux dire quelques années après la mort de Franklin, la secte qui s'empara de sa devise, et mit en France la vertu à l'ordre du jour, fut celle qui fit périr presque autant d'hommes de bien qu'il en aurait fallu pour réaliser son utopie.

Mais revenons à l'honnête rêveur de la bibliothèque de Philadelphie. Ce qu'un seul homme a pu accomplir en lui-même, par cet art suprême de bien vivre où l'artiste se confond avec le chef-d'œuvre, un peuple entier pourrait assurément le faire en suivant son exemple. Franklin l'a démontré par sa vie, bien mieux qu'il ne l'eût fait par aucun livre : une démocratie où chacun échapperait, comme lui, aux vices grossiers, aux conseils dangereux de l'envie et des haines de classe, à la tentation vulgaire de mépriser toute tradition et toute vraie grandeur, où chacun s'appliquerait, comme il le fit, à un travail honnête, et s'anoblirait progressivement lui-même par une culture intellectuelle mesurée à ses capacités et à ses be-

soins, par une moralité sévère, par un dévouement sincère au bien public, une démocratie enfin où Franklin, au lieu d'être un individu, serait tout un peuple, formerait à coup sûr l'État le plus heureux et le mieux gouverné que la terre eût jamais vu.

En attendant que cet idéal de nation vertueuse descende du ciel de la philosophie dans la sphère des réalités terrestres, Franklin peut être proposé comme un modèle presque achevé du citoyen utile à son pays. Le monde entier le louera d'avoir été l'un des chefs les plus sages de la République américaine. L'Académie de Lyon, qui honore et récompense les bons livres et les bonnes actions, la théorie et la pratique de la vertu, citera son nom avec respect comme celui d'un moraliste qui prêcha d'exemple, et qui subordonna la politique même à la morale, en lui assignant pour but le bonheur des hommes.

L'idée du dernier bienfait destiné par Franklin à ses compatriotes vint d'ici-même, et lui fut suggérée par la lecture d'un des ouvrages de Mathon de la Cour (1). Le savant directeur de l'Académie de Lyon avait écrit, en 1784, le *Testament de Fortuné Ricard* (2), pour démontrer la légitimité du prêt à intérêts et surtout les puissants effets de l'accumulation des intérêts composés. Il avait calculé qu'une somme placée à cinq pour cent, et dont on capitaliserait sans cesse le revenu, se trouverait au bout de chaque siècle multipliée par le chiffre 131. Prenant cette progression arithmétique pour base d'un projet imaginaire, il faisait voir, par son testament supposé de Fortuné Ricard, que cinq cents francs placés dans ces conditions et dont le produit serait, au bout d'un, deux, trois, quatre et cinq siècles, appliqué, en partie seulement, à des

(1) Lettre de Franklin à Mathon de la Cour, datée de Philadelphie, 16 novembre 1785.

(2) Le *Testament de Fortuné Ricard* est au tome 14 de la collection des auteurs lyonnais. Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 20503.

œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, donneraient en plus des centaines de mille, de millions, et même de milliards de francs à mettre au service de la France et de l'humanité tout entière.

Franklin, quand il lut l'opuscule de Mathon de la Cour, venait de faire son testament. Il y ajouta, en 1789, un codicille dont l'exécution se poursuit encore de nos jours, pour réaliser, dans la mesure du possible, les vues quelque peu fantastiques du philanthrope lyonnais. Il léguait à sa ville natale Boston, et à celle de Philadelphie, où il avait passé la plus grande partie de sa vie, mille livres sterlings à chacune, pour être prêtées par petites sommes, moyennant un intérêt de cinq pour cent, à des jeunes gens mariés de moins de vingt-cinq ans, entrant dans les affaires, et qui apporteraient, avec un bon certificat d'apprentissage, la caution de deux personnes solvables. Le capital doit être employé en travaux d'utilité publique au bout de cent ans. Cette échéance tombe en 1890 (1).

Ces deux legs n'ont pas produit tous les effets merveilleux annoncés par M. Mathon de la Cour. En 1840, cinquante ans après la mort de Franklin, le capital, au lieu d'être multiplié par onze ou douze, comme l'indiquent les tables jointes au *Testament de Fortuné Ricard*, n'avait encore été multiplié que par quatre ou cinq. Il y avait eu des sommes non remboursés, et des sommes improductives, faute d'emprunteurs cautionnés. Il y a ici, comme toujours, bien loin du rêve à la réalité. On peut dire aussi que les deux fondations de Franklin n'ont pas un caractère de libéralité entière, comme celle qui chez nous porte les noms vénérés d'Ampère-Chevreux, et qui

(1) Le texte anglais de ce codicille est dans Parton, t. II, pp. 589-590, la traduction dans les *Essais de morale et d'économie politique* de Franklin, traduits par Laboulaye, pp. 338-343.

permet à l'Académie de Lyon d'aider gratuitement des jeunes gens de mérite, débutants dans la carrière des lettres, des sciences et des arts. Elles n'en sont pas moins du même ordre, et proviennent de la même source, puisque ce fut de cette ville bienfaisante de Lyon et de notre Compagnie que partit la dernière des bonnes pensées que Franklin savait si promptement convertir en bonnes œuvres.

Jamais il n'oublia notre Académie. Jusqu'à ses derniers jours, il resta, par sa correspondance et par ses lectures, en communication d'idées et de sentiments avec elle, et travailla, de concert avec elle, à la noble tâche de servir les intérêts de la société humaine et d'encourager les hommes au bien. A tous ces titres, autant que pour le diplôme qu'elle lui conféra en 1785, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon peut réclamer Franklin comme un des plus illustres et des meilleurs de ses associés.

RAPPORT SUR LE CONCOURS

POUR LES

PRIX LOMBARD DE BUFFIÈRES

Lu dans la séance publique du 22 décembre 1885

PAR

M. Paul ROUGIER

MESSIEURS,

Il y a quelques années, à l'occasion d'un prix offert par M. Arlès-Dufour au meilleur mémoire qui nous serait adressé sur les moyens d'améliorer la condition des femmes, notre regretté confrère Jean Tisseur, rapporteur de ce concours, nous montrait les ressources multiples qu'un programme d'enseignement bien compris peut fournir pour étendre les capacités professionnelles, ouvrir de nouvelles carrières, élever les salaires.

« L'instruction, disait-il, voilà le grand et réel instrument d'émancipation, mais par instruction nous n'entendons pas seulement l'instruction scolaire et professionnelle, nous entendons aussi l'instruction morale, celle qui s'adresse à l'âme, qui donne l'empire de soi, la dignité personnelle, celle qui peut nous défendre contre nos propres faiblesses. »

« La conscience, ajoutait-il, non moins que l'esprit a besoin de culture. Les vertus, l'amour du bien, le dévoûment...

n'y fleurissent pas tout seuls ; il y faut des soins. La grammaire, la comptabilité, la géographie, des notions de chimie ou de dessin ne nous apprennent pas à résister à nos penchants, et ne remplacent pas la morale, règle de la vie, qui ne peut se fonder que sur la connaissance des devoirs imposés par Dieu. »

Jean Tisseur ne tiendrait pas un autre langage, si, nous appartenant encore, et remplissant la tâche que vous m'avez confiée, il venait à ma place vous soumettre les propositions relatives à la répartition des prix de la fondation Lombard de Buffières.

Les pensées qu'il émettait et que je viens de reproduire, sont les mêmes qui ont inspiré à Louis Lombard de Buffières le dessein généreux de mettre à notre disposition des revenus annuels pour les employer de façon « à développer dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain. »

Je n'ai donc rien à ajouter sur la haute utilité de cette fondation, dont le but et l'esprit vous ont été déjà deux fois exposés, et qui, comme on l'a dit, tout en faisant à la liberté de conscience la part la plus large (puisqu'elle ne désigne spécialement aucune confession religieuse), nous impose cependant l'obligation étroite de ne récompenser que les œuvres, les actes de dévoûment, dont le but est de donner à la jeunesse une éducation fondée sur la connaissance et l'amour de Dieu.

Investis, il y a trois ans, de cette délicate mission, nous avons pu craindre d'abord de ne pas rencontrer aisément les mérites exceptionnels et les œuvres qu'a voulu récompenser le fondateur.

Cette crainte a dû bientôt disparaître ; nos investigations n'ont pas tardé à nous montrer que Lyon sera toujours, sous les formes les plus multiples et les plus inattendues, un foyer de dévoûment et de charité.

Une première année nous avons récompensé des ouvrages écrits suivant le but indiqué par le fondateur. L'année dernière nous avons attribué ses libéralités à des institutions particulièrement dignes d'être encouragées. Cette année ce sont les actes personnels que nous avons voulu mettre en lumière chez les plus méritants parmi ceux qui se dévouent à l'instruction et à l'éducation.

J'ai hâte de divulguer les faits que nous avons recueillis, et qui suffiront, nous avons lieu de le croire, pour justifier nos propositions de récompense.

II

Au premier rang, nous vous demandons d'attribuer une médaille avec un prix de deux mille francs.

Quelle est la vie de dévoûment que nous voulons récompenser ainsi ?

Il m'en coûte de heurter la modestie profonde dans laquelle s'est complue cette existence que je vais vous faire connaître. Elle vous apparaîtra, dans tous ses détails, comme une légende presque invraisemblable à côté de tant de realités vulgaires ou repoussantes qu'on rencontre si aisément à chaque pas.

Il y a trente-six ans, en janvier 1850, trois jeunes hommes, appartenant aux professions commerciales les plus honorables entraînés par un rare esprit de dévoûment, eurent l'idée de réunir le dimanche matin, dans deux petites chambres louées au cœur du quartier de la Guillotière et des Brotteaux (rue Monsieur), les enfants les plus pauvres et les plus abandonnés, dans le but de leur donner quelques notions morales et religieuses. L'entreprise paraissait téméraire, presque insensée.

Par quelle séduction captivèrent-ils ces enfants sordides, moqueurs, couverts de haillons, et cependant accessibles au

sentiment et à la reconnaissance du bienfait? Une bonté communicative, l'attrait inaccoutumé de paroles douces et persuasives, d'instructions intéressantes, de distractions honnêtes mises à la portée de ces intelligences plus dévoyées que déshéritées, furent l'unique ascendant qui réunit un nombre croissant de jeunes auditeurs. En peu de semaines, la curiosité aidant, ils affluèrent à un tel point qu'il fallut louer des chambres voisines, et l'on conçut l'idée presque chimérique, de fonder pour ces enfants ramassés dans la rue une école ou une ombre d'école trois fois par semaine, le soir à huit heures.

Qui le croirait? le local devint insuffisant. Le promoteur de cette œuvre naissante, que des circonstances de famille avaient depuis peu placé, malgré son jeune âge, à la tête d'un patrimoine et d'un commerce opulents, fit construire à ses frais une première maison, derrière l'église Saint-Pothin. L'œuvre s'y continua et y grandit. Au soulagement des misères morales, il voulut joindre le soin des misères physiques, et le premier étage fut destiné à recevoir des enfants infirmes, couverts de plaies; on organisa des lits: douze d'abord. Là on venait panser les malades le matin, avant d'aller au magasin; on les laissait le jour sous la garde d'une veuve âgée dont le concours avait été procuré par M^me^ Garnier, fondatrice des incurables du Calvaire, on revenait les voir le soir, à l'heure où le rez-de-chaussée de la maison était librement ouvert aux enfants valides et plus grands, à qui on apprenait à connaître Dieu, à discerner et à faire le bien. Le dimanche on convoquait aussi, pour le mener à l'Eglise, tout ce petit monde étrange et turbulent, dont les vêtements en loques et d'une propreté souvent négative inspirèrent plus d'une fois des mouvements d'effroi aux fidèles de Saint-Pothin.

Mais dans les entreprises humaines rien ne peut rester stationnaire. Toute œuvre doit ou s'étendre ou disparaître suivant qu'elle répond à des besoins vrais ou factices.

Celle-ci devait encore grandir, et son promoteur s'y donnant tout entier quittait en 1854 les affaires commerciales, malgré la séduction de brillants inventaires, et il consacrait définitivement sa fortune et sa personne à l'enfance abandonnée, et bientôt après simultanément à la vieillesse pauvre et délaissée.

Trouvant trop petite sa première maison que fréquentait de plus en plus la gent enfantine de nos rues les plus suspectes de la Guillotière ou des Brotteaux, il loua des hospices un terrain, bien marécageux alors, d'une étendue de 13,000 mètres carrés, borné par les voies publiques qui se nomment maintenant rues Duguesclin, de Bonnel, Boileau et Rabelais, et il y éleva les premiers bâtiments et la première chapelle de ce qui est aujourd'hui l'une des plus étonnantes de nos institutions lyonnaises, celle que la voix populaire appelle la Cité-Rambaud, et que son auteur, M. Camille Rambaud, appelle « la Cité de l'Enfant Jésus ».

Je viens de dire le nom de ce fondateur que vous avez reconnu avant que je ne l'eusse nommé. Ce n'est pourtant pas lui que nous vous proposons de récompenser pour son devoûment de près de quarante années à l'instruction et à la moralisation de l'Enfance. Nous lui avons, il y a deux ans, sur les premiers revenus de la Fondation Lombard de Buffières, attribué un prix trop modeste sans doute pour l'ouvrage de haute pédagogie qu'il avait publié, et qui résume les principes sur lesquels son œuvre est fondée. Sans doute, à côté du livre il y a les actes, mais ceux-ci sont tels que leur juste récompense échappe à tout pouvoir humain. Nous avons lieu d'espérer, d'ailleurs, qu'un nouvel et plus important ouvrage encore dû à sa plume permettra d'assurer la permanence à son œuvre, à sa méthode, et à l'ascendant qu'il a su exercer depuis près de quarante ans sur la jeunesse. Notre Académie ne saura rester indifférente à la publication de ce nouveau livre.

Aujourd'hui, nous ne pouvons apporter à son cœur une joie plus douce que de révéler et récompenser les mérites de celui qui fut, sinon son plus ancien, du moins son plus fidèle et plus intime coopérateur.

Je prononcerai tout à l'heure le nom de cet auxiliaire si précieux; laissez-moi dire en ce moment qu'en 1854, un jeune homme distingué et de grande famille, cavalier habile, terminait ses promenades accoutumées à cheval en venant voir, avec une curiosité sympathique, l'œuvre naissante de M. Camille Rambaud. Petit-fils de M^me^ veuve Guerin, fils d'un ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon, neveu de M. Louis Guerin, un des regrettés Présidents de notre Chambre de commerce, ce jeune homme, M. Paul du Bourg, pouvait voir s'ouvrir devant lui bien des carrières où l'auraient accueilli les sympathies les plus vives; mais ses prédilections se déclarèrent pour les pauvres, et d'abord pour les enfants déshérités que réunissait M. Camille Rambaud.

Un jour donc, saisi de la contagion du bien, M. Paul du Bourg prend et met soudain a exécution une résolution héroïque. Son cheval est vendu, ses objets d'art, de fantaisie, ou de luxe, ont le même sort, et pour mieux se pénétrer de la vie nouvelle à laquelle il veut se consacrer, il revêt la blouse, chausse des galoches et s'installe infirmier des enfants malades et éducateur des vagabonds plus ou moins dociles qui viennent à l'école le soir et le dimanche. Cédait-il à un de ces élans spontanés qui n'ont pas de lendemain? Non, pendant dix ans d'abord, sans être rattaché à l'œuvre par aucun lien si ce n'est celui de sa volonté, il s'impose une sorte de noviciat au cours duquel, prompt à toutes les tâches il fait la classe, enseigne le catéchisme, va de grand matin sur nos marchés faire les approvisionnements de denrées, qu'il rapporte sur son dos de même que, ancien cavalier, c'est lui qui conduit l'âne attelé à la charrette où sont hissés les jeunes infirmes pour les pro-

menades salutaires du dimanche et du jeudi. Le Rhône vient-il en 1856 visiter la Cité naissante? c'est lui, M. Paul du Bourg, qui charge ses chers petits malades sur ses épaules, et se procure les moyens hâtifs de transport pour les conduire dans la demeure hospitalière des dames Lacour, à Chasselay. Le fleuve rentrant dans son lit a respecté les maisons de la Cité, mais il en a renversé tant d'autres tout autour! Cent familles sont recueillies dans les locaux rendus vacants par le départ momentané des enfants.

Cette hospitalité accidentellement offerte allait être le point de départ de nouveaux bienfaits pour MM. Camille Rambaud et Paul du Bourg.

Leur fallait-il se détacher de ces familles ouvrières après leur séjour de quelques mois dans la Cité? Ils ne le pensèrent pas.

Le peuple honnête et travailleur est pour eux le monde où la vertu a le plus de valeur et le plus de droit à l'estime et aux sympathies, parce qu'elle y est plus difficile; on adjoindra donc à la Cité jusqu'alors consacrée à l'enfance des logements vastes, clairs, aérés, indépendants, et d'un loyer modique pour des familles entières. Mais une délicate appréhension surgit; la perception des loyers n'apparaitra-t-elle pas comme une spéculation? et si elle constitue un profit, ne convient-il pas de l'employer à une œuvre de bienfaisance qui sera le couronnement des entreprises successives? Une idée nouvelle apparaît donc; des bâtiments s'élèveront où les vieillards des deux sexes seront gratuitement et librement reçus sans autres conditions d'admissibilité que leur détresse et leur délaissement.

Des emprunts sont contractés, des aumônes sont recueillies: une église monumentale prend place au centre de la Cité. Sur ce vaste quadrilatère, au nord, dans le quartier primitif restent groupées les écoles encore agrandies; sur les trois autres côtés, s'étendent, symétriques et gaîment éclairées par

des galeries qui forment autant de vérandahs, les logements disposés pour quatre cents vieillards ; enfin, au midi, par une adjonction récente, se développe une aile indépendante, ayant ses ouvertures sur la rue de Bonnel, avec des escaliers qui ne dépareraient pas les maisons les plus somptueuses. Elle est consacrée aux logements ouvriers placés sous une administration ou régie spéciale, de manière à satisfaire les convenances les plus diverses, et disposés sur un plan qui séduit, au premier coup d'œil, par des conditions visibles de bon aménagement et de confortable.

Telle est aujourd'hui la Cité ; mais pendant les vingt années qu'a exigées son développement, que d'entraves, que de difficultés, que d'essais, de combinaisons, de démarches, de concours sollicités ! A d'autres, les forces auraient manqué, mais les deux amis ont ravivé leur courage, leur foi, et leur esprit d'abnégation dans les ordres réligieux. L'un et l'autre successivement a revêtu l'habit du prêtre, qui pour M. du Bourg remplacait le vêtement ouvrier, bénévolement porté pendant dix ans. La guerre a fait ensuite de l'un d'eux, M. Rambaud, pendant neuf mois, un aumônier militaire, à Metz, puis un prisonnier de l'Allemagne.

Mais sachant que chez nos vainqueurs tout peut être un sujet d'étude, il a observé leurs écoles, leurs méthodes, leurs procédés pédagogiques, et, chose inattendue, ce sont les enfants ses élèves qui, à son retour, ont pu profiter de l'expérience acquise pendant la captivité.

Il fallait aux deux prêtres des auxiliaires pour les classes à faire aux deux cents enfants, garçons où filles qui, spontanément, viennent leur demander l'instruction gratuite. Ces auxiliaires, quels sont-ils ? Ici encore, nous devons signaler une des particularités les plus saisissantes de l'œuvre : qui voyons-nous dirigeant les classes ? Des femmes vêtues de noir, sans signes religieux distinctifs. Sont-ce des congréga-

nistes d'un nouveau genre ? Sont-ce des laïques ? Nous avons devant nous d'humbles et saintes femmes vivant en une communauté volontaire, libres de s'en retirer, ne prononçant aucun vœu, si ce n'est celui qu'elles se font à elles-mêmes dans le meilleur de leur être, c'est-à-dire dans leur cœur, de se vouer à jamais à l'enfance. Et pour se préparer à cette tâche, elles reçoivent des deux prêtres, qui sont l'âme de la Cité, des instructions, des conférences qui ont fait d'elles, dans la plus large accception du mot, une véritable école d'éducatrices.

Nous les avons vues à l'œuvre, mais ce n'est pas notre admiration personnelle que nous voulons traduire ici ; les rapports adressés il y a plusieurs années à l'autorité académique, par M. l'inspecteur Cuissard, son témoignage que nous avions naguère entendu deux fois, enfin une étude spéciale publiée en 1881 par M. Eugène Rendu, Inspecteur général de l'instruction publique dans son Manuel de l'Enseignement primaire et ses observations qu'il y a consignées sur les écoles de la Cité de l'Enfant Jésus, disent assez ce que vaut cet enseignement étonnant créé, inspiré, soutenu par MM. Rambaud et du Bourg.

Nous avons voulu voir, cependant, et nous sommes restés confondus des réponses de ces enfants de 7 à 13 ans, filles ou garçons, interrogés suivant les vieux préceptes de Socrate et trouvant dans leur intelligence exercée, dans leurs propres réflexions mises en éveil, les réponses les plus justes, les plus saisissantes sur des questions de morale, de philosophie, même d'économie sociale qui, il faut le reconnaître, laisseraient, hélas ! muets et sans idées, peut-être, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles appartenant à un autre monde.

Faut-il un témoignage plus direct, plus palpable de la culture intellectuelle de ces jeunes intelligences ? Je soumets à l'Académie trente-six devoirs dont, au hasard, je me suis emparé et que je place sous ses yeux comme les pièces d'instruc-

tions d'un dossier. Ces devoirs sont le résumé en vingt, trente, quarante lignes, c'est-à-dire en une ou deux pages (avec l'orthographe, d'ailleurs, la plus spontanée et la plus pittoresque), des leçons orales faites le matin même, reçues et écoutées sans notes par ces écoliers de 7 à 13 ans.

Je voudrais, si le temps ne me pressait, vous citer quelques fragments de ces devoirs en vous signalant le nom de leurs auteurs sur des sujets variés : Preuves de l'existence de Dieu, les effets et les causes, les moyens de connaître, les sens, le goût, l'odorat, les effets directs et indirects, les signes, les causes déterminantes et efficiantes, la puissance de Dieu, les trois facultés de l'âme, les êtres, la matière inerte, la matière organisée, les organes du toucher, de l'obéissance; que toute obéissance n'est pas réelle, pourquoi la volonté de l'homme n'est pas toute puissante, des moyens de fortifier notre volonté, des funestes conséquences de l'absence de liberté morale, des luttes intérieures, etc., etc.

Les développements donnés par ces enfants sur ces sujets divers sont surtout le fruit des interrogations par lesquelles leurs réflexions sont provoquées et qui rappellent la méthode suivie jadis au Lycée de Lyon par l'éminent abbé Noirot. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les maîtresses préposées à la direction de chaque classe soient parvenues à employer avec tant de sûreté et de profit réel pour les enfants, ces procédés d'interrogations qui n'ont d'ordinaire de valeur que par la valeur même de celui qui interroge. Il y a donc là une inspiration puissante, exceptionnelle, qui a su tout à la fois former l'éducatrice et ses élèves. Il y a là aussi un sujet d'études sur lequel nous ne pouvons nous appesantir aujourd'hui, mais qui, déjà signalé à notre attention, il y a deux ans, à l'occasion d'un premier ouvrage de M. Rambaud, s'imposera à notre examen lorsque la nouvelle publication qu'il prépare verra le jour. Nous aurons à rechercher et discuter

les conditions possibles de durée d'un enseignement si original, si investigateur, si capable de remuer tant d'idées et d'éveiller les intelligences. Nous aurons peut-être à défendre M. l'abbé Rambaud contre ce reproche étrange qu'on lui adresse, mais dont nous ne méconnaissons pas la gravité : de déclasser des esprits en les ouvrant trop prématurément et même trop largement à la lumière.

Ce débat, bien digne de notre Compagnie, s'offrira à elle, plus complet, plus solennel et nous permettra sans doute de formuler le dernier mot sur ces écoles encore peu connues, mais qui, consacrées par l'expérience, deviendront peut-être un titre de gloire, non pas seulement pour la « Cité de l'Enfant Jésus », mais pour notre grande cité lyonnaise (1).

En attendant, Messieurs, et en présence de ces résultats étonnants dus à l'action commune de MM. Rambaud et Paul du Bourg, c'est à celui-ci, à ce coopérateur si modeste mais si précieux, que nous vous proposons de décerner la première des récompenses de la fondation Lombard de Buffières.

III

C'est à un instituteur primaire, à M. Recordon (Camille), que nous demandons en second lieu d'accorder vos suffrages.

M. Recordon, né le 23 mai 1828 à Arinthod (Jura), instituteur à Lagnieu en 1847, puis professeur à Lyon dans l'institution Fontan, s'est contenté, après des études classiques com-

(1) Deux succursales de la Cité ont été créées par MM. Rambaud et du Bourg ; l'une à Vaise dans le quartier de l'Industrie, l'autre sur le territoire de Villeurbanne. Les enfants y sont reçus toute l'année ; mais particulièrement pendant les vacances scolaires, des cours d'instruction morale et religieuse y ont été ouverts, ils étaient fréquentés, il y a deux mois, par plus de deux cents enfants ; à la succursale de Vaise est annexé un asile pour les vieillards, qui en réunit quarante-cinq.

plètes, du brevet modeste d'instituteur primaire. Son goût, son caractère le portaient vers cette utile fonction qui ne l'a point empêché cependant de coopérer à l'instruction de jeunes bacheliers. Dès 1850 jusqu'à ce jour, il a tenu dans le même local (rue des Augustins, 7) une école primaire.

Enclin aux bonnes œuvres, plein de sollicitude pour ses élèves, il ne s'est pas borné à s'acquitter avec un zèle scrupuleux de ses services professionnels, il a depuis bien des années recherché les moyens de combattre les influences pernicieuses qui, à la sortie de l'école primaire, agissent sur le moral de l'enfant dans l'atelier d'apprentissage, et plus tard l'exposent, devenu jeune ouvrier, à perdre au milieu de périlleuses camaraderies, dans la dissipation, l'oubli de l'étude et les entraînements des passions, tous les fruits de l'instruction et de l'éducation reçues pendant la première enfance.

Trop souvent aussi, pour l'enfant même doué des meilleurs instincts, un péril particulier naît de l'insuffisance de sa culture morale et intellectuelle lorsque les nécessités de l'existence l'obligent, après quelques années hâtivement passées dans l'école, à entrer en apprentissage, ou à gagner sa vie par un travail prématuré.

Avec les simplifications de l'outillage, qui permettent d'employer utilement comme un appoint les forces des femmes et des enfants, on a vu apparaître dans l'industrie moderne « l'ouvrier de 8 ans ».

Que faut-il donc pour remédier, chez l'apprenti ou le jeune ouvrier, aux lacunes d'une éducation à peine ébauchée? Il faut une direction affectueuse et dévouée, qui lui procure des moyens permanents et faciles d'instruction, de moralisation, des encouragements, des conseils et aussi des distractions appropriées à ses besoins et à ses goûts.

Mais de telles entreprises se heurtent à de nombreux écueils. Un zèle excessif, aveugle et autoritaire, les rendra

toujours inefficaces. Il y faut des qualités exceptionnelles : du tact, de la délicatesse, du jugement, une abnégation absolue, une expansion chaleureuse et communicative, qui n'exclue pas la fermeté.

En dehors de ces qualités, toute influence aspirant à patronner et à diriger la jeunesse, malgré les intentions les plus louables, restera sans effets et manquera le but.

Voilà pourquoi les œuvres de patronage pour les apprentis et les ouvriers sont si difficiles à réaliser, si inefficaces et souvent, par suite du défaut de tact, se font mal apprécier et tombent dans le discrédit.

Un mérite de premier ordre est nécessaire pour tenter et mener à bonne fin une telle œuvre. C'est ce qu'a su faire M. Recordon.

Le patronage pour les apprentis, fondé par lui, il y a plus de seize ans, et dont le siège est situé rue des Chartreux, 1, réalise tout ce qu'on peut espérer.

Tous les soirs, de 8 heures à 9 heures et demie, grâce à des auxiliaires capables et zélés, les cours réunissent des élèves de quatre catégories, dont les plus jeunes ont 13 ans, et comprennent la grammaire, le calcul, l'histoire de France, la géographie, la comptabilité, le dessin linéaire, le dessin d'ornement, etc., même la théorie du tissage.

Depuis seize ans, M. Recordon n'a cessé chaque soir d'apporter son concours à cet enseignement, que complètent le jeudi et le dimanche des cours de morale et d'instruction religieuse, des distractions diverses, une bibliothèque et enfin un patronage sérieux auprès des chefs d'atelier ou d'industrie chez lesquels les jeunes élèves sont placés en apprentissage.

On conçoit que la plupart aient gardé d'étroites relations d'affection et de reconnaissance avec leur bienfaiteur. Bon nombre d'entre eux occupent des postes importants dans le commerce, la fabrique et l'industrie.

Dans l'armée, on les a vus obtenir les galons de sous-officier grâce à leur instruction et à leur bonne conduite; l'un d'eux est arrivé à l'épaulette, en passant avec succès par l'école de Saint-Maixent; d'autres enfin comme chefs d'atelier, se félicitent de la culture intellectuelle qu'ils ont reçue au patronage et qui les élève au-dessus du niveau de la classe ouvrière.

Tels sont les bienfaits répandus par l'œuvre à laquelle M. Recordon s'est dévouée depuis seize ans. En le félicitant de pareils résultats, notre Commission vous propose de lui attribuer une médaille d'argent et un prix de 1,500 fr.

IV

Voici maintenant Messieurs, un mérite d'un autre ordre. Il ne s'agit plus de l'éducation donnée à l'enfant de l'ouvrier qui aura à subir les rudes épreuves de la lutte pour l'existence, mais à l'enfant qui voit devant lui la fortune,ou tout au moins le bien-être.

Le danger pour lui est de s'accoutumer à cette perspective. Cette quiétude engendre aisément l'égoïsme et explique que, dans ce qu'on appelle bien inexactement aujourd'hui les classes dirigeantes, on rencontre parfois tant d'existences vides, frivoles, affolées de plaisir, inutiles, dangereuses même par leurs dissipations, par les exemples qu'elles donnent, que le monde fête pourtant, que parfois même il adule, mais qu'en définitive, au point de vue moral et social on ne peut considérer que comme de tristes non-valeurs.

Le plus sûr moyen pour soustraire l'enfance heureuse à ces entraînements, c'est de lui donner de bonne heure une éducation virile, disons le mot dont se servait d'ailleurs un grand philosophe, M. Victor Cousin, une éducation chrétienne.

La famille n'en est pas toujours capable, et ses meilleures

intentions peuvent être sans effet, soit parce que les parents sont ou trop distraits ou trop inconstants, ou absorbés par des devoirs multiples. Cependant l'éducation de la famille sourit à un grand nombre, on n'en mesure pas toujours les assujétissements stricts, les obligations continues. En principe, on peut la considérer comme la meilleure ; mais tout dépend du maître auquel on délègue le soin de l'instruction et qu'on introduira dans le foyer domestique.

Ce maître qui reçoit la tâche de donner à l'enfant soit une éducation tout entière, soit une éducatîon partielle destinée à compléter des leçons reçues ailleurs, a dans les deux hypothèses une influence décisive sur le caractère, l'avenir, la vie de l'enfant.

Le choix en est donc difficile, et l'on ne saurait trop se demander si le maître choisi a bien compris sa tâche et s'il saura la remplir. Ne nous abusons pas, l'importance en est capitale, et l'un de nos grands philosophes n'a pas dédaigné d'en tracer les règles.

M. Jules Simon, dans un discours au Sénat (22 novembre 1882), faisait naguère la peinture saisissante de l'action morale que peut exercer le maître jusque dans les parties de l'enseignement en apparence les plus élémentaires ou les plus techniques.

L'enseignement moral peut trouver partout sa place : « Il y a, disait-il, un enseignement de la morale dans les salles d'asile ; il y a un enseignement de la morale dans l'enseignement de l'écriture, dans le modèle que le professeur donne à copier....

« Quiconque a l'instinct de l'éducation n'enseigne jamais l'histoire sans faire ressortir la grandeur, la nécessité de l'accomplissement du devoir. De même, quand on enseigne les lettres, on est incapable de faire sentir les beautés d'un morceau de littérature française ou étrangère, si on ne fait pas voir en même temps que tous les sentiments de l'âme y sont exprimés,

et que le plus grand de tous les sentiments, celui qui se rattache au devoir et à Dieu, a produit aussi les plus grands chefs-d'œuvre de l'art littéraire. »

Ces quelques lignes suffisent; elles sont tout un programme. Si vous trouvez un maître qui ait compris de même sa mission, dont toute la carrière d'enseignement ait été une application de ces principes, vous le jugerez certainement digne des récompenses de la Fondation Lombard de Buffières. De tels maîtres existent assurément, mais il en est un que nous croyons devoir particulièrement vous signaler.

M. Bruyas (Joseph-Louis), né le 23 décembre 1809, compte aujourd'hui environ cinquante huit années de professorat, d'abord dans diverses institutions, puis, depuis plus de quarante cinq ans, dans la plupart de nos familles lyonnaises.

A peine son nom a-t-il été prononcé, par plusieurs de ses anciens élèves membres de notre Compagnie, que tout aussitôt les suffrages les plus spontanés se sont élevés en sa faveur. Il fallait néanmoins une enquête; nous y avons procédé, et tout un dossier de lettres dont les auteurs appartiennent aux situations les plus diverses, magistrats, industriels, commerçants, avocats, membres du clergé catholique, ministres protestants, fonctionnaires, nous fournit l'ensemble le plus unanime de témoignages sur les mérites de cet homme de bien simple et modeste, qui poursuit sans bruit sa carrière, et qui en cultivant l'esprit de générations successives d'élèves, jeunes gens et jeunes filles, et leur prodiguant les ressources de l'enseignement le plus étendu, s'est attaché constamment à ouvrir leur cœur à l'amour du beau et du bien.

Sans insister davantage, votre Commission vous demande d'accorder à M. Bruyas une médaille d'argent et un prix de 1,000 fr.

V

Les dévoûments à l'enfance et à la jeunesse sont encore bien nombreux autour de nous ; mais les revenus de la Fondation Lombard de Buffières, disponibles pour cette année se trouvant épuisés, nous pensions avoir terminé notre tâche.

Cependant, l'attention de votre Commission a été appelée sur la vie très méritante d'un Frère congréganiste, et après enquête, elle a cru devoir vous proposer de lui attribuer, non une récompense pécuniaire, mais une médaille de vermeil à titre de distinction exeeptionnelle et comme un témoignage de sa haute estime.

Le frère Élie (de son nom de famille Augustin-Joseph Paillet), appartient à la congrégation reconnue et approuvée sous le nom de « Société des Frères Maristes des Écoles », mais plus connue dans le public sous la dénomination de Petits-Frères de Marie.

Il ne vous sera pas indifférent de recevoir sur cette institution quelques renseignements caractéristiques.

Formée en 1817 par un simple prêtre de campagne qui réunit dans le petit village de Lavalla, sur les flancs du mont Pilat, quelques jeunes gens dans le but de répandre l'instruction dans les populations rurales, elle a reçu un tel développement que nous la voyons aujourd'hui porter avec honneur au-delà de l'Océan le nom de la France et répandre le bienfait de la civilisation dans les contrées les plus lointaines.

C'est cette congrégation que le ministre de la marine a appelée, il y a peu d'années, dans la Nouvelle-Calédonie, où elle dirige sept établissements, savoir : à Nouméa, un externat pour les enfants des colons ; à Païta, un pensionnat et une école pour les Canaques ; à Yaouhé, un orphelinat agricole ;

à Bourail, un internat pour les enfants de parents déportés ou libérés ; à Pouebo, sur la grande île, à Lifou et à l'île des Pins, diverses institutions pour les enfants et jeunes gens Canaques.

Le gouvernement britannique, à son tour, a confié à ce même institut des Petits-Frères-de-Marie, au cap de Bonne-Espérance, les écoles de Captoun et de Port-Elisabeth, qui reçoivent un grand nombre d'élèves protestants auxquels est donné, avec une instruction complète, un enseignement religieux qui leur laisse la liberté de leur culte. Ces établissements sont alimentés par un noviciat à Nitenhage, dans l'Afrique du Sud.

En Australie, également avec des subventions du gouvernement anglais, l'Institut a établi à Hunters'Hill, près de Sidney, un noviciat et un pensionnat, et à Sidney même cinq grandes écoles, puis dans la Nouvelle-Zélande, trois écoles importantes à Auckland, à Wellington et à Napier, enfin, aux Seychelles, une école très prospère dont, pour la moitié, les élèves sont noirs.

Une fondation a également été créée au Canada. Enfin, dans les Iles-Britanniques, l'Institut compte huit écoles à Londres, d'autres à Jarrow, à Edimbourg, à Dundée, à Glascow, à Dumfries, etc., etc. Toutes ces écoles sont dirigées par des maîtres brevetés et, chose à retenir et qui peint bien le sens pratique des Anglais, dans toutes ces écoles, inspectées par des délégués du gouvernement, les subventions de l'État sont reparties en raison du nombre des élèves et des matières d'enseignement sur lesquelles ils ont répondu avec succès.

Tout ce mouvement intellectuel, qui se répand aussi dans plusieurs villes de la Belgique, a son point de départ aux portes de notre ville, dans la maison mère de l'Institut à Saint-Genis-Laval, où réside le Frère Supérieur général. On peut aisément apprécier par de tels résultats quelle est la va-

leur, quel est l'esprit élevé de cet enseignement. En France, la même congrégation compte un grand nombre d'écoles, communales ou libres, particulièrement dans les campagnes, et plusieurs établissements d'instruction secondaire spéciale.

Entre tant de membres de cette institution qui, on peut le dire, ont bien mérité de notre pays, et auxquels il sera peut-être juste d'attribuer quelque jour de plus amples récompenses sur la Fondation Lombard de Buffières, le Frère Elie nous a été spécialement désigné.

Né le 25 août 1829 à Bizonnes, canton du Grand-Lemps (Isère), et non loin du berceau de la famille Lombard de Buffières, il compte quarante années d'enseignement actif, dont vingt ans comme directeur à Neuville.

Dans les concours cantonaux, son école a presque toujours obtenu les premiers prix, et elle a eu un prix d'honneur.

Dans les concours annuels qui ont lieu sous l'inspection des Frères visiteurs, la classe du Frère Elie a eu presque toujours le premier rang sur environ 70 écoles, comprenant trois et quatre classes. L'autorité académique lui a aussi décerné à plusieurs reprises des mentions, qui ont classé son école parmi les meilleures du département. Enfin il nous a été signalé par ses supérieurs comme ayant toujours eu un sentiment profond de ses devoirs d'instituteur et un zèle ardent pour ses élèves. Vous ratifierez sans doute la proposition de votre Commission en décernant à cet instituteur si méritant, une médaille de vermeil à titre de prix exceptionnel.

Nous sommes enfin au terme de notre tâche.

L'étude que nous avons faite de tant d'actes d'abnégation et de dévoûment en faveur de l'enfance nous a suggéré des réflexions diverses.

De tels exemples doivent être divulgués. Ils sont profitables à tous, et peuvent nous inspirer un salutaire retour sur

nous-mêmes, en stimulant chez chacun de nous l'amour du devoir et un désir plus ardent d'être utile à notre pays, selon nos moyens et nos forces.

Cet éveil d'un sentiment plus vif de notre responsabilité est encore un des bienfaits de la Fondation dont nous sommes les dispensateurs ; il ne peut qu'accroître notre respect et notre gratitude envers la mémoire pour nous impérissable de Louis Lombard de Buffières.

ANNEXE AU RAPPORT

SUR LES

PRIX LOMBARD DE BUFFIÈRES

Depuis la lecture de ce rapport dans la séance solennelle de l'Académie du 22 décembre dernier, de nouveaux renseignements nous sont parvenus sur les œuvres de MM. Camille Rambaud et Paul du Bourg. La publicité donnée à leur dévoûment a alarmé leur modestie, et ils ont tenu à nous édifier sur le concours qu'ils ont reçu de nombreux amis.

Nous aimerions divulguer les noms de ces bienfaiteurs dont les libéralités leur ont permis d'obtenir les résultats que nous avons signalés, mais nous comprenons que dans ce domaine si délicat de la bienfaisance, le silence est une loi suprême. Mais si nous sommes contraints de taire les noms, nous ne nous croyons pas tenus de dissimuler les bienfaits. La divulgation en est toujours utile. Rien n'est plus exemplaire et persuasif que la charité.

Nous nous empressons donc de dire que dès 1854, un de nos plus grands fabricants de soierie, secondant les efforts de M. Camille Rambaud, voulut terminer lui-même la première petite chapelle de la rue Rabelais. En 1856, au moment de l'inondation, on ne borna pas, comme nous l'avons énoncé, à donner un abri à cent familles : on tint table ouverte pendant trois mois pour aider au relèvement de nombreux ménages d'ouvriers auxquels le Rhône avait enlevé, avec leurs ressources et leur mobilier, les instruments de travail.

Lorsque, vers cette époque, il s'agit de construire la cité ouvrière, on trouva des souscripteurs à plus de 400,000 fr. d'obligations dont les trois quarts furent volontairement abandonnées quand la Cité fut transformée, — comme nous l'avons expliqué — en un asile pour les vieillards.

A partir de cette époque les libéralités les plus inattendues arrivèrent avec une merveilleuse opportunité. En 1863, un don de 10,000 fr., venant encourager l'achèvement de l'église, forma la première libéralité d'une longue liste de souscriptions. Après la guerre un nouvel envoi de 10,000 fr. provenant de la même source déterminait la reprise des constructions destinées aux vieillards. A partir de ce moment les travaux ne s'arrêtèrent plus, on allait toujours, et de gros billets de banque venaient tout à coup solder les dépenses ; c'était comme de véritables rentes dont s'étaient bénévolement grevés quelques bienfaiteurs.

En 1874-1875, au moment de la construction de la grande école et d'une vaste maison pour cent vieillards de plus, on en arriva à ne plus savoir comment faire. Décidément on était allé trop loin et tout semblait compromis : survint alors un bienfaiteur déclarant très simplement qu'on pourrait compter sur lui pour 2,000 fr. par mois pendant toute l'année, et douze mois après, le même ami revint portant à 4,000 fr. par mois sa libéralité pour l'année nouvelle, à la fin de laquelle il y avait encore un gros chiffre à toucher : la pension mensuelle avait elle-même porté intérêt, et à un taux inaccoutumé !

Depuis cette époque, on put grâce encore à d'immenses encouragements, à des dons de terrains, à des souscriptions par chiffre de 10,000 fr., élever les deux chapelles et maisons de Villeurbanne et de Vaise. Enfin il y avait déjà quelques années que l'on construisait lentement une septième maison pour les vieillards. L'idée vint tout à coup de terminer la Cité en lui donnant une forme plus en rapport avec sa destination ; c'était, en effet, tout indiqué, mais sur quel budget compter pour réaliser ce plan ? Encouragé par un don de 5,000 fr. et quelques espérances, on mit la main à l'œuvre. Sans trembler on traça sur le terrain des bâtiments de 150 mètres de façade, et l'on commença à les construire. A la fin de l'année les travaux étaient presque terminés, mais dans quel état se trouvaient les finances ? C'était l'occasion définitive pour MM. Rambaud et du Bourg d'accuser leur témérité ou d'avouer leur croyance absolue en une intervention providentielle. Mais comment les condamner ? De généreux amis sont venus encore donner raison à leur foi et à leur zèle. Que ne pouvons-nous divulguer la combinaison qui, de nouveau, a sauvé l'œuvre et prépare son couronnement ? Nous partageons bien le sentiment de MM. Rambaud et du Bourg, nous disant qu'à de tels bienfaiteurs des médailles et des distinctions seraient justement accordées. Mais l'éclat répandu sur eux ferait à leurs yeux disparaître le mérite de leur bienfait. Respectons donc ce secret qui appartient à Dieu. C'est une affaire qui se règlera entre lui et eux. L'œuvre, quoique consolidée quant aux conditions de son organisation matérielle, n'en reste pas moins gênée et embarrassée dans sa vie quotidienne, comme il le faut, d'ailleurs, pour que

le zèle des uns et la charité des autres soient toujours en éveil. La carrière qui leur reste ouverte est donc encore immense ; nous tenons à le dire et nous croyons utile qu'on se le dise...

En résumé, en considérant à un point de vue social l'œuvre de MM. Rambaud et du Bourg, nous devons la déclarer unique, irréprochable, digne de tous respects et de tous encouragements.

A l'enfance, ils assurent, sur trois points de notre ville, les conditions les plus amples d'un développement moral et intellectuel le plus élevé et le plus viril ;

Aux ouvriers adultes, ils offrent par les logements de la Cité toutes les facilités et l'indépendance de la vie de famille, avec l'initiation à la prévoyance, aux habitudes d'ordre et de bonne conduite.

A la vieillesse indigente, ils donnent la sécurité, la joie des dernières années passées chez soi, *at home*, avec la possibilité de recevoir avec dignité les soins et l'affection des enfants sans leur imposer la charge souvent si onéreuse du logement des vieux parents.

L'Académie de Lyon s'estimera heureuse d'avoir, à la faveur de la fondation Lombard de Buffières, contribué à jeter la lumière sur les œuvres multiples de MM. Camille Rambaud et Paul du Bourg.

P. R.

RAPPORT SUR LE CONCOURS

POUR LE

PRIX LOUIS DUPASQUIER

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 22 décembre 1885

PAR

M. DANGUIN

Professeur à l'École des Beaux-Arts,
Correspondant de l'Institut.

La Commission était composée de MM. FABISCH, REIGNIER, BRESSON, PERRET DE LA MENUE, GUIMET, ROUGIER et DANGUIN, *rapporteur.*

MESSIEURS,

Par suite de la généreuse donation de Louis Dupasquier, l'Académie décerne chaque année un prix de 500 fr. tour à tour à un architecte, à un peintre, à un sculpteur, ou à un graveur lyonnais, n'ayant pas dépassé l'âge de vingt-huit ans (trente-cinq pour les architectes).

Le prix Dupasquier devait être attribué, en 1885, à un graveur, et c'est précisement à cette attribution que je dois l'honneur d'avoir été désigné comme Rapporteur de la Commission.

Tout d'abord, je constate que la Commission n'a pas eu l'embarras du choix, car un seul candidat s'est présenté à vos

suffrages. Néanmoins je m'empresse d'ajouter que nos regrets ont été quelque peu diminués par le mérite exceptionnel des cinq gravures soumises à notre jugement par l'unique candidat, qui, quoique très jeune encore (il n'a que vingt ans), a déjà obtenu au concours de 1883 le prix de Paris. Ce prix, fondé par la ville de Lyon et par le Ministère des beaux-arts, est analogue, comme vous le savez, à votre prix Ampère; il consiste en une subvention pécuniaire destinée à faciliter la continuation des études d'un jeune homme ayant produit une œuvre digne d'encouragement.

Les cinq gravures que nous avons eu à apprécier ont été faites sous l'habile direction du vénéré maître M. Henriquel Dupont.

La première est une copie du *portrait de Charles de la Porte,* duc de la Meilleraye, maréchal de France, par Robert Nanteuil, qui nous a conservé l'image saisissante d'un grand nombre de personnages illustres du XVII[e] siècle.

La seconde est une reproduction à l'eau-forte de la *Vérité enlevée par le Temps*, tirée du célèbre tableau du Nicolas Poussin, conservé au Musée du Louvre. Cette eau-forte traduit fidèlement la pensée de l'illustre maître et a été présentée par le candidat pour son admission au concours de Rome, où il a été classé parmi les premiers.

La troisième gravure est une *académie* d'après le modèle vivant, qui a été exécutée en loge pour le concours du grand prix de Rome et qui a obtenu un premier second grand prix. L'ensemble est gracieux, les contours sont bien modelés; la figure, d'un bon dessin, est remarquable par ses heureuses proportions; les hachures sont finement et délicatement tracées. Peut-être pourrait-on demander des masses plus fournies dans la tête, des plans mieux accusés en diverses parties, et enfin plus de fini dans les extrémités. Malgré ces légers défauts, l'œuvre est élégante et dénote chez notre jeune artiste

un excellent goût et une expérience précoce des nuances de l'art de la gravure.

La quatrième gravure est une ébauche, d'après le *portrait de Raphaël,* peint par lui-même, qui fait partie des collections du Louvre. Cette étude est bien le digne complément des œuvres précédemment énumérées; elle est presque terminée et nous semble devoir être une des meilleures reproductions du gracieux tableau que tous les artistes connaissent. Elle offre d'ailleurs de grandes difficultés de taille, pour obtenir le noir intense du vêtement et la délicatesse des lignes de cette charmante tête.

La cinquième gravure est une eau-forte, d'après le *Christ à la colonne* d'Eustache Lesueur. Notre jeune artiste a heureusement rendu la belle figure du Christ formant un saisissant contraste avec celle des deux bourreaux occupés à serrer les cordes dont ils garrottent le corps du divin martyr. Les muscles, crispés par un violent effort, sont bien exprimés par les tailles anguleuses de la gravure.

En conséquence, la Commission propose à l'unanimité d'accorder le prix Dupasquier, consistant en une médaille et une somme de 500 fr., à M. Patricot, graveur à Paris, auteur des œuvres ci-dessus mentionnées.

Lyon, le 14 décembre 1885.

Les conclusions de ce Rapport ayant été adoptées par l'Académie dans la séance du 15 décembre 1885, le prix Dupasquier a été décerné à M. Patricot, en séance publique, le 22 décembre suivant.

DISCOURS

PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES

DE

M. JEAN REIGNIER

PEINTRE, CONSERVATEUR DES MUSÉES DE LYON
PROFESSEUR HONORAIRE A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, etc.,

Le 17 janvier 1886

PAR

ARNOULD LOCARD

Président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon
(Classe des Sciences)

MESSIEURS,

Au nom de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, je viens, au bord de cette tombe, rendre un pieux hommage, adresser un dernier adieu à l'un de nos membres les plus anciens, les plus estimés, et dont la perte laissera un grand vide au milieu de nous.

Jean Reignier naquit à Lyon le 3 août 1815. Issu d'une famille modeste, mais des plus honorables de notre ville, il manifesta, dès son enfance, les dispositions les plus heureuses pour l'étude du dessin. Placé d'abord dans une école particulière, il entra, en 1832, à l'École des beaux-arts du palais Saint-Pierre.

Les premières années de la vie furent pour lui un rude et

triste apprentissage. Mais ferme, convaincu, inébranlable dans ses résolutions malgré des labeurs incessants et des privations de toutes sortes, il parvint bientôt à prendre une place distinguée parmi les meilleurs élèves de notre École.

C'est qu'en effet, sachant vaincre les découragements passagers, repoussant les continuelles sollicitations des siens qui voulaient l'engager dans une voie différente, le jeune élève avait une foi entière dans son art. Il savait déjà combien de luttes il faut parfois soutenir dans le présent, avant d'oser espérer dans l'avenir.

Après trois années d'études, il entre en qualité de dessinateur dans une des premières maisons de soierie de la ville ; la vie matérielle une fois assurée, il a grande hâte de reprendre ses travaux favoris ; aussi le voyons-nous consacrant les trop rares loisirs que lui laissaient ses occupations, à une étude plus approfondie du dessin et de la peinture.

Aidé des conseils de ses premiers maîtres, encouragé par son patron lui-même, il passe tour à tour du crayon du magasin à la palette de son modeste atelier. C'est au sein de la nature qu'il va chercher ses meilleurs modèles ; c'est dans la fleur de nos bois et de nos parterres qu'il va puiser ses inspirations artistiques. Peindre la fleur, fixer sur la toile la nature dans ce qu'elle a de plus fin, de plus gracieux, de plus poétique, tel est le rêve caressé par Reignier, rêve qu'il a su bien souvent traduire dans une heureuse réalité.

En 1839, il expose au salon de peinture de notre ville sa première toile ; de là datent ses premiers succès ; depuis cette époque, en effet, presque chaque année vit éclore une œuvre nouvelle, soit à l'huile, soit à la gouache (1). En 1842, il prend part, pour la première fois, aux expositions de Paris.

(1) L'œuvre de Reignier comporte : 66 tableaux à l'huile, 19 tableaux à la gouache et 32 éventails. Sa dernière peinture, « Hommage à Louise Labé » (salon de 1883) vient d'être acquise par l'Amérique.

Là aussi, ses toiles sont bientôt remarquées et hautement appréciées. En 1848, il reçoit sa première récompense, une médaille de deuxième classe, la plus haute distinction accordée à cette époque à ce genre de peinture. A l'exposition universelle de 1855, il obtient une mention honorable, suivie en 1861 d'un rappel de médaille de deuxième classe, et enfin en 1863, on lui donne la croix de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Lyon ne pouvait rester en arrière de la capitale. En 1864, la Société des Amis-des-Arts décernait à Jean Reignier la grande médaille d'honneur. Par son incontestable talent, soutenu par la persévérance de son travail, Reignier avait enfin su conquérir dans le monde des arts une place laborieusement acquise peut-être, mais enfin bien justement méritée.

Avec ses premiers succès, l'élève était passé maître. A son tour il voulut enseigner à la jeunesse studieuse se destinant à l'étude du dessin pour la fabrique.

En 1845, dix ans après sa sortie de l'École des beaux-arts, Jean Reignier crée, place Sathonay, une école particulière, destinée à former des dessinateurs pour l'industrie. Dès cinq heures du matin l'école était ouverte; et le maître, prêchant d'exemple, était lui-même à l'œuvre dès l'ouverture de son école. Par ce moyen, avant de se rendre à l'atelier ou au magasin, les élèves avaient déjà reçu une première leçon qu'ils venaient ensuite compléter le soir, à la veillée.

Pendant près de vingt ans, ces cours furent suivis par un personnel nombreux, avec une assiduité remarquable. Les succès obtenus dans son enseignement éveillèrent l'attention de l'administration, et en 1854, Reignier fut appelé à diriger la classe de Fleurs dans notre École des beaux-arts.

Durant les quarante années qu'il consacra à l'enseignement, Reignier a fait beaucoup d'élèves, aujourd'hui devenus maîtres à leur tour, dans les arts ou dans la fabrique: Mai-

siat, Castex-Desgranges, Rivoire, Médard, Barquis, Prelle et tant d'autres, sont maintenant les dignes continuateurs de l'œuvre féconde du maître regretté. Tous ont puisé aux mêmes sources les principes fondamentaux de leur art, principes qu'ils ont ensuite développés chacun suivant leur talent personnel.

Tel était en effet le mode d'enseignement que pratiquait le maître. Il préconisait avant tout l'étude analytique des principes et des éléments de la plante ou de la fleur, estimant qu'il faut toujours laisser, à l'initiative particulière, le soin de grouper les ensembles dans une composition essentiellement originale et individuelle.

Reignier estimait qu'il existe une intime corrélation entre ce que l'on nomme les beaux-arts proprement dits, et les arts purement industriels. Allier l'art avec l'industrie, c'est puiser en effet aux sources de l'idéal le plus pur tout ce qu'il renferme de beau, pour l'appliquer ensuite aux conceptions purement matérielles, et les rehausser de tout l'éclat et de toute la grandeur qu'il comporte. Allier l'art avec l'industrie, mais n'est-ce point là, Messieurs, la devise et la force de notre laborieuse cité ? Telle fut aussi la règle de conduite de Jean Reignier, durant sa longue carrière professionnelle.

Il avait de l'art la plus haute conception : « L'art, dit-il dans son discours de réception à l'Académie de Lyon en 1864 (1), l'art a pour but de produire une impression de beauté et de vérité sur les sens ; il est comme une sorte de réalisation du rêve de l'homme aspirant à l'idéal ; il écarte comme moyen tout ce qui, dans la nature, se rapproche du vulgaire ou du faux ; il recherche au contraire et met en relief tout ce qu'elle renferme de grâce et d'harmonie ; s'il réussit, son œuvre est

(1) De l'intime relation des Beaux-arts et de l'Art industriel, *in Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, classe des Lettres, t. XII, p. 105.

marquée au coin du génie ! » En face de l'œuvre de Reignier, ne sommes-nous point en droit de dire que bien souvent, lui aussi, il a réussi !

Moins décoratif que Baptiste Monnoyer, sa peinture d'un coloris chaud et délicat, d'un dessin éminemment vrai, d'un fini ne laissant rien à désirer, le rapproche des illustres peintres de l'école Hollandaise, des Jean-David van Heem et des Jean van Huysum. Élève de Berjon, qu'il a souvent égalé, et de Thierriat, qu'il a de beaucoup dépassé, Jean Reignier doit prendre place auprès de son ami Saint-Jean, dans la brillante pléiade des peintres de fleurs, dont s'honore à juste titre notre vieille école lyonnaise. Tout en conservant dans l'ensemble d'une savante composition artistique beaucoup d'ampleur et de large, il excelle dans ces charmants détails qui donnent au fruit le plus fin velouté, à la feuille et à la fleur cette délicate transparence, que vient encore rehausser l'insecte brillant, ou la larme humide de la plus fraîche rosée.

Admis, en 1862, au sein de notre Académie, sa haute compétence en matière artistique, sa parfaite droiture, sa franchise à toute épreuve, en avaient fait une personnalité des plus appréciées et des plus estimées. Dans bien des circonstances vous avez pu juger la sagesse et la profondeur de ses critiques, dans les rapports qu'il écrivait à l'occasion des concours artistiques.

Arrivé au terme de sa carrière professionnelle, après trente années de professorat à l'École des beaux-arts qui lui valurent, en 1878, les palmes d'officier d'Académie, Jean Reignier prit sa retraite. Mais il lui en coûtait beaucoup de s'éloigner de ce palais Saint-Pierre, où s'était écoulée la plus grande partie de sa vie d'artiste. A la mort de M. Chaine, il fut nommé, en 1884, conservateur des musées de peinture. Connaissant l'excellence de ses appréciations artistiques, son esprit d'ordre et de méthode, pouvait-on faire un meilleur choix ? Il avait

pris à cœur ses nouvelles fonctions, et c'est là que la mort vint le surprendre.

Il s'est éteint chrétiennement, après quelques jours de maladie, au milieu des siens, entouré de l'affection de tous, emportant avec lui les regrets de ses nombreux amis, qui déplorent avec nous une perte aussi cruelle pour les beaux-arts et pour l'industrie lyonnaise.

TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME XXIII[e]

ALLMER. — Découverte de monuments funéraires et d'objets antiques au quartier de Trion..... 281

BELOT. — Benjamin Franklin, chef de la démocratie américaine (Discours de réception)..... 355

CHARVÉRIAT. — Brochures relatives à la Guerre de Trente ans..... 115

DANGUIN. — Rapport sur le concours pour le prix Louis Dupasquier 399

DELOCRE. — Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1884..... 219

FABISCH. — Rapport sur le concours pour le prix Louis Dupasquier..... 149

HEINRICH. — Notice sur M. Victor de Laprade.... 1

LOCARD. — M. Jean Reignier..... 403

MOLLIÈRE. — Du Visible et de l'Invisible..... 155

— Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1885..... 327

ROUGIER. — Institutions lyonnaises. — Le Comité général des Sociétés de secours mutuels du Rhône..... 175

— Rapport sur le concours pour les prix Lombard de Buffières..... 377

ROUX. — Rapport sur le concours pour les prix Lombard de Buffières..... 203

VALANTIN. — Jean Tisseur (Discours de réception). 251

FIN DE LA TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXIII[e]

État de l'Académie au 1[er] janvier 1886.....
Prix décernés par l'Académie.....
Notice sur M. Victor de Laprade, par M. Heinrich... 1
Brochures relatives à la guerre de Trente ans, par M. E. Charvériat..... 115
Rapport sur le concours pour le prix Louis Dupasquier, par M. Fabisch..... 149
Du Visible et de l'Invisible, par M. Antoine Mollière. 155
Institutions lyonnaises. — Le Comité général des Sociétés de secours mutuels du Rhône, par M. Paul Rougier..... 175
Concours pour les prix Lombard de Buffières, rapport par M. Léon Roux..... 203
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1884, par M. Delocre..... 219
Jean Tisseur (discours de réception), par M. Valantin. 251
Découverte de monuments funéraires et d'objets antiques au quartier de Trion, rapport par M. Allmer. 281
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1885, par M. Antoine Mollière..... 327
Benjamin Franklin, chef de la démocratie américaine (discours de réception), par M. Belot..... 355
Rapport sur le concours pour les prix Lombard de Buffières, par M. Paul Rougier..... 377
Rapport sur le concours pour le prix Louis Dupasquier, par M. Danguin..... 399
Discours prononcé aux funérailles de M. Jean Reignier par M. Arnould Locard..... 403

Lyon, Assoc. typ., rue de la Barre, 12. — F. Plan, directeur.

LYON, ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE.

F. Plan, rue de la Barre, 12